



1



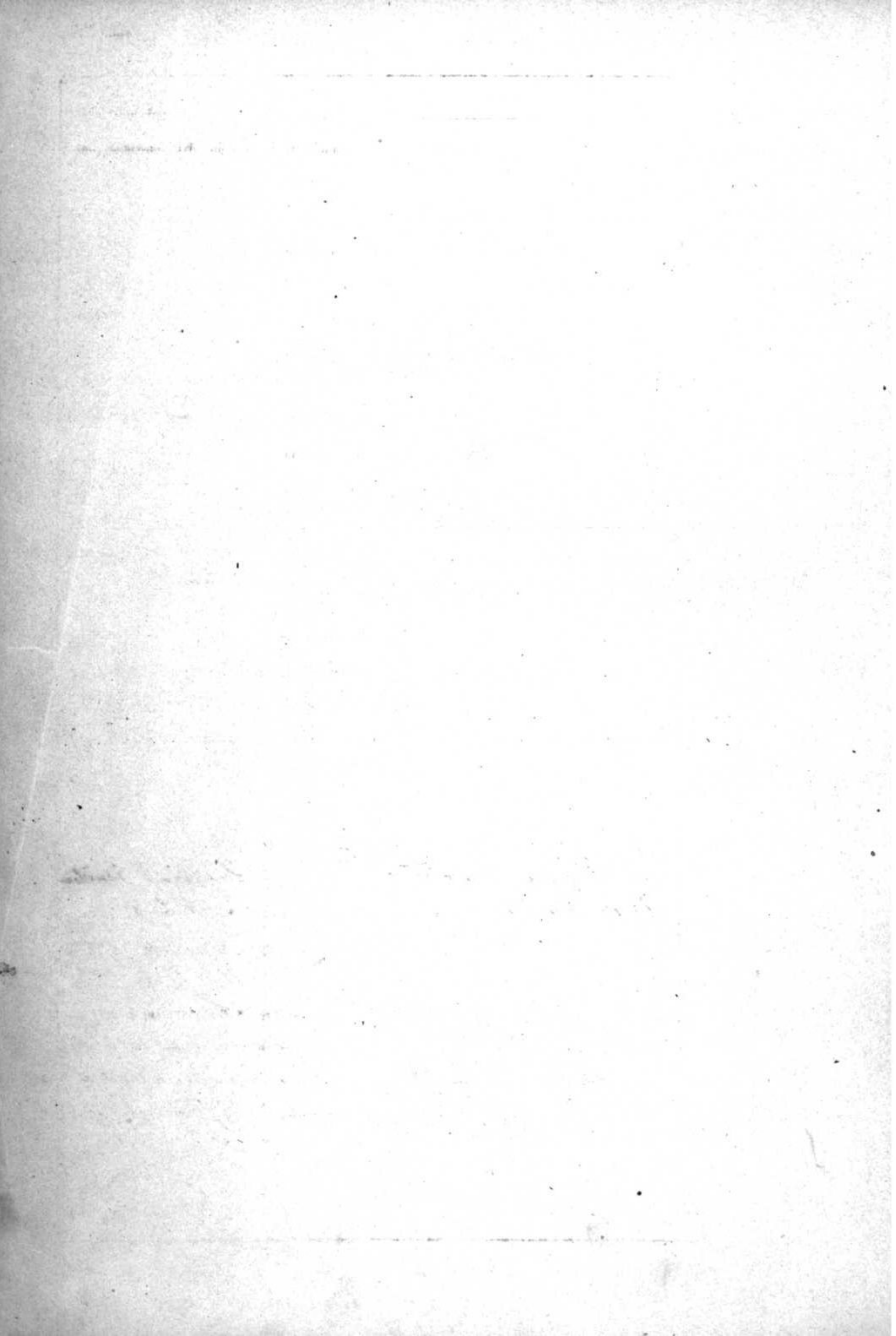
# REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil de Montreux





Registre des mariages A.

N° 1  
Helle-Vögele

Aujourd'hui dix huit Janvier mil huit cent  
soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jean-Baptiste Helle, peintre

Lieu d'origine et de domicile :

de Nancy, français par option domicilié à Clerey, Canton de Naud

Noms des parents :

fils de Michel Helle et de Marguerite née Schoumard, décédée

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Lutzelange le vingt huit février mil huit cent quarante neuf  
(Moselle en Lorraine)

Nom et profession de l'épouse :

2. Sophie-Frédérique Vögele, femme de chambre.

Lieu d'origine et de domicile :

de Calw en Wurtemberg domiciliée à Bâle

Noms des parents :

fille de Jean-Jacob Vögele et de Marguerite-Frédérique née Ocker, décédée.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Calw, Wurtemberg le deux Mars mil huit cent quarante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Montreux à Bâle ainsi qu'à  
Calw; l'époux ayant obtenu la dispense de publication dans son lieu d'origine.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Helle Jean Baptiste  
Vögele Frédérique

des témoins :

Georgin Gombin  
Isidore J. D.

L'officier de l'état civil :

Lillaud

Papiers présentés :

Certes de naissance des époux  
Permis de célébration du mariage  
Bans de mariage

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Remis à l'époux un extrait de  
cet acte pour l'faire inscrire  
à son lieu d'origine

N° 2

Vuichoud  
Bournaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Février mil huit cent  
soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jules Vuichoud

de Saint Pierre Rosolph Vuichoud domicilié à Sales (Montreuil)

filz de (Bougevil du Châtelard) et de Madame Marie Louise née

Cochard, mère de l'époux, célibataire

né à Sales Montreuil le trois Décembre mil huit cent quarant  
huit

et  
2. Mlle Marguerite Bournaud

de Corbeyriès domiciliée à Ferrières

fille de François Louis Bournaud et de Suzanne Marie Marguerite

ric Delaritas, célibataire

née à Corbeyriès le quatre Novembre mil huit cent quarant  
huit

Les publications ont eu lieu à Montreuil le Sept Janvier mil huit cent

septante six et à Cligne selon déclaration du 19 Janvier 1876

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jules Vuichoud  
Mlle Bournaud

des témoins :

A. Monod  
J. D. Sorq

l'officier de l'état civil :

Mayor

Papiers présentés :

acte de naissance de l'époux et  
celui de l'épouse déposés aux archives Cligne le 27 Mars 1876  
avec publications de mariage.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

## Registre des mariages A.

N° 3  
Byrde &  
Créaturas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Février mil huit cent  
soixante Seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Jean François Byrde  
de Château-d'Or domicilié à Clairon  
fils de Jean Pierre François Byrde et de Françoise née Diebchet  
célibataire

né à Flanchamp le vingt neuf Juillet mil huit cent cinquante

et  
2. Marie Françoise Créaturas  
de Clairon domiciliée à Clairon  
fille de Jean Louis Créaturas et de Françoise née Dubreit  
célibataire

née à Clairon le vingt Septembre mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Mestime le huit Janvier, à Château-d'Or le vingt quatre  
Janvier et à Clairon le vingt Janvier mil huit cent soixante Seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean François Byrde  
Marie Françoise Créaturas

des témoins :

M. Anet  
M. Honoré

L'officier de l'état civil :

Lellajos

Papiers présentés :

Certificat de naissance de l'époux et  
celui de l'épouse déposés aux archives  
avec les publications de mariage.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Moudon & Château-d'Or  
le 24 Mars 1876.

N° 4

Adamina  
& Fraux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Le mariage a été dissous par le divorce au profit du mari, suivant jugement rendu par le Tribunal civil du canton de Genève le 28 novembre 1864, suivant communication de l'état civil de Genève en date du 21 janvier 1865.

Montreux le 23 janvier 1876.

L'Officier de l'état civil.

R. Mayor sub.

Aujourd'hui vingt deux Février mil huit cent

soixante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jean Baptiste Adamina, Typier

de Orselina, (Tessin) domicilié à la Rouvraz

fil de Jacques Adamina et de Marguerite Borella

(Célibataire)

né à Orselina le vingt trois Mars mil huit cent cinquante neuf

et

2. Marie Fraux, repasseuse

de Genève domiciliée à la Rouvraz, Montreux

filie de Luise Fraux et de actuellement femme de Jean-Jacques

Cochard (Célibataire)

née à Genève le dix trois mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Genève, à Orselina et à Montreux, selon

les certificats de publications produits et attestés.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

B. Adamina

Marie Fraux

des témoins :

M. Anod

J. Depallens

L'officier de l'état civil :

R. Mayor

Papiers présentés :

Certificats de naissances des époux,

certificats de publications et

autorisation de la mère de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Genève & Orselina

le 27 Mars 1876

N° 5  
Mächler  
deschbacher

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Février mil huit cent  
quarante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Henri Léon Mächler, voiturier  
de Schübelbach, Schwitz domicilié à Clavens  
fils de illégitime de Maria Anna et de Catharina Josepha Mächler  
(Célibataire)  
né à Schübelbach le vingt quatre Janvier mil huit cent quarante deux

et  
2. Marguerite Deschbacher  
de Trachselwald, Reine domiciliée à Clavens  
fille de Christian Deschbacher et de Cathérine née Lüthy  
(Célibataire)  
née à Trachselwald le vingt huit Aout mil huit cent cinquante  
Crais.

Les publications ont eu lieu à Trachselwald, à Schübelbach et  
à Allentaux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Mächler  
Marguerite Deschbacher

des témoins :

M. Monod  
F. Jeun

L'officier de l'état civil :

Mayor

Papiers présentés :

Extraits de naissances des époux  
certificats de publications et  
consentement du père et de la mère de l'épouse le 27 Mars 1876

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Schübelbach & Trachselwald



N<sup>o</sup> 6  
Butticar  
Cochard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Février mil huit cent  
soixante-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Louis Charles Butticar  
 de Jongny et du Châtelard domicilié au Busset  
 fils de Henri Eli Butticar, et de Francisque Marguerite née Dufour  
célibataire

né à Clarens le dix Juin mil huit cent cinquante-un

et  
 2. Françoise Marie Cochard  
 de Châtelard domiciliée à Tavel  
 fille de Jean Abram Daniel Cochard de Sainte Marie née Cochard  
Célibataire

née à Tavel le vingt-huit Novembre mil huit cent cinquante-  
 deux

Les publications ont eu lieu à Jongny et à Montaux, Châtelard

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis Butticar  
Mme Cochard

des témoins :

M. Anet  
M. Monod

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux  
certificats de publications à Jongny  
et au Châtelard

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cortin le 27 Mars 1876

N° 7.  
Müller.  
Millet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Février mil huit cent  
Sixante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Henri Müller, Cuisinier

de Unterkulm Argovie domicilié à la Reunions <sup>ville de</sup> Châtelard

fils de Charles Louis Müller et de Nanette née Schmidt.

célibataire

né à St Blaise Neuchâtel le douze Mai mil huit cent cinquante deux

et  
2. Thérèse Françoise Millet fille de Service

de Neuchâtel Haute Savoie domiciliée à la Reunions, <sup>Commune de</sup> Châtelard

fille de Antoine Millet et de Christine née Grandel

célibataire

née à Neuchâtel Haute Savoie le vingt huit avril mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Unterkulm le 2 Février, à Montoux le  
31 Janvier et à Neuchâtel le 6 et 13 Février 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Müller  
Françoise Millet

des témoins :

François Jules Huisjacob  
Baumburger Charles.

L'officier de l'état civil :

Lillafor

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux  
publications de mariage et acte de  
consentement de la mère de l'épouse.  
Le père étant absent. Il y  
a eu acte de décès du père.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

d'Unterkulm et Neuchâtel  
le 27 Mars 1876

N<sup>o</sup> 8  
 Hofer  
 Feissli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Mars mil huit cent

soixante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Ferdinand Hofer, garçon boucher

de Bettenhausen (Berne) domicilié à Ternier

fils de Joseph Hofer et de Maria Anna née Kinslisbacher

célibataire

né à Bettenhausen le vingt deux Octobre mil huit cent cinquante deux

et  
2. Marie Elisabeth Feissli,

de Anet Canton de Berne domiciliée à Clavens,

fille de Jacob Feissli et de Marguerite née Baur

célibataire

née à Anet le treize Septembre mil huit cent cinquante trois

Les publications ont eu lieu à Anet le vingt Février, à Bettenhausen le quinze Février et au Châtelard le douze Février mil huit cent soixante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Ferdinand Hofer.

Marie Feissli.

des témoins :

Em. Musy

Ch. Anet

L'officier de l'état civil :

Mayer

Papiers présentés :

actes de naissances des époux

actes d'origine des époux

certificats de domicile

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bettenhausen &amp; Anet,

le 27 Mars 1876

N° 9  
*Stael von Holstein  
 von der Fahlen*

Aujourd'hui dix deux mil huit cent

soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Monsieur Auguste Jean *Stael von Holstein* rentier

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sivoni, Empire de Russie* domicilié à *Vesnez-Montreux, où il est séjour*

Noms des parents :

fils de *Juillanne Stael von Holstein* et de *Anna Stael von Holstein née Comtesse Bose*

Etat civil :

*célibataire*

Date de la naissance :

né à *Testama, en Sivonie* le *six avril mil huit cent quarante quatre*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Mademoiselle *Catherine Natalie* déclarée *Baronne von der Fahlen*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Revel, Russie* domiciliée à *Vesnez-Montreux où elle est en séjour*

Noms des parents :

fille de *Baron Alexandre von der Fahlen* et de *Olga Frédérique Amélie née*

Etat civil :

*célibataire*

Date de la naissance :

née à *Revel* le *quinze avril mil huit cent cinquante trois*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Testama, en Sivonie, selon déclaration du Pasteur B. Sielmann en date du vingt deux Février et cinq Mars mil huit cent soixante seize*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Auguste de Stael-Holstein*  
*Lilly Fahlen.*

des témoins :

*G. Meyer*  
*H. Honod*

L'officier de l'état civil :

*Major*

Papiers présentés :

*extraits de naissances des époux, publications de mariage, consentement dupère de l'épouse, autorisation de la Légation de Russie à Berne, faire opérer l'inscription permission de célébration du mariage du Département de Turgovie et Solire.*

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

*Les Epoux se sont chargés de faire opérer l'inscription dans leurs lieux d'origine. Expédié 2 extraits, le 17 Mars 1876.*

N° 10.

*Morier*  
*Rücker*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars mil huit cent

soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Abrian Louis Morier, Agriculteur*de *Châteauvex* domicilié à *Tard, Châtard*fils de *Abrian David Morier* et de *Marcelaine née Henches**célibataire*né à *Châteauvex* le *deux Décembre mil huit cent quarante cinq*

et

2. *Anna Rücker* *Domestique*de *Rüschegg, Berne* domiciliée à *Clarus, Châtard*fille de *illegitime de Barbara Roth* et de*célibataire*née à *Rüschegg* le *treize Juin mil huit cent quarante cinq*Les publications ont eu lieu à *Châteauvex le 26 Février 1876, à Rüschegg le 28 Février 1876 et au Châtard le 14 du même mois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Louis Morier**Anna Rücker*

des témoins :

*M. Moud**P. St. Charles*

L'officier de l'état civil :

*L. Mayor*

Papiers présentés :

*Extraits de naissance des époux**et certificats de publications*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*Châteauvex & Rüschegg**le 27 Mars 1876*

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 11  
*Pilet & Schnidrig*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars mil huit cent  
soixante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *David Vincent Louis Pilet*, cultivateur  
de *Châteauvieux* domicilié aux *Trambles Flanches*  
fils de *Jean Elvise David Pilet* et de *Julie Catherine née Arvlat*  
*Licencié avec Susanne Louise née Yersin, par jugement en 7 Janvier 1861*  
né à *Châteauvieux* le quatorze Décembre mil huit cent trente.

et  
2. *Marie Joséphine Schnidrig*,  
de *Trächen, (Salais)* domiciliée aux *Trambles rive des Flanches*  
fille de *Jean Joseph Schnidrig* et de *Marie Joséphine née Lorenz*  
*célibataire*  
née à *Trächen* le huit Mars mil huit cent quarante quatre

Les publications ont eu lieu à *Châteauvieux* le 26 Février 1876, à *St Nicolas en Salais* le 24 Février 1876 et aux *Flanches* le 22 du même mois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*David Vincent Louis Pilet*  
*Marie Joséphine Schnidrig*

des témoins :

*M. Anod*  
*Dr. L. Chabloy*

L'officier de l'état civil :

*Lellayor*

Papiers présentés :

*acte de naissance de l'épouse, acte d'origine de l'époux, déclaration de divorce du Tribunal de Châteauvieux et certificats de publication aux lieux indiqués*

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

*St Nicolas* le 27 Mars 1876.

N<sup>o</sup> 12.Rosset  
&  
Roux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui die-sept Mars mil huit cent  
soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jean Christian Rosset, tailleurde Lonay domicilié à Lonayfils de Jean Louis Laurent Rosset et de Tanchelle née Toët, sa femme épartcélibatairené à Lonay le trante-septembre mil huit cent quarante

et

2. Marie Elise Roux, tailleursede Châtelard domiciliée aux Trançaisfille de Emanuel Roux et de Marie Henriette née Derys, sa femmecélibatairenée à Chailly, commune de Châtelard le huit Novembre mil huit cent cinquante-sixLes publications ont eu lieu à Lonay le vingt-six Février mil huit cent soixante  
seize et au Châtelard le vingt-neuf Février même année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean Rosset  
Elise Roux

des témoins :

M. Monod  
Ch. Masson

L'officier de l'état civil :

Major

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et publications de mariage avec  
autorisation de célébration.Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil deLonay, le 27 Mars 1876.

## Registre des mariages A.

N° 13.

*Carrard*  
et  
*Chambar*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent

*soixante seize* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Alfred Carrard portier*de *Poliez-Pittet* domicilié à *Vernez-Montreux*fils de *Louis Carrard* et de *Blaise Lucie Carrard, sa femme**célibataire*né à *Poliez-Pittet* le quatre Janvier mil huit cent cinquante un2. *Suzanne Fanny Louise Elise Chambaz*de *Arzier-et-le-Bluid* domiciliée à *Vernez-Montreux*fille de *Blaise Louis Noël Chambaz* et de *Isabelle Desbigny, sa veuve**célibataire*née à *Arzier* le treize Novembre mil huit cent quarante quatreLes publications ont eu lieu à *Arzier* le vingt Mars, à *Poliez-le-Grand* le vingt quatre Mars et à *Montreux* le six Mars mil huit cent soixante seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Alfred Carrard**Elise Chambaz*

des témoins :

*Henri Ruchet**Jean Cogard*

L'officier de l'état civil :

*Major*

Papiers présentés :

*actes de naissances des époux**et déclarations des publications**Sur mentionnés :*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*Poliez-le-Grand et**Arzier* le 26 Mars 1876.



N<sup>o</sup> 14

*Burkhard*  
et  
*Duchêne*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente un Mars* mil huit cent  
*soixante seize* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Joseph Burkhard, sommelier*de *Sumiswald, Berne* domicilié à *Terres-Montreux*fils de *Catherine Burkhard* et de *celle-ci fille de Jacob**célibataire*né à *Leiry* le *cinq Mai mil huit cent cinquante trois*

et

2. *Marie Julie Duchêne, fille de cuisinière*de *Orthy, Haute-Savoie* domiciliée à *Terres-Montreux*fille de *Jean Duchêne* et de *Marie Prevand, sa femme**célibataire*née à *Orthy* le *vingt six Mars mil huit cent cinquante trois*

Les publications ont eu lieu à *allentour le vingt trois Février et à Sumiswald*  
*le six Février mil huit cent soixante seize*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis

par le mariage. *Est ad le dix-neuf Mars dernier, sous la foi de promesses de mariage entre*  
*les sus-cités époux, un enfant inscrit dans les registres de l'état civil de*  
*Montreux le vingt un du même mois sous le nom de: Joseph Burkhard, dont l'époux a accepté*  
*la paternité et dont la légitimation est faite par la célébration de ce mariage*

Signatures

des époux :

*Joseph Burkhard*  
*Julie Duchêne*

des témoins :

*Al. Voin*  
*P. Del Joseph*

L'officier de l'état civil :

*L. Mayor*

Papiers présentés :

*actes de naissance des époux ;**consentement authentique du père de l'épouse ;**reconnaissance du Consul de France à Genève que**ce mariage sera reconnu valable en France avec toutes**ses suites légales, portant la date du 17 Mars 1876.**Le tout déposé aux archives . . .*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*Sumiswald, le 10 Avril 1876*

N° 15.

*Ducret*

et

*Monod*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *unze avril* mil huit cent  
*soixante seize* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Louis Henri Ducret, Instituteur*

de *S<sup>t</sup> Sulpice* domicilié à *Vernez-Montreux*

fil de *Jean François Ducret* et de *Leony née Besset sa femme*

*Célibataire*

né à *Freyburch* le *vingt-un mai mil huit cent quarante six*

et

2. *Elise Julie Monod, sans profession*

de *Châtellaro, Noville et Rensay* domiciliée à *Vernez-Montreux*

filie de *Jean Benjamin Monod* et de *Sophie née Tschumi, sa femme*

*Célibataire*

née à *Vernez* le *sept May mil huit cent cinquante deux*

Les publications ont eu lieu à *Eublens le six huit May, à Villeneuve le six sept May et à Allondon le quatorze May mil huit cent soixante seize.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*L. Ducret*  
*Elise Monod*

des témoins :

*Dr. Anet*  
*Charles Chudalley*

L'officier de l'état civil :

*Major*

Papiers présentés :

*actes de naissance des époux*  
*et publications de mariage*

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

*Eublens et Villeneuve le 11 avril 1876.*

N° 16.  
**Cothésy**  
 et  
**Brondex**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize avril mil huit cent  
soixante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Philippe Adrien Cothésy, embougeiste  
 de Dompierre domicilié à Prent, ci-devant à Nyon  
 fils de Jacques Louis Cothésy et de Jeanette née Hist, sa femme  
 veuf de Louise Françoise née Cressinot, décédée le 19 May 1871.  
 né à Seignin le vingt huit Septembre mil huit cent quarante sept

et  
 2. Julie Philomine Brondex, modiste  
 de Coablens, Tournin et Saucigny, domiciliée à Châtelard  
 fille de Jean François Brondex et de Jeanne Marie née Tréphenin, veuf  
célibataire  
 née à Bex le neuf Décembre mil huit cent soixante six

Les publications ont eu lieu à Montmagny le 24 May, à Nyon le 5 avril et à  
Lucens le six avril mil huit cent soixante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Adrien Cothésy  
Julie Brondex

Ju Piromel  
M. Monod

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

actes de naissances des époux, acte de  
décès de la femme Cothésy née Cressinot, et  
certificats du Consulat de France, à Genève  
 portant que l'union sera reconnue valable en  
 France avec toutes ses suites légales, en date  
 du 8 avril courant, déposé aux archives.

officiers de l'état civil de  
Lucens et Coablens en France  
 le 15 avril 1876

N<sup>o</sup> 17.  
*Genier*  
*Roux*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent  
*soixante seize* \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Arrien Genier* \_\_\_\_\_ cultivateur \_\_\_\_\_

de *Thierrens* \_\_\_\_\_ domicilié à *Yveroy* \_\_\_\_\_

fil de *Charles François Genier* et de *Françoise née Cuéret, sa femme*

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

né à *Chernez* \_\_\_\_\_ le *vingt deux Janvier* mil huit cent *cinquante quatre*

et  
 2. *Marie Ida Roux* \_\_\_\_\_

de *Châteland* \_\_\_\_\_ domiciliée à *aux Juvennes* \_\_\_\_\_

filie de *Emmanuel Roux* et de *Jeanne Henriette née Derys*

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

née à *Chailly* \_\_\_\_\_ le *quinze Octobre* mil huit cent *cinquante trois*

Les publications ont eu lieu à *Thierrens* le *quinze avril* et au *Châteland*  
 le *vingt avril* mil huit cent *soixante six*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Arrien Genier* \_\_\_\_\_  
*Ida Roux* \_\_\_\_\_

des témoins :

*M. Monod* \_\_\_\_\_  
*Charles Chevally* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*L. Mayor* \_\_\_\_\_

Papiers présentés :

*actes de naissance des époux et*  
*déclaration de publication de mariage.*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de *S. George*

*Commune Thierrens* le *9 avril 1876*.

N° 18.

Stebler

Wylor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Mai mil huit cent

soixante-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Frédéric (Ferdinand) Stebler, menuisier

de Seedorf domicilié à Clarend.

fils de Jacob Stebler et de Anna Leiser

célibataire.

né à Seedorf le vingt-trois Octobre mil huit cent quarante-quatre.

— et —

2. Madelaine Wylor, cuisinière

de Grindelwald domiciliée à Les Planches.

fille de Jean Wylor et de Madelaine nee Jaggi

célibataire.

née à St Beatenberg le quatre février mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Les Planches, au Châtelard, le 27 Mars, à Grindelwald le 28 Mars et à Seedorf le 10 Mars 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Fritz Stebler.

Madelaine Wylor

des témoins :

A. Monod

P. Monnet.

L'officier de l'état civil :

Lellajor

Papiers présentés :

actes de naissance des époux

publications de mariage aux lieux

d'origine et de domicile.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Grindelwald et à Seedorf

le 9 Juin 1876.

N<sup>o</sup> 19  
Wollichard

Cueyer  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf mai mil huit cent  
Sixante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jean Paul Wollichard, négociant  
de Tully-le-haut (Tribouney) domicilié à Clarens  
fils de Jean Louis Wollichard et de Cécile née Moerscherberg  
célibataire

né à Neuchâtel le treize un Octobre mil huit cent cinquante

2. Marie Constance Cueyer  
de Vernez, (Neuchâtel) domiciliée aux Crêtes, Châtelard  
fille de Henri François Cueyer et de Catherine Salomé née Hummel  
célibataire

née à Neuchâtel le dix Janvier mil huit cent cinquante cinq

Les publications ont eu lieu à St. Aubin le 3 avril 1876, à Môtigny le 31 May 1876  
et au Châtelard le 21 May 1876

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Wollichard  
U. Cueyer.

des témoins :

J. Masson  
A. Barmant

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Papiers présentés :

Les actes de naissance des époux  
et les déclarations de publications  
auprès de leurs parents et de domicile

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

communiqué à Motigny et  
St. Aubin, le 9 Juin 1876.

N° 20.

Farrod-Coune  
&

Masson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Mai mil huit cent

soixante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Charles Jean Farrod-Coune, Notaire

de Châteauvex domicilié à Châteauvex

fil de Moise David et de Adeline Caroline Beatrix Fauter

Célibataire

né à Châteauvex le vingt sept Novembre mil huit cent quarante

et

2. Françoise Bertha Masson

de Feytaux et Villeneuve domiciliée à Feytaux

fille de Jean François Louis et de Françoise née Rosset

Célibataire

née à Feytaux le cinq Juillet mil huit cent cinquante trois

Les publications ont eu lieu à Châteauvex, à Villeneuve et à Feytaux les 6 Mai, 19 Mai et 23 Mai mil huit cent soixante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Farrod-Coune  
Bertha Masson

des témoins :

M. Nouv.  
Charlot

L'officier de l'état civil :

Lellayer

Papiers présentés :

autorisation de l'officier de l'état civil de Châteauvex du 19 Mai 1876. et déclarations de publications aux lieux d'origine et de domicile des époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Châteauvex, le 23 Mai 1876

N° 21

*Pernet  
et  
Heuby*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois Mai* mil huit cent  
*soixante-seize* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Emile Pernet, agriculteur*  
de *Lafromme d'Ormont dessus* domicilié à *Ormont (Châteland)*  
fils de *David Emmanuel* et de *Suzanne Caroline Byrde*  
*Célibataire*

né *sur les Planches* le *quatre-vingt-mil huit cent cinquante-trois*

et

2. *Heuby Louise, Repasseuse*  
de *Freiten (Berne)* domiciliée à *Veytaux*  
fille de *Jean* et de *Marguerite ni Flouty*  
*Célibataire*

née à *Yverdon* le *vingt-mil huit cent quarante-sept*

Les publications ont eu lieu à *Ormont dessus, Ornet, Châteland*  
*et Veytaux, les 20 Mai, 23 Mai, 6 Mai et 6 Mai.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme; l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

*Emile Pernet*  
*Louise Heuby*

*Ed. Aubert*  
*Emile Pittet*

L'officier de l'état civil :

*R. Mayor*

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

*les actes de naissance des Epoux*  
*publication, de mariage aux*  
*lieux d'origine et de domicile.*

officiers de l'état civil de

*Ormont dessus*

*et de Ors (Berne)*  
*le 9 Juin 1876.*



N° 22

Mans-Jacob  
et  
Scheerer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil huit cent  
soixante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. François Jules Mans-Jacob, cuisinier  
de St-Saphorin sur Morges domicilié à Yvernez  
fils de Pierre Jacques David Félix et de Susanne Marguerite Dixierens  
célibataire

né à Sausanne le quatorze avril mil huit cent quarante cinq

et

2. Anna Thérèse Scheerer  
de Morillon, Canton d'Argovie domiciliée à Yvernez  
fille de Jean Frédéric Scheerer et de Elisabeth née Gütner  
célibataire

née à Zürich le six Juin mil huit cent quarante trois

Les publications ont eu lieu à Mentaux le vingt un mars, à St-Saphorin sur  
Morges le vingt huit avril et à Morillon le 29 avril 1876

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

François Jules Mans-Jacob  
Anna Scheerer

Vitwick 11 ans.

D. Magnin Pauter

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

actes de naissance des époux  
et certificats de publications  
à leurs lieux d'origine et de domicile

officiers de l'état civil de  
communiqué aux officiers de l'état civil  
de Morillon et de Collembiac le  
24 Juin 1876

*Le mariage a été dissous  
par le divorce le 19 avril 1884,  
par Jugement du Tribunal  
du District de Lausanne*

*Inscrit le 14 novembre 1884.*

*L'Officier de l'Etat Civil:*

*R. Mayor sub.*

## Registre des mariages A.

N° 23.

Cochard  
Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui le sixième Juin vingt trois Juin mil huit cent  
soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Rudolph alexis Cochard, cultivateur  
de Châtelard domicilié à Brent  
fils de Jean Pierre David Cochard et de Marguerite née Cochard  
veuf de Marianne Françoise née Chevalley, décédé le 16 Mai 1874.  
né à Brent le cinq Octobre mil huit cent trente un.

et

2. Fanny Marie Clise Chevalley  
de Châtelard domiciliée à Brent  
fille de Jean Louis Frédéric Chevalley et de Françoise Marie née Masson  
célibataire.  
née à Brent le douze Septembre mil huit cent cinquante deux.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 29 Avril 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et, après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

Nous approuvons la radiation des mots : sixième Juin, et dessus  
des époux : des témoins :

Alexis Cochard  
Fanny Chevalley

J. P. Masson  
M. Monod.

L'officier de l'état civil :

R. Mayor Subt

Papiers présentés :

actes de naissances des époux, acte  
de décès de la femme Cochard et  
certificat de publications.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

N° 24.

Fortwengler  
Richard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Suivant lettre de la Chancellerie d'Etat en date du 29 Décembre 1899, il ressort que les époux Fortwengler - Richard, dont l'acte de mariage est ci-contre, ont été reçus bourgeois de la Commune de Lausanne.

L'acte de bourgeoisie a été instruit, ouvert par M. l'États Rossier, à Lausanne, le 19 Décembre 1899, et visé par le Conseil d'Etat le 28 Décembre 1899.

Suivant le trente Décembre mil huit cent quatre vingt dix neuf, L'officier de l'état civil

Aujourd'hui vingt Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent

soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Henri Fortwengler, peintre décorateur  
de Hecklingen, Grand Duché de Bade domicilié à Clarens  
fils de Etienne Fortwengler et de Agathe née Her  
célibataire

né à Hecklingen le deuxième Juillet mil huit cent quarante cinq

2. Adèle Françoise Richard  
de Oremont-dessous domiciliée à Clarens

filles de David Henri Richard et de Marie Louise née Jaquard  
célibataire

née à Yverne le premier Décembre mil huit cent quarante trois

Les publications ont eu lieu à Clige, Yverne, Châtard et Hecklingen  
le 28 Janvier, 11 Février et 9 Mars 1876

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Fortwengler  
Adèle Richard

des témoins :

M. MonodCh. Chevalley

L'officier de l'état civil :

Lellayer

Papiers présentés :

Déclarations de publications de mariage  
actes de naissances des époux et permis Oremont-dessous, Clige le  
de célibataire du Département de Fribourg 24 Juin 1876.  
et Police de 9 Juin 1876. Hecklingen le 30 Juin

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

N° 25  
Tatarletti  
Duding

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Juin mil huit cent  
soixante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
1. Pierre Tatarletti, magan  
de Genestrierio (Tessin) domicilié à Chailly  
fils de Tiiovanni Tatarletti et de Francesca Rovera  
célibataire  
né à Genestrierio le quatre Septembre mil huit cent quarante six

et  
2. Marie Virginie Céline Duding  
de Riaz, Canton de Fribourg domiciliée à Riaz, actuellement à Chailly  
fille de Joseph Candide Duding et de Marie Anne née Michel  
Célibataire  
née à Riaz le vingt cinq Décembre mil huit cent quarante huit

Les publications ont eu lieu à Riaz le 24 Mai, à Genestrierio le 11 Juin et  
au Châblard le dix sept Mai mil huit cent soixante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux : Pierre Tatarletti Céline Duding  
des témoins : Giovanni Gracco M. Monod

L'officier de l'état civil :  
L. Mayor

Papiers présentés : actes de naissance des époux  
autorisation de célébration de l'officier Genestrierio et Riaz  
de l'état-civil de Genestrierio et certifiées le 29 Juin 1876  
de publications  
Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

N° 26.

*Meydemann  
et  
Fatio.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

*Deant la fiancée du 4 octobre 1919  
le conseil fédéral a ordonné la  
réintégration gratuite de dame  
de ville - Vierge - Adèle Meydemann  
née Fatio, mentionnée ci-contre, dans  
le droit de cité du canton de Vaud  
et de la commune d'Orbe.  
Inséré par Ordonnance du Département  
de Justice et Police, le 14 octobre  
1919, n° 7401. I.*

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

*J. Muthale*

*com. à Orbe le 17. av. 19.*

Aujourd'hui *quatre Juillet* mil huit cent  
*soixante seize* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Richard Heinrich Ernst Meydemann, requérant*  
de *Berlin* domicilié à *Berlin*  
fils de *Ernst Meydemann* et de *Emma née Dierke*  
*célibataire*

né à *Diessen* le *vingt Octobre mil huit cent quarante neuf*

et

2. *Cécile Sittain deite Fatio, sans profession*  
de *Orbe, (Canton de Vaud)* domiciliée à *Texnes*  
fille de *Charles Alexandre Fatio* et de *Elise née Loris*  
*célibataire*

née à *Stämpfald, (Genève)* le *quatorze mil huit cent cinquante trois*

Les publications ont eu lieu à *Orbe le 6 Juin, à Montremy le six Juin mil  
huit cent soixante seize, ainsi que dans le lieu d'origine de l'épouse*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

*Richard Meydemann fils*  
*Cécile Fatio*

des témoins :

L'officier de l'état civil :

*L. Muthale*

Papiers présentés :

*actes de naissance des époux*  
*Permis de célébration du Département*  
*de Justice et Police du 29 Juin 1876*  
*avec déclaration de publications.*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de *Orbe*le *14 Juillet 1876*

Registre des mariages A.

N° 27

Beaud  
&  
Paragnon

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
Date des publications :

Anjourd'hui quatre Juillet mil huit cent  
soixante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
1. Victor François Beaud, maître d'Hôtel  
de Morges domicilié à Clavens  
fils de Claude François Beaud et de Jeanne Rose Françoise née Kuffray  
célibataire.  
né à Morges le vingt un Février mil huit cent trente six

et  
2. Jeanne Susanne Paragnon, sans profession  
de Lausanne domiciliée à Morges  
fille de Jean Samuel Bernard fils Paragnon et de Jeanne Marie Trivel, sa femme  
célibataire  
née à Morges le premier Novembre mil huit cent quarante neuf

Les publications ont eu lieu à Morges le dix Juin, à Lausanne le dix Juin  
et à Montreux le huit Juin mil huit cent soixante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

*V. Beaud*  
*S. Paragnon*

des témoins :

*J. Masson*  
*M. Jeanneret*

L'officier de l'état civil :

*L. Clayer*

Papiers présentés :

actes de naissance des époux &  
certificats de publications.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Morges  
et Lausanne le 14 Juillet 1876

N° 28

Léger  
et  
Cochard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juillet mil huit cent

soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Louis Henri Léger, agriculteur

de Cossenay domicilié à Cossenay

fils de Louis dit Henriette cellier et de Fille de Samuel Léger

neuf de Janny Léger née Chevillard

né à Cossenay le vingt neuf Mai mil huit cent quarante quatre

— et —

2. Sophie Cochard

de Châtelard domiciliée à Clarens

fille de Jean François Louis Cochard et de Susanne Henriette née Chevalley

célibataire

née à Planchamp le premier Décembre mil huit cent quarante

Les publications ont eu lieu à Cossenay le dix sept Juin et à Montreux

le seize Juin mil huit cent soixante seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis Henri Léger  
Sophie Cochard

des témoins :

François Jeun  
H. Morod

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Papiers présentés :

autorisation pour la célébration  
de l'officier de l'état civil de Cossenay  
et certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cossenay le 14 Juillet 1876

N° 29  
Minotti  
Cachat

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juillet mil huit cent  
soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Jean Baptiste Eugène Minotti, cuisinier  
de Montevasio, Royaume d'Italie domicilié à Vercay, Hautes  
fils de Jean Minotti, veuf et de Thérèse Della Torre  
célibataire

né à Montevasio le Six Décembre mil huit cent quarante huit

— et —

2. Josette Philomine Cachat, Domestique  
de S<sup>t</sup> Gergolphe Haute Saône domiciliée à Vercay  
fille de Alary Cachat et de Marie Anne Chaperon, veuf  
célibataire

née à S<sup>t</sup> Gergolphe le quatorze Avril mil huit cent quarante huit

Les publications ont eu lieu à Montevasio, à S<sup>t</sup> Gergolphe, à Vercay  
et à Montevasio.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Minotti Baptiste  
Josette Cachat ne sait écrire

M. Anet  
M. Monod

L'officier de l'état civil :

Major

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

actes de naissance des époux, déclarations  
de publications aux lieux d'origine et de domicile  
des époux, Procès de célébration du Département  
de Justice et Police du 24 Juin 1876.

officiers de l'état civil de  
Montevasio & S<sup>t</sup> Gergolphe  
le 26 Oct: 1876.



N<sup>o</sup> 30.  
Ternet  
Gros

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatorze Juillet~~ quatorze Juillet mil huit cent  
~~soixante seize~~ soixante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Charles Ternet, agriculteur  
de Cremont-dessus domicilié à Aspères, sur le Châtelard  
fils de Jean David Charles Ternet et de Marie Louise née Tabard  
célibataire

né à Ogile le six-huit Juin mil huit cent vingt-sept

et

2. Marie Rosine née Gros, Domestique  
de Tiers-hauts et Mantigny-Pouy domiciliée à la Maladrerie sur le Châtelard  
fille de Germain Gros et de Georgette Vouilloz

veuve de Pierre Delattre, décédé le 28 Octobre 1874

née à Tiers-hauts le huit Octobre mil huit cent soixante six

Les publications ont eu lieu à Cremont-dessus, au Châtelard, à Mantigny-Pouy  
et à Tiers-hauts, les 19 Juin, 31 Mai, 29 Juin et 6 Juillet 1876

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Ternet CharlesMarie Rosine née Delattre Gros M. Monod

des témoins :

Gros Fritz

L'officier de l'état civil :

Lemayer

Papiers présentés :

acte de naissance des époux, acte de  
viu du mari de l'épouse et déclarations  
de publications aux lieux d'origine  
et de domicile des époux.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cremont-dessus et  
Tiers-hauts

## Registre des mariages A.

N° 31

Corbaz

Kohler  
née Blondel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Juillet mil huit cent  
soixante seize

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jean Isaac Corbaz, menuisier

de Allent sur Lausanne domicilié à Yvernez

fils de Jean Louis Corbaz et de Marie Louise née Raymond

célibataire

né à Allent le deux Mars mil huit cent vingt six

et

2. Joséphine Kohler née Blondel, journalière

de Burgistein, Berne, domiciliée aux Planches

fille de Jean François Blondel et de Thérèse née Devaud

femme divorcée de Jean Théophile Samuel Kohler

née à ux Planches le quatre Mars mil huit cent trente deux

Les publications ont eu lieu à Châtelain le 29 Juin, aux Planches le 29  
Juin, au Mont le 13 Juillet et à Burgistein le 11 Juillet 1876

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean Isaac Corbaz

Joséphine Kohler née Blondel.

des témoins :

Gabriel Demmet

M. Naud

L'officier de l'état civil :

M. Mayor

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

actes de naissance des époux, publications de officiers de l'état civil de

mariage aux lieux d'origine et de domicile, Romanel &amp;

Jugement en divorce de l'épouse contre son 1<sup>er</sup> mari Kirchenhurnen

en date du 13 Mai 1875 en vertu de l'article 129

du Code Civil. Voyez Folio 61 du Registre des

mariages Tom IV.

N° 32

Monod &amp; Ducret

Aujourd'hui premier Août \_\_\_\_\_ mil huit cent

soixante Seize \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Monod Marc, Greffier substitut de la justice de paix

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtillon, Neuville Remay domicilié à Vermeux \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fils de Jean Benjamin \_\_\_\_\_ et de Sophie née Vichoud

Etat civil :

Célibataire \_\_\_\_\_

Date de la naissance :

né à Vermeux \_\_\_\_\_ le 14 novembre 1853. \_\_\_\_\_

et \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2. Ducret Marie-Lina, sans profession \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de F. Sulpice \_\_\_\_\_ domiciliée à Vermeux \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fille de Jean François \_\_\_\_\_ et de Jennine Besson

Etat civil :

\_\_\_\_\_

Date de la naissance :

née à Freytorrens \_\_\_\_\_ le 18 avril 1848. \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Montreux, Villeneuve et Ecublens,  
les 26 & 30 juin & 1 juillet. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Marc Monod \_\_\_\_\_

Lina Ducret \_\_\_\_\_

des témoins :

M. Anet \_\_\_\_\_

A. Dubuis \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

R. Mayorault \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Villeneuve &amp; \_\_\_\_\_

Ecublens \_\_\_\_\_

Papiers présentés :

Extraits de naissances des époux

Publication &amp; certificats de

publication des fiancés

Villeneuve &amp; Ecublens.

## Registre des mariages A.

N° 33

Ducret. Béboua

Aujourd'hui huit Août mil huit cent

soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Ducret Jean-Vincent, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domicilié à Chernes

Noms des parents :

fils de Jean François et de Madeleine née Cochard

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Chernes le 25 Septembre 1840

Nom et profession de l'épouse :

2. Béboua Louise Fanny

Lieu d'origine et de domicile :

de Belmont domiciliée à Belmont

Noms des parents :

fille de Frédéric et de Marie née Riester

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Belmont le 20 Juillet 1845

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Montreux et à Pully (Belmont)  
les 5 et 7 Juillet 1876

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Ducret J. V.  
Fanny Béboua

des témoins :

M. Anet C.  
A. Monod

L'officier de l'état civil :

R. Payeras sub

Papiers présentés :

Extraits de naissance des Epoux  
Publications de mariage  
à Montreux et à Pully

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Belmont, dit  
Pully

N° 34

Pelloux-Barbier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Août mil huit cent

soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Marie-Pascal-Henri Pelloux, bijoutier

de Barreux (France) domicilié à Vevey

fils de Pierre Pelloux et de Marguerite-Victorine Girard

Celibataire

né à Barreux (Sère) le 23 Novembre 1840.

et

2. Pauline Barbier, couturière

de Vevey domiciliée à Vevey

fille de Marc-Louis-David Pierre Barbier de Jeanne-Elisabeth Palaz

Celibataire (fille de Marc-Louis-Pierre-David Barbier)

née à Vevey le 23 Octobre 1847

Les publications ont eu lieu à Barreux &amp; à Vevey

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Henri Pelloux  
Pauline Barbier

des témoins :

Louis Meyerson  
et Fabian

L'officier de l'état civil :

Meyerson

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux

Procès de célébration du Dépt

de Justice &amp; Police du 27 Juillet 1876.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vevey & Barreux  
(France)

N° 35

Ruchet  
Potterat

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf août mil huit cent  
Soixante Seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Henri Félix Ruchet, Tintier  
de Ollon domicilié à Chesières  
fils de Louis Félix Ruchet et de Marie Françoise Jaqueroz  
célibataire  
né à Ollon le vingt-huit mai mil huit cent cinquante un

et  
2. Marie Potterat, sans profession  
de Chavannes-le-Chère domiciliée à aux Evarts, rue le Châtelain  
fille de Samuel Potterat et de Sylvie née Potterat  
célibataire  
née à Chavannes-le-Chère le treize août mil huit cent cinquante-trois

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 12 août, à Ollon le 12 août et au  
Châtelain le sept août mil huit cent Soixante seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :  
Henri Ruchet  
Marie Potterat

des témoins :  
J. M. M. M.  
M. M. M.

L'officier de l'état civil :  
L. M. M.

Papiers présentés :  
actes de naissance des époux et  
déclarations de publications aux  
lieux d'origine et domicile des époux

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
Ollon et Moudon

N<sup>o</sup> 36  
 Pilivet  
 Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Septembre mil huit cent  
 soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Emile Pilivet, Vigouant  
 de Manches domicilié à Ternex  
 fils de Jules Pilivet et de Elise Adèle née Falquier  
célibataire

né à Ternex le vingt-cinq Septembre mil huit cent quarante neuf

et

2. Sophie Adèle Mayor  
 de Châtelard domiciliée à Claxens  
 fille de Rodolphe Louis Mayor et de Marie Elisabeth née Pautier  
célibataire

née à Claxens le vingt-sept Janvier mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Manches et au Châtelard

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Emile Pilivet  
Sophie Mayor

des témoins :

G. Marquis  
P. Marquis

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publications.

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

N<sup>o</sup> 37  
Grasset  
Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Septembre mil huit cent  
Soixante Seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. François Henri Grasset, Instituteur  
de l'Albergement domicilié aux Planches  
fils de Charles François Grasset et de Louise Céline née Besuchet  
célibataire

né à Tugelles le dix-huit Février mil huit cent cinquante cinq

et  
2. Fanchette Louise Blanc, sans profession  
du Châtelard domiciliée au Trait vieux les Planches  
fille de Pierre François Abram Blanc et de Fanchette née Cécile, sa femme  
célibataire

née à Sâles le vingt huit Novembre mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à l'Albergement, aux Planches et au Châtelard

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Grasset  
Louise Blanc

des témoins :

Ch. Chesser  
Mantoury Louis

L'officier de l'état civil :

L. Lajoux

Papiers présentés :

acte de naissance des époux et  
certificats de publications aux  
lieux d'origine et de domicile

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Siguerette



No 38

Mahn  
Curtin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre mil huit cent  
soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Charles Jean Guillaume Mahn, Pharmacien,

de Genève domicilié à Genève

fils de Charles Gustave Mahn et de Christine Dorothea Frédérique  
Kron, sa femme

célibataire

né à Genève le quinze Janvier mil huit cent quarante cinq

et

2. Louise Françoise Célestine Curtin,

de Genève domiciliée à Ferrière (Montreux)

fille de Charles Cte Curtin et de Emilie née Dela Rottaz

célibataire

née à Villeneuve le dix-huit Juin mil huit cent quarante cinq

Les publications ont eu lieu à Ferrière et à Genève le vingt six  
dix-huit mil huit cent soixante seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Ch. Mahn  
Louise Curtin

des témoins :

Mamboury  
F. Muszinger

L'officier de l'état civil :

Ullayor

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux  
et certificats de publications au  
lieux d'origine et de domicile

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Genève

N° 39

Durgnat  
Rouiller

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Septembre mil huit cent  
soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Auguste François Durgnat, agriculteur  
de Crémont-dessous domicilié à Crémont-dessous  
fils de défunt David François Durgnat et de Julie Marie née Durgnat  
célibataire  
né à Crémont-dessous le six Mai mil huit cent quarante huit

et  
2. Amélie Lucie Rouiller, agriculteur  
de Crémont-dessous domiciliée à Crémont-dessous  
fille de Frédéric Rouiller et de défunte Susanne Cathérine née  
Morex  
célibataire  
née à Crémont-dessous le six avril mil huit cent quarante cinq

Les publications ont eu lieu à Crémont-dessous le dix sept deux  
mil huit cent soixante seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Durgnat  
Amélie Rouiller

des témoins :

J. Martin  
Henri Martote

L'officier de l'état civil :

Mayer

Papiers présentés :

Autorisation de l'Officier de  
l'état civil d'Ormont-dessous  
du 16 Sept 1876.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
Ormont-dessous.

N° 40

Martin  
Clère

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Septembre mil huit cent  
soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jean Pierre Martin, agriculteur

de Rossinières domicilié à Javel

fils de Jean David Martin et de Rose née Steinhart

veuve de Marie Louise née Stechl, décédée à Clancy le 3 mai 1867

né à Rougemont le premier Juillet mil huit cent trente six

2. Henriette Pauline Clère

de Port-Falais domiciliée à Les Feuilles

fille de Louis Clère et de Domestille née Fétus

célibataire

née à Les Feuilles le douze Septembre mil huit cent quarante six

Les publications ont eu lieu à Rossinières le treize au clout, au Châtelard

le vingt huit clout et à Port-Falais

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Martin

L'épouse déclarée ne savoir écrire

des témoins :

A. Martin

H. Grasset

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Papiers présentés :

actes de naissance des époux,

certificats de publications, et acte de

décès de la femme de l'époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rossinières &amp; Vouzy

N° 41

*Frichard  
Girard*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Septembre* mil huit cent  
*soixante seize* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu : *ds. ds. 15 avril 1892.*  
1. *Eugène Rosolphe Frichard, candidat au Notariat*  
des *Châtellards* domicilié à *Chêne*  
fils de *Félicien Philippe Frichard* et de *Louise née Falquier*  
*célibataire*  
né à *Chêne* le *huit Juillet mil huit cent cinquante trois*

et  
2. *Emilie Fanny Girard, sans profession*  
de *Roche et Yverne* domiciliée à *Roche*  
fille de *Pierre Alphonse Louis Girard* et de *Marianne Louise Hermine née Paudras*  
*célibataire*  
née à *Yverne* le *sept Mai mil huit cent cinquante cinq*

Les publications ont eu lieu à *Yverne le six Septembre, à Roche le même*  
*jour et au Châtellards le cinq Septembre mil huit cent soixante seize*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Eugène Frichard*  
*Emilie Girard*

des témoins :

*Emile Pélissier*  
*Emile Maynard*

L'officier de l'état civil :

*Maynard*

Papiers présentés :

*actes de naissance des époux et*  
*certificats de publications aux*  
*lieux d'origine et de domicile.*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*Villeneuve d'Azay*

N° 42

Blösch  
Mühlmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Octobre mil huit cent  
soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jean Guillaume Blösch, menuisier  
de Bözigen (Berne) domicilié à la Rouvenaz  
fils de Marie Blösch et de  
Jean de Maré et Marguerite née Plank, décédée le vingt-huit  
septembre mil huit cent soixante trois,  
né à Täuffelen, Berne le sept Juin mil huit cent quarante trois

et

2. Elisabeth Mühlmann, sans profession  
de Bözigen (Berne) domiciliée à la Rouvenaz  
fille de Jean Mühlmann et de Susanne Catherine née Jutzler  
célibataire  
née à Bözigen le seize Août mil huit cent quarante quatre

Les publications ont eu lieu à Bözigen le 14 Septembre, au Châtelard

le 12 Septembre et à Allorigen le treize Septembre mil huit cent soixante  
seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

J. Guillaume Blösch.  
Gloßelbach Mühlmann

Namboury  
Morod L.

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

actes de naissance des époux, acte de  
celui de la première femme de l'époux &  
certificats de publications, à leurs lieux  
d'origine & de domicile

officiers de l'état civil de  
Täuffelen & Gsteig b. J.

Ensuite de jugement rendu  
par le Tribunal cantonal de  
Namboury le six Mai mil huit  
cent quatre vingt onze le ma-  
riage a contre des époux Blösch  
Mühlmann, a été dissout  
par le divorce en application  
de l'art. 46, lett. b. de la loi  
fédérale sur l'état civil du  
24 Juin 1874.  
Le divorce a été prononcé  
contre le mari.  
C'est le treize Juin mil  
huit cent quatre vingt onze  
suivant communication de  
Tribunal sur mentionnée.  
L'officier de l'état civil  
de Namboury  
Gug. Puyord. conf.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 43

*von Seetz  
von Flehn*

Aujourd'hui *treize Octobre* mil huit cent  
*soixante seize* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Georges Gustave Hermann von Seetz, rentier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Reval (Russie)* domicilié à *Reval*

Noms des parents :

fil de *Hermann Georges Jean* et de *Christine Charlotte Ottilie von Seetz*

Etat civil :

*célibataire*

Date de la naissance :

né à *Reval* le *vingt deux Juin mil huit cent quarante cinq*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Emilie Josephine née von Flehn, rentière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Reval* domiciliée à *Tavel, Canton de Soud*

Noms des parents :

fille de *Édouard Théophile von Flehn* et de *Emilie Augusta Rosenbaum*

Etat civil :

*femme divorcée de Charles Fahlbaeck*

Date de la naissance :

née à *Reval* le *vingt deux Octobre mil huit cent quarante six*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu au *Châtelard* le *16 Aout 1876* et à *Reval*

*La déclaration de publication a été déposée aux Archives du Département de Justice & Police à Lausanne*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*G. Seetz*

*M. v. Flehn  
gaff: Gohlbäck*

des témoins :

*J. Roux*

*Jean Hauss*

L'officier de l'état civil :

*L. Mayor*

Papiers présentés :

*Permis de célébration du Département de Justice & Police du Canton de Soud et  
déclarations de publication avec lieux d'origine & de domicile des époux*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*Reval*

N<sup>o</sup> 44  
 Klenk  
 et  
 Marmilloz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Octobre mil huit cent  
 soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. Charles Auguste Klenk, droguiste  
 de Neuveville (Berne) domicilié à ux Planches  
 fils de Jean Frédéric Klenk et de Marie Elisabeth Finger  
 célibataire

né à Nidau le Sept Janvier mil huit cent cinquante sept

et

2. Marie Charlotte Marmilloz, sans profession  
 de Rossinières domiciliée à la Rouvenaz, vic<sup>o</sup> le  
 Châtelard.  
 fille de François Louis Marmilloz et de Marianne Fasnacht, sa femme  
 célibataire

née à ux Planches le trente Mars mil huit cent cinquante cinq

Les publications ont eu lieu à Rossinières le 16 Septembre, à Neuveville  
 le même jour et au Châtelard le 14 Septembre mil huit cent soixante seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

## Signatures

des époux :

Klenk & Marmilloz

des témoins :

Paul Martinet

Martinet

L'officier de l'état civil :

Lellayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux,  
 certificats de publications dans leurs  
 lieux d'origine et de domicile et consentement  
 du père de l'époux qui est âgé de moins  
 de vingt ans.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Neuveville & Rossinières

N<sup>o</sup> 45  
Riechelmann  
Heimberg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent  
soixante six \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Riechelmann Carl. Friedrich. Christoph  
de Rosenberg (Hanover) domicilié à Rosenberg  
fils de Heinrich \_\_\_\_\_ et de Christiane née Rampenstahl  
Célibataire  
né à Rosenberg \_\_\_\_\_ le neuf avril mil huit cent quarante six

et

2. Heimberg Conradine. Dorothee  
de Rosenberg (Hanover) \_\_\_\_\_ domiciliée à Glion \_\_\_\_\_  
fille de Auguste. Friedrich \_\_\_\_\_ et de Pauline née Duplan  
Célibataire  
née à Glion \_\_\_\_\_ le deux Mars mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à nos Paroisses le 29 Avril & à Rosen-  
berg le .....

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

C. Riechelmann  
C. Heimberg

des témoins :

L. Hejerm. Mayor  
H. Sauter

L'officier de l'état civil :

R. Mayor subd.

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
Extraits de naissance des Epoux  
Publication du mariage aux Paroisses Rosenberg  
Papiers de célibation du Département  
de Justice & Police. -

Dans sa séance du dix  
neuf Novembre mil huit cent  
soixante six, le  
Conseil d'Etat du Canton  
de Vaud a ordonné que  
l'acte de mariage ci-contre  
ait rectifié en ce sens que  
le nom de famille de l'époux  
est par erreur, Riechelmann,  
et orthographe, Riechelmann.  
Enscrit le vingt six No.  
vembre mil huit cent quatre  
vingt quinze, suivant lettre  
du Département de Justice et  
Police, du 20 Septembre 1866.  
L'Officier d'Etat Civil  
Eug. Projeat



N<sup>o</sup> 46

Terber  
Lischer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Octobre mil huit centsoixante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Albrecht Terber, sieurde Darmangen Bern domicilié à la Rovenaz, près le  
Châtillard.fils de Jacob Terber et de Elisabeth Hofercélibatairené à Darmangen le dix-sept Septembre mil huit cent cinquante  
- deux.

et

2. Maria Lischer tailleursede Fussmangen (Lucerne) domiciliée à Cuin, Châtillardfille de Bläsi Lischer et de Catharina née Birrercélibatairenée à Lutber le huit dix mil huit cent cinquante sixLes publications ont eu lieu au Châtillard le six Octobre, à Darmangenle huit Octobre et à Fussmangen le quinze Octobre mil huit cent cinquante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Albrecht TerberMaria Lischer

des témoins :

Georg KahlmannJacob Hofer

L'officier de l'état civil :

Lellayer

Papiers présentés :

actes de naissance des épouxpublications et certificats depublications ci-dessus indiqués.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Darmangen & Fussmangenle 27<sup>e</sup> 8<sup>bre</sup> 1876.

Par jugement rendu le vingt-neuf  
cent six, - déclaré exécutoire  
le neuf Avril suivant, le  
Tribunal civil du District  
d'Orbe a dissous par le  
divorce le mariage des  
époux Terber-Lischer,  
dont acte est ci-contre.

Le divorce a été prononcé  
contre le mari en vertu  
de l'article 46, lettre b,  
de la loi fédérale du 24  
décembre 1874.

Intérim le quatorze Avril  
mil neuf cent six par ordre  
du Département de Justice et  
Police (office du 12 Avril 906  
N. 1715) et sur le vu d'un  
extrait du jugement.

L'officier de l'état civil:  
Georg Hofer

N° 47.

Cusinay  
et Isoz

Aujourd'hui vingt quatre Novembre mil huit cent  
soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Eugène Henri Cousinay, cultivateur

Lieu d'origine et de domicile :

de Certeaux domicilié à Chailly, près le Châteaud

Noms des parents :

fils de feu Louis Vincent Cousinay et de Henriette née Despous

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Chailly le huit May mil huit cent cinquante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Henriette Clise Isoz, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Chateaud'ocx domiciliée à Basset, près le Châteaud

Noms des parents :

fille de feu Vincent Louis Isoz et de Susanne mariée née Henches

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Basset le seize Octobre mil huit cent cinquante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chateaud'ocx le 7 Novembre,  
à Certemps et à Chateaud'ocx le 22 Novembre 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Cousinay  
Elise Isoz

des témoins :

J. Richard  
Ami Aubert

L'officier de l'état civil :

Lellayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publications aux lieux  
d'origine et de domicile des deux époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Palixville &  
Chateaud'ocx.

N° 48

*Mayor*  
*Tuichoud*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier Décembre* mil huit cent  
*soixante seize* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *C Ernest Mayor, Négociant*

de *Châtelard* domicilié à *Clarens*

fil de *Rodolphe Louis Mayor* et de *Marie Elisabeth née Tautier*  
*célibataire*

né à *Ternex* le *deux Juillet* mil huit cent *cinquante trois*

2. *Marie Hélène Tuichoud, sans profession*

de *Châtelard* domiciliée à *le Chêne*

filles de *Ferdinand Philippe Tuichoud* et de *Léonie née Falquier*  
*célibataire*

née à *le Chêne* le *vingt six Juin* mil huit cent *cinquante deux*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard* le *neuf Novembre*  
*mil huit cent cinquante six* (9 Novembre 1876)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Ernest Mayor*  
*Hélène Tuichoud*

des témoins :

*Mamboury Louis*  
*de Champ*

L'officier de l'état civil :

*Mayor*

Papiers présentés :

*actes de naissance des époux*  
*et certificat de publications au*  
*Châtelard*

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

N<sup>o</sup> 49  
Baldeck  
Rœgner

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
Date des publications :

Aujourd'hui premier Décembre mil huit cent  
soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Ignace Baldeck, jardinier  
de Nidersmorschwiller (Alsace) domicilié à Clarens, Taud  
fils de Ignace Baldeck et de Catherine née Salzmann  
célibataire (Citoyen Français) (Belfort, par option) —  
né à Nidersmorschwiller le Sept Février mil huit cent cinquante six

et  
2. Rœgner Maria Wilhelmine, Pucierrière —  
de Strasbourg, Alsace — domiciliée à Clarens, Taud —  
fille de Jean Frédéric Rœgner et de Maria Wilhelmine née Leroy  
célibataire  
née à Strasbourg le douze Novembre mil huit cent cinquante trois

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 18 Novembre 1876 et  
dans les lieux d'origine des époux, le 29 8' 29 9', 4 5 12 9' 1876

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Lieu d'origine de l'époux Nidersmorschwiller

Signatures

des époux :  
Ignace Baldeck  
M. Rœgner

des témoins :  
F. Bugey  
Louis Babler  
L'officier de l'état civil :  
Lillayer

Papiers présentés :  
Permis d' célébration du Département  
de Justice et Police de Sausarre en date au Département de  
Fribourg, certifiant de publications au Justice et Police.  
Châtelard

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

N<sup>o</sup> 50.

*Chevalley*  
*Dufaux*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix-neuf Décembre* mil huit cent*soixante seize* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *François Alexis Chevalley, cultivateur*de *Châtelard* domicilié à *Chaux*fils de *Jean François David Chevalley* et de *Françoise née Chevalley**célibataire*né à *Chaux* le *trente-un Janvier mil huit cent cinquante six*

et

2. *Louisa Dufaux, sans profession*de *Châtelard* domiciliée à *les Planches*fille de *Jean Louis Dufaux* et de *Suzanne Rosalie née Françoise**célibataire*née à *Vernez* le *trente Janvier mil huit cent cinquante sept*Les publications ont eu lieu à *les Planches et au Châtelard le vingt cinq**Novembre mil huit cent soixante seize*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Chevalley François**Louisa Dufaux*

des témoins :

*Namboury**A. Chamot*

L'officier de l'état civil :

*Mayor*

Papiers présentés :

*actes de naissance des époux, certificats**de publications au Châtelard et aux**Planches, et autorisation des père & mère de l'épouse, celle-ci étant**âgé de moins de vingt ans. Cette autorisation a été donnée devant le notaire**A. Chamot le 24 Novembre 1876.*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

N<sup>o</sup> 51  
Genier  
Dixerens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui vingt neuf Décembre mil huit cent  
soixante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Genier Charles Vincent, agriculteur

de Thierrens domicilié à Vernez

filz de Charles François et de Francoise Coenet  
Célibataire

né à Brent le seize Décembre mil huit cent soixante six

et

2. Dixerens Jenny, sans profession

de Savigney domiciliée à Combremont le Petit

fille de Jean François Heuri et de Marguerite Pettit  
Célibataire

née à Combremont le Petit le sept Juillet mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Montreuil le mardi, à Thierrens le quatorze  
à Savigney le quinze, à Combremont le seize Décembre courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Vincent Genier  
Jenny Dixrens

des témoins :

Alfred Carrard  
Auguste Prens

L'officier de l'état civil :

Sillayer

Papiers présentés :

Extraits de naissances des Epoux  
Certificats de publication au  
Mairie, à Thierrens, Savigney  
et Combremont

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

de Thierrens, Savigney  
et Combremont

N<sup>o</sup> 52  
Sellié  
u Talon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil huit cent  
soixante-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Mario Sellié, cocher  
de Caralbergone, (Italie) domicilié à Ferrex  
fils de Juovanni Sellié et de Maria Chiapino  
célibataire  
né à Caralbergone le dix-sept Février mil huit cent cinquante  
trois

et

2. Sophie Elisa dite Louise Talon  
de Châtelard domiciliée à Gyon  
fille de Simon Talon et de Henriette née Fellet  
célibataire  
née à Gyon le six Septembre mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Châtelard, aux Ranches et à  
Caralbergone, Royaume d'Italie

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Soglia Mezio  
Louise Talon

des témoins :

Pittel Édouard  
Fritz Baumann

L'officier de l'état civil :

Lella Jor

Papiers présentés :

Extraits des registres des Epoux  
Munis du Département de  
Seltice - Polze

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

du Département  
de Seltice - Polze.

1877

Le 1 Janvier 1877  
jusqu'au Département

## Registre des mariages A.

1877

N° 1

Bernier  
Dupraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Janvier mil huit cent  
soixante-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Louis Jules Bernier, Agriculteur  
de Rossinières domicilié à Baugy  
fils de Louis Jules Bernier et de Rose Susanne Pilet  
célibataire

né à Rossinières le quatre Juillet mil huit cent cinquante-cinq

et

2. Suzanne Marie Dupraz, couturière  
de Blonay domiciliée à Baugy  
fille de Jean Pierre Henri Dupraz et de Marie née Crépon  
célibataire

née à Tilly le treize Octobre mil huit cent cinquante-trois

Les publications ont eu lieu à Blonay le cinq Janvier, à Rossinières  
le trois Janvier et au Châtelard le deux Janvier 1877.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis Bernier  
Suzanne Dupraz

des témoins :

Mamboury  
A Aubert

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publications à  
leurs lieux d'origine et de domicile

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Communiqué à Rossinières  
Blonay et Châtelard



N° 2

*Strahm  
Francy*

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
 Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six Janvier* mil huit cent *soixante-dix-sept* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
 1. *Strahm Jean-Frédéric, boulanger*  
 de *Waltringen* domicilié à *Ferrey, a. devant à Clarens*  
 fils de *Jean* et de *Marie Müller*  
*célibataire*  
 né à *Waltringen* le *dix-septembre mil huit cent cinquante-sept*

et  
 2. *Francy Elisa, sans profession*  
 de *Châtelard* domiciliée à *Clarens*  
 fille de *Jean-Vincent* et de *Marie-Elise Rambert*  
*célibataire*  
 née à *Clarens* le *deux Mai mil huit cent cinquante-sept*

Les publications ont eu lieu à *Waltringen, le 11 Janvier 1877, à Montreux le 9 Janvier & à Ferrey le 12 Janvier 1877.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Friedric Strahm*  
*Elisa Francy*

des témoins :

*Alexis rognu*  
*Auguste Ansermoz*

L'officier de l'état civil :

*P. Mayor subd.*

Papiers présentés :

*extraits de naissances des époux*  
*Certificats de publication à*  
*Waltringen, Montreux & Ferrey.*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
*Waltringen & de*  
*Ferrey.*

N° 3

*Francoy Gurnel*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit Janvier* mil huit cent  
*soixante-dix-sept* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. *Francoy* *Emile-Philippe-Auguste, jardinier*  
de *Châtelard* domicilié à *Clarens*  
fils de *Jules-Louis* et de *Marie-Marie Grand*  
*Célibataire*

né à *Clarens* le *huit Septembre mil huit cent cinquante*  
*-deux*

et

2. *Gurnel Marie-Louise, femme de Chambre*  
de *Lugrin, Haute-Savoie* domiciliée à *Cerrittet*  
fille de *Marie Gurnel* *décédée*  
*célibataire*

née à *Lugrin* le *vingt Novembre mil huit cent cinquante*  
*quatre*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard & aux Hanches, le huit*  
*Janvier courant, & à Lugrin le quatorze* *en même mois.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

*Francoy Auguste*  
*Gurnel Elise*

des témoins :

*Mamboury Louis*  
*A Aubert*

L'officier de l'état civil :

*Mayot*

Papiers présentés :

*Extraits de naissance des époux*  
*Acte de décès de la mère de l'épouse*  
*Certificats de publication au Châtelard, les Hanches & Lugrin.*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*Au Département de Justice*  
*& Police du Canton de Nant*

N° 4

Dufour  
Marti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seuf Février mil huit cent  
soixante-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dufour Jean-Louis Alexandre, agriculteur

de Châtelard domicilié à Gliou

fil de Jean-Daniel et de Suzanne Terbel

veuf de Julie Fischer, née le 16 Novembre 1874

né à Torrey le quinze Juillet mil huit cent quatre-vingt

et

2. Marti Anna, domestique

de Lyss Bern domiciliée à Gliou

fille de Chasin et de Anna née Spring

Célibataire

née à Lyss le vingt-sept Février mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à na Hasechus au Châtelard le seize  
Janvier et à Lyss le dix-huit Janvier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Dufour  
Anna Marti

des témoins :

A. A. Schwanen

L'officier de l'état civil :

P. Mayor sub

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux  
Certificats de publications aux  
Hasechus, au Châtelard et à Lyss

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lyss

N° 5

Menou  
Cochard

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
Date des publications :

Aujourd'hui seize Février mil huit cent  
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Siens Menou Benjamin Menou, maréchal  
de Chatelard, Neville & Rennez domicilié à Neville  
fils de François Henri Menou et de Jeanne Susanne Emilie Demusc  
célibataire,  
né à Neville le vingtneuf avril mil huit cent cinquante quatre

et

2. Louise Sophie Cochard, sans profession  
de Chatelard domiciliée à Lyon  
fille ~~de~~ illégitime de Jean David et de Vincent Cochard et de  
Louise Philippine Dupour, célibataire  
née à Cherrier le vingt-sept mai mil huit cent cinquante trois

Les publications ont eu lieu aux Paroisses de Chatelard le premier  
Février, à Neville et Rennez le trois Février mil huit cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Menou Ben  
Cochard Sophie

des témoins :

A. Aubert  
Joséphine Cognin  
L'officier de l'état civil :  
Sellayes

Papiers présentés :

actes de naissance des époux et  
certificats de publications dans leurs  
lieux d'origine et de domicile avec  
l'autorisation de l'officier de l'état  
civil de Villeneuve

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
Villeneuve

N° 6

Cirsch  
et Tachat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Février mil huit cent  
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gottfried Cirsch, maître d'Hôtelde Feutz (Tired Autriche) domicilié à Ternexfils de Madelaine Cirsch et decélibatairené à Feutz le huit Juillet mil huit cent quarante trois

et

2. Mélanie Tachat, Sommelèrede S. André (Haute Savoie) domiciliée à Ternexfille de François Tachat et de Jeanne Morinotcélibatairenée à Saint André le cinquante sept Février mil huit cent quarante cinqLes publications ont eu lieu à Terrey le 18 Janvier 1877 et à Moutoury le 19 dit Janvier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Gottfried CirschMélanie Tachat

des témoins :

Ch. ChussetA. Aubert

L'officier de l'état civil :

R. Mayor sub

Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux,certificats de publications et Témoins de de Terrey et aucélibataires du Département de Justice Départementet Police en date du 19 Janvier 1877.

officiers de l'état civil de

N<sup>o</sup> 7.  
Titter  
& Roulet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Février mil huit cent  
Septante Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Félix David Louis Titter, entrepreneur  
de Crémont-dessous — domicilié au Chêne, Montreux  
fils de David Simon Titter et de Anne Marie Julie Chesaux  
célibataire  
né à Morcles — le douze Janvier mil huit cent cinquante cinq

et  
2. Henriette Roulet, repasseuse  
de Yverdon et Mauborget domiciliée à Carens —  
fille de Charles Frédéric Roulet et de Jenny Fervin, veuve  
célibataire  
née à Morges — le vingt-six Mai mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Crémont-dessous le 2 février, à Yverdon le 3 dit,  
à Mauborget le 7 et au Châtelard le 10<sup>er</sup> Février 1877.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Titter int.  
Henriette Roulet

des témoins :

Ch<sup>e</sup> Chassay  
A. Aubard

L'officier de l'état civil :

P. Mayor sub.  
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux, certificats  
de publications dans leurs lieux d'origine et de Crémont-dessous,  
domicile et autorisations du père de l'époux. Yverdon & Fier.  
officiers de l'état civil de

N° 8

*Chevalley  
Ferret*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept Février* mil huit cent *septante-sept* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Félix Chevalley*, cultivateur  
de *Châtelard* domicilié à *Baugy*  
fils de *Jules Chevalley* et de *Julie-Maintain Elmy*  
*célibataire*

né à *Chernex* le *premier Octobre* mil huit cent *cinquante-deux*

et  
2. *Clise Ferret*, sans profession  
de *Châtelard* domiciliée à *Chernex*  
fille de *François-Louis Ferret* et de *Jeanne-Suzanne Chevalley*  
*célibataire*

née à *Chernex* le *cinq avril* mil huit cent *cinquante-deux*

Les publications ont eu lieu au *Châtelard* le *huit Février* mil  
*huit cent septante-sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Félix Chevalley*  
*Clise Ferret*

des témoins :

*A. Aubert*  
*F. Morier*

L'officier de l'état civil :

*Lillayer*

Papiers présentés :

*actes de naissance et certificats  
de publications de mariage aux  
lieux d'origine et de domicile des époux*

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

*g. d.*

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 9  
Guenzi  
Dupraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mars mil huit cent  
soixante-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Guenzi Elie-Jean-Baptiste, vigneron  
de Dagnente, Italie domicilié à Crin  
fils de Pierre et de Marie-Catalufi  
Célibataire

né à Dagnente le seize avril mil huit cent cinquante deux  
et

2. Dupraz Emma-Rosette-Rosalie, Couturière  
de Blenay domiciliée à Flanchamp  
fille de Jules-François-Louis et de Marie-Louise-Françoise  
Célibataire

née à Flanchamp le quatre février mil huit cent cinquante-trois

Les publications ont eu lieu à Montreux le vingt-sept novembre, à Blenay le  
deux novembre et au Consulat d'Italie à Genève les dix et onze novembre 1876  
ainsi qu'à Dagnente

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Guenzi E. Sig  
Rosalie Dupraz

des témoins :

Louis Mamboury  
A. Dubart

L'officier de l'état civil :

R. Mayor subd

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux, certificats  
de publication à Montreux à Blenay et de  
de décès des père & mère de l'époux. Remis  
au Département de Justice & Police.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
au Département de J. & P.  
et à Fléjère.

Il ressort d'une Lettre de bourgeoisie  
notariée Louis Robbet, à Montreux, le  
dix-sept septembre mil huit cent  
quatre-vingt-quatorze, et visée  
par le Conseil d'Etat le neuf  
octobre suivant, que les époux  
Guenzi Dupraz, titulaires  
de l'acte de mariage ci-contre  
ont été reçus bourgeois  
de la Commune de  
Châtelard (Montreux)  
le neuf mai mil  
huit cent quatre-vingt-quinze  
avec autorisation du Pré-  
sident de justice et Police  
Lettre du 3 mai 1895, n<sup>o</sup> 2264  
et sur le vu d'un récépissé  
de l'acte de bourgeoisie  
qui restera déposé aux  
archives de l'Etat civil.  
L'Officier d'Etat civil  
Jug. Mayor



N<sup>o</sup> 10  
 Beckhacker  
 Butts

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mars mil huit cent  
 soixante dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Beckhacker Friedrich-Wilhelm, rentier

de Labringhausen, Prusse domicilié à Montreux

fil de Carl et de Augusta Jäger

Célibataire

né à Niederbruggen le neuf septembre mil huit cent quarante  
 neuf.

et

2. Butts Elisa Louisa, Rentier

de Guernsey, Angleterre domiciliée à Montreux

fille de Edward Heringham et de Sophia Hoskin

Célibataire

née à Guernsey le vingt-six janvier mil huit cent cinquante  
 un

Les publications ont eu lieu à Montreux le six février dernier & à Labring-  
 hausen. Dispense de publication en Angleterre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

## Signatures

des époux :

F. W. Beckhacker

Elisa Louisa Butts

des témoins :

Alexandre Borloy

Alexandre Dufour

L'officier de l'état civil :

R. Mayor-Sull

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux

Publication à Montreux. Formis

de célébration du Département

de Justice & Police.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Aux Départements de

Justice & Police.

Registre des mariages A.

N° 11.

Fillion  
Genoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Six Mars mil huit cent

Seixante-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Fillion Joseph, charpentier

de Choulex (Genève) domicilié à la Rouvenaz

fil de Jean Louis et de Elisabeth Garavon

Divorcé de Christine Hesson, dès le 23 Novembre 1876.

né à Choulex le vingt-cinq août mil huit cent vingt-sept

et

2. Genoud Marie-Aurélien, ménagère

de Châtel St Denis (Fribourg) domiciliée à la Rouvenaz

fille de Jean Denis (Laccard) et de Marie-Hadelaine Tauthey

Célibataire

née à Villard le vingt-trois septembre mil huit cent quarante-quatre

Les publications ont eu lieu à Noubreuz, le neuf février, à Choulex, le seize février, à Châtel St Denis, le douze février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Joseph Fillion  
Marie-Aurélien Genoud

des témoins :

Mamboury Louis  
H. Grafset

L'officier de l'état civil :

R. Mayor sub

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux  
Publications de mariages à Noubreuz, Choulex & Châtel St Denis.  
Jugement prononçant le divorce entre Fillion & Christine Hesson.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Nouv. Bema. Canton  
& Châtel St Denis.

N° 12

Lami  
Wulschleger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante sept \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jean Louis Charles Lami, cultivateur  
de Châtelard \_\_\_\_\_ domicilié à Ternex \_\_\_\_\_  
fils de feu Jean Louis Lami et de Claudine Ester née Depallens  
veuf de Rosina née Pautschy, sa femme décédée le 24 avril 1876  
né à Ternex \_\_\_\_\_ le vingt deux Octobre mil huit cent trente huit

et  
2. Sophie Albertine Wulschleger \_\_\_\_\_  
de Darburg (Argovie) domiciliée à Ternex \_\_\_\_\_  
fille de Jacob Wulschleger et de Sophie Morje, sa femme  
célibataire \_\_\_\_\_  
née à Darburg \_\_\_\_\_ le trois Septembre mil huit cent cinquante quatre

Les publications ont eu lieu à Darburg le 3 Mars et au Châtelard  
le trois Mars mil huit cent septante sept \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Louis Lami  
Sophie Wulschleger

Gustave Grandjean  
A. Martin

L'officier de l'état civil :

Lillajor

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de naissance des époux  
déclarations de publications aux lieux  
d'origine et de domicile et acte de décès  
de la première femme de l'époux

officiers de l'état civil de

Darburg.

Registre des mariages A.

N° 13

Muntwylers  
Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Mars mil huit cent  
soixante dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Muntwylers Léonard, menuisier  
de Wohlen, Argovie domicilié à Mèlervias, Stanchus  
fils de Léonard et de Rosa Wider  
Célibataire

né à Boswyl le cinq Juin mil huit cent cinquante

et

2. Meyer Elisa, sans profession  
de Roche domiciliée à Mèlervias  
fille de Pierre Louis et de Sabine Louise Suzanne Bonjour  
Célibataire

née à Mèlervias le quinze Août mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Wohlen le cinq Mars, à Roche le sept  
Mars et à Montreux le trois Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Léonard Muntwylers  
Elisa Meyer

des témoins :

Maintbourg Louis

A. Aubert

L'officier de l'état civil :

R. Mayor subd.

Papiers présentés :

Extraits de naissance des Epoux  
Certificats de Publication de  
Wohlen, Mèlervias et Montreux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Wohlen et  
Mèlervias

N° 14.

Schreiter  
Chuillard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Avril mil huit cent

soixante-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Schreiter Emile-Louis, coutelier

de Amsoldingen domicilié à Orbe

fil de Abram-Louis Schreiter et de Janny née Clavel sa femme

célibataire

né à Orbe le dix Avril mil huit cent cinquante-trois

et

2. Chuillard Emilie Rosine, sans profession.

de Froiderille domiciliée à Froiderille

fille de françois-Jacques Chuillard et de Jeanne Marie née Clavel

célibataire

née à Froiderille le vingt-cinq Novembre mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Schreiter  
Rosine Chuillard

des témoins :

Louis Gressway Clair Stohiger  
H. Perret

L'officier de l'état civil :

R. Mayor

Papiers présentés :

Autorisation pour la célébration  
accordée par l'Officier de l'Etat  
Civil d'Orbe sous date du 2 Avril 1877.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Amsoldingen,  
Orbe & Bottens

N° 15  
*Flückiger*  
*Dubochet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois avril* mil huit cent  
*cinquante dix sept* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. *Flückiger Aime*, Cultivateur  
 de *Huttwyl, Berne* domicilié à *Breut*  
 fils de *Charles Frédéric* et de *Sophie née Genevey*  
*Célibataire.*

né à *Breut* le *sept Juin mil huit cent cinquante*  
*deux*

et

2. *Dubochet Sophie Caroline*, sans profession  
 de *Châtelard* domiciliée à *Javel*  
 fille de *Pierre David* et de *Suzanne Marie Louis née*  
*Célibataire* *Mallon*

née à *Javel* le *six Mars mil huit cent cinquante*  
*deux*

Les publications ont eu lieu à *Montreux le six Mars, à Huttwyl*  
*le huit Mars de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

*Aime Flückiger*  
*Sophie Dubochet*

*Emile Lehmann*  
*H. Perret*

L'officier de l'état civil :

*J. P. Mayor*  
*subl.*

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

*Extraits de naissance des époux.*  
*Certificats de publication.*  
*à Montreux & à Huttwyl.*

officiers de l'état civil de  
*Huttwyl.*

N° 16

Menchoz  
Maurisier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Six avril mil huit centSeptante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jules Henri Menchoz, cultivateurde Château-Ces domicilié à Chaillyfils de Adolphe Menchoz et de Marie Augustine RicheryCélibatairené à Chailly le dieu-sept Février mil huit cent cinquante six

et

2. Louise Maurisier, Couturièrede Tuivroux domiciliée à Brentfille de François Louis Maurisier et de Jeanne Louise née FischeCélibatairenée à Tuivroux le quatre Octobre mil huit cent cinquante quatreLes publications ont eu lieu à Château-Ces, Tuivroux et au  
Châtelain, les 24, 26 et 28 Mars mil huit cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Henri Menchoz  
Louise Maurisier

des témoins :

J. Dubert  
Aeschbacher Samuel

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux et  
certificats de publications sus rappelés

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Château-d'Or  
et St Saphorin

N° 17.  
Branche  
Bochaton

Aujourd'hui dix-sept avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-sept \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu : \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'époux :

1. Louis Josué Branche, Courcier

Lieu d'origine et de domicile :

de St Pierre d'Aloste (Italie) domicilié au Chêne Montreux

Noms des parents :

fils de Pierre Fitor Branche et de Marie Elisabeth Dubroyer

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Date de la naissance :

né à St Pierre d'Aloste le vingt-neuf Juillet mil huit cent cinquante et

et \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2. Julienne Bochaton, Domestique \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Tacheresse Haute Savoie France domiciliée à Sevey \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fille de feu Joseph Bochaton et de feu Joséphine Bouvier

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Date de la naissance :

née à Tacheresse le six Juin mil huit cent quarante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St Pierre les 25 Février & 4 Mars 1877, à  
Tacheresse les 18 et 25 Février 1877, au Châtelard le 13 Février et à  
Sevey le 15 Février mil huit cent septante sept \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Branche  
Julienne Bochaton

des témoins :

Namboury Louis  
A. Aubert

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

actes de naissance des époux, déclaration, officiers de l'état civil de  
des publications sus indiquées et Formis de au Département de  
célébration du Département de Justice & Justice & Police  
Police à Lausanne du 23 Mars 1877. & Sevey.



N<sup>o</sup> 18

Ackermann  
et Baumberger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mai mil huit cent  
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jules-Pierre-Henri Ackermann peintre  
de Mühlehorn (Glaris) domicilié à Ternez  
fils de Gaspard Ackermann et de Rosina née Bleussi  
célibataire

né à Lausanne le treize un Mai mil huit cent quatre-vingt

et

2. Anne Louise Baumberger née Kacher, maîtresse de pension  
de Koppigen (Berne) domiciliée à Ternez  
fille de Christian Kacher et de Madeline née Melzer  
veuve de Jean Baumberger, déc. le 26 Novembre 1872

née à Courgenard le dix neuf dix mil huit cent quarante sept

Les publications ont eu lieu à Mühlehorn, à Koppigen et au Châtelard  
les 14 avril 1877.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Ackermann  
L<sup>e</sup> Baumberger

des témoins :

Mamboury Louis  
A. Aubert  
L'officier de l'état civil :  
Lellayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications, acte de  
décès du premier époux

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Mühlehorn et de Koppigen

Par jugement rendu par le Tribunal civil du District de Yveroy, le mariage ci-dessus a été dissout par le divorce, en application de la loi fédérale du 24 décembre 1874, articles 46, 47 et 48. Le divorce a été prononcé contre le mari en date du deux juillet mil huit cent quatre vingt sept. Inséré par ordre du Département de Justice et Police le 2 octobre 1886. L'officier de l'état civil Lellayer

N° 19.

Masson  
Talon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mai mil huit cent  
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Louis Masson, cultivateur

de Châtelard domicilié à Clarens

fil de Pierre Simon Masson et de Charlotte Henriette née Dufaux

célibataire

né à Clarens le neuf février mil huit cent cinquante

et

2. Caroline Hortense Talon, sans profession

de Châtelard domiciliée à Ternex

filie de François Louis Talon et de Suzanne Ester née Monod, sa femme

célibataire autorisée de son père

née à Ternex le six mai mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 14 avril 1877

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Masson  
Hortense Talon

des témoins :

Mambray Louis  
F. Frances

L'officier de l'état civil :

Lellayor

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certifiants de publications

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

N<sup>o</sup> 20  
Gammeter  
Cachat Bertinette

Aujourd'hui dix-huit Mai mil huit cent septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

1. Johann Christian Karl Gammeter, chef de cuisine de Biglen (Berne) domicilié à Ternex, fils de François Charles Gammeter et de Nanette Marguerite Cairehos, célibataire, né à Berne le trois Février mil huit cent cinquante un.

et

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

2. Marie Anne Cachat Bertinette, repasseuse de St-Fingolph Haute-Sarvie domiciliée aux Planches, fille de père inconnu et de Cachat Bertinette Fanhelle, célibataire, née à St-Fingolph le vingt-un Mai mil huit cent cinquante deux.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St-Fingolph le 29 avril et 6 Mai, à Biglen le 25 avril, aux Planches le 27 avril et au Châtelard le 23 avril 1877.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Charles Gammeter  
Anna Cachat

Louis Monney  
Mamboury Louis

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

actes de naissance des époux, consentement de la mère de l'épouse, certificats de publications dans leur lieu d'origine et domicile.

officiers de l'état civil de Biglen le 18 Mai 1877.

## Registre des mariages A.

N° 21  
von Limburg  
Kind

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante sept \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu : \_\_\_\_\_

1. Carl Auguste Louis von Limburg, propriétaire  
de Döhren (Hanovre) — domicilié à Pöschelsdorf (Saxe)  
fils de Ludwig August von Limburg et de Fricorique Louise Dittmer  
célibataire  
né à Döhren — le vingt trois Septembre mil huit cent quatre

et

2. Hélène Kind, rentière  
de Leipzig (Saxe) — domiciliée à Claxens  
fille de Carl Théodore Kind et de Augusta Eckardt  
célibataire  
née à Leipzig — le six août Décembre mil huit cent quarante un

Les publications ont eu lieu à Döhren, à Leipzig et au Châteauro le  
3 de mai 1871.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Carl Auguste Louis v. Limburg  
Hélène Kind.

des témoins :

Mamboury Louis

L'officier de l'état civil.

L. Monod Lillay

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications et permis de  
célébration du Département de Saxe et  
Police du 4 mai 1871.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Département de

Justice &amp; Police.

N<sup>o</sup> 22

Corrnet

Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juin mil huit cent  
soixante dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Corrnet Alphonse portierde Lutry domicilié à la Houe Montreuxfils de Pierre François et de Louise née StrozuaCélibatairené à Chessel le deux février mil huit cent cinquante

et

2. Favre Marie Louise, fille de chambrede Provenc domiciliée à les Planches Montreuxfille de Samuel Justin et de Charlotte née GillieronCélibatairenée à Provenc le vingt un mars mil huit cent cinquante  
sept

Les publications ont eu lieu à Montreux, Lutry & Provenc, les  
deux, dix neuf & deux mai mil huit cent soixante dix sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Alphonse Corrnet  
Louise Favre

des témoins :

Jules Mollet  
Namboury

L'officier de l'état civil :

R. P. Mayor sublt  
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Extraits de naissance des Epoux.Certificat de publication àMontreux Lutry & Provenc

officiers de l'état civil de

Lutry & Provenc

N° 23

Raemy  
Dougoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin mil huit cent  
soixante dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Raemy Alexandre Ignace, agriculteur  
de Planfayon, faubourg — domicilié à Melvaux-Montreux  
fils de Louis Emmanuel — et de Marie Brigitte née Breyer  
célibataire

né à Montreux — le neuf Juillet mil huit cent quarante  
quatre

et

2. Dougoz Sophie Marguerite, sans profession  
de Ormont d'essus — domiciliée à Gyon-Montreux  
fille de Abram Emmanuel — et de Marie Marguerite née Colson  
célibataire

née à Gyon — le deux Mars mil huit cent cinquante  
trois

Les publications ont eu lieu à Montreux, Planfayon & Ormont d'essus  
le vingt neuf June dans de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Ignace Raemy  
Sophie Dougoz

des témoins :

Mamboury Louis  
A. Aubert

L'officier de l'état civil :

R. Mayorault

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux  
Certificats de publication à  
Montreux, Planfayon &  
Ormont d'essus.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Planfayon  
Ormont d'essus.

N° 24

Martin  
Talon.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Six Juillet mil huit centseptante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jules Martin, Charpentierde Froiderville domicilié à Fallens-Montreuxfils de Charles Samuel Martin et de Suzanne Marie née Faillardcélibatairené à Sarigny le huit Juin mil huit cent cinquante cinq

et

2. Sophie Caroline Talon, sans profession,de Châtelard domiciliée à Gyon, rive des Planchesfille de Vincent Talon et de Henriette née Weller, sa femmecélibatairenée à Gyon le vingt trois Novembre mil huit cent cinquante cinqLes publications ont eu lieu à aux Planches, au Châtelard le trente Mai  
et à Froiderville le premier Juin mil huit cent septante sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jules Martin  
Sophie Talon

des témoins :

A Aubert  
H. Grasset

L'officier de l'état civil :

Lillayon

Papiers présentés :

actes de naissance des époux et certificats de publications dans leurs  
lieux d'origine et de domicile officiers de l'état civil de  
Poliz-le-Rand, le même jour.

Le mariage a été communiqué aux

N° 25  
Garano  
Foretay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent  
soixante dix sept \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Garano Joseph, valet de chambre \_\_\_\_\_

de Rivoli, Italie \_\_\_\_\_ domicilié à Clamens \_\_\_\_\_

fils de Maurice \_\_\_\_\_ et de Marie Boge \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Rivoli \_\_\_\_\_ le quinze janvier mil huit cent six  
vingt \_\_\_\_\_

et

2. Foretay Fanny, couturière, fille de chambre \_\_\_\_\_

de St Sulpice, Vaud \_\_\_\_\_ domiciliée à Clamens \_\_\_\_\_

fille de Jean Louis \_\_\_\_\_ et de Suzanne Marguerite Swatley \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Lausanne \_\_\_\_\_ le deux mars mil huit cent cinquante trois \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Montreux, le deux juin dernier, à Rivoli,  
à Clamens & au Consulat d'Italie à Genève.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Joseph Garano \_\_\_\_\_

Fanny Foretay \_\_\_\_\_

des témoins :

A Aubert \_\_\_\_\_

Mamboury Louis \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

R. Mayorubel \_\_\_\_\_

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux \_\_\_\_\_

Actes de publication : Montreux \_\_\_\_\_

à Clamens. Permis du \_\_\_\_\_

Département de Justice & Police \_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Clamens \_\_\_\_\_

au Département de

Justice & Police \_\_\_\_\_



N° 26

Aubert  
Trollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Juillet mil huit cent

septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. François Adrien Aubert, serrurier

de Planches domicilié à Ternex

fils de Jean Baptiste Vincent Aubert et de Olympie Marianne Cornicly  
célibataire

né aux Planches le treize Février mil huit cent cinquante trois

et

2. Marie Elise Trollet, sans profession

de Marthanges domiciliée à Montreux

fille de Jean Trollet et de Rose Louise née Caron,  
célibataire

née à Marthanges le onze Septembre mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu aux Planches, au châtelard et à  
Marthanges le onze Juillet mil huit cent septante sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Adrien Aubert  
Elise Trollet

des témoins :

Auguste Dreyfus  
Auguste Trollet  
A. Aubert

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Papiers présentés :

Certificats de publication et de mariage  
de publications de l'officier de l'état civil  
de Marthanges ou les actes de naissance  
des époux sont déposés.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

J. Georges le menuisier

N<sup>o</sup> 27.  
Mühlemann  
Burgisser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui vingt-quatre d'oct — mil huit cent  
septante sept — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :  
1. Jacob Mühlemann, Titulier  
de Riedtswyl (Seme) domicilié à Bon-port  
fils de Jacob Mühlemann et de Anne Barbara Flückiger  
célibataire  
né à Riedtswyl — le vingt quatre Juin mil huit cent quarante-un.

et  
2. Marianna Thérèse<sup>(1)</sup> Burgisser, fille de chambre  
de Frossdietwyl (Lucerne) domiciliée à Fexner  
fille de Taspard Burgisser et de Marianna Mühliuser  
célibataire  
née à Fumels — le trente Octobre mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à (aux) Planches; au Châtelard, à Riedtswyl  
et à Frossdietwyl (Lucerne)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage. (1) dit Rosa, et nous approuvons ce renvoi qui  
fait suite au prénom Thérèse, ci devant  
Signatures

des époux :

Jacob Mühlemann  
Roser Leininger

des témoins :

Timothy Boken  
J. Klossner

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publications dans les lieux d'origine et de domicile  
et communiqué. Seiberg  
à Frossdietwyl.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

N° 28

Ponti  
Chollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Septembre mil huit cent

septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Laurent Charles Bernard Ponti, maçon,  
de Areta, Province de Novare Italie domicilié à Corsier  
fils de Laurent Ponti et de défunte Marie née Cerna,  
célibataire  
né à Areta (Italie) le vingt-deux mil huit-cent-quarante-huit

et

2. Julie Philippine Chollet  
de Corsier et Maracon domiciliée à Corsier  
fille de feu Charles Emanuel Chollet et de Susanne Marie née Koll  
célibataire  
née à Corsier le quatre Juillet mil huit-cent-vingt-trois.

Les publications ont eu lieu à Corsier le 6 août, à Maracon le 9 août et  
au Consulat d'Italie à Turin le 19 août et 27 août 1877.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Ponti Laurent  
Philippine Chollet

M. Amboury Louis  
P. Chaux

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
du 30 Août 1877, actes de naissances des époux Corsier, Maracon  
et déclaration de la Commission d'Actes. Département de Justice et  
Police.

En date du vingt-neuf  
août mil huit cent quatre-vingt-sept,  
le Conseil fédéral a ordonné,  
en vertu de l'article 10 de la  
loi fédérale du 25 juin 1873  
sur la naturalisation des étrangers  
et la renouveau à la nationalité  
suisse, la réglementation dans le  
droit de cité des cantons de Vaud  
et des communes de Corsier et de  
Maracon, de dame Julie  
Philippine Galcozzi-Chollet,  
veuve de Ponti en premier lieu,  
et Galcozzi en deuxième lieu,  
fille de Charles-Emanuel Chollet  
et de Susanne Marie née Koll,  
née à Corsier le quatre juillet  
mil huit cent vingt-trois,  
domiciliée à Corsier.

Le 29 août 1877  
mil huit cent quatre-vingt-sept  
de communication de l'officier  
de l'état civil de Corsier en  
date du 29 septembre courant.  
L'Officier de l'état civil :

S. J. J.

## Registre des mariages A.

N° 29  
Märki  
Trobst.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Septembre mil huit cent  
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Henri Märki, tailleur  
de Lauffohr, (Argovie) — domicilié à la Rouvenaz, Montreux,  
fils de Jacob Märki — et de Susanne née Obrist  
célibataire  
né à Lauffohr — le dix dix mil huit cent quarante cinq

et

2. Elisabeth Trobst, domestique  
de Finstehennen (Berne) — domiciliée à la Rouvenaz, Montreux  
fille de Samuel Trobst — et de Catherine née Röhli  
célibataire  
née à Finstehennen le treize un Juillet mil huit cent quarante six

Les publications ont eu lieu à Châteline le 25 août, à Siselen le 6 Sep<sup>r</sup>  
et à Lauffohr le 12 Septembre mil huit cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Henri Märki  
Elisa Trobst

des témoins :

Ch<sup>r</sup> Chastet  
Marmonty hury

L'officier de l'état civil :

P. Mayor sub<sup>t</sup>

Papiers présentés :

certificats de naissance des époux  
et certificats de publications dans  
leurs lieux d'origine et de domicile

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lauffohr & Siselen

N° 30

Mithoux  
Widmer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Novembre mil huit cent

soixante dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. ~~Mithoux~~ Joseph-Auguste, ~~Regleur~~

de St Giegolphe France domicilié à Clarens

fils de ~~Ambrise~~ et de ~~Fanchette veuve Bonnaz~~

Célibataire

né à St Giegolphe le cinq Mai mil huit cent quarante six

et

2. Widmer Maria, Blanchisseuse

de Brittnau, Argovie domiciliée à Clarens

fille de ~~Ambrise~~ Maria-Elisabeth Widmer

Célibataire

née à Mühleberg le vingt un Septembre mil huit cent cin-  
quante quatre.Les publications ont eu lieu à ~~Clarens (Montreux)~~ à St Giegolphe  
et à Brittnau.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Mithoux

Maria Widmer

des témoins :

Ducrot Marie Louis

H. Métais

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Papiers présentés :

Actes de naissances des Epoux

Publication à Montreux

Certificat du Département

de Justice &amp; Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Brittnau

au Département de

Justice &amp; Police.

1) Suite de décision prise  
en séance du vingt trois  
Mai mil huit cent quatre  
vingt neuf, le Conseil d'Etat  
de Canton de Vaud a ordonné  
que le nom de famille de  
l'époux Mithoux, soit radié  
et remplacé par celui de  
Nichoux.

Intéret par ordre du Dépar-  
tement de Justice & Police  
le 26 Mai 1859  
L'Officier de l'état civil  
R. Mayorvet.

## Registre des mariages A.

N° 31.

Mury  
Genevey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui neuf Novembre mil huit cent  
Septante Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Jules Firmin Mury, cultivateur  
de Châtelard domicilié à Chaulin  
fils de Louis Mury et de Rose Marie Catherine née Jaudoux  
célibataire  
né à Chaulin le deux Janvier mil huit cent quarante cinq

et

2. Sophie Genevey, sans profession  
de Châtelard domiciliée à Cherex  
fille de Firmin Firmin Genevey et de Louise Marguerite née Durand  
célibataire  
née à Cherex le treize Avril mil huit cent quarante cinq

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 25 Octobre 1877.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jules Mury  
Sophie Genevey

des témoins :

H. Golay  
H. Grasset

L'officier de l'état civil :

R. Mayor sub

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux  
et certificat de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

N<sup>o</sup> 32  
*Golay*  
*Schaub*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat-civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat-civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf novembre* mil huit cent  
*soixante dix sept* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Golay Louis Henri, forgeron*

de *Chenit* domicilié à *Vevay*

fils de *Henri Louis Abram* et de *Jeanne Louise née Jommard*  
*veuve Marie Louise Golay née Sattler*

né à *Morges* le *six novembre mil huit cent trente neuf*

et

2. *Schaub Marie, domestique*

de *Gelterkinden, Bâle campagne* domiciliée à *Vevay*

fille de *Henri* et de *Sabine née Christen*

*celibataire*

née à *Muttenz* le *vingt un mars mil huit cent*  
*cinquante trois.*

Les publications ont eu lieu à *Montreux, au Sentier & à*  
*Gelterkinden.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*L<sup>r</sup> Henri Golay*  
*Marius Blanc*

des témoins :

*Chs Beninaz*  
*Emi Jomard*

L'officier de l'état civil :

*R. Mayor sub*

Papiers présentés :

*Actes de naissance des Epoux*

*Acte de décès de Marie Louise née Sattler*

*Justificatifs de publication à*

*Montreux, au Sentier &*

*à Gelterkinden.*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*Sentier*

*& Gelterkinden.*

## Registre des mariages A.

N° 33.

Sackmann  
et  
Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Novembre mil huit cent  
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Konrad Sackmann, Coker  
de Vöhringen (Wurtemberg) domicilié à Ferne  
fils de son Jean Sackmann et de Christine née Graf  
célibataire  
né à Vöhringen le deux Juin mil huit cent quarante quatre

et

2. Rose-Susanne-Louise Favre, marchande publique  
de Châteauvieux (Saône) domiciliée à Digle  
fille de Saint Louis Favre et de Suzanne Marguerite née Hencher  
célibataire  
née à Ferne le neuf Novembre mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Châtellard, à Châteauvieux, à Digle et à  
Vöhringen

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Konrad Sackmann  
Louise Favre

des témoins :

J<sup>e</sup> Chavot  
M. Madry

L'officier de l'état civil :

Lillayon

Papiers présentés :

Permis de célébration du Département de  
Justice et Police à Lausanne en date du 16 novembre  
et certificats de naissance des époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Digle,  
Châteauvieux et au Département  
de Justice et Police à Lausanne  
le 16 Novembre 1877



No 34

Köppli  
Friedli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Novembre mil huit cent  
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu : \_\_\_\_\_

1. Jules Köppli, boucher

de Kallnach, (Berne) domicilié à Sätes, Moutens

filz de Jacob Köppli et de Catherine Lautemann

célibataire

né à Chambres le vingt-neuf Juin mil huit cent quarante six

et

2. Nanette Friedli, cuisinière

de Ochlenberg (Berne) domiciliée à Seeberg

fille de Jean Friedli et de Clise Lebi

célibataire

née à Jussy le six Septembre mil huit cent cinquante un

Les publications ont eu lieu à Kallnach, le vingt, à Ochlenberg le vingt et au  
Châtelard le neuf Novembre mil huit cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures.

des époux :

Jules KöppliNanette Friedli

des témoins :

Fritz HühlemannEmile Anet

L'officier de l'état civil :

R. Mayor

Papiers présentés :

Certificats de publications.

Les certificats de naissance sont  
déposés à Seeberg où les promesses  
de mariage ont été souscrites.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Kallnach, Herzogenbuchliu  
et Seeberg

N<sup>o</sup> 35  
 Zuberer  
 Krumenacher

Aujourd'hui quatre Décembre mil huit cent  
 septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

1. Jean Rodolph Zuberer, jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Duillier domicilié aux Cèdes, Muntaux

Noms des parents :

fil de Rodolph Zuberer et de Susanne née Trübel

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Bets le seize d'oct mil huit cent quarante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Maria Krumenacher, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Escholzmatt (Lucerne) domiciliée à Clavens

Noms des parents :

filie de Jean Krumenacher et de Catherine née Kaufmann

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Escholzmatt le vingt dix Septembre mil huit cent cinquante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Duillier le 30 Novembre, à Escholzmatt le 28 Octobre et au Châtelard le 12 Novembre 1877.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Rod Zuberer  
 Maria Krumenacher

des témoins :

A. Schibler  
 A. Krueger

L'officier de l'état civil :

R. Mayorsub

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
 et certificats de publications dans  
 tous lieux d'origine et de domicile

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Singins & de  
 Escholzmatt.

N<sup>o</sup> 36

*Testuz  
et Fausse*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt un Décembre* mil huit cent

*Septante Sept* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Charles Louis Testuz, Charpentier*

de *Sillettes et Lutry* domicilié à *Lutry*

fil de *Jacques Louis Testuz* et de *Louise Marie Fausse née Hegru*

*célibataire*

né à *Lutry* le *premier Elav mil huit cent cinquante cinq*

et

2. *Augustine Fausse, agricultrice*

de *Cligle, Lysien et Ormont-dessous* domiciliée à *Cligle*

filie de *Jacques Louis Fausse* et de *Suzanne Marie née Chasnoz et*

*célibataire*

née à *Cligle* le *premier Novembre mil huit cent cinquante deux*

Les publications ont eu lieu à *Cully le 1<sup>er</sup> 2<sup>e</sup>, à Lutry le même jour, à Cligle le 28<sup>e</sup> 9<sup>e</sup>  
à Ormont-dessous le 29<sup>e</sup> 9<sup>e</sup> et à Lysien le 29<sup>e</sup> Novembre 1877.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Charles Testuz m<sup>r</sup> Charpentier*  
*Augustine Fausse*

des témoins :

*Ron Perret no<sup>1</sup>*

*L. Huber*

L'officier de l'état civil :

*Lillayer*

Papiers présentés :

*Certificats de publications et  
autorisation de célébration*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*Lutry, Cully, Lysien  
et Ormont-dessous.*

*Montan... 10 Novembre 1877  
L. D. Huber  
L. Perret*

Registre des mariages A.

1878.

N° 1

Musy  
Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Janvier mil huit cent  
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Jules François Musy, agriculteur  
de Ceublers domicilié à Tully  
fils de Jean David François et de Susanne Julie née Charvet  
célibataire  
né à Tully le vingt-un Juillet mil huit cent cinquante an

et

2. Emma Léona Chevalley, sans profession  
de Châtelard domiciliée à Brent  
fille de Simon Louis Frédéric et de Françoise Marie née Masson  
célibataire  
née à Brent le seize Septembre mil huit cent cinquante quatre

Les publications ont eu lieu à Ceublers le 14 Décembre, à Tully le 15  
Décembre et au Châtelard le 19 Décembre 1877.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules F. Musy  
Emma Léona Chevalley

des témoins :

Mamboury Louis  
J. Martin

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux,  
certificats de publications et  
autorisation de célébration de  
l'officier de l'état civil de Tully.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Communiqué à Ceublers et à  
Tully le même jour

2  
 Fiedel  
 Graf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Janvier mil huit cent  
 septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. Rodolph Fiedel, serurier  
 de Uesenbach, (Berne) domicilié à Crin  
 fils de Ulrich Fiedel et de Rosine Tränicher  
 célibataire

né à Wegmühle le vingt sept Novembre mil huit cent cinquante

et  
 2. Féina Graf, cuisinière,  
 de Rapp, (Zurich) domiciliée à Rapp  
 fille de Jean Graf et de Féina Graf  
 célibataire

née à Rapp le vingt huit Juin mil huit cent quarante cinq

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 22<sup>ème</sup>, à Uesenbach le 24<sup>ème</sup>  
 et à Rapp le

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

## Signatures

des époux :

Rodolphe Fiedel  
 Rosina Graf

des témoins :

Jean Baur  
 David Schumacher

L'officier de l'état civil :

Lillayor

Papiers présentés :

Actes de naissances des époux  
 et certificats de publications.

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

Communiqué le même jour à Rapp  
 et Uesenbach.

N° 3

*Dubour*  
*Ormond*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier Mars* ——— mil huit cent  
*septante huit* ——— par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. *François Charles Dubour, Végétarier*  
de *Trandvaux et Lutry* domicilié à *Sevey*  
fils de *Noel Frédéric Dubour* et de *Jeanne Susanne née Davet*  
*célibataire*  
né à *Trandvaux* le *vingt deux Juin mil huit cent trente six*

et  
2. *Suzanne Ormond née Pasche, sans profession*  
de *La Tour de Peils* ——— domiciliée à *Sevey*  
fille de *Jean Jacques Pasche* et de *Jeanne Françoise née Fenisad*  
*veuve de Jean François Louis Ormond, déc. le 22 Juin 1865*  
née à *Tongny* ——— le *vingt Septembre mil huit cent trente six*

Les publications ont eu lieu à *Trandvaux, à Lutry, à Sevey et à La Tour de Peils*, les *9, 10 - 11 - 16 Février mil huit cent septante huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*F Dubour*  
*Ormond*

des témoins :

*M. Vestay*  
*Samuel Dubour*

L'officier de l'état civil :

*P. P. P. P. P.*

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

*autorisation de célébration du 28 Fév 1878* officiers de l'état civil de *Lutry,*  
*acte de décès du t mari de l'épouse du 9 Fév 1878* *cally Sevey et la Tour de Peils*  
*certificats de publications* ——— *le même jour.*

N° 4.

Nicoulax

Richard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mars mil huit centsoixante dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Nicoulax Samuel-Louis, Comptablede Clés domicilié à Vernesfils de François-Joseph et de Jeanne-Louise née Bourgeoiscélibatairené à Morges le 23 juin mil huit cent quarante

et

2. Richard Sophie-Céline sans professionde S' Gingolph, France domiciliée à S' Gingolphfille de Jean et de Pierrine née Derivascélibatairenée à S' Gingolph le 31 Janvier mil huit cent cinquantequatreLes publications ont eu lieu à Romainmotier, à S' Gingolph  
à Montreux, courant Janvier dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

des témoins :

S. NicoulaxA. PuzSophie RichardSt. Vissio

L'officier de l'état civil :

R. Mayor

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Actes de naissance des Epoux

officiers de l'état civil de

Consentement du père de l'Epouse Communiqué à S' Gingolph en FranceCertificats de Publication et à Romainmotier le 6 Mars 1878Romainmotier, S' Gingolph  
à Montreux.

N° 5.

*Dejour  
Chevalley*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui *cinq avril* mil huit cent  
*septante huit* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. *Henri Vincent Jules Dejour, cultivateur*  
de *Châtelard* domicilié au *Chêne*  
fils de *Vincent Dejour* et de *Louise Emilie née Fouchoud*  
*célibataire*  
né à *Saley, Montoux* le *dix Novembre mil huit cent trente huit*

et

2. *Sophie Chevalley,*  
de *Châtelard* domiciliée à *Brest*  
fille de *Vincent Louis Frédéric* et de *Françoise Marie née Masson*  
*célibataire*  
née à *Brest* le *quatorze Février mil huit cent quarante sept*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard* le *vingt et un Mars mil huit cent*  
*septante huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

*Henri Vincent Jules Dejour*  
*Sophie Chevalley*

des témoins :

*Emile Arret*  
*Constant Fouchoud*

L'officier de l'état civil :

*Lillayor*

Papiers présentés :

*certificats de naissance et*  
*certificats de publications.*

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de



N° 6

Masson  
Cochard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Avril mil huit cent

septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Albert Masson, agriculteur

de Feytaux et Villeneuve — domicilié à Feytaux

fils de Jean François Louis et de Françoise née Risset —

célibataire.

né à Feytaux — le douze Mai mil huit cent cinquante un

et

2. Elisa Cochard, sans profession

de Châtelard — domiciliée à Baugy

fille de Jean François Cochard et de Julie née Desjours

célibataire.

née à Baugy — le vingt un Octobre mil huit cent cinquante qua

Les publications ont eu lieu à Feytaux, Châtelard et Villeneuve, les dix-sept et vingt Mars mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

A. Masson

Elisa Cochard

des témoins :

Mamboury Louis

Pheasant

L'officier de l'état civil :

Lillayot

Papiers présentés :

actes de naissance et certificats

de publication.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Villeneuve le même jour

N° 7.

*Chessez  
Monney*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt trois avril* ————— mil huit cent  
*septante huit* ————— par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu : \_\_\_\_\_

1. *Clément Chessez, Ingénieur*  
de *Blanches* ————— domicilié à *Blanches* —————  
fils de *David Louis Clément* — et de *Françoise née Cochard* —  
veuf de *Suzanne Julie née Cochard, de* le 13 Janvier 1875.  
né à *La Collonge* — le *vingt trois Novembre mil huit cent soixante six*

et \_\_\_\_\_  
2. *Clisa Alisie Monney, sans profession*  
de *Châtelard* ————— domiciliée à *Fernex* —————  
fille de *Gabriel Monney* — et de *Françoise Julie née Sautier*  
*célibataire* —————  
née à *Fernex* — le *cinq Mai mil huit cent cinquante quatre*

Les publications ont eu lieu à *Blanches et au Châtelard* le *huit*  
*avril mil huit cent septante huit* —————

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

*Clément Chessez*  
*Clisa Monney*

des témoins :

*Mamboury Louis*  
*Chessez*

L'officier de l'état civil :

*Lillayer*

Papiers présentés :

*Certificats de naissance des époux*  
*certificat de décès de la femme de l'époux*  
*et certificat de publication.*

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 8  
Gaberel  
Masson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Avril mil huit cent  
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Auguste Emile Gaberel, employé de commerce  
de Genève domicilié à Paris  
fils de Samuel Gaberel et de Armiide Luster  
célibataire

né à Blainpalais le vingt cinq Septembre mil huit cent quarante six

et

2. Elise Marie Eugénie Masson, couturière  
de Feytaux et Villeneuve domiciliée à Feytaux  
fille de Jean Rodolphe Masson et de Elise Marie née Trucheloup  
célibataire

née à Feytaux le dix huit Juin mil huit cent cinquante trois

Les publications ont eu lieu à Feytaux, à Villeneuve, à Genève et à Paris

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Gaberel  
Eugénie Masson

des témoins :

A. Subert  
J. Cothier

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publications dans  
leurs lieux d'origine et de domicile

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
de Genève et de  
Villeneuve

N<sup>o</sup> 9  
Künzli  
Bürkard

Aujourd'hui vingt trois avril mil huit cent  
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jacob Künzli, conierge

Lieu d'origine et de domicile :

de Etiswil (Lucerne) domicilié à Basset, Montreux

Noms des parents :

fil de feu Jacob Künzli et de María Josefa Rättig

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Etiswil le trois avril mil huit cent quarante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Anna-Maria Bürkard, sommelière

Lieu d'origine et de domicile :

de Hohenvrain (Lucerne) domiciliée à Basset, Montreux

Noms des parents :

fille de Jost Bürkard et de Elisabeth née Meyer

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Kleinwangen le vingt six février mil huit cent cinquante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Etiswil, à Hohenvrain et au Châtelard, les  
25 Mars, 10 et 12 avril mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacques Künzli  
Marie Bürkard

des témoins :

G. Girsch  
Hess

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Papiers présentés :

acte de naissance des époux et  
certificats de publications dans leurs  
lieux d'origine et de domicile

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Etiswil et de  
Hohenvrain.

N<sup>o</sup> 10  
Soldati  
Cherix

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois avril mil huit cent  
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jean André Soldati, tailleur

de Lugano (Tessin) domicilié au Chêne, Montaux

fils de Sébastien Tréminet et de Jeanne Louise née Saugeon

veuf de Anne Françoise Louise née Almy, de le 27 avril 1870.

né à Sausanne le vingt sept Décembre mil huit cent vingt cinq

et

2. Marianne Cherix née Cherix, couturière

de Bex domiciliée à Chêne-Montaux

fille de Jean Pierre Cherix et de Marianne née Blachère

divorcée de Louis Cherix de le 25 Juin 1872

née à Trévies le 23 Février 1832.

Les publications ont eu lieu à Lugano le 30 Mars 1878 à Bex le 25 Octobre  
et au Châtellard le 30 Octobre 1877.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

André Soldati

Marianne Cherix

des témoins :

Mamboury Louis

Chesson

L'officier de l'état civil :

Lillayot

Papiers présentés :

actes de naissance des époux et

certificats de publications, sans leurs lieux

d'origine et de domicile, certificat de décès

de la première femme de l'époux et déclaration

de divorce de l'époux de Marianne Cherix.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lugano et

de Bex.

N° 11  
Ansermoz  
Bertholet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mai mil huit cent  
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Auguste David Ansermoz, Cocher

de Aigle et Yverne domicilié à Clarens

fils de feu François Ansermoz et de défunte Suzanne Marie Cottier

célibataire

né à Aigle le six Juin mil huit cent trente neuf

et

2. Marianne Sophie Bertholet, Domestique

de Chessel domiciliée à Clarens

fille de Jacques François Bertholet et de Rose Susanne née Buxaud

célibataire

née à Chessel le vingt et deux mil huit cent cinquante cinq

Les publications ont eu lieu à Chessel, Aigle, Yverne et le Châtelard  
les 11, 24 et 26 Avril mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ansermoz Auguste David  
Sophie Bertholet

des témoins :

Louis Gustave Rochat  
Alexandre Vallières

L'officier de l'état civil :

Lellayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publications dans  
leurs lieux d'origine et de domicile

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Aigle et de  
Villeneuve.

N<sup>o</sup> 12

Pilabert  
Moret.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil : —

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil : —

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mai mil huit centseptante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Adolph Jules Pilabert, cultivateurde Chavornay domicilié à Clarensfils de Louis Pilabert et de Susanne Charlotte née Hütznorveuf de Rose Sophie née Ramel, des le 10 Novembre 1876né à Chavornay le cinq Mars mil huit cent quarante un.

et

2. Marie Catherine Thérèse Moret née Gillioz, domestiquede Granges Talais domiciliée à Crin, Montreuxfille de Jean Ignace Gillioz et de Catherine Pardinveuve de Antoine Moret, de Granges, des le 9 Juillet 1874.née à Granges le vingt neuf Mai mil huit cent quarante trois.Les publications ont eu lieu à Granges le 26 avril, à Chavornay le 30 avril  
et au Châtelard le 9 avril 1878.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jules Pilabert  
Marie Moret

des témoins :

Ch. Chessey

A. Aubert

L'officier de l'état civil :

Lillayor

Papiers présentés :

certificats de naissance des époux

déclarations de décès et certificats

de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Communiq. le même jour

à Chavornay et Granges.

## Registre des mariages A.

N° 13.

Brun  
Rüfenacht.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juin mil huit cent  
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jules Louis François Brun, négociant

de Jevrey, domicilié à Membreux

fils de Jean David Henri Brun et de Louise Françoise née Foyet

veuf de Sévina Brun née Hergeler, déc. le 19 Septembre 1877.

né à Jevrey le huit Juin mil huit cent cinquante

et

2. Maria Rüfenacht, sans profession,

de Wörbe, Berne, domiciliée à Ne Planches

fille de Barbara et de Rüfenacht

célibataire

née à Wörbe le vingt trois Janvier mil huit cent quarante cinq.

Les publications ont eu lieu à Wörbe le 29 Mai, à Jevrey le 29 Mai, aux

Planches et au Châtelard le seize Mai mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis Brun

Marie Rüfenacht.

des témoins :

Edouard Hergeler

Charles Weber

L'officier de l'état civil :

L. Unger

Papiers présentés :

actes de naissance des époux, certificat

de décès de la femme de l'époux et

déclarations de publications.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Jevrey et de Wörbe.



N° 14

Borlox  
Bonzon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juin mil huit cent  
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Louis Alexandre Borlox, batelier  
de Ormont-dessous domicilié à Serretet  
fils de Josias Benjamin et de Louise Judith née Cucinos  
célibatairené à Feytaux le quinze avril mil huit cent cinquante deux

et

2. Louise Henriette Bonzon  
de Ormont-dessous domiciliée à Serretet,  
fille de Jean Pierre David et de Margélie Deschbacher  
célibatairenée à Villeneuve le vingt huit Mars mil huit cent cinquante troisLes publications ont eu lieu à Ormont-dessous le 8 Juin à Villeneuve le 11  
Mai et aux Hanches le 25 Mai 1878.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Alexandre Borlox  
Louise Bonzon

des témoins :

Mulhort  
Thessart

L'officier de l'état civil :

Lellayot

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux  
et certificats de publicationsLe mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil decommuniq. le même jour à Villeneuve  
et Ormont-dessous.

## Registre des mariages A.

N° 15.

Thonney  
Hortlacher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui vingt-cinq Juin — mil huit cent  
septante huit — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Julius Louis Thonney, charpentier  
de Julliens, Jura, — domicilié au Chêne-Montreux  
fils de Henri François Thonney et de Marie Louise née Dutoit  
célibataire  
né à Moudon — le vingt six Février mil huit cent cinquante trois  
(1853)

et

2. Elisabeth Hortlacher, domestique  
de Ulmen, Argovie, — domiciliée à Vevey Montreux  
fille de Abraham Hortlacher et de Anna née Nussbaum  
célibataire  
née à Ulmen — le quatre Juin mil huit cent cinquante trois

Les publications ont eu lieu à Ulmen, Julliens et au Châtelard, le village  
de Ulmen, le vingt sept Mai et vingt deux Juin mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Julius Louis Thonney  
Elisabeth Hortlacher

des témoins :

Jean Emanuel Bertholet  
Aug. Mettler

L'officier de l'état civil :

Meyer

Papiers présentés :

actes de naissances des époux  
et certificats de publications aux  
lieux ci-dessus indiqués.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Communié le même jour à  
Mettler et Ulmen

N<sup>o</sup> 16  
*Brunner*  
*Stäger*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit Juillet* ———— mil huit cent  
*Septante huit* ———— par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Charles Frédéric Brunner, Bucher*  
 de *Frenzach, Grand Duché de Bade* domicilié à *Digle, actuellement à St.*  
 fils de *Jean Théophile Brunner* et de *Catherine née Keller*  
*célibataire*  
 né à *Frenzach* le *vingt-sept avril mil huit cent-vingt-quatre*

et

2. *Lucia Stäger, sans profession*  
 de *Lauterbrunn, Berne* domiciliée à *Crin, Montreux*  
 fille de *Jean Stäger* — et de *Catherine née Wenger*  
*Célibataire*  
 née à *Lauterbrunn* le *huit Juillet mil huit cent-vingt-quatre*

Les publications ont eu lieu à *châtelard, à Digle et à Frenzach*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Rosel Gruber*  
*Lucia Stäger*

des témoins :

*Jacob Hohlmann*  
*D. Schlegel*

L'officier de l'état civil :

*L. Mayor*

Papiers présentés :

*Permis de célébration du Département*

*de Justice & Police du 12 Mars 1878. communiqué au Département*  
*de Lauterbrunn.*

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

## Registre des mariages A.

N° 17.

Henrioud  
Liard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juillet mil huit cent  
Septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Jules Louis Ulysse Henrioud, serrurier  
de Sullens domicilié à la Rouvraie-Montrou  
fils de Jean Louis Henrioud et de Jeanne Suzanne née Tibaud  
veuf de Henriette née Desponds, d. le 20 Septembre 1871.  
né à Elorges le cinq Novembre mil huit cent quarante trois

et

2. Lucie Liard, sans profession  
de Villars-Mendraz domiciliée à Tully  
fille de Pierre David Liard et de Suzanne Madeleine née Monachon  
célibataire  
née à Louvain le quinze Décembre mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Sullens le 10 Juin, à Tully le 8 Juin, à Villars  
Mendraz le 10 Juin et au Châtelard le 8 Juin 1878

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Ulysse Henrioud  
Lucie Liard

des témoins :

Dubochet François  
Duperron François

L'officier de l'état civil :

Villayot

Papiers présentés :

Certificats de naissance des époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

déclaratives de publications aux lieux ci-dessus Commanquin à Sullens,  
et certificat de décès de la femme de l'époux Tully et Elorges le  
même jour

N° 18

Dixerens  
Teillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine\*et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juillet — mil huit cent  
Septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Alouis Dixerens, cultivateur —de Taudex — domicilié à Brent —fils de Charles Louis Dixerens et de Françoise Marie né Chevalley  
célibataire —né à Brent — le dix Juin mil huit cent vingt deux

et

2. Sophie Clise Teillard, sans profession —de Corbeyrier — domiciliée à Brent —fille de Simon David Teillard et de Françoise Marguerite né Mury  
célibataire —née à Brent — le sept Mai mil huit cent vingt cinq

Les publications ont eu lieu à Taudex le vingt un Juin, à Corbeyrier le dix huit  
Juin et au Châtelard le dix sept Juin mil huit cent septante huit —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Alouis Dixerens  
Clise Teillard

des témoins :

M. Ed. Duboué  
Auguste Ansermoz

L'officier de l'état civil :

Lellayor

Papiers présentés :

Certificats de naissance des époux  
et de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sully & Aigle

Registre des mariages A.

N° 19

Magnin  
Schmidt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Juillet mil huit cent  
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Charles Henri Magnin, Serrurier

de St-Saphirin Lavaure domicilié à Ternier-Montreux

fil de Jean François Louis et de Jeanne Louise Marie Marguerite

célibataire,

né à Corsier le vingt six Février mil huit cent cinquante six

et

2. Julie Louise Schmidt, Cuisinière

de Moudon domiciliée à Ternier-Montreux

filie de Jeanne Marie Schmidt et de

célibataire

née à Moudon le treize Avril mil cent cinquante un.

Les publications ont eu lieu à Moudon le treize, à St-Saphirin le treize et  
au Châtelard le douze Juillet mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Magnin  
Louise Schmidt

des témoins :

Louis Lamy  
J. Longchamps

L'officier de l'état civil :

Lellayer

Papiers présentés :

Certificats de naissance et  
déclarations de publications.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Châtelard et Moudon  
le même jour

N° 20.

Blanc  
Dupuy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize d'oct mil huit centseptante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. David Henri Blanc, cultivateurde Châtelard domicilié à Chaillyfils de Jean David Blanc et de Francisque Marguerite née Coude  
célibatairené à Chailly le vingt quatre Septembre mil huit cent quarante

et

2. Mari Eugénie Dupuy, sans professionde Palésieux domiciliée à Chaillyfille de Jean David Dupuy et de Mari Isaline née Guignot  
célibatairenée à Coverley le quatorze mai mil huit cent cinquante quatreLes publications ont eu lieu à Châtelard le premier Juillet et à Palésieux  
le trois Juillet mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

David Henri BlancEugénie Dupuy

des témoins :

Mamboury LouisGloichard Mussy

L'officier de l'état civil :

Lellayot

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Palésieux

N° 21.

*Berdez  
Cochard*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize Août* mil huit cent  
*septante huit* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Fabril Constant Berdez*, cultivateur  
de *Rossinières* domicilié à *Cherrea*  
fils de *Jean Jeanvis Berdez* et de *Henriette née Bernier*  
*célibataire*  
né à *Rossinières* le *vingt Septembre* mil huit cent *cinquante un*.

et

2. *Adèle Cochard*, sans profession  
de *Châtelard* domiciliée à *Cherrea*  
fille de *Timothée Louis Cochard* et de *Louise Henriette Françoise Dufour*  
*célibataire*  
née à *Cherrea* le *vingt deux Décembre* mil huit cent *cinquante cinq*

Les publications ont eu lieu à *Rossinières* le *deuxième* et au *Châtelard* le *troisième*  
*septembre* mil huit cent *septante huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*acte de naissance de l'époux*  
*et certificats de publications.*  
*Constant Berdez*  
*Adèle Cochard*

des témoins :

*Mamboury Louis*  
*Dani Henri Blanc*

L'officier de l'état civil :

*Lillayer*

Papiers présentés :

*actes de naissance des Epoux*  
*certificats de publication*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*Rossinières*



N<sup>o</sup> 22.

*Prolimund*  
*Todor*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize dix* mil huit cent

*Septante huit* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Joseph Prolimund*, *voyageur*

de *Beinwil (Soleure)* domicilié à *Lausanne*

fils de *Franciska Prolimund* et de

*célibataire*

né à *Wolfwil* le *vingt six* Novembre mil huit cent *quarante deux*

et

2. *Séraphine Cléopâtre Valentine Todor*, *couturière*

de *La Tour de Peils* domiciliée à *Villeneuve*

fille de *Man Louis Alexandre Todor* et de *Catherine Ester née Ellegren*

*célibataire*

née à *St Tingelph* le *sept* Décembre mil huit cent *vingt huit*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* le *8* courant, à *La Tour de Peils* le *31* Juillet

à *Villeneuve* le *2* courant et à *Beinwil* le

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Joseph Prolimund*  
*Cléopâtre Todor*

des témoins :

*E. Todor fils*  
*Jean Schirmer*  
L'officier de l'état civil :  
*L. Lellayor*

Papiers présentés :

*acte de naissance de l'époux, certificats de publications du lieu d'origine et de domicile, autorisation de père de l'épouse qui La Tour de Peils & Villeneuve n'a pas vingt ans révolus et autorisation de célébration de l'officier de l'état civil de Lausanne en l'époux à son domicile*

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

*Ensuite de jugement rendu par le Tribunal civil du District de Lausanne, le vingt neuf Avril mil huit cent quarante deux, le mariage a été déclaré nul, a été dissous par le dit jugement, prononcé contre le mari, en application de l'article 145 d, de la loi fédérale du 24 Décembre 1844.*

*Inséré le trois Août mil huit cent quatre vingt deux, par ordre du Chef de Justice & Police, pursuant l'arrêté du 2 Août 1842 (Mort).*

*L'officier d'état civil de Lausanne*

*Rosset*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 23.Schumacher  
Wagner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois deux mil huit cent  
Septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. David Schumacher, Serrurier  
de Dijon (France) — domicilié à Crin-Montoux  
fils de Thibaud Schumacher et de Apre Kieug, sa femme  
célibatairené à Riedisheim — le vingt neuf Décembre mil huit cent quarante six

et

2. Maria Regina Wagner, domestique.  
de Furzen (Suisse) — domiciliée à Ferrix-Montoux  
fille de Wilhelm Wagner et de Magdalena Josefa Wyss  
célibatairenée à Boningen — le vingt un deux mil huit cent cinquante cinqLes publications ont eu lieu à Châtellard le 12 Juin 1873, à Furzen et à Dijon  
Pour la déclaration voir Permis de célibat du 21. Ann. 1872.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

David Schumacher  
Regina Wagner

des témoins :

Adrien Jean  
Alfred Jn

L'officier de l'état civil :

Sillayer

Papiers présentés :

certificats de naissance des époux  
Permis de célibat du Département  
de Justice et Police du 21. Ann. 1872

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Furzen le même jour  
et au Département.

N° 24.

Mottier  
Rivaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six d'août mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jules David Mottier, Notaire  
de Ormont-dessous domicilié à Salis-Montoux  
fils de David Frédéric Mottier et de Suzanne née Perchet, d'aprem  
veuf de Emilie Anna Henriette Mottier née Rivaz des le 19 d'août 18  
né à Seuz le quatre Septembre mil huit cent quarante-deux

et

2. Hortense Fanny Rivaz, sans profession  
de Planches domiciliée à ux Planches  
fille de Jean David Samson Rivaz et de Madelaine Henriette Antoinette  
célibataire née Rivaz  
née à ux Planches le quatre Juillet mil huit cent cinquante-trois

Les publications ont eu lieu à Ormont-dessous le onze, au Châtelard et aux  
Planches le huit Juillet mil huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

J. Mottier  
Hortense Rivaz

des témoins :

Jean Perchet  
H. Grasset

L'officier de l'état civil :

L. Llayor

Papiers présentés :

certificats de naissance des époux,  
certificat de décès de la 1<sup>re</sup> femme de  
l'époux et certificats de publications.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Ormont-dessous

le même jour.

N° 25.  
Parisod  
Dufour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Septembre mil huit cent  
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Louis Parisod, Chapelier

de Villette et Lutry domicilié à Yverdon

fil de Samuel Parisod et de Susanne Marie née Peroud

célibataire

né à Grandvaux le six Novembre mil huit cent cinquante deux

et

2. Alice Luise Bertha Charlotte Dufour

de Châtelara domiciliée à Yverdon

filie de Max Rodolph Dufour et de Susanne Rosalie Hélien née Chardon

célibataire

née à Blanches le treize Décembre mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Yverdon, à Lutry, à Villette et au Châtelard  
les vingt neuf Juillet et trois Aout mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Parisod

Bertha Dufour

des témoins :

Paul Perret fils

Lucien Cotty

L'officier de l'état civil :

R. Mayorsud

Papiers présentés :

Certificats de naissance des époux  
certificat de publications dans leurs lieux  
d'origine et de domicile et autorisation  
de célébration.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sully, Lutry  
à Yverdon.

N<sup>o</sup> 26.Ramel  
Borlot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Septembre mil huit cent  
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Louis Henri Ramel, garçon Tailleur  
de Château d'Oex domicilié à Sales  
fils de Clé Jean David Ramel et de Elleu Emile née Pilet  
célibataire

né à Château d'Oex le dix huit Décembre mil huit cent quarante et un

et  
2. Sylvie Rosalie Borlot, marchande  
de Ormont-dessous domiciliée à aux Planches  
fille de Josias Benjamin Borlot de Louise Judith née Cuenod  
célibataire

née à Teytaux le dix-sept Octobre mil huit cent quarante et un

Les publications ont eu lieu à Château d'Oex, à Ormont-dessous, au  
Châtelard et aux Planches le 17 d'août 1878.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Henri Louis Ramel  
Rosalie Borlot

des témoins :

Jacques H. H. H.  
Jacques H. H. H.

L'officier de l'état civil :

L. L.

Papiers présentés :

certificats de naissance des époux  
et certificats de publications.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Château d'Oex à  
Ormont-dessous.

N° 27.  
Tittet  
Bertholet

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui dix Septembre mil huit cent  
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gabriel Tittet, Domestique

de Cernus, Haute Saône domicilié à Rolle

fil de Caroline Tittet et de

célibataire

né à Cernus le dix sept Novembre mil huit cent quarante deux

et

2. Louise Bertholet, Pucierrière

de Reugemont domiciliée à Ferme

fille de Jean Louis Bertholet et de Sophie née Trepied

célibataire

née à Châteaun'Vex le cinq Septembre mil huit cent quarante

Les publications ont eu lieu à Châtelard, à Reugemont, à Rolle  
et à Cernus

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Tittet Gabriel  
Louise Bertholet

des témoins :

Jos Marie Boruzy  
M. M. Bouruzy

L'officier de l'état civil :

R. Mayorubé

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
déclaration de décès de la mère de l'époux  
autorisation de célébration de l'état civil de Rolle  
Permis de célébration du Département.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Rolle,  
Reugemont et au Département  
à Tausson, le même jour

N<sup>o</sup> 28.  
Albers  
van Rosenberg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dieu Septembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Johannes Peter Amandus Albers, négociant  
 de Hambourg domicilié à Hambourg  
 fils de Mans Albers et de Pesche ni Timmann  
célibataire  
 né à Hambourg le vingt-trois Juillet mil huit cent quarante-sept

et

2. Louise-Emilie-Antoinette von Rosenberg ni Ebmeyer  
 de Galnan, Prusse, domiciliée à Interlaken  
 fille de Heinrich Otto Ebmeyer et de Adelie ni Windel  
veuve de Antoine Raphaël Hermann von Rosenberg  
 née à Hamm le vingt-deux mil huit cent quarante-huit

Les publications ont eu lieu à Hambourg, à Galnan, à Interlaken et  
aux Planches-Montanaux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

J. Albers  
L. A. Rosenberg Staatsjurist

A. Müller  
Hambourg

L'officier de l'état civil :

R. Mayor sub

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

actes de naissance des époux  
certificat de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'épouse  
certificats de publications  
et permis de célébration du Département.

officiers de l'état civil de Interlaken  
 et au Département à  
Lausanne, le même jour

N<sup>o</sup> 29  
 Löhr  
 Stutzmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Septembre — mil huit cent  
Septante huit — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Adolph Gustave Antoine Porges Franz Löhr, lithographe  
 de Wiesbaden (Prusse) — domicilié à Lausanne  
 fils de Edouard Löhr et de Barbara Eliza Sauer  
célibataire  
 né à Wiesbaden — le orge Décembre mil huit cent cinquante six

et

2. Marie Eliza Stutzmann, couturière  
 de Uebeschi (Berne) — domiciliée à Clavens  
 fille de Anna Barbara — et de Stutzmann  
célibataire  
 née à Berne — le orge Avril mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 2 Septembre, à Lausanne le 7 Sept 1878.  
à Uebeschi et à Wiesbaden

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

et Ad. Lill  
Marie Stutzmann

des témoins :

A. Usinay  
J. Ruchoud

L'officier de l'état civil :

Lillayor

Papiers présentés :

(certificats de naissance des époux)  
certificats de publications du Châtelard à Lausanne, Mirochern, Lausanne  
les deux autres déclarations de publications sont déposés au Département  
aux archives du Département à Lausanne :  
autorisation de célébration de l'officier de l'état civil  
de Lausanne et Jumis de Célébration du Département

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de



N° 30.

Blanc  
Faucher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Monsieur Louis Blanc, cultivateur  
de Châtelard domicilié à Chailly  
fils de feu Jean David Blanc et de Françoise Marie nee Sude  
célibataire  
né à Chailly le vingt un Janvier mil huit cent soixante neuf

et

2. Elise Faucher, domestique  
de Cherbes domiciliée à Clarens  
fille de Jean Daniel Faucher et de Jeanne Suzanne Françoise nee  
Burhen  
célibataire, (dément autorisée)  
née à Cherbes le huit Novembre mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Châtelard le dix-sept Septembre et à  
Cherbes le dix neuf Septembre mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis Blanc  
Elise Faucher

des témoins :

Hambourg  
Chessepe  
L'officier de l'état civil :  
Lillayon

Papiers présentés :

Certificats de naissance et  
déclarations de publications

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Communiqué le même jour à  
Cherbes

N° 31.

Asal  
Monney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Octobre mil huit cent  
Septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jacob Asal, tapissier

de Reiben (Berne) domicilié à Clarens

fil de feu Jacob Asal et de Anna née Augsburgen

célibataire

né à Strättligen le quinze d'oct mil huit cent quarante cinq

et

2. Anne Louise Françoise Monney, repasseuse

de Trängères (Triboung) domiciliée à Clarens

fille de François Daniel Monney et de Susanne Judith née Filet

célibataire

née à Genève le trente Octobre mil huit cent quarante six

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 2 Septembre, à Trängères le 4 du  
même mois et à Reiben le 5 Septembre 1878

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacob Asal  
Anne Monney

des témoins :

Thesaurier  
Ansermoz Auguste

L'officier de l'état civil :

Lellayor

Papiers présentés :

Certificats de naissance des époux  
et certificats de publications aux lieux  
désignés ci-dessus

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Büren d  
de S. Martin.

N<sup>o</sup> 32.

Reift

Vasserot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Octobre mil huit cent  
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Frédéric Gottlieb Reift, maître boucher

de Aarau domicilié à Aigle

fils de Gottlieb Reift et de Marguerite Moser

célibataire

né à Aarau le quatre Mars mil huit cent cinquante six

et

2. Louise Caroline Vasserot, tailleur

de Lauvorne et Boudry domiciliée à Aigle

fille de Charles Henri Vasserot et de Jeanne Judith née Puchet

célibataire

née à Aigle le vingt quatre Septembre mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Lauvorne, à Boudry, à Aigle et à Aarau  
les 27, 28 Septembre 1878

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Gottlieb Reift boucher  
Caroline Vasserot

des témoins :

H. Schmitt  
M. Amboury

L'officier de l'état civil :

Illayor

Papiers présentés :

autorisation de célébration de l'officier  
de l'état civil d'Aigle et certificats de  
publications aux lieux d'origine et de  
domicile des époux.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Boudry,  
Lauvorne, Aarau et Aigle le même  
jour

N° 33.

Mayor  
Dufaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Octobre mil huit cent  
Septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Vincent Mayor, cultivateur  
de Châtelard domicilié à Clarens  
fils de François Jules Ferdinand et de Marie Louise née Favre  
célibataire  
né à Clarens le Sept Février mil huit cent cinquante huit

et

2. Marie Clise Eugénie Dufaux, sans profession  
de Châtelard domiciliée à Sonzier  
fille de François Dufaux et de Marie Clise Julie née Cochard  
célibataire  
née à en Brochet le douze Novembre mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 2 Octobre 1878.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Vincent Mayor  
Eugénie Dufaux

des témoins :

Chessey  
Ansermoz Auguste

L'officier de l'état civil :

Mayor

Papiers présentés :

actes de naissance des époux et  
certificats de publications.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

N<sup>o</sup> 34.

Meinat  
Dugniat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-huit \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Louis Meinat, cuisinier

de Tenin (Ain) France domicilié à Ferrillet

fils de Jean Marie Meinat et de Anne ni Bouilleux

célibataire

né à Tenin \_\_\_\_\_ le vingt-six Janvier mil huit cent quarante sept

et

2. Sophie Joséphine Dugniat, sans profession

de Ormont-dessous \_\_\_\_\_ domiciliée à Ferrillet

fille de Charles François Dugniat et de Marie Clélie ni Simon

célibataire

née à Ferrillet \_\_\_\_\_ le six Février mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à aux Planches, à Ormont-dessous et à Tenin  
Département de l'Ain en France

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

L. Meinat  
S. Dugniat

des témoins :

Chesson  
Momboury

L'officier de l'état civil :

L'Mayor

Papiers présentés :

certificats de naissance des époux

certificats de publications

autorisation de célébration du Département

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ormont-dessous et au

Département.

N° 35.

Duperré  
Morex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui vingt-huit Octobre — mil huit cent  
septante huit — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jules Duperré, agriculteur  
de Rougemont — domicilié à Rossinière  
fils de Tierce Louis Duperré et de Suzanne Marie veuve Boyer  
célibataire  
né à Rougemont — le dix neuf Janvier mil huit cent cinquante  
trois

et

2. Lucie Rosalie Morex, sans profession  
de Cremat-dessous — domiciliée à Rossinière —  
fille de Jean Emmanuel Morex et de Julie Marguerite veuve Jaquerod  
célibataire  
née à Cremat-dessous le vingt-un Juillet mil huit cent cinquante  
un

Les publications ont eu lieu à Rougemont, à Cremat-dessous et à  
Rossinière le deux Octobre mil huit cent septante huit (1878).

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jules Duperré  
Lucie Rosalie Morex

des témoins :

A. Martin  
M. Momboury

L'officier de l'état civil :

L. Leluyer

Papiers présentés :

certificats de publications et  
autorisation de célébration de l'Officier — Commis qui le mène par à Rossinière  
de l'état civil de Rossinière du 26<sup>e</sup> 8<sup>bre</sup> 1878. à Rougemont et Cremat-dessous

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

N<sup>o</sup> 36.Cothésy  
Bach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Novembre mil huit cent  
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Alexandre Édouard Cothésy, viticulteurde Dompierre domicilié à Seytauxfils de Georges Henri Cothésy et de Jeanne Françoise veuve Emerycélibatairené à Dompierre le douze Février mil huit cent quarante sept

et

2. Madelaine Bach, couturièrede Pessery (Beune) domiciliée à Seytauxfille de Jean Bach et de Louise veuve Perrotcélibatairenée à Lauchet le huit-ellars mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Seytaux, à Dompierre et à Pessery  
le 21 Octobre, les 2 et 5 Novembre mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

A. CothésyMadelaine Bach

des témoins :

Mamboury LouisHenri François

L'officier de l'état civil :

Lillayot

Papiers présentés :

actes de naissance des épouxet certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pessery et Lucens le25<sup>e</sup> 9<sup>bre</sup> 1878

Registre des mariages A.

N° 37.

Lochard  
Wichoud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Décembre mil huit cent  
soixante dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Lochard Vincent Louis, agriculteur

de Châtelard domicilié à Flanchamp després

fils de François Louis et de Suzanne née Lochard

célibataire

né à Flanchamp després le huitième Octobre 1800 quarante deux.

et

2. Wichoud Elisa, sans profession

de Châtelard domiciliée à Clarens

fille de Vincent Louis et de Marie Louise né Mury

célibataire

née à Clarens le trois Décembre 1800 quarante neuf.

Les publications ont eu lieu à Montreux (Châtelard) le vingt un  
Novembre mil huit cent soixante dix huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L. Lochard fils  
Elisa Wichoud

J. Franey  
M. Amboury L.

L'officier de l'état civil :

R. Mayor sub

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Actes de naissance des Epoux  
Certificat de publication à  
Montreux

officiers de l'état civil de



N° 38.

Umkehr  
Cusinay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Décembre mil huit cent  
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Louis Alexandre Umkehr  
de Tesseraay, Berne, domicilié à Chailly  
fils de Wilhelm Umkehr et de Rosette Henriette née Baud  
célibataire  
né à Mennas le vingt juillet mil huit cent cinquante sept

et

2. Ida Sidonie Cusinay, sans profession  
de Cotteaux, Jura, domiciliée à Chailly  
fille de Juvénal Cusinay et de Marguerite née Chevaley,  
célébataire  
née à Plan-Chailly le premier juillet mil huit cent cinquante septLes publications ont eu lieu à Tesseraay, à Cotteaux et au Châtelard  
les 26 et 28 Novembre mil huit cent septante huitAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Alexandre Umkehr  
Sidonie Cusinay

des témoins :

P. Ruf  
Cusinay Victor

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Papiers présentés :

actes de naissances des époux  
et certificats de publications à leurs  
lieux d'origine et de domicileLe mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil deTesseraay &  
Palézieux

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 39  
Morier  
Perret.

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent  
soixante dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Morier François, cultivateur  
de Vérey & de Château-d'Œx domicilié à Clarens  
fils de Marc Samuel et de Souise née Vuichoud  
célibataire  
né à Blanchamp, le vingt un Janvier 1800 cinquante un

et  
2. Perret Sophie  
de Châtelard domiciliée à Cheruz  
fille de François Louis et de Marie Thérèse née Chevalley  
célibataire  
née à Cheruz, le huit Avril 1800 quarante neuf

Les publications ont eu lieu à Châtelard, à Vérey & à Château-d'Œx  
les vingt sept & huit novembre dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Morier  
S. Perret

des témoins :

J. Francey  
Mamboury

L'officier de l'état civil :

R. Mayorzubl

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Actes de naissance des Epoux officiers de l'état civil de  
Certificats de publication à Vérey & de  
leurs lieux d'origine & de domicile Château-d'Œx.

N<sup>o</sup> 40.

Dalsp

Frantschi.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Décembre mil huit cent  
soixante dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dalsp Jacob, cafetierde Corie Gisors domicilié à Gionfils de Jaul et de Ursula Daeschercélibatairené à Küblis le dix huit Juillet 1800 cinquante deux.

et

2. Frantschi Salomé, fille de chambrede Gessenay, Bonne domiciliée à Lepreyfille de Christian et de Salomé Schöpfercélibatairenée à Chatelet le vingt cinq Juin 1800 cinquante quatre.

Les publications ont eu lieu à Stanchis-Montreux, le 9 Décembre,  
courant, à Corie Gessenay & Ormont-dessous, le 11 dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jacques Dalsp.Salomé Frantschi

des témoins :

MarmoryAlexandre Fabat

L'officier de l'état civil :

Sillayer

Papiers présentés :

Actes de naissance des EpouxCertificats de publication auxlieux d'origine & domiciledes Epoux.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Corie, Gessenay& Ormont-dessous.

Actes de naissance des Epoux  
Certificats de publication aux  
lieux d'origine & domicile  
des Epoux.

Registre des mariages A.

N° 1  
Barmann  
Dupresne

Aujourd'hui Le quatorze Janvier mil huit cent  
soixante dix neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu : \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'époux :

1. Charles Bernard Emile Barmann, cuisinier

Lieu d'origine et de domicile :

de St Maurice, Falais, domicilié à Clarens,

Noms des parents :

fils de Charles <sup>Joseph</sup> Barmann et de Marie <sup>Suzanne Hippolyte Kuyffer</sup> dit Barillet

Etat civil :

célibataire. Nous disons Bernard Emile Barmann fils de Charles-

Date de la naissance :

Joseph Barmann et de Marie Suzanne Hippolyte Kuyffer, dit Barillet, sa femme.  
né à Regle le vingt deux Mars mil huit cent cinquante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marie Dupresne, blanchisseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Aigle et Leysin domiciliée à Clarens

Noms des parents :

filles de Jules Francois et de Suzanne Françoise Sylvie Oguey

Etat civil :

célibataire.

Date de la naissance :

née à Bez le vingt huit février mil huit cent soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aigle, à Leysin, à Maurice et au  
Châtelara les 26, 27 et 28 Décembre 1878.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Barmann  
Marie Dupresne

des témoins :

François Hansjacob  
Antoine Desthades

L'officier de l'état civil :

Mayot

Papiers présentés :

certificats de naissance et certificats  
de publications.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Aigle, Leysin et Maurice  
le même jour

N<sup>o</sup> 2  
*Pilet*  
*Sulliger*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un Janvier* mil huit cent  
*septante neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Jean Louis Pilet*, agriculteurde *Rossinière* — domicilié à *Beus*fils de *David Pilet* et de *Suzanne Marie Ester née Dufaux*  
*célibataire*né *à Rossinière* le *dix-huit Juin mil huit cent quarante*  
*neuf*

et

2. *Sophie Sulliger*, couturièrede *Zweisimmen*, *Berne* domiciliée à *Beus*fille de *Jean Sulliger* et de *Catherine née Frautschi*  
*célibataire*née à *Heimers* le *vingt-huit Novembre mil huit cent quarante*  
*neuf*Les publications ont eu lieu à *Rossinières, Zweisimmen et à Châtard*  
*les dix, douze et treize Janvier mil huit cent soixante dix neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Louis Pilet**Sophie Sulliger*

des témoins :

*Louis Boyon**Ed. Burde*

L'officier de l'état civil :

*L. Mayot*

Papiers présentés :

*actes de naissance des époux*  
*et certificats de publications*Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de*Rossinières et de Zweisimmen*

N° 3.

Ducrot  
Berloz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un Janvier mil huit cent  
Septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Auguste Jules Ducrot, limonadier  
de St Sulpice domicilié à Crain, Châtelard  
fils de Henri Étienne Ducrot et de Jeanne Claudine née Jaccoud  
veuf de Anna née Texet, déc. le 17 Décembre 1877  
né à Nyon le quinze Novembre mil huit cent quarante.

et  
2. Isaline Jenny Berloz, domestique  
de Ormont-dessous domiciliée à Crain  
fille de Frédéric Berloz et de Louise Adèle née Rivet, sa femme  
célibataire  
née à Ormont-dessous le dix-sept ellars mil huit cent quarante quatre

Les publications ont eu lieu à St Sulpice, à Ormont-dessous et au  
Châtelard les 14, 16 et 18 Janvier courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ducrot  
Isaline Berloz

des témoins :

Chessonnet  
Ressner

L'officier de l'état civil :

Ullach

Papiers présentés :

actes de naissances des époux,  
actes de décès de l'épouse de l'époux  
et certificats de publications.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Sulpice et Ormont  
dessus le 2 Fév. 1879

N<sup>o</sup> 4

Deshusses  
Tolailon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Janvier mil huit cent septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pierre Antoine Deshusses, cuisinier  
de Alleinier, Genève domicilié à Torix-Montoux  
fils de Laurant Francis Deshusses et de Elisabeth ou Elémilla  
célibataire  
né à Collonge, Genève, le dix Septembre mil huit cent quarante dix

et  
2. Francine Catherine Tolailon, blanchisseuse  
de Collonge, Ais, France domiciliée à Torix-Montoux  
fille de Joseph Tolailon et de Charlotte ou Lachena  
célibataire  
née à Collonge, Ais, France, le vingt huit Juin mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Collonge Ais, à Alleinier Genève et au Châtelard  
Taud, les 19, 16 et 14 Janvier mil huit cent septante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Antoine Pierre Deshusses  
Françoise Paulailon

Henri Ternet  
Mouise Boriet

L'officier de l'état civil :

Tillayot

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

actes de naissance des époux  
consentement du père et de la mère de l'épouse  
et certificats de publications dans leurs lieux  
d'origine et de domicile

officiers de l'état civil de  
Communiqué le même jour  
à Alleinier Genève et à  
Collonge, Ais.

N° 5.

Tittet  
Byrde

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Février mil huit cent  
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Jules Edouard Louis Tittet, couvreur  
de Stanches domicilié à Lyon  
fils de Pierre Tittet et de Marie Françoise Louise née Talon  
célibataire

né à Mont-d'Août le vingt-neuf Septembre mil huit cent cinquante six

et  
2. Marie Alézie Byrde, sans profession  
de Château-d'Oex domiciliée à Breint  
fille de Abram Louis Byrde et de Françoise Marie née Isor  
célibataire

née à Breint le neuf Janvier mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à ux Stanches le 27 Janvier, au Château-d'Oex  
le même jour et à Château-d'Oex le 14 Février 1879.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Tittet  
Alézie Byrde

des témoins :

Hannbourg  
Pierre Baummann

L'officier de l'état civil :

Lillayon

Papiers présentés :

Certificats de naissances  
et déclarations de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

communiqué le 14 Février 1879  
à Château-d'Oex.



N° 6

*Anderegg  
Schwörer*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom, et profession, de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

*Induite de jugement rendu par le Tribunal civil du district de Vevey, le trente un juillet mil huit cent quatre vingt onze, déclarant nul le mariage contracté entre des époux, Anderegg - Schwörer, a été dissous par le décret prononcé en vertu de l'article 47 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.*

*Induit, le quinze Octobre mil huit cent quatre vingt onze.*  
L'officier d'état civil de  
*Montbaurg*

Aujourd'hui *vingt cinq Février* mil huit cent *Septante neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Gottlieb Anderegg, sculpteur*  
de *Meiringen, Berne*, domicilié à *Chillon Feytaux*  
fils de *Andréas Anderegg* et de *Catherine nu Schilt, d'origine*  
*célibataire*

né à *Jaur, Meiringen* le *premier Juillet* mil huit cent *cinquante quatre*

et

2. *Ana Schwörer, cuisinière*  
de *Niederhausen, Baden*, domiciliée à *Jéait, (commune de S. Flanches*  
fille de *Jean Baptiste Schwörer* et de *Elisabeth nu Schmiel*  
*célibataire*

née à *Niederhausen* le *quatre Décembre* mil huit cent *cinquante un*

Les publications ont eu lieu à *Seytaux et aux Flanches* le *31 plu 1878*  
à *Meiringen* le *4 Janvier* et à *Niederhausen* le *24 Janvier 1879*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

*G. Anderegg*  
*A. Schwörer*

*Mambourg*  
*J. Schmiel*

L'officier de l'état civil :

*L. Unger*

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

*actes de naissance des époux*  
*et certificats de publications dans*  
*leurs lieux d'origine et de domicile.*

officiers de l'état civil de  
*Meiringen et Niederhausen*  
*du Département*

N<sup>o</sup> 1  
 Trachsel  
 von Ballmoss.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui vingt-huit Février mil huit cent  
Septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. Jacob, dit Jacques Trachsel, sculpteur  
 de la Lenk, Berne, domicilié à Chilles-Tytau  
 fils de Rodolph Trachsel et de Marina née Trachsel, sa femme  
veuf de Anna Trachsel née Strahm, dis le 13.9<sup>bre</sup> 1877.  
 né à la Lenk le Sept Mars mil huit cent trente-trois

et

2. Elisabeth, dite Elise von-Ballmoss, cuisinière  
 de Heimisryl, Berne, domiciliée à Terna-Monreux  
 fille de Friederich von Ballmoss et de Barbara née Larg, sa femme  
célibataire  
 née à Heimisryl le dix Mai mil huit cent vingt-cinq

Les publications ont eu lieu à la Lenk le 10 Févri, à Heimisryl le  
7 Févri à Tytau et au Châtelain le 5 Févri 1879.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

J. Trachsel.  
Elise von Ballmoss

Jean Hessel  
Gabriel Mauge

L'officier de l'état civil :

Lillayor

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

actes de naissance des époux officiers de l'état civil de  
publications de mariage dans leur Communauté la même jour à la  
lieux d'origine et de domicile et Lenk de Heimisryl  
certificats de décès de l'homme de  
l'époux.

N° 8

Dost  
Fäh

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Mars mil huit centSeptante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Carl-Otto Dost, Tejoiantde Wüstenbrand, Saxe, domicilié à la Rouvenasfils de Carl Heinrich Dost et de Augusta Wilhelmine née Dost  
célibatairené à Wüstenbrand le quatre d'oct mil huit cent quarante neufet  
2. M. Adalina Fäh, Commerçantede Kaltbrun, St Gall, domiciliée à la Rouvenasfille de Martin Fäh et de Therèsie Feneper née Fischli  
célibatairenée à Rogaz le treize Juillet mil huit cent cinquante quatreLes publications ont eu lieu à Wüstenbrand, à Kaltbrun et au Châtelard  
le 15 Janvier 1879.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Charles Otto Dost.  
Adeline Fäh.

des témoins :

Castor Egloff  
Ernst Füllfars

L'officier de l'état civil :

Lillayor

Papiers présentés :

certificats de naissance des époux  
permis de célébration du Département  
en date du 3 Mars 1879

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
Communiq' le mariage à  
Kaltbrun et à Wüstenbrand  
et au Département.

N° 9.  
*Hüber  
 Stahl*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Mars mil huit cent  
Septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. *Charles Frédéric Rodolph Hüber*, néguier  
 de *Elmouzas, Tana*, domicilié à *Stembey, Montaux*  
 fils de *Samuel Joseph Hüber* et de *Marie née Helder*  
 Divorcé d'avec *Julie Marguerite née Waser* dès le 8 Mars 1877.  
 né à *Besse* le *vingt sept Janvier* mil huit cent *vingt huit*

et

2. *Marie Julie Stahl*, sans profession, originaire  
 de *France* domiciliée à *Elmouzas*  
 fille de *Georges Philippe Ring* et de *Sophie née Masson*  
 veuve de *Théophile Auguste Stahl* dès le 30 Octobre 1872.  
 née à *Estheim* le *premier Aout* mil huit cent *trente cinq*

Les publications ont eu lieu à *Elmouzas* le 3 Janvier et au *Château*  
 le 4 Janvier mil huit cent *Septante neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

*C. Hüber* *M. P. Thillot*  
*Marie Juliette Stahl* *Co. Stämpfle*

L'officier de l'état civil :

*Mayot*

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

*actes de naissance des époux*  
*certificats de publications*  
*lettre de l'ambassade de France*  
*acte de décès du premier mari de l'épouse*  
*Jugement en divorce de l'époux d'avec*  
*sa première femme.*

officiers de l'état civil de  
*Pamfigny* &  
*au Département.*

N<sup>o</sup> 10  
Warpelin  
Tanchaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Avril mil huit cent  
Septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
1. Alexis Warpelin, domestique, cultivateur  
de Ollon domicilié à Ternier-Montreux  
fils de Jean Pierre Warpelin et de Julie née Berger, sa femme  
célibataire  
né à Talluyres le deux Juillet mil huit cent cinquante un.

et  
2. Lina Henriette Jenny Tanchaud, couturière  
de Lonay et Jolies-le-Grand domiciliée à Vevey  
fille de Jean Louis Tanchaud et de Clise Clésore née Rochat  
célibataire  
née à Lonay le onze Août mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Ollon, à Lonay, à Jolies-le-Grand,  
à Vevey et au Châtelard

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Alexis Warpelin  
Henriette Tanchaud

Samuel Borelli  
Jean Louis Jaquerod

L'officier de l'état civil :

R. Mayor sub

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

actes de naissance des époux  
certificats de publications.

officiers de l'état civil de  
Ollon, Lonay, Bottens  
& Vevey

Par jugement rendu le vingt-trois  
Janvier mil huit cent quatre vingt  
neuf, devant nous, le tribunal  
de première instance de la République  
et Canton de Genève a débours par  
le divorce le mariage des époux  
Warpelin-Tanchaud, dont  
l'acte est ci contre.  
Le divorce a été prononcé  
contre l'époux en vertu de  
l'art. 46, lettre b de la loi  
fédérale du 24 Décembre 1874.  
Ensent le cinq Mars mil huit  
cent quatre vingt dix-sept sur  
production d'un extrait du  
jugement en divorce.  
L'officier de l'état civil  
Eug. Borelli

N° 11.

*Currat  
Depallens*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre Avril* mil-huit cent  
*Septante-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. *Jean Alphonse Marie Currat, cuisinier*  
de *Franges, Trébois*, domicilié à *Chêne-Montreux*  
fils de *Pierre Joseph Currat* et de *Marie Louise Raymondet* *trü*  
*célibataire* *Bourgeois*  
né à *Chêne-Montreux* le *vingt-trois Février* mil huit cent *cinquante huit*

et  
2. *Louise Henriette Depallens, sans profession*  
de *Châtillard, Sauc*, domiciliée à *Tallens*  
fille de *Louis Depallens* et de *Marie Marguerite Henriette*  
*célibataire* *de Boraley*  
née à *Sales-Montreux* le *vingt-sept Octobre* mil huit cent *cinquante six*

Les publications ont eu lieu à *Franges* le *25 Mars* et au *Châtillard*  
le *19 Mars 1879*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Alphonse Currat*  
*Louise Depallens*

des témoins :

*Alphonse Currat*  
*Alexis Scherer*

L'officier de l'état civil :

*R. Stoyorski*

Papiers présentés :

*actes de naissance des époux*  
*certificats de publications*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
*Attalens*

N<sup>o</sup> 13.Reymondin  
Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Avril mil huit cent

septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Mari Reymondin, gypseurde Tully domicilié aux Planches, montauxfils de Louis Samuel Reymondin et de Francise Philippine Dorotheecélibataire ni Schumacherné à Tevy le vingt-cinq Juin mil huit cent cinquante cinq

et

2. Suzanne Marie Favre, couturièrede Château d'Orx domiciliée au Château d'Orxfille de Pierre David Favre et de Jeannette ni Allardcélibatairenée à Chère le Sept Avril mil huit cent cinquante troisLes publications ont eu lieu à Tully, aux Planches de Château d'Orx  
et au Châtillard

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Reymondin  
Mari Favre

des témoins :

Thessier  
J. Hunzinger

L'officier de l'état civil :

R. Mayorsult

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publications.

Tully  
Château d'Orx.

N° 13.

Laurent  
Rocheat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Avril mil huit cent  
Septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Jean Jacob Laurent, agriculteur  
de Fey domicilié à Aigle  
fils de François Louis Laurent et de Jeanne Judith née Martin,  
veuf de Marianne Sarahette Laurent née Delavétag des le 24 Janvier 1878.  
né à St Barthélemy le vingt-un Février mil huit cent trente-un

et  
2. Ida Rosalie Rocheat née Guillermin, sans profession  
de Genève domiciliée à Aigle  
fille de Pierre Frédéric Guillermin et de Susanne Marguerite Chénard  
veuve de Georges Louis Henri Rocheat, des le 14 Février 1878.  
née à Aigle le dix-sept Mars mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Fey, Genève et à Aigle.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :  
Hennepin  
Ida Guillermin.

des témoins :  
Plesser  
Emile Ducret Hoffmann

L'officier de l'état civil :  
Mellayor

Papiers présentés :  
autorisation de célébration de l'état civil  
d'Aigle et publications à Fey, Genève  
et Aigle.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
Genève le même jour  
à Fey, Genève et Aigle.



N° 14

Liechti  
Mezenen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le 27 Décembre 1883  
le Tribunal de District de Fribourg, a déclaré par  
le Divorce, le mariage contracté le 25 Juin 1879  
entre Pierre Liechti et Louise Mezenen  
écarté, en vertu de l'article 147 de la loi  
fédérale du 24 Décembre 1874 sur l'état  
civil et le divorce. Inscrit sur une  
lettre du Département de Justice et Police  
du 1<sup>er</sup> Mars 1884, enregistrée le 3 Mars 1884  
L'officier de l'Etat Civil  
Lillay

Aujourd'hui vingt-trois Juin mil huit cent

Septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pierre Liechti,ieur

de Sauperswyl, Berne, domicilié aux Ranches

fil de Pierre Liechti et de Elisabeth Stigmann

célibataire

né à Ruchenbach le dix dix mil huit cent quarante neuf

et

2. Louise Mezenen, garde-malades

de Fessenay, Berne, domiciliée à Fessenay-Entsberry

fil de Jean Jacques Mezenen et de Elisabeth van Allenbach

célibataire

née à Saanen, Berne, le vingt dix mil huit cent trente sept

Les publications ont eu lieu à Fessenay le 12 dix, à Sauperswyl le 11 dix

aux Ranches et au Châtillard le 31 Mars 1879

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Pierre Liechti  
Louise Mezenen

des témoins :

Thesenthal  
Edu Bertoldi

L'officier de l'état civil :

R. Mayor sub

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux  
certificats de publication.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sauperswyl et de  
Fessenay.

N° 15.

Rivas  
Pilliv

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Datés des publications :

Aujourd'hui quinze Avril mil huit cent  
Septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Jean Ernest-Joseph-Marie Rivas, vignonnier  
de Sion (Valais) domicilié à Ternier-Montoux  
fils de Noël Rivas et de Adélaïde née Ellegliaria  
célibataire  
né à Sion le sept Novembre mil huit cent cinquante-neuf

et

2. Marie-Catherine-Julienne Pilliv, Blanchisseuse  
de Franges (Valais) domiciliée à Ternier-Montoux  
fille de François Ignace Pilliv et de Catherine née Faudin  
célibataire  
née à Franges le vingt-un Août mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Sion le 13, à Franges le 14 et au Châtelard  
le 12 Mars 1879.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Ernest Rivas  
Julienne Pilliv

des témoins :

Baptiste Minotti  
Hahler François

L'officier de l'état civil :

Pillayor

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Sion.  
Communiqué le même jour à Sion  
et Franges, Valais.

N<sup>o</sup> 16.  
Baur  
Lütbold

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Avril mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jean Jacob Baur, mécanicien  
de Berg (am Sehel) domicilié à Crin, Allentheim  
fils de Balhasar Baur et de Esther née Febr  
célibataire

né à Berg, am Sehel, le vingt-quatre Novembre mil huit cent vingt-cinq

et

2. Franziska Lütbold, tailleurse  
de Alpnacht (Obwalden) domiciliée à Crin, Allentheim  
fille de Nicolas Lütbold et de Franziska née Häiki  
célibataire

née à Alpnacht le vingt-sept deux mil huit cent quarante-six

Les publications ont eu lieu à Berg, am Sehel, le 13 Janvier, à Alpnacht  
le 17 Janvier et au Châtelard le 11 Janvier 1879

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Jacques Baur Signatures

Franziska des époux : Lütbold

des témoins :

actes de naissance des époux

Ch. Chessey

certificats de publications aux lieux sus-désignés

Chessey

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

actes de naissance des époux

Communiqué le même jour à

et certificats de publications

Berg am Sehel, et à

alpnacht

N° 17.  
Maillard  
Terret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mai mil huit cent  
Septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. François Louis Emile Maillard, cultivateur  
de Chevailles sur-Oron — domicilié à la Maladière, Châteland  
fils de Jean François Maillard et de Louise née Steiner  
veuf de Sophie née Ferrudet dès le 22 Septembre 1872.  
né à Sales, Montreux le trois Janvier mil huit cent trente trois.

et  
2. Emma Terret, cuisinière,  
de la Sagne (Neuchâtel) domiciliée au Basset, Châteland  
fille de Firmin Terret et de Marie Constance née Juille  
célibataire  
née à la Sagne le treize Juin mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Châteland le quatre Avril, à la Sagne le  
cinq Avril et à Chevailles le cinq Avril mil huit cent septante neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Maillard  
Emma Terret

des témoins :

M. P. M. M. M.  
Auguste Ansermoz

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications et  
certificat de décès de la femme de l'époux.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Oron et de

la Sagne

N<sup>o</sup> 18.  
*Grandjean*  
*Roux*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf mai* mil huit cent  
*septante-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. *Henri Jean Louis Grandjean, Instituteur*  
 de *Bellerive (Avenches)* domicilié à *Brassus*  
 fils de *Henri David Grandjean* et de *Marie Madeleine née Devaud*  
*veuf de Louise Henriette Césarine née Audemar* des le 19<sup>ème</sup> 1874  
 né à *Bellerive* le *vingt Décembre* mil huit cent *soixante six*

et  
 2. *Clise Henriette Roux, Instituteur*  
 de *Sainte-Croix* domiciliée à *Brassus*  
 fille de *Benjamin Roux* et de *Jeanne Louise Suzanne Courvoisier*  
*célibataire*  
 née à *Montlavin* le *vingt-un Mars* mil huit cent *quarante sept*

Les publications ont eu lieu à *Salvia* le *26 Avril*, à *Constantine* le même jour  
 ou *Brassus* le même jour et au *Sentier* le même jour *1879*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Signatures

des époux :

*J. Grandjean*  
*E. Roux*

des témoins :

*Louis Nivette*  
*Abel Ferret*

L'officier de l'état civil :

*Lillayor*

Papiers présentés :

*Certificats de publications et*  
*autorisation de célébration*  
*par l'officier de l'Etat civil du Brassus au Sentier à Salvia et à*  
*Bellerive.*

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

*communiqué le même jour au Brassus*

## Registre des mariages A.

N° 19

Francy  
Falloton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf mai mil huit cent  
Septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Louis Henri Francy, cultivateur  
de Châtelara domicilié à Clarens  
fils de Jules Louis Francy et de Jeanne Marie du Grand  
célibataire  
né à Clarens le quatorze Juillet mil huit cent cinquante six

et  
2. Louise Falloton, sans profession  
de Clées domiciliée à Filleureux  
fille de Jean François Louis Falloton et de Marianne Salomé du Nicollet  
célibataire  
née à Filleureux le premier Octobre mil huit cent cinquante quatre

Les publications ont eu lieu à Filleureux le 25 Avril, aux Clées le même jour  
et au Châtelard le 24 Avril mil huit cent Septante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Henri Francy  
Louise Falloton

des témoins :

J. Francy  
Jean Jules

L'officier de l'état civil :

Lilloyer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux et  
certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

communiqué le même jour à  
Filleureux et à Premier

N° 20.  
Umiglia-Toro  
Moret

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept mai \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Joseph Amédée Umiglia-Toro, gypseur \_\_\_\_\_  
de Corino, Billa Novare, Italie domicilié à Sales-Montoux  
fils de Jacques Umiglia-Toro et de Anna-Maria née Dagliu  
célibataire, \_\_\_\_\_  
né à Corino \_\_\_\_\_ le treize Mars mil huit cent cinquante quatre

et

2. Françoise Marie Moret, née Turrian, \_\_\_\_\_  
des Marches \_\_\_\_\_ domiciliée à Sales-Montoux  
fille de Alois David Turrian et de Louise Marie née Taguerod  
veuve de Jean Daniel Moret, dis le 12 Mars 1877 \_\_\_\_\_  
née à Silleronne \_\_\_\_\_ le vingt un Mars mil huit cent trente cinq

Les publications ont eu lieu à Sales-Montoux au Châtelard le 10 Mai 1879 \_\_\_\_\_  
et affichées du 20 au 27 Avril 1879 à Corino et au Consulat d'Italie à Genève

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Umiglia-Toro Giuseppe  
Marie Moret

des témoins :

M. Anet  
Ed. Monney

L'officier de l'état civil :

Le Mayor

Papiers présentés :

Documents de célébration du Département de  
Justice & Police du 13 Mai 1879, actes de  
naissance des époux et certificat de décès  
de la mère de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
au Département.

N° 21.

Cottier  
Rieber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juin mil huit cent  
Septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Louis Alexandre Cottier, agriculteur  
de Rougemont domicilié à Rougemont  
fils de Louis Alexandre Cottier et de Catherine née Linder

veuf de Rosalie née Cottier des le quatorze Janvier mil huit cent septante-neuf  
né à Rougemont le die Février mil huit cent trente sept

et  
2. Catherine Rieber, sans profession  
de la Lenk, Berne domiciliée à Rougemont  
fille de Jacob Rieber et de Elisabeth née Schlappi  
célibataire

née à la Lenk le quatorze Janvier mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Rougemont le seize mai et à la Lenk le  
die-neuf mai mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Cottier  
Rogerius Rieber

des témoins :

Karl Fritsch  
J. Hess

L'officier de l'état civil :

L. Mayer

Papiers présentés :

autorisation de célébration de  
l'officier de l'état civil de Rougemont  
certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rougemont  
et de la Lenk



N<sup>o</sup> 22.Térence  
Bailly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Juin. — mil huit cent

septante-neuf — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Joseph Ambrogio Térence, cordonnier  
de Castello-Tetravaglia, Italie domicilié à Clavens —  
fils de Charles Térence et de Angela Cosmetti, sa femme  
célibataire

né à Castello-Tetravaglia le vingt-trois Novembre mil huit cent cinquante

et  
2. Marie Jenny Bailly, cuisinière —  
de Chirel-Jaquier, Taud, domiciliée à Clavens —  
fille de Benjamin Bailly et de Jeanne Marie née Chevally  
célibataire

née à Champaux — le vingt-six Février mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Châtilland le six août, à Chirel-Jaquier le douze  
avril 1879, à Castello-Tetravaglia et au Consulat d'Italie à GênesAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Térence Joseph  
Jenny Bailly

des témoins :

Ed. Monney  
J. Frossard

L'officier de l'état civil :

Mayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications et  
Permis de célébration du Département  
de Justice & Police en 9 Juin 1879.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
Donneloye & au  
Département.

N° 23.

Locatelli  
Détienne

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Juin mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné; ont

comparu :

1. Joseph François Locatelli, ouvrier maçon,  
de Selino, Province de Bergame, Italie, domicilié à Chien-Montreux  
fils de Joseph Locatelli et de María née Trevisati,  
célibataire

né à Selino le vingt-quatre Mai mil huit cent quarante sept

et

2. Sophie Louise Henriette Détienne,  
de Riddes, Canton du Valais domiciliée à Glyon-Montreux  
fille de David Frédéric Simon Mottier et de Sophie née Schupfer  
veuve de Pierre Antoine Détienne, v. le 13 Juin 1876

née à Glyon le quatorze Février mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Montreux, à Riddes, à Selino et au  
Consulat d'Italie à Genève.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Locatelli Joseph  
Détienne Henriette

des témoins :

M. Anet  
Ed. Monney

L'officier de l'état civil :

Lillayor

Papiers présentés :

actes de naissances des époux, certificats  
de publications, certificat de décès du mari et au Département  
de l'épouse; Permis de célébration du  
Département de Suisse et Solide à Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Riddes

N° 24

Deluche  
Jolet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Le jugement rendu le dix sept février mil huit cent quatre vingt dix sept par le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a depuis pour le divorce le mariage contracté ci contre par les époux Deluche Jolet. Le divorce a été prononcé contre l'épouse en vertu de l'article 46 lettre b de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Inséré le trois avril mil huit cent quatre vingt dix sept.

L'officier de l'état civil  
Rug Porpis

Aujourd'hui vingt-huit Juin mil huit cent septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jules Deluche, typographe,

de Genève domicilié à Genève-Montbeny

fils de Louise Deluche et de

célibataire

né à Petit Saconnex le treize Janvier mil huit cent cinquante-sept

et

2. Hélène Caroline Sanny Jolet,

de Corseaux, Châtillons et les Thiézyes domiciliée à Corseaux

fille de Jean Louis Jolet et de Susan Rosalie Delavaux

célibataire

née à Corseaux le vingt-deux Février mil huit cent cinquante-huit

Les publications ont eu lieu à Genève, à Corseaux, à Châtillons, les Thiézyes et au Châtelard, les 30, 31 mai et 2 Juin 1879.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Deluche  
Sanny Jolet

des témoins :

Mamboury  
H. Huthrich

L'officier de l'état civil :

Lillayor

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux

Certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Genève, Corsier

et Oron.

## Registre des mariages A.

N° 25

Ruchonnet  
ellégoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juillet mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Albert Frédéric Ruchonnet, tapissier  
de Rivaz, Lavaux, domicilié à la Rouvenaz  
fils de Jean Louis Frédéric Ruchonnet et de Marie Catherine née Perreny  
célibataire

né à Exlach, Berne, le trois Juillet mil huit cent cinquante cinq

et

2. Olympe ellégoz, couturière  
de Lucens, Lutry et Epesses domiciliée à Clarens  
fille de François Philippe ellégoz et de Suzette née Schik, sa femme  
célibataire

née à Lucens le seize Décembre mil huit cent cinquante un.

Les publications ont eu lieu à Lutry le 14 Juin, au Châtelard le même jour,  
à Epesses le même jour, à Saphorin le 16 Juin et à Lucens, le 15 Juin 1879.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Frédéric Ruchonnet  
Olympe ellégoz

des témoins :

Ch. Chesser  
Chesser

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Papiers présentés :

actes de naissances des époux  
et certificats de publications aux  
lieux sus indiqués.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

S. Saphorin, Lucens,  
Lutry - Lutry.

N<sup>o</sup> 26.Mayer  
Désobes

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent

Septante-neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu : \_\_\_\_\_

1. Julius David Mayer, étudiant en théologiede Challens, Jura domicilié à Genèvefils de Isaac Louis Mayer et de Françoise Antoinette née Mayercélibatairené à Challens le vingt-un Décembre mil huit cent cinquante

et

2. Elisabeth Désobes, sans professionde Mont sur Rolle, Jura, domiciliée à Amsterdamfille de Jakob Désobes et de Maria née Rièdercélibatairenée à Arberg, Berne, le premier Juin mil huit cent quarante huitLes publications ont eu lieu à Amsterdam, Genève, Challens et à  
Mont sur Rolle

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

J. MayerE. Désobes

des témoins :

Ge TranfferMamboury

L'officier de l'état civil :

L. Mayer

Papiers présentés :

certificats de naissance des épouxcertificats de publicationset autorisation de célébration

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de GenèveChallens et Rolle

N° 27.

*Bettschen  
Boeloz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-quatre Juillet* mil huit cent  
*septante neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. *Jean Frédéric Bettschen, Sommelier*  
de *Reichenbach, Berne*, domicilié à *Sälen-Montreux*  
fils de *Jean Bettschen* et de *Aïa von-Känel, sa femme*  
*célibataire*

né à *Kien* le *dix-sept Décembre mil huit cent cinquante trois*

et

2. *Susanne Saline Boeloz, maîtresse de pension*  
de *Ormont-dessous* domiciliée à *Sälen-Montreux*  
fille de *Josias Benjamin Boeloz* et de *Louise Judith ni Cuervo*  
*célibataire*

née à *uz Planches* le *dix-neuf Février mil huit cent quarante deux*

Les publications ont eu lieu à *Reichenbach le onze Juillet à Ormont-dessous*  
*le même jour et au Châtelard le dix Juillet mil huit cent septante neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

*Jean Frédéric Bettschen*  
*Saline Boeloz*

des témoins :

*Plessard*  
*Mantoux*

L'officier de l'état civil :

*Lullayor*

Papiers présentés :

*Acte de naissance des Epoux*  
*Certificats de publications*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
*Reichenbach &*  
*Ormont-dessous.*

N° 28.

*Elleylan  
Bergoz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui *cinq Août* \_\_\_\_\_ mil huit cent  
*septante neuf* \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Eugène-Constant Elleylan, agent d'affaires*  
*de Chenit* \_\_\_\_\_ domicilié à *Jenex-Musteux*

fil de *Charles-Constant Elleylan* et de *Clise Jarry née Elleylan*  
*veuf de Anna-Elvire-Clise née Kästli, des le 6<sup>e</sup> Octobre 1876.*  
né à *Brassus* le *dix-sept ellai mil huit cent quarante huit*

et  
2. *Anna-Clise Bergoz, sans profession*  
de *Blonay* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Sertit* \_\_\_\_\_

fille de *Jean-Daniel Bergoz* et de *Elvire Louise née Michel*  
*célibataire* :

née à *Sertit* \_\_\_\_\_ le *vingt-six Juillet mil huit cent quarante cinq*

Les publications ont eu lieu à *Blonay le 7 Juillet, au Brassus le 8 Juillet*  
*au Sertit le 10 Juillet et au Châteland le 5 Juillet 1879.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Eugène Elleylan*

*Elise Bergoz*

des témoins :

*M. J. J. J.*  
*M. J. J. J.*

L'officier de l'état civil :

*L. J. J.*

Papiers présentés :

*certificats de naissances des époux* \_\_\_\_\_ officiers de l'état civil de  
*certificats de publications aux lieux ci-dessus* \_\_\_\_\_ *Blonay, au Brassus*  
*certificat de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux* \_\_\_\_\_ *et au Sertit*

Le mariage a été communiqué aux

## Registre des mariages A.

N° 29.

Bussard  
Marichaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Août mil huit cent  
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Joseph-Séverin Bussard, cultivateurde Greyères (Freibourg) domicilié à Javel, Jurafils de Marcelin Bussard et de Laurette née Doudascélibatairené à Spagny le vingt-trois Octobre mil huit cent cinquante (1850)

et

2. Marie Justine Marichaux, domestiquede Javel (Freibourg) domiciliée à Javel, Jurafille de Jean Pierre Joseph Marichaux et de Marie Christine née Pachecélibatairenée à Javel le vingt-trois Juillet mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Greyères le douze, à Javel le treize et  
au Châtelain le douze Juin mil huit cent septante neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Joseph BussardMarie Marichaux

des témoins :

Montandon conciergeJ. Frosard

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications aux  
lieux sus indiqués.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Greyères & de  
Javel.



N<sup>o</sup> 30.Maldy  
Borlor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Août mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Armand Halloy, bottier  
de Châtelat, Berne domicilié à Clarens, devant à  
fils de Pierre David Halloy et de Jeanne-Rose-Marie née Favre  
celibataire  
né à Carmuge, Faud, le treize Septembre mil huit cent cinquante six

et  
2. Louisa-Laurence-Françoise Borlor,  
de Ormont-dessous domiciliée à Clarens  
fille de Jean-Louis Borlor et de Françoise née Guignot  
celibataire  
née à Clarens le vingt Janvier mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Châtelat le 1<sup>er</sup> d'août, à Ormont-dessous le 1<sup>er</sup> août  
à Lausanne le 2<sup>e</sup> Août et au Châtelard le 3<sup>e</sup> Juillet 1879.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Armand Halloy  
Louisa Borlor

des témoins :

Césaire Truchon  
Aug. Scherrey

L'officier de l'état civil :

Lillayot

Papiers présentés :

Certificats de naissance des époux  
et certificats de publications.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne, Ormont-dessous et  
Châtelard, Berne

N° 31  
Chevalley  
Mayor

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Anjourd'hui vingt-neuf Aout mil huit cent  
Septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Jul. Edward Emile Chevalley, cultivateur  
de Châtelaud domicilié à Ternez  
fils de Tierre Louis Chevalley et de Louise-Julie ou Trichard  
célibataire  
né à Ternez le vingt-neuf Janvier mil huit cent cinquante huit

et  
2. Cliva Emma Mayor, sans profession  
de Châtelaud domiciliée à Clarens  
fille de Rodolphe Louis Mayor et de Marie-Elisabeth ou Fautier  
célibataire  
née à Clarens le dit sept Novembre mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Châtelaud, le vingt Aout mil huit cent  
Septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Chevalley  
Emma Mayor

des témoins :

E. Warquet  
[Signature]  
l'officier de l'état civil :  
Mayor

Papiers présentés :

Certificats de naissance des époux  
certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
\_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 32.Mottier  
Wurlod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Septembre mil huit cent  
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Emile Vincent Mottier, cultivateurde Ormont-dessous domicilié à Gyonfils de David Frédéric Vincent et de Sophie ou Schoppercélibatairené à Gyon le quatre Janvier mil huit cent soixante

et

2. Emma Wurlod, repasseusede Ormont-dessous domiciliée à Aiglefille de David Félix Wurlod et de Suzanne Marguerite Jeannette ou Choisecélibatairenée à Lausanne le six Février mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Ormont-dessous le dixsept Juillet, à Aigle le quatorze  
Juillet et aux Planches le douze Juillet mil huit cent soixante neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Emile MottierEmma Wurlod

des témoins :

ChessexMonod

L'officier de l'état civil :

L'Mayor

Papiers présentés :

certificats de naissance des époux  
et certificats de publications  
aux lieux des indiqués.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ormont-dessousà Aigle

N° 33.

Mottier  
Fenou

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Septembre mil huit cent  
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. David Constant Mottier, cultivateur,  
de Ormont-dessous domicilié à Glyon  
fils de David-Frédéric Fenou et de Sophie née Schopper,  
célibataire,  
né à Glyon, le dix neuf Mai mil huit cent cinquante trois

2. Mme Catherine Fenou, domestique,  
de Bagnes, Talais, domiciliée à la Combe-Montaux  
fille de Pierre Joseph Fenou et de Anne Marie née Casaux  
célibataire  
née à Besson, Bagnes, le vingt-six Juin mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Ormont-dessous le quatre, à Bagnes le trois  
et aux Marches le deux Septembre mil huit cent septante neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Mottier  
Catherine Fenou

des témoins :

Auguste Butheoz  
Montandon concubine

L'officier de l'état civil :

Lecuyer

Papiers présentés :

Certificats de naissance des époux  
et certificats de publications aux  
lieux sus indiqués.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ormont-dessous et Bagnes

N° 34

Boreard  
Tottot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Octobre mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Joseph André Boreard, batelier  
de St-Jingolph, Haute-Savoie domicilié à la Rouvenaz-Montaux  
fils de Pierre Boreard et de Thérèse née Chevalley  
célibataire

né à St-Jingolph le deux Mars mil huit cent quarante six

et

2. Jeanne-Henriette-Marie Tottot, commerçante  
de Allauraz, sur Allinges domiciliée à la Rouvenaz-Montaux  
fille de Abramelloise Tottot et de Suzette née Joux, sa femme  
célibataire

née à Jevrey le premier Janvier mil huit cent vingt cinq

Les publications ont eu lieu à Châtelara le 9 Septembre, à Allauraz le 11 sept  
à St-Jingolph les 14 et 21 Septembre mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Boreard André  
Jeanne Tottot

des témoins :

Mouton en mariage  
Dr Ld Chaboz

L'officier de l'état civil :

Lillayot

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
Permis de célébration au Département  
de Justice et Police du 2. 8<sup>me</sup> 1879.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
Communiqué au Département  
à Tainpigny le même jour

N° 35.  
Mottier  
Guyenet

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
Date des publications :

Anjourd'hui quatorze Octobre ———— mit huit cent  
Septante-neuf ———— par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :  
1. Jules-François Mottier, charpentier ————  
de Crémont-dessous ———— domicilié à ux Juarennes-Montreux  
fils de François David Mottier et de Suzette Esther née Paillard  
célibataire ————  
né à ux Juarennes le onze Décembre mit huit cent cinquante six  
et  
2. Marie-Lina Guyenet, repasseuse ————  
de Couvet, (Neuchâtel) ———— domiciliée à Sales-Montreux  
fille de Louis-Emile Guyenet et de Céline Huguenin Dumitah  
célibataire ————  
née à Fleurier ———— le Sept Mai mit huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Crémont-dessous le trois, à Couvet le premier  
et au Châtelain le premier Octobre mit huit cent septante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Mottier  
Marie-Lina Guyenet

des témoins :

Montandon concierge  
Fr. Ls Chabloy

L'officier de l'état civil :

Lillayor

Papiers présentés :

certificats de naissance des époux  
certificats de publications aux  
lieux sus désignés.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de Couvet  
et Crémont-dessous.

N<sup>o</sup> 36.  
*Terissi*  
*Maximoff*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux-huit Octobre* mil huit cent  
*septante neuf*, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Sebastiano Terissi de Calanna, Docteur en droit*  
 de *Aircate, Province Catane Italie* domicilié à *Bon-port, Montreux*  
 fils de *San Rosaria Terissi* et de *Giuseppa nie Calanna, décédée*  
*célibataire*

né à *Aircate* le *sept Janvier mil huit cent quarante*

et

2. *Hélène Maximoff, propriétaire*  
 de *Astrakan, Russie* domiciliée à *Bon-port, Montreux*  
 fille de *Nikonor Maximoff* et de *Touline nie Polikoff*  
*célibataire*

née à *Astrakan* le *10 Avril 1854 en style Russe, 22 Avril 1854*  
*style nouveau*

Les publications ont eu lieu au *Consulat d'Italie et aux lieux d'origine*  
*et de domicile des époux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Sebastiano Terissi de Calanna**Hélène Maximoff*

des témoins :

*Ed. Monney**G. Lochmann*

L'officier de l'état civil :

*P. Mayor sub.*

Papiers présentés :

*Permis de célébration du Département**de Justice et Police à Lausanne en**date du 12 Septembre 1879.*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*au Département de**Justice et Police.*

N° 37.

Müller  
Beckhacker

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre (25. 8<sup>ème</sup>) mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Adolph Christian Franz Müller, peintre  
de Bolligen, Berne, domicilié à Ternier-Montreux  
fils de Jean Michel Müller et de Marie Jeanne née Schmägler  
célibataire  
né à Berne le vingt-sept Juillet mil huit cent quarante-un.

et

2. Elise Louisa Beckhacker, rentière,  
de Dabringhausen, Suisse, domiciliée à Ternier-Montreux  
fille de Edward Herringham Butts et de Sophie née Herkin  
veuve de Wilhelm Friedrich Beckhacker, déc. le 15 Février 1878.  
née à Guernesey le seize Janvier mil huit cent cinquante-un.

Les publications ont eu lieu à Bolligen le 19 Septembre, à Dabringhausen  
le 2 Octobre et au Châllard le 26 Septembre 1879.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Franz Müller  
Elise L. Beckhacker.

des témoins :

M. Minod  
D<sup>r</sup>. Hutz

L'officier de l'état civil :

L. Mayer

Papiers présentés :

Certificats de naissance des époux  
certificats de publications aux lieux ci-dessus  
Plus certificat de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'épouse.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Communiqué à Bolligen.

Par jugement rendu le vingt  
huit Septembre mil huit cent  
quatre vingt dix-neuf, déclaré  
recusatoire le onze Décembre  
suivant, le Tribunal civil du  
District de Neuchâtel a dissous par  
le divorce le mariage des époux  
Müller - Beckhacker, dont  
l'acte est ci contre.

Le divorce a été prononcé  
contre la femme en vertu  
de l'article 46, litt. b de la  
loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Inséré le dix-huit Décembre  
mil huit cent quatre-vingt  
dix-neuf, par ordre du Dépar-  
tement de Justice & Police  
Office du 14 Décembre 1899, 18968  
et sans production d'un extrait  
du jugement en divorce.

L'officier de l'état civil  
Lang Griseis



N<sup>o</sup> 38Ruchet  
Rayoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Novembre mil huit cent  
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Charles François Louis Ruchet, cultivateur  
de Ollon domicilié à Clarens  
fils de Tahut François Ruchet et de Julie née Borlot  
célibataire

né à Filleneuve le vingt-neuf doit mil huit cent vingt-sept

et

2. Marie Rayoux, cuisinière  
de Tuffens le Château & Rougemont domiciliée à Clarens  
fille de Jean Abraham Jules et de Jeanne Henriette née Pagnon  
célibataire

née à Tuffens le Château le vingt-six doit mil huit cent vingt-sept

Les publications ont eu lieu à Ollon, à Tuffens le Château, à Rougemont  
et au Châtelard, le 10, 12 et 15 Octobre mil huit cent septante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Charles Ruchet  
Marie Rayoux

des témoins :

Whissin  
Hambourg

L'officier de l'état civil :

L'Uyvet

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publications aux lieux  
les indiqués

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Communiqué le même jour à  
Ollon, Tuffens le Château et Rougemont

Registre des mariages A.

N° 39  
Delisle  
Polay

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
Date des publications :

Aujourd'hui six Novembre mil huit cent  
Septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :  
1. Charles Delisle, Négociant  
de Trévidenne domicilié à Terey,  
fils de François Louis Herri et de Louise veuve Polay  
célibataire  
né à Agiez le cinq Mars mil huit cent cinquante

et  
2. Clisa-Jatina Polay, Commerçante  
de Cherit domiciliée à aux Planches-Montceau  
fille de Louis Jules Polay et de Jenny née Lecoulter  
célibataire  
née à Sertier le treize Juillet mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Sertier, au Brassus, à Trévidenne,  
à Terey et aux Planches, les 15, 16, 18 et 19 Octobre 1879.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Charles Delisle  
Marie Polay  
des époux : Signatures

actes de naissances des époux  
certificats de publications aux  
lieux sus indiqués.

des témoins :  
L'officier de l'état civil :  
Lillajor

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
Botteris, Vevay  
Sertier - Brassus.

N° 40

Kolberg  
Moser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Novembre mil huit cent

septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Ewald Wilhelm Ernest Kolberg, rentierde Trenslau, Prusse, domicilié à Planches-Montcauxfils de Auguste Gottlieb Julius et de Henriette Louise Wilhelmine Dreyer  
célibataire.né à Trenslau le quinze Janvier mil huit cent cinquante-trois

et

2. Anna Maria Moser, commerçantede Steffisburg, Bern, domiciliée à Planches-Montcauxfille de Christian Moser et de Barbara née Berger

célibataire.

née à Steffisburg le dix Août mil huit cent trente-neufLes publications ont eu lieu à Trenslau le 14 et 19 Octobre, à Steffisburg le 3  
au Châtelard et aux Planches le 1<sup>er</sup> Octobre 1879.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Ewald KolbergMaria Moser

des témoins :

Fernand FerretJ. Lochbunnen

L'officier de l'état civil :

Lellayot

Papiers présentés :

actes de naissance des épouxcertificats de publications et Joursde Département pour la célébration.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Communiqué à Steffisburget au Département.

N<sup>o</sup> 41  
*Treichard*  
*Jordan*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui *neuf Décembre* ——— mit huit cent  
*septante neuf* ——— par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu : \_\_\_\_\_

1. *Charles Treichard, fondeur, fils* ———  
 de *Charles Pierre David* domicilié à *Tuagnard-Montaux*  
*fils du Châtelard* ——— et de *Marie Françoise Sylvie Dufaux*  
*célibataire* ———

né à *Chêne* ——— le *trois Mars mil huit cinquante huit*

et

2. *Marie Louise Jordan, Cuisinière* ———  
 de *Ormont-dessus* ——— domiciliée à *Aigle* ———  
 fille de *Jean Vincent Jordan* et de *Jeanne Françoise née Deprez*  
*célibataire* ———

née à *Aigle* ——— le *trente-un Octobre mil huit cent cinquante six*

Les publications ont eu lieu à *Ormont-dessus* le \_\_\_\_\_ à *Aigle* le *15<sup>g</sup>*  
*aux Planches* et au *Châtelard* le *14<sup>g</sup>* 1879. ———

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Signatures

des époux :

*Charles Treichard*  
*Louise Jordan*

des témoins :

*Chesnel*  
*Mamboury*

L'officier de l'état civil :

*Sillayor*

Papiers présentés :

*actes de naissance des époux*  
*et certificats de publications.*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*communiqué le même jour*  
*à Ormont-dessus et à Aigle*

N° 42

Chopard  
Julliens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre — mil huit cent  
septante neuf — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Louis Ariste Chopard, boucher  
de Servillier, Beurne, domicilié à la Rouvenas  
fils de Louis Eugène Chopard et de Rose née Batimann  
célibataire  
né à Servillier le seize Juin mil huit cent cinquante deuxet  
2. Mari Fanny Julliens, cuisinière  
de Boulens et St-Cierges domiciliée à la Rouvenas  
fille de Abram Daniel Julliens et de Louise Françoise née Cardin  
célibataire  
née à Moudon le vingt-trois Avril mil huit cent cinquante deuxLes publications ont eu lieu à Servillier le 27 9<sup>me</sup> à St-Cierges et à Boulens  
le 29 Novembre et au Châtilland le 26 Novembre 1879.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis Ariste Chopard  
Fanny Marie Julliens

des témoins :

Boncour Étienne  
François garte

L'officier de l'état civil :

Lillayon

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publicationsLe mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil deservillier et à Saint-Cierges

N<sup>o</sup> 43.

Wicki  
Tause

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Décembre — mil huit cent  
septante-neuf — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. André Thiophile Wicki, cultivateur —  
de Schüpfheim, Succane, domicilié à Teytaux —  
fils de Pierre Wicki — et de Elisabeth née Ruffin —  
célibataire —

né à Ormont-dessous le treize Mai mil huit cent cinquante deux

et  
2. Rose Louise Tause, journalière —  
de Ormont-dessous — domiciliée à Jillemeur —  
fille de Jean Frédéric Louis et de Marianne Catherine Emilie Berloy —  
célibataire —

née à Jillemeur — le deux Juin mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Schüpfheim le 23 9<sup>h</sup>, à Ormont-dessous  
le 28 dit à Jillemeur le même jour et à Teytaux le 25 9<sup>h</sup> 1879.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

André Wicki  
Rose Louise Tause

des témoins :

Montandon Auguste  
Edouard Monney

L'officier de l'état civil :

Lillayor

Papiers présentés :

certificats de naissance des époux  
certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Schüpfheim, à Ormont-dessous  
Leyzin, et à Jillemeur

Par jugement rendu  
le dix huit février mil  
huit cent quatre vingt  
deux par le Tribunal  
Civil du District de Jura  
le mariage y contracté  
époux Wicki Tause  
est dissous par le  
divorce prononcé contre  
le mari en application  
de l'art. 46, lettre a de  
la loi fédérale du 24  
décembre 1874.  
Intervint le sept-huit  
mil huit cent quatre  
vingt deux en suite  
d'ordre du Département  
de Justice et Police par  
lettre du 5 mai 1872  
n<sup>o</sup> 2336.  
L'officier de l'état civil  
Montandon

Rosset

N<sup>o</sup> 44  
*Henri Grosjean*  
*Nydegger*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-quatre Décembre* — mil huit cent  
*septante-neuf* — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. *Henri Grosjean, cultivateur*  
 de *Sainte-Croix* — domicilié à *Chailly*  
 fils de *Henri Clément Grosjean* et de *Anne Marie veuve Cottet*  
*célibataire*  
 né à *Chailly* — le *deuxième Septembre mil huit cent cinquante-cinq*

et  
 2. *Louise-Caroline Nydegger, domestique*  
 de *Wahlern, Berne*, domiciliée à *Ferrey*  
 fille de *Samuel Nydegger* et de *Anna veuve Schwartz*  
*célibataire*  
 née à *Berne* — le *quatre Juin mil huit cent cinquante deux*

Les publications ont eu lieu à *Sainte-Croix le cinq, au Châtelard le quatre,*  
*à Wahlern le huit et à Ferrey le six Décembre mil huit cent septante-neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Henri Grosjean*  
*Louise Caroline Nydegger*

des témoins :

*Edouard Monney*  
*Jules Dupraz*

L'officier de l'état civil :

*Lillayot*

Papiers présentés :

*actes de naissance des époux*  
*certificats de publications aux lieux Sainte-Croix, Ferrey, Wahlern*  
*leur désignés.*

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

*Sainte-Croix, Ferrey, Wahlern*  
 leur désignés.

N° 45.

*Jarissod  
Cusinay*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Décembre* mil huit cent  
*septante-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. *Samuel-Eugène Jarissod, cultivateur*

de *Châtelard* domicilié à *Chailly*

fil de *Tiencet-François Jarissod* et de *Julie née Chevalley*

*célibataire*

né à *Chailly* le *six Juin mil huit cent quarante cinq*

et

2. *Elise-Louise-Caroline Cusinay*

de *Certeaux* domiciliée à *Chailly*

filie de *Jean Pierre François* et de *Henriette Susanna Marguerite*

*célibataire* *Chailly*

née à *Planchamp-dessous* le *huit Octobre mil huit cent quarante trois*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard* le *dix Décembre* et à *Certeaux*  
le *vingt Décembre* mil huit cent *septante-neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

*Eugène Jarissod*  
*Elise Cusinay*

des témoins :

*Barthelemy Alphonse*  
*Emile Aru*

L'officier de l'état civil :

*Sillayon*

Papiers présentés :

*actes de naissance des époux*  
*et certificats de publications*

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

*Palézieux*



N<sup>o</sup> 1.  
*Bohler  
Frei.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit Janvier* mil huit cent  
*quatre-vingts* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Louis Bohler, jardinier,*

de *Niedermorschweiler, Alsace,* domicilié à *Clarons*

fil de *Jean Bohler* et de *Mrsule née Spiess*

*célibataire*

né à *Niedermorschweiler* le *vingt-cinq Août mil huit cent trente-huit*

et

2. *Bertha Frei, sommelière*

de *Ober-Chrendingen, Argovie,* domiciliée à *Jessen-Montaux*

fille de *Célestin Frei* et de *Agatha née Widmer*

*célibataire*

née à *Unter-Chrendingen* le *vingt-neuf Juillet mil huit cent cinquante-quatre*

Les publications ont eu lieu à *Niedermorschweiler* le *23 Novembre*, à *Ober-Chrendingen* le *20 Novembre* et au *châtelard* le *21 Novembre 1879*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Louis Bohler*

*Bertha Frei*

des témoins :

*Joseph Brunner*

*Karl Zuber*

L'officier de l'état civil :

*Lillayor*

Papiers présentés :

*actes de naissance des époux  
certificats de publications et autorisation  
de célébration du Département du 22  
Décembre 1879.*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de *Ober-Chrendingen* le *même jour*  
et au *Département*

N<sup>o</sup> 2.  
 Parisod  
 Rubi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Janvier mil huit cent  
quatre-vingts par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. Louis Alexis Parisod, cultivateur

de Châtelard domicilié à Chailly,

fil de Vincent François Parisod et de Julie née Chevalley

divorcé avec Marie Sophie Hétère née Meyer dès le 20 Février 1877.

né à Chailly le quinze Juillet mil huit cent quarante trois.

et

2. Sophie Rubi, sans profession

de Reichenbach, près Frutigen domiciliée à Planchamp,

fille de Jean Rubi et de Sophie von Siebenthal

célibataire

née à Château d'Uex le huit Février mil huit cent quarante trois

Les publications ont eu lieu à Reichenbach le douze et au Châtelard le  
deux Décembre mil huit cent septante-neuf (1879)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexis Parisod  
Sophie Rubi

des témoins :

Montandon Auguste  
Ed. Monney

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
déclaration du Tribunal de Vevey  
constatant le divorce de l'époux  
certificats de publications.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Reichenbach

N<sup>o</sup> 3.Fillard  
Fille

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Janvier mil huit cent  
quatre-vingts par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Jean Alfred Fillard, cultivateur  
de Châtel St-Denis, Freiburg, domicilié à Raugy-Montcaux  
fils de Joseph Fillard et de Anne née Colliard,  
célibataire

né à Châtel St-Denis le vingt quatre Décembre mil huit cent quarante trois

et  
2. Julie Sylvie Fille, domestique  
de Cremont-dessous, domiciliée à Raugy-Montcaux  
fille de Louis Félix Fille et de Julie Marie née Dupertuis  
célibataire

née à Cremont-dessous le vingt quatre Décembre mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Châtel St-Denis le vingt six, à Cremont-dessous  
le vingt six et au Châtelard le vingt quatre Décembre 1879

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Alfred Fillard  
Sylvie Fille

des témoins :

Henri Mœbler  
Ed. Postmann

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Papiers présentés :

certificats d'origine des époux  
certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Châtel St-Denis et Cremont-Dessus

N° 4

Moser  
Fachat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui quatorze Janvier mil huit cent  
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Frédéric Arnold Moser, maître d'Hôtel  
de Diézbach, près Ruesch, Berne, domicilié à aux Planches  
fils de Charles Henri Moser et de Zéline née Beynon  
célibataire

né à Yilleret, Berne le quinze Juillet mil huit cent cinquante deux

et

2. Lucille Fachat, sans profession  
de St André Haute Savoie, France, domiciliée à Ternier-Montreuil  
fille de Jean Pierre Fachat et de Jeanne née Hominal, sa femme  
célibataire

née à Saint André le dix-neuf Novembre mil huit cent cinquante cinq.

Les publications ont eu lieu à St André le 4 et 11 Janvier 1880, à Diézbach  
le 31 Décembre, au Châtillon le 28 X<sup>ème</sup> dans Planches le 29 X<sup>ème</sup> 1879.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Arnold Moser  
Lucille Fachat

des témoins :

Alexis Furet  
J. Hunzinger

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Papiers présentés :

certificats de naissance des époux  
certificats de publications et consentement  
papiers et de la mère de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Diézbach  
et au Département

N<sup>o</sup>5  
Briod  
Meystre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Février mil huit centsoixante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Louis Eugène Briod, charbonnierde Lucens domicilié à Crin, Montceaufils de Daniel Béat Briod et de Scarre née Texet, sa femme  
célibatairené à Lucens le six Juin mil huit cent cinquante trois

et

2. Rosine Meystre, cuisinièrede Coxevon domiciliée à L'Abri, Montceaufille de Jean François Meystre et de Rosine Françoise ou Barraud  
célibatairenée à Cygnon le quatorze Février mil huit cent cinquante quatreLes publications ont eu lieu à Châtelard et aux Planches le vingt-trois  
à Lucens le vingt-un Janvier et à Coxevon

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis Briod  
Rosine Meystre

des témoins :

Jacob Montheuvin  
Schomb' Hermann

L'officier de l'état civil :

Lellayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Lucenset à St-Cierge le 14 Mars 1880

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 6Grasset  
Grasset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mars mil huit cent  
huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Louis Grasset, agriculteur  
de L'Abergement domicilié à L'Abergement  
fils de Bernard Samuel Grasset et de Jeanne Rose née Cornu  
célibataire

né à L'Abergement le vingt Juillet mil huit cent quarante  
quatre

et

2. Suzette Henriette Louise Grasset  
de L'Abergement domiciliée à Stambes, Montceau  
fille de Charles Francis Grasset et de Louise Cécile née Bezuchet  
célibataire

née à L'Abergement le douze Mai mil huit cent quarante deux

Les publications ont eu lieu à L'Abergement le trois Février et au  
Château le premier Février mil huit cent huitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis Grasset  
Louise Grasset

des témoins :

Dhessart  
Jamès Deschamps

L'officier de l'état civil :

Mayot

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications  
et autorisation de célébration

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Signes

le 14 Mars 1880

N° 7.

Burdet  
Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui en mars mil huit cent  
soixante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Henri Burdet, friseur

de Ursins domicilié à ux Planches

fil de Charles Burdet et de Pauline Tanny veuve Davillard

célibataire

né à Yverdon le vingt-six deux mil huit cent cinquante huit

et

2. Charlotte Tanny Louise Tanny Blanc, tailleur

de Lausanne domiciliée à ux Planches

fil de Jean Louis David Blanc et de Louise veuve Berbaraz, s.p.m.

célibataire

née à Chailly Lausanne le quinze Novembre mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Ursins le vingt six Février, à Lausanne le  
vingt quatre et à ux Planches le vingt quatre Février mil huit cent soixante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Burdet

Tanny Blanc

des témoins :

H. Grapet

Chessey

L'officier de l'état civil :

Léonard

Papiers présentés :

certificats de naissance et  
certificats de publications.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Ursins

et Lausanne le 19 Mars 1880

## Registre des mariages A.

N° 8.

Mury,  
Wärren.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Sept Avril mil huit cent  
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Jules Mury, cultivateur  
de Châtelard domicilié aux Avants rive le Châtelard  
fils de Abraham Henri Mury et de Françoise Louise du Chevalley,  
célibataire  
né à Brent le cinq Juin mil huit cent quarante deux,

et

2. Rosine Catherine Wärren, sans profession,  
de St-Stephan, Perre, domiciliée aux Avants, rive le Châtelard,  
fille de Jacob Wärren et de Rosina du Horstberger, sa femme,  
célibataire.  
née à Cherstedg, Perre, le vingt Sept Janvier mil huit cent soixante,

Les publications ont eu lieu à Châtelard le deux et à St-Stephan le cinq  
Avril mil huit cent huitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Mury JulesRosine Rosine Wärren

des témoins :

T. AubertChessey

L'officier de l'état civil :

Lelayat

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de St-Stephan  
le même jour



N<sup>o</sup> *Anet*  
*Terguesson*

Aujourd'hui *huitante* mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Louis Charles Anet, Docteur en médecine*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Châtellard, Jura*, domicilié à *Nice, alpes maritimes*

Noms des parents :

fils de *Jean François Senard* et de *Jeanne Caroline Louise née Elie*

Etat civil :

*Célibataire*

Date de la naissance :

né à *Buzelles* le *dix sept ellard mil huit cent cinquante*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Marie Françoise Colman Terguesson, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Angleterre* domiciliée à *Londres*

Noms des parents :

fille de *Edward Francis Tierney* et de *Jeanne Susanne Clara née Sully*

Etat civil :

*Célibataire*

Date de la naissance :

née à *Greenwich West, Anglterre* le *vingt neuf Avril mil huit cent cinquante un*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Châtellard le treize Avril et à Nice le huit Avril mil huit cent quatre vingt*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

*actes de naissance des époux, certificats,*

officiers de l'état civil de

*de publications, et d'insertion de la Légation*

*Britannique à Rome, constatant que la publication en Angleterre n'est pas nécessaire*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> *J*  
*Grognuz*  
*Bonjour*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Mai mil huit cent  
huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. François Louis Grognuz, cultivateur  
de Tollier-Dittet domicilié à Marchamp  
fils de François Louis Grognuz et de Suzanne Marie Henriette ni Magnien  
Célibataire  
né à Tercier le vingt-neuf Avril mil huit cent cinquante cinq.

et

2. Louise-Marie-Marguerite Henriette Bonjour  
de Blonay domiciliée à Blonay  
fille de Jean Samuel Bonjour et de Marie Louise née Bolesney  
Célibataire  
née à Tercier le vingt-quatre Décembre mil huit cent cinquante cinq.

Les publications ont eu lieu à Châtillard le vingt, à Tollier-Dittet  
le vingt-un et à Blonay le vingt-un Avril mil huit cent huitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

François Grognuz  
Marie Bonjour

des témoins :

L. Chassas  
J. Chassas

L'officier de l'état civil :

L. Lullayor

Papiers présentés :

actes de naissance & certificats  
de publications des époux

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de Dailley  
et de Blonay, le même jour

N<sup>o</sup> 10  
*Rouge*  
*Blaser*

Anjourd'hui vingt-un mai mil huit cent  
huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Henri Rouge, Comptable

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry et Fillelte domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fil de Jean François Finet et de Rosine née Schärer

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Blanchamp le seize Février mil huit cent cinquante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Clisabeth Blaser, Domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Langrau, Berne, domiciliée à Salas-les-Bains

Noms des parents :

fille de Friedrich Blaser et de Margaricha Schmocker

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Thoune le premier Avril mil huit cent cinquante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lutry, à Fillelte, à Lausanne, à Langrau  
et au Châtelard, les 3, 4, 8 et 9 mai mil huit cent huitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Rouge  
E. Blaser

des témoins :

Chesson  
H. Grafset

L'officier de l'état civil :

Ullayor

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications et  
autorisation de célébration.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Lully,  
Lutry, Lausanne & Langrau

N<sup>o</sup> 11  
*Tuerzioux  
 Falquier*

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
 Date des publications :

Aujourd'hui *premier Juin* mil huit cent  
*huitante* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :  
 1. *Marcel Tuerzioux, Député*  
 de *Châtelard* domicilié à *Clarens*  
 fils de *Abram Aimé Louis* et de *Marie Françoise ou Borecard*  
*Célibataire*  
 né à *Clarens* le *quatorze mai mil huit cent quarante huit*

et  
 2. *Julia Susanne Falquier, sans profession*  
 de *Teytaux, Villeneuve et Renas* domiciliée à *Teytaux*  
 fille de *Jules Édouard Falquier* et de *Eugénie ou Borecard*  
*Célibataire*  
 née à *Teytaux* le *vingt-cinq mai mil huit cent cinquante huit*

Les publications ont eu lieu à *Villeneuve et Renas le douze mai, au Châtelard*  
*le dix mai et à Teytaux le dix mai mil huit cent huitante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Signatures

des époux :  
*M. Tuerzioux*  
*Julia Falquier*

des témoins :  
*René Fournier*  
*Théophile*  
 L'officier de l'état civil :  
*Lilayer*

Papiers présentés :  
*Actes de naissance des époux*  
*et certificats de publications.*

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de *Tellammur*  
*le 1<sup>er</sup> Juin 1880*

N<sup>o</sup> 12  
Béguin  
Ducraux

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
Date des publications :

Anjourd'hui quatre Juin mil huit cent  
quarante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
1. Jean Pierre Louis Béguin, agriculteur  
de St Léger et la Chèze domicilié à St Léger  
fils de Jean Pierre Béguin et de Louise Marie Béguin  
Célibataire  
né à St Léger le vingt sept Mars mil huit cent dix sept

et  
2. Louise Henriette Crépon ou Ducraux, agriculteur  
de St Léger et la Chèze domiciliée à St Léger  
fille de Susanne Marie Ducraux de  
Jean de Jean Crépon de le vingt quatre Septembre mil huit cent quarante huit  
née à St Léger le trente septembre mil huit cent seize

Les publications ont eu lieu à St Léger le vingt un Mai mil huit cent quarante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jean Pierre Louis Béguin  
Louise Crépon

M. Anet  
A. Montaudan

L'officier de l'état civil :

Lellayot

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication et  
autorisation de célébration de  
l'officier de l'état civil de St Léger

officiers de l'état civil de St Léger  
le même jour

N<sup>o</sup> 13.  
Rohr  
Matter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juin mil huit cent  
huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Hermann Rohr, marchand

de Hungenbuch, Argovie domicilié à Hungenbuch

filz de Friedrich Rohr et de Elisabeth née Fricker

Célibataire

né à Hungenbuch le onze avril mil huit cent cinquante deux

et

2. Anna Matter,

de Kolliken, Argovie domiciliée à Teytauc-Chillon

fille de Cisa Georgine Matter et de

Célibataire

née à Aarau, le quinze Décembre mil huit cent cinquante cinq

Les publications ont eu lieu à Hungenbuch le 24 mai à Kolliken  
le 26 mai et à Teytauc le 26 mai mil huit cent huitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Hermann Rohr  
Anna Matter

des témoins :

Auguste Brousson  
F. Bussot

L'officier de l'état civil :

Lillayor

Papiers présentés :

Certificats de publications et  
autorisation de célébration de l'officier  
de l'Etat Civil de Hungenbuch

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Hungenbuch  
et Kolliken

N° 14

Talon

Chessex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juillet mil huit cent

soixante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Henri Talon, cultivateur,

de Châtelard domicilié à Gyon

fils de Vincent Talon et de Henriette née Jellen.

Célibataire

né à Gyon le vingt quatre Septembre mil huit cent cinquante deux

et

2. Henriette Louise Joa Chessex,

de Planches domiciliée à Gyon

fille de Jean Louis Chessex et de Susanne Marguerite Henriette née Berger

Célibataire

née à Planches le vingt quatre Novembre mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Planches et au Châtelard le trois Juin mil huit cent soixante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Henri Talon

Joa Chessex

des témoins :

Auguste Mandard

Perrin Bauman

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Papiers présentés :

certificats de naissance et de publications.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

N° 15

Wächter  
Teuscher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Juin mil huit cent  
huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Charles Wächter, jardinier  
de Oberbözberg, Argovie — domicilié à Bon-port, Montreux  
fils de Jacob Wächter et de Maria née Laebli  
Célibataire  
né à Lenzbourg le premier Septembre mil huit cent cinquante cinq.

et  
2. Susanna Catharina Teuscher, fille de chambre  
de Därstetten, Berne, domiciliée à Bon-port, Montreux  
fille de Catharina Teuscher et de  
Célibataire  
née à Oberwyl le onze Aout mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Oberbözberg le vingt huit ellai, à Därstetten  
le vingt Sept ellai et sur Planches le vingt cinq ellai mil huit cent huitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Wächter jardinier  
Susanna Teuscher

des témoins :

Castor Eplaff.  
Jean Keller

L'officier de l'état civil :

Lillayor

Papiers présentés :

Certificats de naissance et de  
publications des époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Oberbözberg,  
et de Därstetten le même jour.



N° 16.

Schmid  
Tenevreye

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Juin mil huit cent  
huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jean Schmid, marchand de bestiaux  
de Bergdietikon, Argovie, domicilié à Bergdietikon  
fils de Felix Schmid et de Elisabeth née Boll  
Célibataire  
né à Bergdietikon le trente et un mil huit cent cinquante six

et

2. Julie Tenevreye née Droquet  
de Lausanne domiciliée à Lausanne  
fille de Jean Louis Droquet et de Marie Louise née Bèze  
veuve de Marie Emile Samuel Tenevreye dès le six Janvier 1879  
née à Elmenthorod le vingt-sept Janvier mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Lausanne le cinq Juin et à Bergdietikon  
le trois Juin mil huit cent huitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Schmid  
Julie Tenevreye

des témoins :

Charles Spangher  
Theslerpit

L'officier de l'état civil :

L'écuyer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
acte de décès du premier mari de l'épouse Lausanne & Bergdietikon  
autorisation de célébration de l'officier  
de l'état civil de Bergdietikon

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Arrêté de jugement rendu par  
le Tribunal civil du District de  
Lausanne, le trente mai mil huit  
cent quatre vingt quinze, le  
mariage ci-dessus des époux  
Schmid Tenevreye, a été  
dissous par le divorce  
prononcé contre le mari  
en application de l'article 45,  
lettre C de la loi fédérale  
du 22 Décembre 1874  
Inséré le trente Août mil  
huit cent quatre vingt quinze  
par ordre du Département de  
Justice et Police, Lettre du  
29 Août 1895 n° 4140.  
L'officier d'état civil,  
Aug. Buisson  
Communiqué à l'archiviste.

N<sup>o</sup> 17.  
Savary  
von Jaucker

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui vingt-neuf Juin mil huit cent  
huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jules Marc-Frédéric Savary, ministre du Saint-Evangile  
de Jayerne domicilié aux Planchettes, Neuchâtel  
fils de Samuel Benjamin Savary et de Jenny ou Cottier

Célibataire

né à Trangins le vingt-cinq Juillet mil huit cent cinquante deux

et

2. Wilhelmine Sophie von Jaucker, sans profession  
de St. Pétersbourg, Russie, domiciliée à Javel, Montaux  
fille de Adolph von Jaucker et de Léontine von Mirbach

Célibataire

née à Kronstadt le treize Juillet 1852 Stèle Russe ou 25 Juillet 1852  
nouveau stèle

Les publications ont eu lieu à Jayerne le dix Août, aux Planchettes le huit ceint  
et au Châtard le six Août mil huit cent huitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Savary pasteur  
Willy von Pancket.

des témoins :

J. Hesse  
Carverney Jean

L'officier de l'état civil :

Lilleyor

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de Publications  
Lettre de la Chancellerie fédérale  
du 15 Mai 1880, pour dispense de  
publication en Russie

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Jayerne et des Planchettes  
au Sépart.

N° 18.

Seiler  
Flück

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juillet : mil huit cent  
huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gottlieb Seiler, sculpteurde Bénigen, Bern, domicilié à Crin, canton defils de Sierre Seiler et de Suzanne née SeilerCélibatairené à Bénigen, le dix-sept Avril mil huit cent cinquante

et

2. Madeleine Flück, Sommelière,de Brienz, Bern, domiciliée à Crin, canton defille de Jean Flück et de Madeleine née FlückCélibatairenée à Brienz le seizi Avril mil huit cent cinquanteLes publications ont eu lieu à Bénigen le vingt-six et à Brienz le même  
jour et au Châtelard le vingt-quatre Avril mil huit cent huitanteAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Gottlieb Seiler  
Margdalene

des témoins :

Christoph  
Flück, Canton de

L'officier de l'état civil :

Lillayor

Papiers présentés :

Certificats de naissance des époux  
Certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Juvelat  
et de Brienz, le même jour

N<sup>o</sup> 19.  
Schaffhauser  
Signer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui treize Juillet mil huit cent  
huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Jean Silvestre Schaffhauser, ouvrier  
de Oberbüren, St. Gall, domicilié à la Ruveraz-Montaux  
fils de Joseph Antoine Schaffhauser et de Maria Agathe née Völkle  
Célibataire  
né à Wittenberg le treize Décembre mil huit cent cinquante six

et  
2. Maria Anna Catharina Signer  
de Appenzell domiciliée à Teury, ci-devant à Montaux  
fille de Franz Antoine Signer et de Maria Anna Catharina née Graf  
Célibataire  
née à Schwand le vingt huit Janvier mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Oberbüren le vingt deux Juillet, à Appenzell le  
vingt trois Juillet, à Teury le vingt trois Juillet et au château le 21 Juillet 1856

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Schaffhauser  
Balgarina Signer

des témoins :

Ulrich Schläpfer  
Jacques Fuhrmann

L'officier de l'état civil :

Lucy

Papiers présentés :

certificats de naissance des époux  
certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Oberbüren, Appenzell & Teury  
le même jour.

N° 20

Schwenker  
Grauwerker

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Juillet mil huit cent  
huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jacob Schwenker, Cocher,

de St Etienne, Berne, domicilié à la Rouvray-Mosiroux

fils de Jacob Schwenker et de María née Schwenker

Célibataire

né à St Etienne le vingt deux Octobre mil huit cent quarante six

et

2. Louisa Grauwerker, sans profession

de Eptingen, Bâle Campagne, domiciliée à Eptingen

fille de Jean Grauwerker et de Elisabeth née Weiss

Célibataire

née à Eptingen le trente un ellard mil huit cent quarante trois

Les publications ont eu lieu à St Etienne, le 22 Juin, à Eptingen le 27 Juin  
et au Châteland le vingt un Juin mil huit cent huitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacques Schwenker  
Louise Grauwerker

des témoins :

Schlyp Chemist  
Carp. Weberli

L'officier de l'état civil :

Lillayor

Papiers présentés :

certificats de naissance des époux  
et certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de St Etienne  
et Eptingen.

N° 21  
*Jurrian*  
*Roux*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux Juillet* mil huit cent  
*huitante* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Auguste Emile Louis Jurrian, cultivateur*  
 de *Château-Vex* domicilié à *Chillon*  
 fils de *Jincent David Jurrian* et de *Jeanne Françoise Louise Saucé*  
*née Forny*  
 Etat civil : *Célibataire*  
 né à *Grandchamp* le *dix sept Novembre mil huit cent cinquante*

et  
 2. *Marie Louise Roux, cuisinière,*  
 de *Rossens* domiciliée à *la Collonge*  
 fille de *Frédéric Antoine Roux* et de *Jeanne née Jonthorey*  
 Etat civil : *Célibataire*  
 née à *Rossens* le *vingt ellars mil huit cent quarante huit*

Les publications ont eu lieu à *Château-Vex, à Rossens, aux Marches*  
*et à Feytaux* les *huit et vingt Juillet mil huit cent huitante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Emile Jurrian*  
*Louise Roux*

des témoins :

*J. St Charles*  
*Epd. Monney*

L'officier de l'état civil :

*Lillayor*

Papiers présentés :

*certificats de naissance des époux*  
*et certificats de publications.*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*Communiqué à Château*  
*d'Or & Villargel*

N° 22.  
Arthur  
Reizot

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
Date des publications :

Aujourd'hui neuf Août mil huit cent  
soixante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
1. John Arthur, Professeur,  
de Dardagny, Genève, domicilié à St-Jmier  
fils de Charles Arthur et de Jeanne Louise née Déosterd  
Célibataire  
né à Dardagny le vingt-neuf Avril mil huit cent cinquante

et  
2. Marie Anne Pauline Reizot, sans profession  
de Autun, France, domiciliée à aux Planches, Montreuil  
fille de Francois Reizot et de Rosalie Alexandrine Josephine  
Hubinet de Jobeise  
Célibataire  
née à Autun le dix-sept Août mil huit cent cinquante  
-sept

Les publications ont eu lieu à Genève le 19, à St-Jmier le 3, aux Planches  
le six et à Autun le onze et dix huit Juillet mil huit cent soixante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. Nous approuvons la radiation de mat Dardagny  
ci-dessus, l'époux étant bourgeois de Genève.  
Signatures

des époux :  
John Arthur,  
Marie Reizot

des témoins :  
Theodor Renkewitz  
E. Chessel

L'officier de l'état civil :  
Lellayor

Papiers présentés :  
actes de naissance des époux  
certificat de publication et  
autorisation de célébration

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de Dardagny  
St-Jmier et au Département

N° 23.

Méan  
Rouge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Août mil huit cent  
huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jules Auguste Méan, agriculteur,  
de Teyssie domicilié à Corges (au Bochet)  
vieux Teyssie.  
fils de Jean Daniel Méan et de Susanne née Faillou

Célibataire

né à Corges, Teyssie le neuf Août mil huit cent cinquante quatre

et  
2. Rose Emilie Rouge, sans profession

de Lutry et Fillette domiciliée à Ternex

filles de Jean François Rouge et de Rose Marguerite née Veillard

Célibataire

née à Aigle le vingt-deux Novembre mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Teyssie, à Lutry, à Fillette et au Châteauneuf  
le dix Juillet mil huit cent huitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Méan Jules Auguste  
Emilie Rouge

des témoins :

Ed. Mooney  
Jules Dupont

L'officier de l'état civil :

Lemaire

Papiers présentés :

Certificats de publications et  
autorisation de célébration  
de Teyssie.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Teyssie  
Lutry et Cully.



N° 24

Bernasconi  
Seixer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Août mil huit cent  
huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jean Bernasconi, bottier,  
de Aragnu, Tessin, domicilié à Teraye, Montreux  
fils de Antoine Bernasconi et de Dominica Giarola  
Célibataire  
né à Lugano le sept Août mil huit cent cinquante un.et  
2. Anne Marie Seixer, domestique  
de Crionnaz, Valais domiciliée à Teraye, Montreux  
fille de Séverin Seixer et de Marie née Coutar  
Célibataire  
née à Leytron, Valais, le vingt-neuf Août mil huit cent cinquante cinq.Les publications ont eu lieu à Aragnu le neuf Juillet, à Crionnaz le six  
Juillet et aux Marches le cinq Juillet mil huit cent cinquante cinq.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

des témoins :

Jean Bernasconi Ernest Rivaz  
(l'épouse n'étant venue) Bolli Bernard  
a apposé une croix

L'officier de l'état civil :

Lellayor

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Aragnu,  
Crionnaz le même jour

N° 25.

Keller  
Roux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Août mil huit cent  
huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Robert Keller, marchand,  
de Zurich, La Jolle, domicilié à Milan, Italie  
fils de Charles Keller et de Jeanne Amélie née Major  
Célibataire  
né à Hüntern le onze Février mil huit cent cinquante cinq

et

2. Suzanne Madeleine Roux, sans profession  
de Yverdon, domiciliée à Genève,  
fille de Justave Louis Albert et de Pauline Françoise née Rambert  
Célibataire  
née à Paris le quinze Juin mil huit cent soixante un

Les publications ont eu lieu à Milan le dix, à Zurich le neuf Juillet, à Yverdon  
le six Juillet et à Genève le huit Juillet mil huit cent huitante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiançés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Robert Keller  
Suzanne Roux

des témoins :

Carroz Jean  
E. Chassat

L'officier de l'état civil :

Lilayer

Papiers présentés :

certificats de publications  
consentement du père de l'épouse  
autorisation de célébration

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Zurich,  
Genève & Yverdon

N° 26

*Perret  
Stettler*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix Septembre* mil huit cent  
*huitante* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Marc François Perret, cultivateur*

de *Châtillard* domicilié à *Crin, Montreux*

fils de *Jean François Louis* et de *Henriette ni Elvert*

*Célibataire*

né à *aux Marches* le *deux Mars mil huit cent cinquante quatre*

et

2. *Rosina Stettler, domestique*

de *Bolligen, Berne*, domiciliée à *Crin, Montreux*

fille de *Anna Stettler, celle-ci ex de* fille de *Daniel Stettler*

*Célibataire*

née à *Saupen* le *vingt-neuf Avril mil huit cent cinquante sept*

Les publications ont eu lieu à *Châtillard le dix-huit Août* et à *Bolligen le dix-neuf Août mil huit cent huitante*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Marc Perret*

*Rosina Stettler*

des témoins :

*Ed. Monney*

*Montandon âgé*

L'officier de l'état civil :

*Lillayer*

Papiers présentés :

*certificats de naissance des époux  
et certificats de publications.*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de *Bolligen*

N° 27.

*Cochard  
Tuchoud*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize Septembre* mil huit cent  
*huitante* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Vincent Cochard, cultivateur,*

de *Châtelard* domicilié à *Tallens,*

fils de *Jules François Cochard* et de *Marie Alysie née Michel*

*Célibataire*

né à *Tallens* le *vingt sept Février* mil huit cent *cinquante neuf.*

et

2. *Emma Tuchoud, sans profession,*

de *Châtelard* domiciliée à *Chêne-Montreux*

fille de *Jean Marie Tuchoud* et de *Suzanne Françoise née Tuchoud*

*Célibataire. (dûment autorisée)*

née à *Chêne-Montreux* le *vingt un Septembre* mil huit cent *soixante deux.*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard* le *vingt un Août* mil  
*huit cent huitante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Vincent Cochard*  
*Emma Tuchoud*

des témoins :

*M. Anet*  
*Martandon*

L'officier de l'état civil :

*Lillayer*

Papiers présentés :

*certificats de naissance des époux*  
*et certificat de publications.*

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

N<sup>o</sup> 28.  
*Barfuss*  
*Mühlmann*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Septembre* mil huit cent  
*huitante* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Frédéric Barfuss, maître boucher*  
 de *Oberthal, Berne*, domicilié à *Säles, Moutoux*  
 fils de *Jean Frédéric Barfuss* et de *Anna Barbara née Hess*  
 — *Célibataire* —

né à *Bier* le *dix Août* mil huit cent *cinquante*

et

2. *Suzette-Sophie-Augustine Mühlmann née Turin*  
 de *Riedtuyt, Berne* — domiciliée à *Säles, Moutoux*  
 fille de *Charles Fitor Turin* et de *Anne née Fömer*  
 veuve de *Frédéric Mühlmann* dès le *18 Mai 1879*  
 née à *Fallegres* — le *vingt trois Décembre 1852* —

Les publications ont eu lieu à *Chatelard le premier, à Gros Höschtatten*  
*le trois* et à *Riedtuyt le quatre Septembre 1880*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Friedr Barfuss*  
*S. Mühlmann née Turin*

des témoins :

*Carcerney Jean*  
*J. Müller*

L'officier de l'état civil :

*L. Mayor*

Papiers présentés :

*actes de naissance des époux*  
*certificats de publications et*  
*certificat de décès du premier*  
*mari de l'épouse.*

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

*Gros Höschtatten & Seeburg*

N<sup>o</sup> 29.  
Schären  
Dufour

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Septembre — mil huit cent  
huitante — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Auguste Schären, employé au chemin de fer  
de Spiets, Berne, domicilié à Ternez-ellentz  
fils de Jacob Schären et de Madelaine né elleser  
Célibataire,  
né à Grandchamp, le dix huit Juillet mil huit cent cinquante cinq

et  
2. Lina Dufour, Couturière,  
de Châtelard, Jura, — domiciliée à aux Planches  
fille de Rose-Cornélie-Charlotte et de Cléopâtre Dufour  
célibataire — (dûment autorisée)  
née à aux Planches le vingt Janvier mil huit cent soixante un

Les publications ont eu lieu à Spiets le deux, au Châtelard et aux  
Planches le dix Septembre mil huit cent huitante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :  
Auguste Schären  
Lina Dufour

des témoins :  
Véron Ferret not.  
Rigier

L'officier de l'état civil :  
Lillayon

Papiers présentés :  
Actes de naissance des époux  
et certificats de publications.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de Spiets

N° 30.

Marguerat  
Masson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Septembre — mil huit cent  
huitante — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Paul Louis Marguerat, Instituteur,

de Lutry — domicilié à Ste Croix —

fils de Jean Charles Isaac et de Elisa Wilhelmin Henriette  
Laharpe

Célibataire

né à Savuit sur Lutry le quatre Décembre mil huit cent cinquante deux

et

2. Anna-Henriette Masson, sans profession,

de Feytaux et Villerenne domiciliée à Feytaux

fille de Jean François Louis et de Françoise née Rosset

Célibataire

née à Feytaux — le onze Février mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Lutry le 21, à Ste Croix le 17, à Prangy de  
Ste Croix le 19, à Feytaux le 19 et à Villerenne le 21 Août 1880

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures.

des époux :

Paul Marguerat

Anna Masson

des témoins :

De Siquet

Cauverney Jean

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Papiers présentés :

certificats de publications et

autorisation de célébration de

l'officier de l'Etat-civil de Ste Croix

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Lutry

Ste Croix et Villerenne

N° 31.  
 Augsbourgner  
 de Siebenthal

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Septembre mil huit cent  
huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jean Louis Augsbourgner, employé au chemin de fer  
 de Sargnau, Berne, domicilié à Terres-Montreux  
 fils de Jean Ulrich Augsbourgner et de Jeanne Clise ou Martin  
Célibataire

né à Éclépens le trois Septembre mil huit cent cinquante sept

et

2. Françoise Anna de Siebenthal, couturière  
 de Pessenay, Berne, domiciliée à Terres-Montreux  
 fille de Jean David Giroux et de Henniette Tanchaud ou Tarnot  
Célibataire

née à ux Metches le vingt huit Août mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Sargnau le vingt six Août, à Pessenay le  
même jour et au Châtelard le vingt quatre Août mil huit cent huitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Signatures

des époux :  
J. Augsbourgner  
Anna de Siebenthal

des témoins :  
J. P. ...  
J. P. ...

L'officier de l'état civil :  
M. Mayor

Papiers présentés :  
certificats de naissance des époux  
certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de Sargnau  
 et de Pessenay



N° 32.

Chapalay  
Rubin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre mil huit cent  
huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Aimé Chapalay, Tailleur  
de Château'Vez domicilié aux Planches, auant à Château'Vez  
fils de Abraham David Fabril et de Marie née Pélat, sa femme,  
Célibataire  
né à Château'Vez le vingt neuf Janvier mil huit cent cinquante six

et

2. Lina Rubin, télégraphiste,  
de Reichenbach Schwand — domiciliée aux Planches, u'vant à Château'Vez  
fille de Jean Rubin — et de Marie Rosine née Saugy  
Célibataire  
née à Château'Vez — le dix Novembre mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Château'Vez le quatre, à Reichenbach le dix  
Octobre et aux Planches le vingt huit Septembre 1880

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Aimé Chapalay  
Lina Rubin

des témoins :

Tavernier Joaz  
J. Blenc

L'officier de l'état civil :

Lillayot

Papiers présentés :

certificats de naissance  
et certificats de publications.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Château'Vez & Reichenbach

N° 33.

Köpfer  
Monnet

Aujourd'hui vingt-un Octobre mil huit cent  
huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Henri Köpfer, Négociant,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fil de Jean Köpfer et de Elisabeth Spitz,

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Bernau, Bade, le vingt-trois Février mil huit cent cinquante-un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Henriette Hélière Monnet, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Grancy domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

filie de Jean François Amélie et de Suzanne née Keilland

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Lausanne le deux Août mil huit cent cinquante-huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne le quatre, à Grancy le trois  
Septembre mil huit cent huitante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Köpfer  
Henriette Monnet

des témoins :

M. Dessein  
Caronnet Jean

L'officier de l'état civil :

Lilayer

Papiers présentés :

Certificats de publications et  
autorisation de célébration de Lausanne & Grancy  
L'Officier de l'Etat civil de Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

N° 34

Tinturier  
Joly.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre mil huit cent  
huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Auguste Tinturier, uniquement

de Bière domicilié à Bière

fil de Monsieur Louis Tinturier et de Madame Marguerite Deschenthal

Célibataire

né à Bière le deux Juin mil huit cent cinquante six

et

2. Louisa Joly, sans profession

de Villeneuve domiciliée à Villeneuve

fille de Rodolphe Henri Joly et de Antoinette Julie rue Savès

Célibataire

née à Villeneuve le vingt Mars mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Bière le vingt cinq Septembre et à  
Villeneuve le vingt huit Septembre mil huit cent huitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Tinturier  
Louisa Joly

des témoins :

Léonel Furet  
Henri Besson

L'officier de l'état civil :

Lilayer

Papiers présentés :

certificats de publications et  
autorisation de célébration de  
l'officier de l'état civil de Bière.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Bière  
et de Villeneuve le même jour.

N<sup>o</sup> 35.  
Weller  
Zwahlen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Novembre mil huit cent  
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Monsieur David Weller, sellier

de Soelboden, Berne, domicilié à Ferney

filz de Monsieur Louis Weller et de Mme Louise née Bocher

Célibataire

né à la Collonge - le seize Décembre mil huit cent cinquante huit

et

2. Mme Sophie Zwahlen, sans profession

de Gessenay, Berne, domiciliée à Chailly

fille de Christian Zwahlen et de Catherine née Spychiger

Célibataire, (dignement autorisée)

née à St. Ingolp - le quatre Mars mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à Soelboden le vingt, à Gessenay le six et  
au Châtelain le quatorze Octobre mil huit cent huitant e

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

David Weller

Sophie Zwahlen

des témoins :

M. Chessel

J. Favre

L'officier de l'état civil :

Lillayor

Papiers présentés :

Certificats de naissance et  
déclarations de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Soelboden et Gessenay

N° 36.

Baur  
Schreyer.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Novembre mil huit cent  
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jean Baur apparcilleur  
de Berg-am-Tschel, Zurich, domicilié à Crin, Montreux  
fils de Jean-Jacob Baur et de Anna née Baur, sa femme  
Célibataire  
né à Berg-am-Tschel, le premier Décembre mil huit cent quarante neuf

et

2. Marianna Schreyer née Gurtner, domestique  
de Gals, Berne, — domiciliée à Teytaux  
fille de Jacob Gurtner — et de Anna née Buhler —  
veuve de Christ. Charles Schreyer née le 14 Janvier 1873.  
née à Gals — le trente Septembre mil huit cent quarante six

Les publications ont eu lieu à Berg-am-Tschel le vingt-quatre à Gals le vingt  
quatre à Teytaux et au Châtelard le 22 Octobre 1880 —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Baur  
Marianna Schreyer née Gurtner

des témoins :

Les Deschmann  
Pierre Klossner

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications et  
déclaration de décès de l'époux  
de l'épouse.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Berg-am-Tschel & Champel  
le même jour

## Registre des mariages A.

N° 37. :

Aubert  
Borlox

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Novembre mil huit cent  
huitante

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. François-Louis Aubert, cultivateur

de Hanches domicilié à Gyon

fils de François-Louis Aubert et de Marie Louise rue Talon

Célibataire

né à Gyon le vingt-cinq Février mil huit cent cinquante quatre

et  
2. Alice Amélie Borlox, blanchisseuse

de Ormont-dessous domiciliée à Talleyres-rue Tillenauve

fille de David-Frédéric Borlox et de Rose-Marguerite rue Joux

Célibataire

née à La Palaz le premier Août mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Hanches le neuf, à Ormont-dessous le douze  
et à Tillenauve le onze Novembre mil huit cent huitanteAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Louis Aubert

Alice Borlox

des témoins :

Membardon Auguste

Ed. Monney

L'officier de l'état civil :

Lilayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux

et certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Tillenauve &amp; Ormont-dessous

Par jugement rendu le six  
juillet mil huit cent  
quatre-vingt-dix-neuf, déclaré  
exécutoire le vingt-neuf juillet  
suivant, le Tribunal civil  
du District de Vevey a dissous  
par le divorce le mariage  
des époux, Aubert-Borlox,  
dont l'acte est ci-compte.

Le divorce a été prononcé  
contre le mari en vertu  
de l'article 46, lettre b  
de la loi fédérale du 24  
Septembre 1894.

Ensuite le sept Août  
mil huit cent quatre-vingt  
dix-neuf par ordre du Dep.  
de Justice & Police (office du  
5 Août 1899, n° 4198), sur  
production d'un extrait du  
jugement.

L'officier de l'état civil  
Lug. P. P. P.

N<sup>o</sup> 38.Bonjour  
Heintz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Décembre mil huit cent  
huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. François Louis Bonjour, cultivateur,  
de Blonay domicilié à Fernes  
fils de Tierre Frédéric Bonjour et de Sauve Marguerite née Monod  
Célibataire  
né à Tallens le vingt-huit Juillet mil huit cent quarante neuf

et

2. Anne, dite Anna Marie Joséphine Heintz, Marchandeuse  
de Brigberg, Talais, domiciliée à Claxens,  
fille de Alphonse Heintz et de Pauline née Tioux  
Célibataire  
née à St Maurice le vingt Mars mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Blonay le treize, à Rivo Puy le treize  
et au Châtelard le deux Novembre mil huit cent huitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

François Bonjour  
Anne Heintz

des témoins :

M. Anet  
Ed. Monney

L'officier de l'état civil :

Lellayor

Papiers présentés :

certificats de naissance des époux  
et déclarations de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Blonay  
et Brigue

## Registre des mariages A.

N° 39.

Fogt  
Rappaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Décembre mil huit cent  
huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Rodolph Fogt, jardinierde Mandach, Argovie, domicilié à La Tour de Peitzfils de Rodolph Fogt et de Barbara née BrämCélibatairené à Mandach le quatre Septembre mil huit cent cinquante

et

2. Marie-Joséph Rappaz, ouvrièrede Evionnaz, Valais, domiciliée à Feytauxfille de Joseph Antoine Rappaz et de Marie Justette née ChappuisCélibatairenée à Evionnaz le sept Septembre mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Mandach le quatorze, à Evionnaz le quinze, à  
La Tour de Peitz le quinze et à Feytaux le onze Novembre 1880

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Rodolph Fogt.Marie-Joséph Rappaz

des témoins :

P. L...Ed. Monney

L'officier de l'état civil :

Lillayon

Papiers présentés :

certificats de publications et  
autorisation de célébration.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Mandach,La Tour de Peitz et Evionnaz



N<sup>o</sup> 40.Chevallay  
Genoué

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent  
huitante \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. André Eugène Chevallay, Titulaire  
de Saint-Gingolph Haute-Savoie domicilié à Vernez-Montroux  
fils de Jean Chevallay et de Mélanie n<sup>e</sup> Blaise  
Célibataire

né à Saint-Gingolph le vingt-six mai mil huit cent quarante

et  
2. Marie-Amélie Genoué, Blanchisseuse  
de Bagnos, Valais \_\_\_\_\_ domiciliée à Crin-Montoux  
fille de Pierre-Joseph Genoué et de Anne-Marie n<sup>e</sup> Césaire  
Célibatairenée à Bagnos \_\_\_\_\_ le trente-un Octobre mil huit cent cinquante  
huitLes publications ont eu lieu à Saint-Gingolph, à Bagnos et au Châteland  
le douze Novembre mil huit cent huitante \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Eugène Chevallay  
Amélie Genoué

des témoins :

Prosper Meynet  
Montandon Auguste

L'officier de l'état civil :

Lillayot

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
permission de célébration du  
Département de la Justice & Police  
du 4 Décembre 1886.Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Bagnos et au Département

N<sup>o</sup> 41.

Besse  
Richard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Décembre mil huit cent  
huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. François Besse agriculteur  
de Chamuson, Talais, domicilié à Villars sur Ollon  
fils de Jean Emanuel Besse et de Marie Madeleine Foulles  
Célibataire

né à Chamuson le trente Juillet mil huit cent quarante deux

et

2. Joséphine Richard domestique  
de La Tour de Peily et St Léger et la Chièvas domiciliée à Villars, Ollon,  
fille de Pierre Louis Richard et de Marie Catherine Joséphine Baumann  
Célibataire

née à Bes le trente Avril mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Chamuson le quinze, à La Tour de Peily le treize  
à St Léger et la Chièvas le dix huit et à Ollon le treize Novembre 1880

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

François Besse  
Joséphine Richard

des témoins :

Ab. Anet  
Monnet

L'officier de l'état civil :

Lellayon

Papiers présentés :

certificats de publications et  
autorisation de célébration de  
l'officier de l'état civil d'Ollon.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Chamuson, la Tour de Peily,  
Hérimonoy et St Léger et la Chièvas.

Suivante de jugement rendu le  
neuf Juin mil huit cent quatre  
vingt dix huit, - déclare exécutoire  
le quinze Août suivant, le Tribu-  
nal civil du District de Fribourg  
à dessous, par le divorce, le mariage  
des époux, Besse-Richard,  
dont l'acte est ci-contre.

Le divorce a été prononcé  
contre l'épouse en application  
de l'art. 46, lettre a, de la  
loi fédérale du 24 Septembre 1874  
Joséphine Besse Richard  
ne pourra contracter un  
nouveau mariage avant le  
délai de trois ans dès le  
jour où le jugement a été déclaré  
exécutoire.

Le vingt le trente un Août mil  
huit cent quatre vingt dix huit  
par ordre du Département de justice  
et Police (copie du 20 Août 1891 - 7505)  
et sur production d'un extrait  
du jugement en divorce.

L'officier de l'état civil:  
Aug. Perrier

N° 42.

Rime  
Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil huit cent  
huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Marcel Nicodème Rime, cultivateur  
de Gruyères, Fribourg domicilié à Planchamp-dedens  
fils de François Auguste Rime et de Nanette née Fleyrens  
célibataire

né à Enrey, Fribourg le premier Juin mil huit cent cinquante cinq

et

2. Marie Ida Chevalley, sans profession,  
de Châtelard, Jura domiciliée à Beauregard, Châtelard  
fille de Jean Jacques Chevalley et de Sophie née Dubuchet  
Célibataire

née à Chailly, Jura, le vingt-sept Juillet mil huit cent cinquante un

Les publications ont eu lieu à Gruyères le quatorze et au Châtelard  
le douze Novembre mil huit cent huitanteAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Rime Marcel  
Marie Chevalley

des témoins :

Emile Docosteur

Auguste Dupraz

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publications.Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Gruyères

N<sup>o</sup> 43.

*Grivet  
Franey*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

*Par jugement rendu le quinze Décembre  
mil huit cent quatre vingt dix sept  
devant le Tribunal de première instance de  
Canton de Genève a dissous par le  
divorce le mariage dont l'acte est  
en date du époux Grivet Franey.  
Le divorce a été prononcé entre  
la femme en vertu de l'art. 46  
§ 1<sup>er</sup> de la loi fédérale du  
24 Décembre 1874.  
Inséré le quatorze février  
mil huit cent quatre vingt dix sept  
sur production d'un extrait  
du jugement en divorce.  
L'Officier de l'état civil  
Auguste Phipps*

Aujourd'hui *vingt-sept Décembre* mil huit cent  
*huitante* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Pierre Tobie Grivet* agriculteur  
de *Attalens, Fribourg*, domicilié à *Chaulin, Châtillard*  
fils de *Catherine Grivet* et de *celle-ci feu Pierre Grivet*  
*Célibataire*  
né à *Attalens* le *deux Novembre mil huit cent soixante*

et

2. *Sophie Franey*, domestique  
de *Châtillard Saud*, domiciliée à *la Fège*,  
fille de *Jean François Abram* et de *Rose Sophie Ruellatten*  
*Célibataire*  
née à *ux Yvernois* le *quatre Juin mil huit cent cinquante huit*.

Les publications ont eu lieu à *Attalens* le *vingt Décembre* et au  
*Châtillard* le *dix Décembre mil huit cent huitante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Pierre Grivet*  
*Sophie Franey*

des témoins :

*Armand*  
*Coverney Jean*

L'officier de l'état civil :

*Lillayer*

Papiers présentés :

*actes de naissance des époux*  
*certificats de publications*

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
*Attalens*.

N° 44.

Cusinay  
Henchoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Décembre mil huit cent  
huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Victor Auguste Cousinay, cultivateur  
de Colteaux domicilié à Chailly  
fils de Pierre François Cousinay et de Marguerite née Chevally  
Célibataire  
né à Nan-Chailly le huit Avril mil huit cent cinquante deux

et  
2. Janny Julie Henchoz, agricultrice,  
de Château-d'Vez domiciliée à Chailly  
fille de Adolph Henchoz et de Marie Augustine née Allery  
Célibataire  
née à Chailly le vingt deux Juin mil huit cent cinquante un

Les publications ont eu lieu à Colteaux le onze, à Château-d'Vez le dix  
et au Châtelard le neuf Décembre mil huit cent huitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Cusinay Victor Auguste  
Janny Julie Henchoz

des témoins :

Dubouché  
Guernsey Jean

L'officier de l'état civil :

Lillayor

Papiers présentés :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Salézienne et Château-d'Vez.

N<sup>o</sup> 45.  
Talon  
Carin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente Décembre* mil huit cent  
*huitante* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *David Talon*, cultivateur,  
de *Châtelard* domicilié à *ux Bassets*  
fils de *Gabriel Talon* et de *Suzanne Françoise Marguerite née*  
*Célibataire* *Rodieux*  
né à *Sordier* le *premier Novembre mil huit cent quarante*

et

2. *Sophie Carin* domestique  
de *Veillens* domiciliée à *ux Bassets*  
fille de *Jean Samuel Carin* et de *Jeanne Louise née* (*Chappuis*)  
*Célibataire*  
née à *Veillens* le *deux Octobre mil huit cent quarante quatre*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard* le *trois Décembre* et à  
*Veillens* aussi le *trois Décembre mil huit cent huitante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*David Talon*  
*Sophie Carin*

des témoins :

*Caquerney Hoang*  
*Hoang*

L'officier de l'état civil :

*Lillayor*

Papiers présentés :

*actes de naissance des époux*  
*et certificats de publications*

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

*Mejines.*

N° 46.

Marilley  
Droquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil huit cent  
huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jean Alfred Marilley, charpentier  
de Remaufens, Triching, — domicilié à la Rouvray-Montsieur  
fils de Joseph Auguste Marilley et de Feitwin ou Thoinbert  
célibatairené à Chapelle-Beuve le deux sept Octobre mil huit cent cinquante

et

2. Mari Droquet, tailleur  
de Sainte-Croix - Jaud, — domiciliée à Chessel, ci-devant à Montsieur  
fille de Jean Marguerite Droquet et de, celle-ci fille de Jacques Antoine Droquet  
célibatairenée à Morrens le quatre Juillet mil huit cent cinquanteLes publications ont eu lieu à Remaufens le quinze, à Sainte-Croix le même jour  
à Chessel le même jour et au Châteauneuf le quatorze Décembre 1880.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean Alfred Marilley  
Mari Droquet

des témoins :

Ch<sup>e</sup> Chessey  
Emil. Turian

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil deRemaufens, Sainte-Croix  
et Villeneuve.

N° 1  
Heimberg  
Giegling

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui quatre Janvier ————— mil huit cent  
huitante-un ————— par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Auguste Frédéric Daniel Heimberg, maître d'Hôtel  
 de Ronnenberg, Hanovre — domicilié à Glyon-ell-entree  
 fils de Frédéric Heimberg et de Sophie Dorothea née Bremer  
 veuf. de Julien né Duplan des le premier Juin mil huit cent septante-huit  
 né à Ronnenberg — le dix sept Novembre mil huit cent vingt-quatre.

et

2. Emma Wilhelmine Giegling, rentière,  
 de Hambourg ————— domiciliée à Hambourg  
 fille de Jean Frédéric Daniel et de Ellen Sophie née Kothe  
célibataire  
 née à Hambourg — le vingt huit Août mil huit cent trente cinq

Les publications ont eu lieu à Ronnenberg et à Hambourg du dix au vingt deux  
Décembre et au Planches le quatre Décembre mil huit cent huitante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Signatures

des époux :

A Heimberg  
Emma Giegling

des témoins :

Pierre Bauman  
Caroline Jean

L'officier de l'état civil :

Lillagar

Papiers présentés :

certificats de naissance des époux  
et autorisation de célébration du  
Département de Justice et Police.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
au Département



N° 2.

du Plessis  
Curtin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Janvier mil huit cent  
huitante un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Emile Georges-Henri du Plessis-Genet, Docteur en  
médecinede Morges, Jura, domicilié à Yverdonfils de Louis Jean Rodolphe de Cléopâtre Anne Elisabeth née  
DescombesCélibatairené à Oppey le premier Septembre mil huit cent quarante

et

2. Marie Suzanne Curtin, sans professionde Genève (la Ville) domiciliée à Territet-Montreuxfille de Charles Pie Curtin et de Emilie née De la RottazCélibatairenée à Villeneuve le trante Octobre mil huit cent cinquanteLes publications ont eu lieu à Morges le quinze, à Genève le quatorze, à Yverdon  
le quinze et aux Marches le douze Janvier mil huit cent huitanteAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Emile G.H. du Plessis-Genet  
Marie Suzanne Curtin

des témoins :

Henri Fretet  
Préquier

L'officier de l'état civil :

Lilayer

Papiers présentés :

Certificats de naissance des époux  
certificats de publications et  
autorisation de célébration d'Yverdon.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Genève, Morges, Yverdon

Depo

N° 3

Bähler  
Meynard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Février mil huit cent  
huitante un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Hans-César Bähler, Cuisinier

de Längenbühl, Berne - domicilié à Bonport, Montaux

fil de César Auguste Bähler et de Marica né Rufenacht

Célibataire

né à Köniz, Berne, le dix Mai mil huit cent cinquante quatre

et

2. Rose Laurence, dite Rosalie Meynard, Marchande

de Bellegarde, Ain, France, domiciliée à le Trait, rive des Planches

fille de Etienne Meynard et de Françoise né Cachat, sa femme

Célibataire, (dûment autorisée)

née à Saint-Jingolph le vingt deux Juin mil huit cent dix huit

Les publications ont eu lieu à Bellegarde le 16 et 23 Janvier, à Längenbühl  
le vingt Janvier et aux Planches le quatre Janvier mil huit cent huitante un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Bähler  
Rosalie Meynard

des témoins :

Chavanu Françoise  
Canonney Jean

L'officier de l'état civil :

Lellayor

Papiers présentés :

actes de Naissance des époux  
certificats de publications  
L'épouse a été autorisée par sa mère Département.  
(voir au Registre des Promesses de mariage.)

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
Consoldingen et au

N° 4

Dupraz  
Chevalier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Février mil huit cent  
huitante-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. François Louis Jacques Dupraz, cultivateur  
de Villars-sous-Yers domicilié à Tré-Chévis, châtelard  
fils de Jules Samuel Dupraz et de Jeanne Louise née Ormond,  
Célibataire  
né à Villars-sous-Yers le seize Décembre mil huit cent soixante

et

2. Marie Juliette Chevalier, ouvrière de fabrique  
de L'Abergement domiciliée à Corsier, ch. Plaz-de-Joux  
fille de Louis Albert Chevalier et de Henriette Cécile née Grandon  
Célibataire  
née à Grandson le vingt-un Novembre mil huit cent cinquante-un.Les publications ont eu lieu à Villars sous Yers le trente-un, au châtelard le vingt-neuf,  
à L'Abergement le vingt-neuf et à Corsier le neuf Avril mil huit cent huitanteAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis Dupraz  
Marie Chevalier

des témoins :

Ede Moorme  
Agst Montandon

L'officier de l'état civil :

Lillayon

Papiers présentés :

actes de naissance en époux  
certificats de publications et  
autorisation de la mère de l'époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
Villars-sous-Yers, Corsier  
et Signerolles.

N<sup>o</sup> 5  
Lamy  
Serex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Février mil huit cent  
huitante un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Victor Louis Lamy, cultivateur

de Châtelara domicilié à Vernex

fil de Henri Finant Louis et de Marie Louise veuve Dufour

Célibataire

né à Vernex le vingt sept Novembre mil huit cent cinquante neuf.

et

2. Marie Louise Frédérique Serex, sans profession

de Jevy et de Maracorn domiciliée à Jevy

fille de David Louis Léonard et de Charlotte Louise veuve Chaudet

Célibataire.

née à Jevy le vingt huit Novembre mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Châtelara le dix huit, à Jevy le vingt et à  
Maracorn le vingt un Janvier mil huit cent huitante un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Victor Lamy  
Marie Serex

des témoins :

Ed. Moriney  
Agst Montanier

L'officier de l'état civil :

Liuayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Jevy et Palézieux.

N° 6

*Gamper  
Ringgenberg*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *douze Février* mil huit cent  
*huitante-un* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Antoine Gamper*, *maître d'hôtel*  
de *Lana, Autriche* domicilié à *Chillon, Fytau*  
fils de *Sébastien Gamper* et de *Maria ou Braun*,  
*Célibataire*  
né à *Oberlana* le *cinq Mars mil huit cent cinquante deux*

et

2. *Maria-Anna-Ringgenberg*, *Hôtelière*,  
de *Leisigen, Berne*, domiciliée à *Chillon, Fytau*  
fille de *Jean Ringgenberg* et de *Elisabeth ou Schärer*  
*Célibataire*,  
née à *Leisigen* le *vingt sept Décembre mil huit cent quarante huit*

Les publications ont eu lieu à *Fytau* le *vingt Janvier 1881* et à *Leisigen*  
*publications déposés au Département de Justice et Police Lausanne*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

*William Oubon Gamper* *Gustave Guisot*  
*Maria Ringgenberg* *St. Barthélemy*

L'officier de l'état civil :

*L. Mayor*

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

*Leisigen et au Département.*

N<sup>o</sup> 7.  
*Spister*  
*Arn*

Aujourd'hui *dia-sept Février* mil huit cent  
*huitante-un* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Gottfried Spister*, *jardinier*,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Uetendorf, Berne*, — domicilié à *Glyon*,

Noms des parents :

fil de *Jean Spister* — et de *Suzanne née Trisi*,

Etat civil :

*Célibataire*,

Date de la naissance :

né à *Uetendorf*, — le *premier Septembre mil huit cent quarante-huit*

Nom et profession de l'épouse :

2. *Mari-Anna Arn*, — *blanchisseuse*,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Buetigen, Berne*, — domiciliée à *aux Planches*,

Noms des parents :

fille de *Benoit Arn* — et de *Mari-Elisabeth Kässemann*,

Etat civil :

*Célibataire*.

Date de la naissance :

née à *Fevy* — le *deuxième Juillet mil huit cent cinquante-deux*.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Uetendorf le vingt-un Janvier*, à *Buetigen le vingt-trois Janvier* et aux *Planches le vingt-cinq Janvier mil huit cent huitante-un*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Gottfried Spister.*  
*Anna Arn*

des témoins :

*A. Régier*  
*Laurencey Jean*

L'officier de l'état civil :

*L. Mayor*

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

*Chirachorn et de Diessbach*  
*ici Baron.*

N° 8.

Dind  
Fraud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mars mil huit cent  
huitante-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jules Dind, cultivateur  
de Saint-Cierges, domicilié à Teray, Haraches  
fils de Jean-Félix Elu Dind et de Louise née Monney  
célibataire

né à Blanchamp le douze Juillet mil huit cent trente cinq

et

2. Nanette Louise Fraud née Elvermond, cuisinière  
de Bottens, domiciliée aux Haraches

filles de Pierre Abraham Samuel Elvermond et de Lisette née Tancheux  
veuve de Daniel Philippe Frédéric Fraud vers le sept Janvier 1871.

née à Tolix-le-Grand le six Juin mil huit cent trente quatre

Les publications ont eu lieu à Saint-Cierges le dix-neuf Février, aux Haraches le  
dix-sept Février et à Bottens le

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Ce

des époux :

Signatures

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications de publications  
acte de décès du premier mari de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

N° 8.

*Zbinden  
Morel.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq* mil huit cent  
*huitante-un* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Joseph Alois Zbinden*, *Talut de chambres*  
de *Brünisried et Tafers, Fribourg*, domicilié à *Tavel, Val*,  
fils de *Jean Joseph Zbinden* et de *Christina née Prodimond*  
*célibataire*,

né à *Wünnewyl, Bienne* le *vingt-trois* février mil huit cent *cinquante deux*

et

2. *Maria Isabelle Morel*, *sans profession*  
de *Attalens, Fribourg*, domiciliée à *La Foge, Val*,  
fille de *Jean Jacques Morel* et de *Maria Elise née Tanneret*  
*célibataire*,

née à *Châtel St-Denis* le *dix-huit* juillet mil huit cent *cinquante neuf*

Les publications ont eu lieu à *Brünisried* le *six* février, à *Tafers* le *dix-sept*  
*février*, à *Attalens* le *sept* février et au *Châtelain* le *vingt-trois* février 1881.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

*Joseph Alois Zbinden*  
*Maria Isabelle Morel*

des témoins :

*S. Chassas*  
*E. Furiat*

L'officier de l'état civil :

*L. Mayor*

Papiers présentés :

*actes de naissance des époux*  
*certificats de publications*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*Tafers, Reithalten et*  
*Attalens.*



N<sup>o</sup> 9  
Teyrolles  
Briod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars mil huit cent  
huitante-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Charles Henri Louis Teyrolles, Imprimeur  
de Gressas domicilié à Ternex Montoux  
fils de Jean François Teyrolles et de Suzanne Joséphine Catherine née  
Floraud  
célibataire

né à Lauvagne le dix huit Novembre mil huit cent quarante neuf

et

2. Emma Briod, Modiste  
de Lucens domiciliée à La Rouvraye Montoux  
fille de Daniel Béat Briod et de Jeanne née Perret, sa femme  
célibataire

née à Lucens le vingt neuf Juin mil huit cent cinquante cinq

Les publications ont eu lieu à Gressas le dix neuf Février, à Lucens le vingt un  
Février et au Châtelard le dix neuf Février mil huit cent huitante un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Teyrolles  
E. Briod

des témoins :



L'officier de l'état civil :

L'elayon

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Gully et Lucens

N° 10

Dind  
Faud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Mars mil huit cent  
huitante-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Jules Dind cultivateur  
de Saint-Cierges domicilié à Terage, Planches.  
fils de Jean-Félix Clu Dind et de Louise née Monney  
célibataire  
né à Planchamp le douze Juillet mil huit cent trente cinq

et  
2. Nanette Louise Faud ni Mermoud, cuisinière,  
de Bottons domiciliée aux Planches  
fille de Pierre Abram Samuel Mermoud et de Lisette née Tarchaud  
veuve de Daniel Philippe Frédéric Faud née le 7 Janvier 1871.  
née à Toliac le Grand le six Juin mil huit cent trente quatre

Les publications ont eu lieu à Saint-Cierges le dix-neuf Février, aux Planches  
le dix-sept Février et à Bottons le vingt-Février mil huit cent huitante un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Dind  
Nanette Faud

des témoins :

Boigues  
Lanormey Jean

L'officier de l'état civil :

Lillayon

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications  
acte de décès du premier mari de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Boigues et Lanormey Jean  
St-Cierges et Bottons.

N<sup>o</sup> 11.  
Rime  
Chapalay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Mars mil huit cent  
huitante un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Amédée Eugène Rime, cultivateur  
de Grugères, Tribouzy, domicilié à la Rouvray-Montcaux  
fils de Jean Joseph Péron et de Marie Hétère ni Guillet  
célibataire

né à Hauteville, Grugères, le onze Février mil huit cent cinquante deux

et  
2. Sophie Louise Chapalay, couturière,  
de Château d'Occ, Jaud, domiciliée à la Rouvray-Montcaux  
fille de Abraham David Fabrice et de Marie née Péron  
Célibataire

née à L'Évras, Jaud le vingt huit Août mil huit cent quarante sept

Les publications ont eu lieu à Grugères le vingt trois Février, à Château d'Occ le  
même jour et au Château d'Occ le vingt un Février mil huit cent huitante un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Médée Rime  
Louise Chapalay

des témoins :

Ed. Morroy  
P. L...

L'officier de l'état civil :

Lellayon

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Grugères et Château d'Occ

Registre des mariages A.

N° 12.

Burdet  
Curdy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Avril mil huit cent  
huitante-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Emanuel Jean Gabriel Burdet, cultivateur

de Châtelard domicilié à Chailly,

fil de Jean Firmin Burdet et de Rose Sophie Marianne Berthelin

célibataire

né à Roche le dix-huit Aout mil huit cent cinquante quatre

et

2. Julie Curdy, sans profession,

de Beune, Haute-Savoie domiciliée à Chailly

fille de Maurice Curdy et de Louise née Cochard

célibataire

née à Chailly le cinq Février mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt-huit Février et à Beune  
les six et treize Mars mil huit cent huitante un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Burdet Jean  
Julie Curdy

des témoins :

A. Régier  
Carverney Jean

L'officier de l'état civil :

Lellayon

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

N<sup>o</sup> 13.Burnod  
Titten

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Avril mil huit cent  
huitante un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Emile Burnod, terrassier,de Villeneuve domicilié à Terzett,fils de Jean David Burnod et de Jeanne Esthe Madeleine Jonnaveuf de Marie Susanne née Noz, née le 8 Novembre 1879. Jouzonné à Bex le vingt sept Septembre mil huit cent quarante  
neuf.et  
2. Elisabeth Titten, sans profession,de La Lenk, Berne, domiciliée à Terzett,fille de Christian Titten et de Elisabeth née Jaggi.célibataire.née à La Lenk le seize Février mil huit cent quarante  
neuf.Les publications ont eu lieu à Villeneuve le neuf Mars, à La Lenk le même jour  
et aux Flanches le sept Mars mil huit cent huitante un.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Burnod Emile  
Elisabeth Titten

des témoins :

Arigine  
Cavonney Jean

L'officier de l'état civil :

Lellayor

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Villeneuve et de La Lenk

N° 14  
Guez  
Fontannaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Avril mil huit cent  
huitante-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. François Henri Guez, marbrier,  
de St-Légier et la Chièvan domicilié à Clarens,  
fils de François Guez — et de Jeanne Susanne née Guez  
célibataire.

né à Tongny le trente deux mil huit cent cinquante six

et  
2. Luce Clise Aïle Fontannaz, repasseuse,  
de Lutry et Epesses, domiciliée à Clarens,  
fille de Louis Emile Fontannaz et de Luce née Berlot  
célibataire.

née à Aigle le sept Janvier mil huit cent cinquante huit.

Les publications ont eu lieu à St-Légier le sept, à Lutry le neuf, à Epesses le  
neuf et au Châtelard le quatre Avril mil huit cent huitante-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Guez  
Edith Fontannaz

des témoins :

Ansermoz Auguste  
Auguste Guez

L'officier de l'état civil :

Lillayor

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Blonay, Lutry et Cully

N° 15  
Gros  
Toly

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Avril mil huit cent  
huitante-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
1. Auguste Alfred Gros, jardinier  
de Echichens domicilié à Clarens  
fils de Jean Samuel Gros et de Marie Charlotte née Schacht  
célibataire

né à Echichens le vingt-six Avril mil huit cent cinquante  
cinq  
et  
2. Louise Lucie Toly, fille de chambre  
de Berchier domiciliée à Ferrière  
fille de Jean David Toly et de Marie née Desmoules  
célébataire

née à Berchier le vingt-huit Janvier mil huit cent cinquante  
neuf

Les publications ont eu lieu à Echichens le deux, à Berchier le onze, au  
Châtelard le sept et aux Planches le sept Avril mil huit cent huitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Gros  
Lucie Toly

des témoins :

Humbert Guex  
Ansermoz Auguste

L'officier de l'état civil :

Lilayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

St Georges & Rufflé et le Châtelard

Rep.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 16.Isor  
Genton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui ving Mai mil huit cent  
huitante-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Louis Henri Isor, cultivateur  
de Château-Ves domicilié à Basset, Châtelaud  
fils de Sirent Louis Isor et de Suzanne Marie ou Henches  
Célibataire  
né à Basset le die Avril mil huit cent cinquante six

et

2. Fanny Genton Manépièuse  
de Tuisieux domiciliée à Clarens  
fille de Henri Félix Genton et de Jeanne Louise ou Chappuis  
Célibataire  
née à Clarens le quatorze Septembre mil huit cent soixanteLes publications ont eu lieu à Château-Ves le neuf, à Tuisieux le onze et  
à Châtelaud le huit Avril mil huit cent huitante unAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Henri Isor  
Fanny Genton

des témoins :

Carverney Jean  
Emil Simon

L'officier de l'état civil :

Lilayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux et  
certificats de publications.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cherbourg et Château-Ves



N° 17.

Aubert  
Tervet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui die Mai mil huit cent  
huitante-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Victor Henri Aubert, cultivateur  
de Flanches domicilié à la Collonge  
fils de Tierre Frédéric et de Louise née Suickend  
célibataire

né à la Collonge - le deux Janvier mil huit cent cinquante  
trois

2. Louise-Jenny Tervet, sans profession  
de Ormont-dessous et au Châtelara domiciliée à Chailly  
fille de François Louis Tervet et de Louise Françoise née Brun  
Célibataire

née à Chailly - le die neuf Mai mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Flanches et au Châtelara le onze et  
à Ormont-dessous le treize d'avis mil huit cent huitante un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Victor Aubert  
Louise Tervet

des témoins :

Henri Ferret  
Jean Casserand

L'officier de l'état civil :

Lilayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publications.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ormont-dessous.

N° 18.  
 Thalanchet  
 Mattle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mai mil huit cent  
huitante-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. François Thalanchet, menuisier,

de St Amand, Cher, France, domicilié à Ceiz, Montreux

fil de Jeu Sylvain Thalanchet et de Solange veuve Tempal

Célibataire

né à St Amand le vingt Décembre mil huit cent quarante huit

et

2. Marie Joséphine Mattle veuve Devoveray, Couturière

de St Gallen-Kirch, Autriche domiciliée à Ceiz, Montreux

fille de Jeu Antoine Devoveray et de Suzette Claudine veuve Eliehaud

veuve de Jean Joseph Mattle des le premier Juillet 1878

née à Ceiz, Haute Savoie le vingt quatre Décembre mil huit cent quarante six

Les publications ont eu lieu à St Amand et au Châtelard le vingt Avril  
mil huit cent huitante un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Thalanchet François

Marie Devoveray

des témoins :

Ed. Mooney

J. Graessli

L'officier de l'état civil :

J. R. Mayor

Papiers présentés :

actes de naissance des époux

certificats de célibat des deux

Département de Justice et Police

du 9 Avril 1881.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

au Département.

N<sup>o</sup> 19.  
Mécantis  
Quiblier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit mai mil huit cent  
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Georges Turu Mécantis, Négociant,  
de St Georges de Rohon, France, domicilié à La Rouvraye-Montaux,  
fils de Georges Joseph Mécantis et de Virginie Adolphe née Lepail  
Célibataire

né à St Georges de Rohon le vingt six Juin mil huit cent quarante six

et

2. Françoise Quiblier, Sans profession,  
de Yverre, Haute Savoie - domiciliée à Neuchâtel,  
fille de Jean François Quiblier et de Marie Louise née Robbies  
Célibataire

née aux Eaux vives, Genève le sept Janvier mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à St Georges de Rohon, à Yverre, à Neuchâtel  
et au Châtilland

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

G. Mécantis  
V Quiblier

des témoins :

A. H. O. O. O. O.  
(Mercanton)

L'officier de l'état civil :

L. Ullayor

Papiers présentés :

actes de naissance des époux,  
autorisation de célébration du  
Département de Justice & Solier.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Archives et au Département

## Registre des mariages A.

N° 20.

Ramella dit Spérati  
Dardel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mai mil huit cent  
huitante-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Charles Marie Joseph Ramella, dit Spérati, professeur de  
de Alexandrie, Témont, domicilié à Tennez-Montreux  
fils de Pierre Ramella et de Jeanne née Santamaria

Célibataire

né à Alexandrie le neuf Décembre mil huit cent quarante-six

et

2. Octavie Dardel née Lehmann, Confiseur  
de St Blaise, Neuchâtel, domiciliée à Tennez-Montreux  
fille de Henri Lehmann et de Rosalie née Matthieu

veuve de Charles Auguste Dardel, née le six sept Septembre 1877

née à Neuchâtel le dix huit Mai mil huit cent trente sept

Les publications ont eu lieu à Alexandrie le premier Mai, à St Blaise le  
vingt sept Avril et au Châtelard le vingt sept Avril mil huit cent huitante unAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

des témoins :

Charles Ramella  
Dardel LehmannPierre Monnet  
D. 1507

L'officier de l'état civil :

Lucey

Papiers présentés :

certificats de naissance des époux  
autorisation de célébration du Département  
de Jussieu & Volin & Lavaurs

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Blaise au Département

N<sup>o</sup> 21.Muscat  
Wittmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Juin mil huit cent  
huitante-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jean Léonard Muscat, coiffeur,  
de Roth, Bavière, domicilié à Veinach-Neustadt  
fils de Sébastien Muscat et de Rosine Amélie Weissbeck  
Célibataire  
né à Roth le treize Décembre mil huit cent cinquante deux  
Metz Mittelfrancku, Bavière.

et

2. Anne Marie Wittmann, tailleur  
de Bessungen, Darmstadt, domiciliée à Bessungen  
fille de Conrad Wittmann et de Marie Madeleine Schwarz  
Célibataire  
née à Bessungen le vingt quatre Juillet mil huit cent cinquante septLes publications ont eu lieu à Bessungen du 30 avril au 16 Mai 1881 et au  
Châtelard le vingt six avril mil huit cent huitante-un.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Johann Leonhard Muscat  
Anne Marie Wittmann

des témoins :

Ch. Basermann

L'officier de l'état civil :

Lilayot

Papiers présentés :

actes de naissances des époux,  
autorisation de célébration duDépartement de Justice et police  
du 16 Juin 1881.Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
au Département.

## Registre des mariages A.

N° 22

Privat  
Pivry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Juin mil huit cent  
huitante-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Henri François Privat, domestique,  
de Orbe, Jura, — domicilié à Genève  
fils de Charles Privat — et de Jeanne Louise née Fatin  
Célibataire

né à Orbe — le vingt-un Mai mil huit cent quarante huit

et

2. Amélie Pildoy, — sans profession —  
de Grandvaux et Lutry — domiciliée à Grandvaux  
fille de Jean Gabriel Frédéric Pildoy et de Jeanne Françoise née Keller  
Célibataire

née à Sallaz — le vingt-huit Juillet mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Orbe le vingt, à Genève le six, à Lutry  
et à Grandvaux le vingt-un Mai mil huit cent huitante un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Privat  
A. Pildoy

des témoins :

Carroz Jean  
H. Gasset

L'officier de l'état civil :

Mayer

Papiers présentés :

certificats de naissance des époux  
certificats de publications aux lieux Orbe, Cully, Genève &  
d'origine et de domicile et autorisation de Lutry  
célébration de l'officier de l'état civil de Genève

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

N<sup>o</sup> 23Aubert  
Burkhalter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Juin mil huit cent  
huitante-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Alexandre Eugène Aubert, cultivateur  
de Flanches domicilié à Gyon  
fils de Pierre Louis Aubert et de Suzanne Marie née Turrian  
Célibataire  
né à Gyon le vingt Avril mil huit cent cinquante sixet  
2. Anna Burkhalter, fille de chambre  
de Hasle - Berne, - domiciliée à Gyon  
fille de Johannes Burkhalter et de Anna Elisabeth née Geber  
Célibataire  
née à Ruesau, Berne, le dix Mars mil huit cent soixanteLes publications ont eu lieu à Flanches le deux Juin à Hasle le  
cinq Juin mil huit cent huitante unAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Alexandre Aubert  
Anna Burkhalter

des témoins :

Piquet  
Caronnes

L'officier de l'état civil :

Lillayot

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publicationsLe mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Hasle bei Burgdorf

N° 24

*Berlot  
Mermod*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Sept* \_\_\_\_\_ mil huit cent  
*huitante un* \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Louis Eugène Isaac Berlot*, — employé postal —  
de *Ormont-dessous* \_\_\_\_\_ domicilié à *Clarens* \_\_\_\_\_  
fils de *Jean Louis Berlot* et de *Françoise née Prignet*, —  
\_\_\_\_\_ *Célibataire* \_\_\_\_\_  
né à *Clarens* \_\_\_\_\_ le *trois Juillet* mil huit cent *soixante un*.

et

2. *Henriette Mermod*, — Couturière, —  
de *Sainte Croix* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Clarens* \_\_\_\_\_  
fille de *Louis Elvée Mermod* — et de *Louise Isabelle née Martenet* —  
\_\_\_\_\_ *Célibataire* \_\_\_\_\_  
née à *Clarens* \_\_\_\_\_ le *vingt Sept Juin* mil huit cent *cinquante cinq*.

Les publications ont eu lieu à *Ormont-dessous* le *vingt un Juin*, à *St Croix* le  
*Juin* et au *Château* le *vingt huit Juin* mil huit cent *huitante un*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Berlot*  
*Mermod*

des témoins :

*M. Anet*  
*Ed. Morrey*

L'officier de l'état civil :

*Lillay*

Papiers présentés :

*certificat de naissance des époux*  
*et certificats de publications.*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*St Croix Ormont-dessous.*



N<sup>o</sup> 25.  
Tasche  
Dupour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juillet mil huit cent  
huitante-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Daniel Tasche, Instituteur,  
de Oron-la-Ville domicilié à Sâles, Montceau  
fils de Jean Louis Taschet de Armande Henriette née Tasche  
Célibataire  
né à Oron le seize Décembre mil huit cent cinquante six

et

2. Marie Dupour, sans profession,  
de Châtelard domiciliée à Clarens  
fille de Jacques Louis David Dupour et de Suzanne Marie née Dupour  
Célibataire  
née à Clarens le dix neuf Janvier mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Oron et au Châtelard le vingt neuf Juin  
mil huit cent huitante un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

D<sup>s</sup> Tasche  
Marie Dupour

des témoins :

Henri Masson  
Auguste Ansermoz

L'officier de l'état civil :

Lemayor

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Oron la Ville

## Registre des mariages A.

N° 26.

Derivas  
Frère

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent  
huitante un \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jean Augustin Derivas, — batelier  
de St-Gingolph, Talais, domicilié à la Reuverag-Montbenx  
fils de Françoise Derivas et de \_\_\_\_\_  
veuf de Joséphine Derivas, né Texvoz, c'est le 20 Avril 1881 —  
né à St-Gingolph, Talais, le dix-sept Mars mil huit cent quarante-un.

et

2. Emilie Frère, — Cuisinière, —  
de Ballaison, Haute-Savoie domiciliée à la Reuverag-Montbenx  
fille de feu Bernard Frère et de feu Marie née Tomet, sa femme  
célibataire  
née à Ballaison — le cinq Juin mil huit cent quarante septLes publications ont eu lieu à St-Gingolph, Talais, le sept Juillet, à Ballaison  
les dix et dix sept Juillet et au Châtelard le deux Juillet mil huit cent huitante un.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Les époux déclarent ne savoir écrire

des témoins :

Louis Chabloy

M. Anet

L'officier de l'état civil :

L'écuyer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications et certificat  
de décès de la première femme de l'époux.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St-Gingolph

Resp.

N° 27.

Monsieur  
Girardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Août mil huit cent  
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jules Louis Baptiste Monod, employé postal  
de Châtelard, Nouille et Penras domicilié à ux Stanches  
fils de Daniel Firmin Monod et de Suzanne Louise Caroline Riéllay

Célibataire  
né à ux Stanches le quatre Juin mil huit cent cinquante quatre

et  
2. Anne Girardet maîtresse de pension  
de Suchy domiciliée à ux Stanches

filles de Charles Abraham Girardet et de Marquise Nantette Julie de Rochambeau  
Célibataire  
née à ux Stanches le trois Octobre mil huit cent cinquante un

Les publications ont eu lieu à Châtelard, aux Stanches, à Nouille et Penras  
le vingt cinq et à Suchy le trois Juillet mil huit cent huitante un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Monod  
Anne Girardet

des témoins :

C. Faillietaz  
Baronnet de

L'officier de l'état civil :

Lillayor

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Belmont et Villeneuve

En suite de jugement rendu le  
vingt quatre Octobre mil huit cent  
quatre vingt dix, le mariage a été  
dissous par le divorce prononcé  
contre l'époux, en séance du  
Tribunal civil du District de  
Neuchâtel, en vertu de l'article 46  
lettre b de la loi fédérale du  
27 Décembre 1874.  
En suite le vingt neuf Novembre  
mil huit cent quatre vingt dix,  
l'officier de l'état civil  
Lillayor

N° 28

*Creat Everard  
Wieland*

Aujourd'hui *deux Août* mil huit cent

*huitante-un* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Jean Louis Creat, jardinier,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Genève* domicilié aux *Planches-Montcenis*

Noms des parents :

fils de *défunt Thomas Creat* et de *Françoise veuve Foll, sa veuve*

Etat civil :

*célibataire*

Date de la naissance :

né à *Satigny, Genève* - le *vingt Juin* mil huit cent *quarante huit*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Antoinette Wieland veuve Collet, repasseuse*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Beet et Schüpfen, Bâle*, - domiciliée aux *Planches-Montcenis*

Noms des parents :

fille de *Charles Abram Louis Collet* et de *Fanny veuve Duran, sa femme*

Etat civil :

*veuve de Charles David Wieland, veuf le treize août mil huit cent septante neuf*

Date de la naissance :

née à *Orbe* - le *treize Décembre* mil huit cent *cinquante*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Genève le vingt six Juillet, a Beet le trente, à Schüpfen le vingt six et aux Planches le vingt cinq Juillet* mil huit cent *huitante un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*J. Creat  
Antoinette Everard Wieland*

des témoins :

*Truissin  
& Turin*

L'officier de l'état civil :

*L. Mayor*

Papiers présentés :

*actes de naissance des époux  
certificats de publications et jugement  
en divorce de l'épouse avec son premier mari*

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

*Genève, Beet et Schüpfen*

*Suivite d'une comm.  
munication du Maire  
de la commune de Satigny  
en date du treis de ce mois  
le nom de famille Creat,  
doit être changé en celui de  
Everard,*

*Montcenis, le 14 février 1884.  
L'officier de l'état civil  
P. Mayor*

N° 29.

Charrière  
Terret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Août mil huit cent  
huitante-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Francis Charrière, batelier

de Thour, Haute Saône domicilié à Serret, Jura,

fils de Tivie Charrière et de Maxi née Raymond,

célibataire

né à Genève le vingt un Septembre mil huit cent cinquante deux

et

2. Anna Terret, Marchande,

de Châtelaro, Jura, domiciliée aux Planches

fille de Jean François Louis et de Henriette née Moret

célébataise

née aux Planches le vingt un Juin mil huit cent cinquante cinq

Les publications ont eu lieu à Thour le dix et dix sept Juillet, aux Planches

et au Châtelaro le deux Juillet mil huit cent huitante un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Charrière Francis  
Anna Terret

des témoins :

Jules Chépey  
Louis Dabois

L'officier de l'état civil :

Lillayon

Papiers présentés :

actes de naissance des époux,

certificats de publications et autorisation au Département de Jura

de célébration du Département de Jura et de l'Orne

du 18 Août 1881.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

## Registre des mariages A.

N° 30.

Pogg  
Chapalay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt et août \_\_\_\_\_ mil huit cent  
huitante-un \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jacob Pogg, Toiturier,  
de Thunstetten et Berker, Berne, domicilié aux Flanches  
fils de André Pogg \_\_\_\_\_ et de Marie née Thié, sa femme  
\_\_\_\_\_ célibataire  
né à Berker, Berne, le vingt-septembre mil huit cent cinquante neuf

et \_\_\_\_\_

2. Sophie Chapalay, Cuisinière,  
de Château-Vex \_\_\_\_\_ domiciliée aux Flanches  
fille de Abram David Gabriel et de Marie née Jétab, sa femme  
\_\_\_\_\_ célibataire  
née à Château-Vex le vingt quatre Avril mil huit cent cinquante un.Les publications ont eu lieu à Thunstetten le vingt août, à Berker le quatre, à  
Château-Vex le cinq, à La Selve Peily le quatre et au château le trois août 1881.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jacob Pogg  
Sophie Chapalay

des témoins :

Auguste Montandon  
Ed. Monney

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Papiers présentés :

actes de naissance des époux et  
certificats de publications aux lieux  
d'origine et de domicile

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Thunstetten, Herzogenbuchholz  
Château-Vex et la Cour de Peily

N° 31.

Falquier  
Coulin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Septembre mil huit cent  
huitante-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Alois Eugène Falquier, agriculteur  
de Jeytaux Noville & Rénas domicilié à Jeytaux  
fils de July Boucard Falquier et de Eugénie veuve Boucard  
célibataire

né à Jeytaux le vingt-cinq Mai mil huit cent cinquante-huit

et

2. Louise Clise Coulin, sans profession  
de Châtelard, Noville & Rénas domiciliée à la Collonge  
fille de Edouard Henri Coulin et de Julie Marguerite veuve Chambert  
célibataire

née à Sâles le deux Décembre mil huit cent quarante-neuf

Les publications ont eu lieu à Jeytaux, au Châtelard & aux Planches le vingt-un  
à Noville et Rénas le vingt-un Août mil huit cent huitante-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Alois Falquier  
Louise Coulin

des témoins :

Alphonse Férret  
Victor Aubert

L'officier de l'état civil :

L. Mayot

Papiers présentés :

actes de naissance des époux &  
certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Villeneuve

N° 32.

Rodieux  
Demierre

Aujourd'hui vingt-un Septembre mil huit cent  
huitante-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Charles Louis Gustave Rodieux, cuisinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Rossinières domicilié aux Planches

Noms des parents :

fil de Jean Daniel Leonard et de Louise Varette ou Cachemaille

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Cuchy le trente Janvier mil huit cent cinquante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Julie Léonie Hélène Demierre, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Chardonne domiciliée à Hauteville, rive St Léger

Noms des parents :

fille de François Louis Demierre et de Marie Clésiric Bonjean

Etat civil :

Célibataire,

Date de la naissance :

née à Vinzel le six Février mil huit cent cinquante cinq.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rossinières le dix, à St Léger le huit, à Chardonne le neuf et aux Planches le sept Septembre mil huit cent huitante un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gustave Rodieux

Hélène Demierre

des témoins :

Regnier

Boisjourné

L'officier de l'état civil :

Lilayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rossinières, Coudrey & Roncy.



N° 33.

Aubert  
Leprot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui

Six Octobre

mil huit cent

huitante-un

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Théophile Aubert, cultivateur

des Planches domicilié à Gyon

fils de François Louis Aubert et de Marie Louise de Talon

célibataire

né à Gyon le six Octobre mil huit cent cinquante-sept

et

2. Jenny Leprot, domestique

de Clugnat, Labrousse, France, domiciliée à Villerouze

fille de Pierre Leprot et de Anne Marie Louise Néolet

célibataire

née à Villerouze le vingt-quatre Décembre mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Clugnat le 28 Août et 4 Septembre, aux  
Planches le 20 Août et à Villerouze le 20 Août 1881.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Théophile Aubert

Jenny Leprot

des témoins :

Cauennec Jean

Emile Surian

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publications.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Villerouze

N° 34,

*Juyas  
Michel*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze Octobre* mil huit cent  
*huitante-un*, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Arnold Edouard Juyas*, photographe,  
de *l'Isle* domicilié à *la Rouvinais*  
fils de *Elare Edouard Samuel* et de *Susanne née Michelmann*,  
*Célibataire*  
né à *l'Isle* le *die-sept Janvier* mil huit cent *soixante*.

et  
2. *Susanne Michel*, *Sommelière*,  
de *Unterseen*, *Berne*, domiciliée à *Feytaux Chilloch*,  
fille de *Emanuel Michel* et de *Susanne née Cypflier*,  
*Célibataire*,  
née à *Unterseen* le *vingt-trois* mil huit cent *cinquante-huit*.

Les publications ont eu lieu à *l'Isle* le *premier Octobre*, à *Unterseen* le *même jour*  
au *Châtelard* et à *Feytaux* le *vingt-sept* *Septembre* mil huit cent *huitante-un*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Edouard Juyas  
Susanne Michel*

des témoins :

*Fritz Hobler  
Ed. Morin*

L'officier de l'état civil :

*Lillayon*

Papiers présentés :

*Les actes de naissance des époux  
certificats de publications*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*l'Alex Unterseen*

N<sup>o</sup> 35Emery  
Rivar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre mil huit centhuitante-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jean Benjamin Emery, Instituteur,de Chardonne domicilié à La Collonge, Montceaufils de Charles François Emery et de Jeanne Louise née FontalCélibatairené à Saint-Léger le vingt-quatre Septembre mil huit cent cinquante  
vingt

et

2. Henriette Louise Elise Rivar, sans professionde Planches domiciliée à ux Planchesfille de Jean David Sampson Rivar et de Esther Marie Henriette AntoinetteCélibataire née Rouénée à ux Planches le vingt-quatre Juin mil huit cent cinquante  
unLes publications ont eu lieu à Chardonne le vingt-trois Septembre et aux  
Planches le vingt-quatre Septembre mil huit cent huitante un.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Benj. EmeryElise Rivar

des témoins :

E. ChabryCaronney Jean

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications.Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil deux Planches

## Registre des mariages A.

N° 36.

Tarisov  
Buar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Octobre mil huit cent  
huitante un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Ami Tarisov Couvreurde Châtelard domicilié à Glyonfils de Jean François Tarisov et de Hermine Marguerite néeCélibataire Hubertné à Glyon le trois Décembre mil huit cent cinquante  
huitet  
2. Louise Julie Buaz, tailleusede Marignier, Haute Savoie domiciliée à aux Planchesfille de Jean François Buaz et de Suzette Eugénie née CornutCélibatairenée à aux eaux Sires Genève, le dix sept Juin mil huit cent soixante un

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Planches le dix Août  
et à Marignier les huit et seize Octobre mil huit cent huitante un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Ami TarisovLouise Buaz

des témoins :

Emil. SurazJules Dufour

L'officier de l'état civil :

Lullayor

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publications.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

N° 37.

Reiss  
Boner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Novembre mil huit cent  
huitante-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Frédéric Charles Reiss, maître d'hôtel  
de Plancher domicilié à Mont Fleuri, Plancher  
fils de Henri Reiss et de Susanne née Knoch  
célibataire

né à Marburg le dix sept Janvier mil huit cent quarante  
quatre et

2. Emma Boner, gouvernante  
de Lapersdorf, Saxe domiciliée à Mont Fleuri  
fille de Ulse Jacob Boner et de Rosina née Lutz  
célibataire

née à Saxe le vingt quatre Octobre mil huit cent cinquante  
un

Les publications ont eu lieu à Plancher le sept Octobre, à Lapersdorf  
le neuf Octobre mil huit cent huitante un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Fritz Reiss  
Emma Boner

des témoins :

Charles Ritz  
François Brühn

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lapersdorf.

*opale*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 38.  
Dutoit  
Widmer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui diez Novembre mil huit cent  
huitante un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dutoit Edouard, jardinier,

de Chavaunes & Moudon domicilié à Veytaux

fil de Pierre Philippe et de Hanne Susanne Dutoit

célibataire

né à Es-Monts le ouse juillet mil huit cent cinquante quatre

et

2. Widmer Emma, sans profession,

de Valeyres sous Rances domiciliée à Veytaux

fille de Henri Georges et de Emile Charlotte Landau

célibataire

née à Valeyres & Rances le vingt huit juin mil huit cent cinquante cinq

Les publications ont eu lieu à Veytaux, Moudon, Chavaunes et Valeyres sous Rances, les dix neuf, vingt un & vingt deux Octobre dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Edouard Dutoit

Emma Widmer

des témoins :

Ed. Morrey

P. Gamberger

L'officier de l'état civil :

P. Mayorub

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Moudon & Baulmet.

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux.

Certificats de publication.

N° 39

Miller  
Renner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent

huitante un \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Miller Jean. Ernest. Theodore, sommelier,  
de Wallrats (Saxe-Meiningen) domicilié à Bon-Poit, Planches  
fils de Ferdinand \_\_\_\_\_ et de Jeanne Marie Amberg  
célibatairené à Wallrats, \_\_\_\_\_ le dix huit Aout mil huit cent cinquante  
huit.

et

2. Renner Marie Solida, fille de chambre,  
de Andermatt, Uri, \_\_\_\_\_ domiciliée à Cui, Montreux  
fille de Joseph Antoine \_\_\_\_\_ et de Josephine Francisca Nager  
célibatairenée à Andermatt, \_\_\_\_\_ le deux Octobre mil huit cent cinquante  
trois.Les publications ont eu lieu à Andermatt, aux Planches et au  
Châtelard, les 13 & 14 Octobre dernier.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean Miller  
Marie Renner

des témoins :

Jacques Amberg  
Jean Baur

L'officier de l'état civil :

J. Mayor sub.

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux.  
Justificatifs de publication.  
Autorisation du Département.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Andermatt & au  
Département

## Registre des mariages A.

N° 40

Denny  
Tilleboeck

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Novembre mil huit cent  
huitante-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Eugène-Emile Denny, — Cocher, (Eugène)  
de Strasbourg domicilié à Chaux-Montoux  
fils de Joseph Denny et de Sophie née Faber  
— célibataire  
né à Strasbourg — le six Septembre mil huit cent cinquante  
quatre

et

2. Blanca Tilleboeck, — cuisinière,  
de Meitingen, Bavière, — domiciliée à la Rouvenat-Montoux  
fille de Antoine Tilleboeck et de Constantia née Wirth —  
— Célibataire  
née à Meitingen — le deux Mai mil huit cent cinquante septLes publications ont eu lieu à Strasbourg, à Frothen et au Chateau  
le quatorze Octobre mil huit cent huitante un.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Eugène Denny  
Blanca Tilleboeck

des témoins :

F. Leigebusch  
Guillaume Wolff

L'officier de l'état civil :

L. Mayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications et  
autorisation de célébration du  
Département de Justice et Police  
du 9 Novembre 1881

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

au Département.



N° 41.

Besson  
Waelli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Novembre mil huit cent  
huitante-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jacques Louis Jules Besson, agriculteur  
de Dempierre et Villarzél domicilié à Dempierre  
fils de Jean David Besson et de Suzanne Louise Corthésy  
veuf de Suzanne Rivier né Beltex le 24 Février 1872  
né à Dempierre le vingt-sept Septembre 1831.

et  
2. Anna Barbara Waelli <sup>et</sup> née Jorvi  
de Rüderswil, Berne, - domiciliée à Lucens,  
fille de Jean Ulrich Jorvi et de Barbara née Schär  
veuf de Jean Waelli né le dix Décembre 1880  
née à Gondiswil - le trois mai mil huit cent quatre-vingt.

Les publications ont eu lieu à Villarzél le onze, à Lucens le dix et  
à Rüderswil le quinze Octobre mil huit cent huitante-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jules Besson Waelli  
Anna Barbara Waelli

des témoins :

Ed. Morrey  
Jean S. Paccan

L'officier de l'état civil :

Lellayer

Papiers présentés :

certificats de publications et  
autorisation de célébration de Lucens, Villarzél et  
l'officier de l'état civil de Lucens, Rüderswil.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Manque La page 262

N° 42

Dufour  
Talon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Novembre mil huit cent  
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jules Louis Dufour, cultivateur  
de Châtillard domicilié à Gyon  
fils de feu Jean David Dufour et de Susanne née Texelet  
Célibataire

né à Gyon le dix-neuf Septembre mil huit cent vingt-neuf

et

2. Marie Caroline Elise Talon, blanchisseuse,  
de Châtillard domiciliée à Gyon  
fille de Simon Talon et de Henriette née Weller  
Célibataire

née à Gyon le dix-sept Septembre mil huit cent vingt-neuf

Les publications ont eu lieu à Châtillard et aux Flachens  
le trente-un Octobre mil huit cent quatre-vingt-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Dufour,  
Caroline Talon

des témoins :

Pierre Bauman  
L. Aubert Auct

L'officier de l'état civil :

Lellayon

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publications.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

N° 43.

Wicky  
Tiennet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Novembre mil huit cent  
soixante-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Louis Alexandre Wicky, Cultivateur  
de Schupfheim, Succene, domicilié à Teytaux  
fils de Pierre Wicky et de Elisabeth née Ruffieux  
célébataire  
né aux Cognins, Jaud, le sept ellars mil huit cent cinquante cinq,

et

2. Marianne Alexandrine Tiennet, domestique  
de Grattanach, Triburg, domiciliée à Teytaux  
fille de François Joseph Tiennet et de Marguerite née Ruffieux  
célébataire  
née à Chamey, Triburg, le quinze Septembre mil huit cent cinquante six.Les publications ont eu lieu à Schupfheim le vingt cinq Août, à Grattanach  
le vingt un Août et à Teytaux le dix neuf Août mil huit cent cinquante six.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis Wicky  
Alexandrine Tiennet

des témoins :

E. Ruffieux  
J. Ruffieux

L'officier de l'état civil :

Lellayer

Papiers présentés :

acte de naissance des époux  
et certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Schupfheim &amp; du Crêt

Registre des mariages A.

N° 44

Bründler  
Duret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement du premier  
tribunal mil huit cent quatre  
vingt quinze, le tribunal  
de district de Zurich II sect.  
a prononcé la dissolution  
par le divorce, du mariage  
entre des époux, Bründler  
Duret, - cela en appelle-  
ration de l'art: 40 de la  
loi fédérale du 24 Décembre  
1854.

Inséré le vingt-huit  
Décembre mil huit cent quatre  
vingt quinze, suivant com-  
munication du tribunal  
précité.

L'officier de l'état civil  
Auguste Probst

Aujourd'hui deux Décembre mil huit cent  
huitante-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Maximilien Bründler, Végétarier  
de Ebikon (Lucerne) domicilié à Fernez-Montaux,  
fils de Ulrich Bründler et de Anna née Berger  
Célibataire

né à Sursée le vingt-Février mil huit cent cinquante trois  
et

2. Louise Emilie Sabine Duret, sans profession  
de Châtard domiciliée à Chêne-Montaux  
fille de Jean David Duret et de Marguerite née Fuiger  
Célibataire

née à Chêne le vingt-huit Avril mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à Ebikon le dix-sept Novembre et au Châtard  
le huit Novembre mil huit cent huitante un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

M. Bründler  
Emilie Duret.

des témoins :

Samuel Bührer  
Alphonse G. ...

L'officier de l'état civil :

Mayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux et  
certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ebikon

N° 45

Tiola  
Mollard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Décembre mil huit cent  
huitante-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Antoine Pierre Longinus Tiola, tailleur  
de Neuss, Düsseldorf, — domicilié à Terres  
fils de Joseph Tiola — et de Gertrude née Mill  
célibataire  
né à Neuss le treize Mars mil huit cent cinquante sept

et

2. Elisabeth Mollard, couturière,  
de Lyon — domiciliée à la Rouvray-ellontaine  
fille de Antoine Mollard — et de Josephine née David,  
célibataire  
née à Lyon le deux Juin mil huit cent quarante neufLes publications ont eu lieu à Neuss le dix-sept Novembre et deux Décembre,  
Lyon et au Châtelard le quatorze Novembre mil huit cent huitante unAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

A. Tiola  
Elisabeth Mollard

des témoins :

G. Fanelle  
Ed. Morrey

L'officier de l'état civil :

L. Mayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux, certificats de  
publication, et autorisation de célibataire du Commisnaire au  
Département de l'Intérieur de l'Alsace le 24 1881. SéparaterrainLe mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 46.Maurer  
Kubli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trinte Décembre mil huit cent  
huitante-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Friedrich Maurer, cultivateur  
de Zollikofen, Berne, domicilié à Glyon  
fils de Jacob Bernard Maurer et de Marie Madeleine né Reichenbach  
célibataire  
né à Sessenay le vingt Avril mil huit cent cinquante-un

et

2. Rosina Kubli, domestique  
de Aarmühle, Berne domiciliée à Glyon  
fille de Christian Kubli et de Elisabeth né Porter  
célibataire  
née à Aarmühle le vingt cinq Janvier mil huit cent soixante-unLes publications ont eu lieu à Zollikofen le douze Décembre à Aarmühle le vingt  
Decembre et aux Flonches le neuf Décembre mil huit cent huitante-unAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Friedrich Maurer  
Rosina Kubli

des témoins :

J. de Lachna  
Chresten

L'officier de l'état civil :

Lilayan

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publications.Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil deBremgarten & Gstrigbei  
Interlakon

N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent \_\_\_\_\_  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

compara :

Nom et profession de l'époux :

1. \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fils de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Etat civil :

Date de la naissance :

né à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

et

Nom et profession de l'épouse :

2. \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fille de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Etat civil :

Date de la naissance :

née à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de \_\_\_\_\_

Un double a été remis le \_\_\_\_\_ 1882 à  
l'Autorité Cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi.  
Montreux, le \_\_\_\_\_  
L'Officier de l'Etat Civil de Montreux.

*Le Numéro 46, à la page 267, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1881. Les deux doubles du présent registre sont conformes; ce qui nous certifions. Montreux, le 31 Décembre 1881.*

*L'Officier de l'Etat Civil de Montreux:  
G. P. Mayor Dub.*





1882.

N° 1.

Failletas  
Girardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par Jugement rendu,  
le 19 Septembre 1884 par  
le tribunal Civil du District  
d'Aubonne, devenu exécutoire  
le mariage du vingt six Jan-  
vier 1882, contracté entre  
Charles Failletas & Céline  
Girardet a été dissous  
par le divorce. Le divorce  
a été prononcé contre l'époux  
Mouton, le 9 Janvier 1885  
l'Officier de l'état Civil.  
P. Mayorat

Aujourd'hui vingt-six Janvier mil huit cent  
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Charles Failletas, Instituteur  
de l'Isle domicilié à Gimel  
fils de Jeanne Louise Failletas et de  
célibataire  
né à Apples le deux Juin mil huit cent cinquante cinq

et  
2. Céline Girardet, sans profession  
de Suchy, domiciliée à Ferme  
fille de Charles Abram Girardet et de Françoise Vanette Salie ou  
Rocheuret  
célibataire  
née à Ferme le sept Février mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à l'Isle le cinq, à Gimel le sept, à Suchy le dix et à  
l'ortoux le deux Janvier mil huit cent quatre vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :  
C. Failletas  
Céline Failletas

des témoins :  
Pierre Ferret  
Converses Jean  
L'officier de l'état civil :  
L. Mayor

Papiers présentés :  
actes de naissance des époux et  
autorisation de célébration de l'Officier de  
l'Etat civil de Gimel en 24 Janvier 1882.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
l'Isle, Gimel & Suchy

N<sup>o</sup> 6Davier  
Lutz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Janvier mil huit cent

quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Henri Davier, rentier

de Genève domicilié à Clavens, Jaur, -

fils de Jean Jacques Davier et de Jeanne née Hurley -

divorcé d'avec Jeanne Amélie née Favre des le vingt-cinq Juin mil huit cent huitante six

né à Genève le quatre ellars mil huit cent vingt neuf

et

2. Susanne Jeanne ellarie Lutz, sans profession

de Wölphalden, Appenzell. et Rh. domiciliée à Genève

fille de Jean Lutz et de Louise Antoinette née Gachner

célibataire

née à Genève le trente-un Juillet mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à Genève le onze, à Wölphalden le dix et au Châtelard le quatre Janvier mil huit cent huitante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*H. Davier*  
Susanne Davier née Lutz.

des témoins :

*Triboulet*  
Jean Moser

L'officier de l'état civil :

*Lillayer*

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux

Certificats de publication.

Jugement en divorce du 25 Août 1881.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Genève &amp; Wölphalden.

N° 3.

*Epper  
Fadmer né Beeli*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente Janvier* mil huit cent  
*huitante deux* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *François Joseph Epper, Ingénieur*  
de *Hauptweil, Thurgovie* domicilié à *Berne*  
fils de *François Xavier Epper* et de *Josepha Barbara née Sauer*,  
*célibataire*  
né à *Hauptweil* le *vingt quatre ellars mil huit cinquante cinq*

et

2. *Anna Catherine Fadmer née Beeli*  
de *Davos, Grisons*, domiciliée à *Montreux, Suisse*  
fille de *Ulrich Beeli* et de *Marie née Beeli*  
*veuve de Jean Jacob Fadmer, née le quinze Septembre mil huit cent*  
*septante six*  
née à *Davos Platz* le *huit dix mil huit cent trente neuf*

Les publications ont eu lieu à *Berne, Montreux, Hauptweil et Davos Platz*  
*les neuf, onze, douze et treize Janvier courant mois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Jos. Epper*  
*Anna Katharina Epper*

des témoins :

*Simon Ferret*  
*Caronnet Jean*

L'officier de l'état civil :

*Lindayer*

Papiers présentés :

*autorisation de célébration*  
*de l'Etat civil de Berne*  
*en date du 28 Janvier 1882.*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*Hauptweil, Davos & Berne.*

*Reps.*

N° 4.

Burnens  
Michaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Février mil huit cent  
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jean Louis Marie Burnens, cultivateur

de Oulens domicilié à Clavens

fils de Pierre François Burnens et de Louise Catherine née Paschaud

célibataire

né à Lussy le quatorze Février mil huit cent quarante-neuf

et

2. Louise Aïlé Michaud, repasseuse

de Be et La Sarraz domiciliée à Lausanne

fille de Pierre Samuel Alexandre et de Janny née Demartin

célibataire

née à Be le douze Juillet mil huit cent cinquante-six

Les publications ont eu lieu à Oulens le sept, à Be le même jour, à La Sarraz  
le cinq à Lausanne le sept et au Châtelard le deux Janvier mil huit cent cinquante  
deuxAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jn Louis Burnens

Louise Aïlé Burnens née Michaud

des témoins :

Jean Guex

Nicolas Édouard Chapuis

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux

et certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne, Be, La Sarraz

et Echallens.

N° 5.

Dufaux  
Ternet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Février mil huit cent  
huitante-deux, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jules Dufaux, cultivateur

de Châtelard domicilié à aux Marches

fil de Pierre Louis Dufaux et de Suzanne Rosalie Françoise

célibataire,

né à aux Marches le huit Juillet mil huit cent cinquante neuf

et

2. Marie Emma Anna Ternet, couturière,

de Cromot-dessus domiciliée à la Rouvenas

filles de Jean Marie Ternet et de Julie née Dufaux

célibataire

née à Servittel le neuf Février mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Marches le dix Sept et à  
Cromot-dessus le dix Neuf Février mil huit cent huitante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Dufaux  
Marie Françoise née Ternet  
Dufaux

des témoins :

A. Chablon  
Caumont Jean

L'officier de l'état civil :

Lellayor

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publications.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cromot-dessus.

N° 6

Kammer  
Suaders

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Février mil huit cent  
soixante-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jean Edward Alphonse Kammer, gypseur  
de Lauterbrunnen, Berne, domicilié à la Collonge, Taud  
fils de Jacob Kammer et de Joséphine née Bourgeois  
célibataire

né à la Collonge le vingt-cinq Mai mil huit cent soixante-deux

et

2. Fanny Louise Suaders, repasseuse, d'abord autorisée  
de Blonay, Taud, domiciliée à la Rouvenaz  
fille de feu Louis Suaders et de Louise Marie Françoise née Cochard  
célébraire

née à la Rouvenaz le onze Octobre mil huit cent soixante-quatre

Les publications ont eu lieu à Lauterbrunnen le vingt-huit, à Blonay le même jour  
aux Planches et au Châtelard le vingt-cinq Janvier mil huit cent soixante-deuxAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Edward Kammer  
Fanny Kammer née Suaders

des témoins :

Jules Hodler fils  
Hilario Joseph

L'officier de l'état civil :

L'ellayer

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publicationsLe mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Lauterbrunnen &amp; St. Ségier

## Registre des mariages A.

N° 7

Cochard  
Spitz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Septembre mil huit cent  
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Eugène Cochard, batelier,  
de Châtelard domicilié à la Rouvenas  
fils de Jacques Louis François et de Suzette née Faure,  
célibataire,  
né à la Rouvenas le vingt-cinq Septembre mil huit cent soixante

et

2. Marie Louise Spitz, lingère,  
de Arenuffens, Tribourg, domiciliée à la Rouvenas,  
fille de Elain Thérèse Spitz et de Jean François Spitz,  
célibataire,  
née à Romont le vingt-trois Mai mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Châtelard le onze Mai Arenuffens le  
treize Septembre mil huit cent soixante deux (1892)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Cochard Eugène  
Marie Spitz

des témoins :

Chessex Charles  
Ed. Morney

L'officier de l'état civil :

Lilayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publications.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romont.

N<sup>o</sup> 8Bouchet  
Duprat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mars mil huit cent  
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Alexis Bouchet Cocher,de Saugues, Haute-Loire, France, domicilié à Sexnes-elleuxfils de Augustin Bouchet et de Augustine née Chaudernalcélibatairené à Saugues le trois Janvier mil huit cent cinquante six

et

2. Emma Saline Duprat, filles de chambrede Villars sous Yers, Saône, domiciliée à Sexnes-elleuxfille de feu Salis Samuel Duprat, et de Lucie Louise née Cournotcélibatairenée à Villars sous Yers le huit Juillet mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Saugues Haute-Loire, les quinze et vingt deux Janvier, à  
Villars sous Yers le douze, et au Châtelard le neuf Janvier mil huit cent huitante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Bouchet Alexis  
Duprat Emma

des témoins :

Vincent  
Jacques Delp

L'officier de l'état civil :

Lilayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux,  
certificats de publications et autorisation de  
de célébration du Département de Saône et Loire  
en date du 4 Février 1882.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Villars sous Yers et à la  
Chancellerie



## Registre des mariages A.

N° 9.

Carray  
Reymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mars mil huit cent  
huitante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Jérôme Frédéric Carray, caissier de banque  
de Montbéliard, Doubs, France, domicilié à Montbéliard  
fils de Jean Frédéric Carray et de Suzanne Barbe née Futschi  
célibataire

né à Montbéliard le vingt et un mil huit cent cinquante trois

et

2. Julia Anna Stele Reymond, sans profession  
de Saint Sulpice, Vesoul — domiciliée à Clavens  
fille de Alcide Louis Reymond et de Célestine née Sox  
célibataire, consent autorisée

née à Vesoul le vingt septembre mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à Montbéliard les huit et quinze Janvier, à St Sulpice  
le onze Janvier et au Chatelard le neuf Janvier mil huit cent huitante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

[Signature]  
L. Reymond Carray

des témoins :

[Signature]  
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

actes de naissance des époux, certificats de  
publications et autorisation de célébration en  
Département de Jura & Colmar en 27 Janvier 1882

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Sulpice Vesoul  
à la Chancellerie

N° 10

Minotti  
Ravenet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Mars mil huit cent  
soixante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Rocco Jean Minotti, cordonnier

de Moltrasio, Province de Côme, domicilié à Terage, elle-même

fils de feu Jean Minotti et de Françoise Della-Torre

célibataire

né à Moltrasio le seize Août mil huit cent cinquante six

et

2. Marie Louise Ravenet, repasseuse,

de Sétoux, Talais, domiciliée à Sétoux-elle-même

fille de François Joseph Ravenet et de Marie Louise née Blanchet

célibataire

née à Collonges, Talais, le deux Août mil huit cent soixante un.

Les publications ont eu lieu à Moltrasio les cinq et douze Février, à Sétoux le cinq  
Février et à Stanches le vingt quatre Février mil huit cent soixante deux.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

et des époux :

Minotti Rocco

Marie Minotti née

des témoins :

F. Blin

P. E. Sureau

L'officier de l'état civil :

Lilayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux, certificats

de publications et autorisations de célébration

du Département de Justice &amp; Police du 6 Mars 1862.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sétoux &amp; la Chancellerie.

N° 11.

*Isot  
Hicks*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars mil huit cent  
soixante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Jean David Isot, employé de bureau,  
de Château-Vex domicilié à Javel, Javel,  
fils de David Auguste Isot et de Marie Françoise né Allouy  
célibataire décédés.  
né à Brent le vingt Janvier mil huit cent trente cinq.

et

2. Sarah Hicks, Jeune femme,  
de Burley, Hants, Angleterre, domiciliée à Javel, Javel,  
fille de James Hicks et de Rebecca né Ross, décédés  
célibataire  
née à Burley le trente avril mil huit cent trente deux.

Les publications ont eu lieu à Château-Vex, le trente un, au Château le  
trente Janvier mil huit cent soixante deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

J. D. Isot  
Sarah Hicks

des témoins :

M. Grasset  
A. Insermoz

L'officier de l'état civil :

Lilayer

Papiers présentés :

acte de naissance des époux, certificats  
de publications et autorisation de célébration  
du département de Javel & Coles en 18 fév 1882.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Château-Vex & la  
Chancellerie.

N° 12

Cochard  
Mencher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit ellars \_\_\_\_\_ mil huit cent

quatre-vingt-deux \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu : \_\_\_\_\_

1. Charles Emanuel, dit Henri Cochard, boulanger,

de Châtellard \_\_\_\_\_ domicilié à la Rouvenaz \_\_\_\_\_

fils de Jeanne Marie Françoise et de Cochard \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

né à la Rouvenaz le onze Novembre mil huit cent cinquante neuf

et \_\_\_\_\_

2. Elise-Marie Mencher, Mancheissuse \_\_\_\_\_

de Rossinières \_\_\_\_\_ domiciliée à la Rouvenaz \_\_\_\_\_

fille de Marie-Louise Rosalie et de Mencher \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire, dument autorisée \_\_\_\_\_

née à Teray le vingt-un Décembre mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à Châtellard le vingt ellars et à Rossinières  
le six ellars mil huit cent soixante deux \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Charles Cochard

Elise Marie Cochard née Mencher

des témoins :

Fr. St. Chablot

Ed. Morney

L'officier de l'état civil :

L'ucyot

Papiers présentés :

actes de naissance des époux et  
certificats de publicationsLe mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Rossinières, le même jour

N° 13.

*Giroud  
Coutaz*

Aujourd'hui *vingt deux* ans mil huit cent  
*huitante deux* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Constant Giroud*, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Grandevant* domicilié à *la Collonge*

Noms des parents :

fils de *Jacques François Giroud* et de *Elisabeth Louise née Elveread*

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à *la Collonge* le *six* Juin mil huit cent *cinquante huit*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Elisabeth Louise Coutaz*, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de *Crinax*, *Télais* domiciliée à *Beau-Rivage, Stans*

Noms des parents :

fille de *Jean Louis Coutaz* et de *Louise née Reichenbach*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Crinax* le *deux sept* ans mil huit cent *cinquante cinq*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Grandevant* le *dix* Mars *Crinax* le *vingt* et *un* Avril  
*Stans* le *huit* ans mil huit cent *huitante deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Constant Giroud*  
*Louise Giroud née Coutaz*

des témoins :

*J. Duret*  
*Jules Kriener*

L'officier de l'état civil :

*L. Mayer*

Papiers présentés :

*actes de naissance des époux*  
*et certificats de publications*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de *Sierx*  
*et de Crinax* le même jour.

N° 14

Schlappfer

ellaier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui le treize un ellars mil huit cent  
suivant deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jean Edrich Schlappfer cordonnier  
de Grub, Tyrol, a Rh. domicilié à Grub, Montecau  
fils de Barthelmy Schlappfer et de Marie Catherine née Hohl  
célibataire

né à Grub le deux Janvier mil huit cent cinquante deux  
et

2. Elia Ellaier Domestique  
de Siebertach, Tyrol domiciliée à Grub, Montecau  
fille de Javier Ellaier et de Elisabeth née Jantow, décédée  
célibataire

née à Siebertach le deux Aout mil huit cent quarante cinq

Les publications ont eu lieu à Grub, vingt deux Janvier, à Siebertach, le  
même jour et au Montecau, le vingt Janvier mil huit cent cinquante deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Edrich Schlappfer  
Marius Pfleger Maire

des témoins :

Tr. Hahler  
C. Egloff

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Grub a la Chauxellerie.

## Registre des mariages A.

N° 15

Stephan  
Mottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Août mil huit cent  
soixante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Auguste Etienne Stephan, agriculteur  
de Genève domicilié à Vevey  
fils de feu Joseph Stephan — et de Francisque Suzanne Henriette ou Cottet  
célibataire  
né à Vevey le deux Juillet mil huit cent cinquante six

et

2. Elisa Mottier, épouseuse  
de Cremet-dessous domiciliée à Vevey  
fille de Jean François Benjamin et de Henriette ou Mottier  
célibataire  
née à Crêtchetty le vingt trois Février mil huit cent cinquante quatre

Les publications ont eu lieu à Genève le huit, à Cremet-dessous le dix, à Vevey  
le huit et aux Marches le huit et le dix mil huit cent soixante deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Auguste Stephan  
Elisa Stephan née Mottier

des témoins :

J. Mayor fils  
Ed. Morrey

L'officier de l'état civil :

L. Couray

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Genève & Cremet-dessous

N<sup>o</sup> 16.

Eliehel

Tautravere

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre et sept mil huit cent  
huitante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jacques Joseph Théophile Eliehel, cultivateur,  
de Tillardod, Seiburg domicilié à Brent, Montaux  
fils de Joseph Eliehel et de Marguerite née Schreunly  
veuf de Louise Eliehel née Eltermund, née le trente deux mil huit cent huitante  
né à Tillardod le dix Juin mil huit cent quarante cinq

et

2. Léa Tautravere, cuisinière,  
de Romairen, Juro, domiciliée à Jery  
fille de Pierre Louis Tautravere et de Lucie née Montandon-Jaruda,  
célibataire  
née à la Bécine, Seuchatal le dix sept Juillet mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Tillardod le six à Romairen le quinze au châtelland  
le treize et à Jery le dix huit mille huit cent huitante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

J. Eliehel

Léa Tautravere née Doutravers Fassnacht F. B.

des témoins :

E. Wilke

L'officier de l'état civil :

Lillayon

Papiers présentés :

acte de naissance des deux, acte de décès  
de la première femme de l'époux et  
certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Jery, Escavayer le Gibblouca  
L. Jery



## Registre des mariages A.

N° 17

Panzini  
Stück

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Avril mil huit cent  
huitante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Louis Antoine Joseph Panzini, Négociant  
de Cremone, Italie, domicilié à la Rouvenaz, Commune de Châtelaud  
fils de Joseph Panzini et de Elvira née Prisolfi  
célibataire  
né à Cremone le six Octobre mil huit cent vingt trois

et

2. Marguerite Stück, domestique  
de Brienz, Berne, domiciliée à la Rouvenaz, Commune de Châtelaud  
fille de Jean Stück et de Elvira née Stück  
célibataire  
née à Brienz le quinze Novembre mil huit cent vingt deux

Les publications ont eu lieu à Cremone les cinq et douze Mars, à Brienz le  
premier Mars et au Châtelaud le vingt sept Février mil huit cent huitante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis Panzini  
Marguerite Panzini ne Stück

des témoins :

P. Le Châtelain  
Ed. Morrey

L'officier de l'état civil :

L. Mayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications et  
autorisation de célébration du Département  
de Justice & Police du 28 Mars 1882

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Brienz & auDépartement de Justice & Policele 6 Avril 1882

N° 18

Schwalter  
Taccoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Avril mil huit cent  
huitante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jean Schwalter tapissier  
de Weinheim, Kreis Kreuznach domicilié à Weinheim  
fils de Christian Schwalter et de Ferrioca née Steiner  
célibataire

né à Weinheim le vingt-trois mil huit cent cinquante sept

et

2. Louise Philippine Taccoud, tailleuse, autorisée à se marier,  
de Puidoux, Jura, Suisse — domiciliée à Estomles sur le Châtelard  
fille de Jean Charles Marie Louis Taccoud et de Elisabeth née Schumacher, sa femme  
célibataire

née à Blanchet, Montoux le six Mars mil huit cent soixante trois

Les publications ont eu lieu à Puidoux le dix-sept Trois, au Châtelard le quinze  
Trois mil huit cent huitante deux, ainsi qu'aux lieux d'origine et de domicile de l'époux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jean Schwalter

Carreyer J.

Louise Taccoud femme Schwalter

Aug. Martin

L'officier de l'état civil :

Lilayer

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

actes de naissance des époux, certificats

officiers de l'état civil de

de publications et autorisations de célébration

G. Leprieux à la Chancellerie

du Département de Justice et Police à Lausanne

Le Département politique suisse a prononcé, le 13 mars 1917, en vertu de l'article 10 de la loi fédérale du 25 juin 1903 sur la naturalisation des étrangers et la renonciation à la nationalité suisse, la réintégration gratuite de l'ave Louise-Philippine Schwalter née Taccoud mentionnée ci-contre, dans le droit de cité du Canton de Jura et de la Commune de Puidoux.

Inscrit par ordre du Département de Justice et Police du 20 mars 1917 (Office N° 2147.1)

Montoux, le 22 mars 1917.

L'Officier de l'état civil :

J. J. J.

## Registre des mariages A.

N° 19.

Kauert  
Krebs

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mai mil huit cent  
huitante-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jean Nicolas Kauert, boulangierde Dörzig, Berne domicilié à Yvernefils de Nicolas Kauert et de Suzanne Elisabeth Wollrichardveuf de Anne Marie née Ryehner dès le trente Novembre dernier 1881.né à Aubonne le premier Octobre mil huit cent quarante six

et

2. Rosina Krebs, Cuisinière,de Kirchberg, Valais, Berne, domiciliée à Yvernefille de Abraham Krebs et de Charlotte née KrebsCélibatairenée à Kirchberg le deuxième Septembre mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Dörzig le dix-sept, à Kirchberg le vingt et au  
Châtelard le vingt-cinq Mai mil huit cent huitante deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

J. KauertRosina Kauert ne Krebs

des témoins :

Ed. MonneyA. Lüscher

L'officier de l'état civil :

L. Laya

Papiers présentés :

acte de naissance des épouxcertificats de publications et acte dedécès de la première femme de l'époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Dörzig bei Yverne, Kirchberget Yverne.

N° 20

*Jeillard  
Curdy.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *cinq et demi* mil huit cent  
*huitante deux* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Sieur François Jeillard, cultivateur*  
de *Corbeyrie* domicilié à *Javel*  
fils de *Jean Sieur François* et de *Scarre Françoise née Salignon*  
*célibataire*  
né à *Reche* le *quatre Décembre mil huit cent quarante huit*

et

2. *Cécile Victorine Curdy, cultivateur*  
de *Besnes Haute Saône* - domiciliée à *Chailly*  
fille de *Jean Etienne Curdy* - et de *Louise née Cochard, sa femme*  
*célibataire*  
née à *Chailly* le *quinze Septembre mil huit cent quarante huit*

Les publications ont eu lieu à *Corbeyrie le vingt cinq et à Besnes le seize et*  
*vingt trois et dix et au Châtelard le vingt cinq et dix mil huit cent quarante deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

*François Jeillard*  
*Victorine Jeillard née Curdy*

*Ed. Normey*  
*Alfred Pime*

L'officier de l'état civil :

*Livayon*

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

*actes de naissance des époux*  
*et certificats de publications*

*Clignolles à la Chancellerie*

*Rep.*

## Registre des mariages A.

N° 21

Reichenbach  
Berger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Six Mai mil huit cent  
huitante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gottlieb Reichenbach, cordonnier  
de la Lauenen, Berne domicilié à Crin, vicie le Châtelard  
fils de Jean Jacob Reichenbach et de Catherine ou Eltzger  
célibataire  
né à Gsteig le quatre Novembre mil huit cent cinquante deux

et

2. Marian Claudine Berger, femme de chambre  
de Morxine Haute-Savoie domiciliée à Crin, vicie le Châtelard  
fille de Joseph Berger et de Claudine Berger ou Prost  
Célibataire  
née à Morxine le quinze Août mil huit cent cinquante neufLes publications ont eu lieu à la Lauenen le neuf, à Morxine le neuf et seize  
et au Châtelard le quatre Avril mil huit cent huitante deuxAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Gottlieb Reichenbach  
Marian Claudine Berger

des témoins :

Antoine Ferret  
Joseph  
L'officier de l'état civil :  
Lilayot

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lauenen & la Chancellerie.

N° 22

Schmid

Thomet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Ensuite de jugement rendu par le Tribunal de Zug, en date du quinze septembre mil huit cent quatre vingt douze, le mariage ci-dessus des époux Schmidt, Thomet, a été déclaré nul par le divorce.

Ensuite, le cinq octobre mil huit cent quatre vingt douze, suivant communication de la Chancellerie du Tribunal de Canton de Zug, datée du 3 octobre 1902, l'officier d'état civil de Künnenberg.

[Signature]

Aujourd'hui onze Mai mil huit cent huitante-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Matthias Schmid, portier de Künnenberg, Zug, domicilié à Jegenstorf fils de Nicolas Schmid et de Anna Marie née Willi célibataire né à Künnenberg le douze Mars mil huit cent cinquante deux

et  
2. Mademoiselle Thomet, fille de chambre de Neuenegg, Berne, domiciliée aux Planches fille de Benoit Thomet et de Maria née Wyssmann célibataire née à Bramberg le cinq Août mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Neuenegg, aux Planches et au Châtelard le vingt sept Avril et à Künnenberg le

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Matthias Schmid  
Mademoiselle Thomet Jegenstorf

J. Bross  
J. Bross

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

actes de naissance des époux et certificats de publications

Künnenberg et Neuenegg

N° 23.

*Bollinger  
Behr*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois Juin* mil huit cent  
*huitante-deux* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Maximilien-Ernest-Charles Bollinger, Docteur-Médecin*  
de *Clèves, Province du Rhin, Allemagne* domicilié à *Dusseldorf, près Cologne*,  
fils de *Matthias Bollinger* et de *Philippine-Augusta-Christine-Jacobine*  
*née Jack*  
Etat civil : *célibataire*  
né à *Clèves* le *vingt huit Septembre mil huit cent cinquante cinq*

et

2. *Maria-Dorothee-Elisabeth Behr, rentière*  
de *Linsburg, Allemagne* domiciliée à *Stanhers Montceau*  
fille de *Christian-Wilhelm-Taub Behr* et de *Catharina-Elisabeth née Daetz*  
Etat civil : *célibataire*  
née à *Linsburg* le *trois Novembre mil huit cent quarante six*

Les publications ont eu lieu à *Stanhers le vingt et un, à Clèves le huit au trente  
et un, à Dusseldorf du six au vingt un et au mil huit cent huitante deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

*Ernest Maximilian Bollinger*

*M<sup>r</sup> Chessey*

*Maria Bollinger née Behr*

*Chessey*

L'officier de l'état civil :

*Lilayer*

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

*actes de naissance des époux, certificats*

officiers de l'état civil de

*de publications et autorisations de célébration Communiqué à la Chancellerie  
du Département de Justice et Police.*

N° 24

Jallottes  
Humbert Droz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Jui mil huit cent  
quarante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jules Jacob Jérôme Jallottes, gendarme  
de Jallottes domicilié à la Cure, St-Cergues  
fils de François Pierre Jallottes et de Jeanne Elisabeth née Meyer  
célibataire

né à Jallottes le vingt-sept Novembre mil huit cent quarante huit

et

2. Marie Louise Humbert Droz, domestique  
de Loche et la Chaux de Fonds domiciliée à Clarens  
fille de Charles Frédéric Humbert Droz et de Louise Sophie née Chénus  
célébataire

née à Gollion le sept mai mil huit cent quarante cinq

Les publications ont eu lieu à Jallottes, à St-Cergues, au Loche et à La  
Chaux de Fonds et au Châtelain le trente un Mars mil huit cent quarante deuxAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jules Jallottes  
Marie Jallottes née  
Humbert Droz

des témoins :

Maillard Gapt  
M. Gillieron gendarme  
L'officier de l'état civil :  
L. Meyer

Papiers présentés :

Certificats de naissance des époux  
autorisation de célébration de l'officier  
de l'état civil du domicile de l'époux.Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil deJallottes, St-Cergues, Le  
Loche et la Chaux de Fonds



N° 25.

*Achard  
Laurent*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un Juin* mil huit cent  
*quatre-vingt-deux* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. *Charles Henri Achard, mécanicien,*  
de *Crest, Drôme, France,* domicilié à *Crest*  
fils de *Louis Achard* et de *Louise née Vincent*  
*célibataire*  
né à *Crest* le *vingt-trois Juin mil huit cent soixante*

et  
2. *Eugénie Laurent, fille de chambre*  
de *Fey, Canton de Joux, Suisse* domiciliée à *Crest*  
fille de *Jenny Laurent* et de *elle est la fille de Pierre David Laurent*  
*célibataire*  
née à *Fey* le *treize Avril mil huit cent cinquante sept*

Les publications ont eu lieu à *Crest les Dimanches deux et neuf Avril et à Fey  
le vingt-neuf Avril mil huit cent huitante deux,*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

*Charles Achard*  
*Eugénie Achard née Laurent*

des témoins :

*Jules Le Cocharé Laurent*  
*Auguste Anseronoz*

L'officier de l'état civil :

*L. Mayan*

Papiers présentés :

*actes de naissance des époux, certificats de  
publications à Fey et autorisation de  
célébration du Département de Justice et police  
en date du 20 Juin 1882.*

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

*Fey & à la Chancellerie.*

N<sup>o</sup> 26.Heuti  
Aeschbacher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juillet mil huit cent  
huitante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jean Heuti, menuisierde Passeray domicilié à Châtelot, près Passerayfils de Christian Heuti et de Elisabeth née KülliCélibatairené à Châtelot le premier Janvier mil huit cent cinquante neuf

et

2. Anna Aeschbacher, repasseusede Seedorf, Berne, domiciliée à Planchesfille de Samuel Aeschbacher et de Mortenne née EllenovCélibatairenée à Planches le vingt un Juillet mil huit cent cinquante sixLes publications ont eu lieu à Passeray le dix-neuf, au Châtelot le six-sept, à  
Seedorf le dix-sept et aux Planches le seize Juin mil huit cent huitante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean Heuti  
Anna Aeschbacher née Ellenov

des témoins :

Ch. Chessey  
Prüninger

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux &  
actes de naissance de célébration de  
l'officier de l'Etat Civil de ChâtelotLe mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil dePasseray, Seedorf & Götting

N° 27.

Roux  
Krebs

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt huit Juillet~~ premier Aout mil huit cent  
huitante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Friedrich Guillaume Roux, artiste-peintre

de Cassel, en Prusse, domicilié à Zurich

filz de Jak Friedrich Guillaume Roux et de Dorothea Susanna Louise Müller

divorcé de Maria Braun née le six Juin mil huit cent quatre vingt deux

né à Cassel le quatorze Juin mil huit cent quarante

et

2. Maria Elisabeth Krebs,

de Wattenryl, Prusse, domiciliée à la Roussaz, canton de

fille de Christian Krebs et de Clémentine née Tallard

Célibataire

née à New-York le sept Aout mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Cassel le sept, au Châtelard, canton de

Wattenryl le six et à Zurich le sept Juillet mil huit cent huitante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. Nous approuvons la rédaction des mots vingt huit Juillet

à la première ligne de l'acte Signatures

des époux :

F. Roux

Maria Elisabeth Krebs

des témoins :

Gustave Langens

M. Gries

L'officier de l'état civil :

Lulayor

Papiers présentés :

autorisation de célébration de l'officier

de l'Etat civil de Zurich en date du

vingt cinq Juillet mil huit cent huitante deux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Zurich, Wattenryl & la

Chancellerie

N° 28.

Cartier

Duret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Juillet mil huit cent  
huitante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Sieur Gabriel François Cartier, Serrurier  
de Maignan, Hauts-Savoie - domicilié à Lousanne,  
fils de défunt François Cartier - et de Amélie ne Hazard  
célibataire

né à Paris le premier Janvier mil huit cent cinquante trois

et

2. Emma Duret, sans profession  
de Châtillard, Jura, domiciliée à Charnod  
fille de feu Jules David Duret et de Elise Eugénie née Truchoud  
célibataire

née à Charnod le vingt sept Décembre mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Châtillard le vingt neuf Juin, à Lousanne le premier Juillet, à  
Maignan le deux et le neuf Juillet et à Paris le neuf et treize Juillet mil huit cent cinquante deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

G<sup>r</sup> Cartier  
Emma Duret

des témoins :

J<sup>r</sup> Bignon  
J<sup>r</sup> Bignon

L'officier de l'état civil :

R. Mayor sub

Papiers présentés :

autorisation de l'Officié de l'état civil de  
Lousanne de Lousanne, domicile de l'époux  
en date du 27 Juillet 1882.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
Charnod

Le vingt quatre Janvier  
mil huit cent quatre vingt  
trois, les époux Cartier - Duret  
ont été naturalisés Français.  
Inséré le vingt trois Août  
mil huit cent quatre vingt trois,  
sur le vu d'une lettre de  
naturalisation du Conseil  
d'Etat de France en date  
du neuf février dernier.  
L'officier de l'état civil  
R. Mayor sub

N° 29.

Jetter  
Pütter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Août mil huit cent  
huitante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Joseph Jetter, Cocher

de Scholzmat, Lucerne, — domicilié aux Planches

fils de Antoine Jetter — et de Barbara née Keller

— Célibataire

né à Scholzmat — le vingt huit Juin mil huit cent quarante-un

et

2. Catherine Pütter

de Romous, Lucerne, — domiciliée aux Planches

fille de Léon Pütter — et de Catharina née Süss

— Célibataire

née à Romous — le trois Mai mil huit cent quarante deux

Les publications ont eu lieu à Scholzmat le vingt huit Juillet à Romous le  
même jour et aux Planches le onze Juillet mil huit cent huitante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

actes de naissance des époux

certificats de publications

Joseph Müller  
Stalquenen Baller & Gärden  
Papiers présentés :

Actes de naissance des époux

Certificats de publication

des témoins :

Veichonig

et Romous

L'officier de l'état civil :

L. Mayer

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Scholzmat & de

Romous

N<sup>o</sup> 30Jaeger  
Cochard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Août mil huit cent  
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jaeger Charles, propriétaire  
de Suesbach Basse Alsace domicilié à Suesbach Haguenau  
fils de Justave Jaeger et de Salomé Stoskopf  
célibataire  
né à Suesbach le deux Août mil huit cent cinquante  
-trois

et

2. Cochard Susanne, sans profession  
de Châtelard domiciliée à Vernez  
fille de Emil Louis et de Louise Adélaïde Michel  
célibataire  
née à Vernez le des Sept Janvier mil huit cent  
soixante deux

Les publications ont eu lieu à Suesbach & au Châtelard le trois  
Juin dernier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Ch. Jaeger  
S. Cochard

des témoins :

Aug. Martin  
H. Grapet

L'officier de l'état civil :

P. Mayor sube

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux  
Bonificat de mariage  
Certificat de publication  
au Châtelard  
Remis du Département

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

à la Chancellerie

N° 31.

Dufaux  
Deluz

Aujourd'hui vingt un Août mil huit cent  
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dufaux Louis Jean, cultivateur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domicilié à Surtens

Noms des parents :

fil de françois et de Mari Elie Julie Cochard,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Chamon le douze février mil huit cent soixan-  
te deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Deluz Louise Blanchisseuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de Tourtens domiciliée à Sallers

Noms des parents :

fille de défunt Isaac et de Louise Jaquin,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Villeneuve, le cinq février mil huit cent cinquan-  
-te huit.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Tourtens, les  
sept Août & neuf, Août courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Dufaux  
Louise Deluz

des témoins :

Alfred Ornet  
Vincent Mayor

L'officier de l'état civil :

R. Mayor sub

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publication au  
Châtelard & à Tourtens.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Romanet

N° 32.

Bartholmess  
von Versen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Il résulte d'une Lettre de  
Fouquieris notaire Juret  
le 23 Mars 1895 et visée  
par le Conseil d'Etat le 13  
Mai suivant, que les  
époux, Bartholmess von Versen,  
dont le mariage est inscrit  
à cette date, ont été reçus au  
nombre des bourgeois de la  
Commune des Planches  
(Haut-Rhin).

En conséquence l'acte ci-  
contre est modifié en ce sens  
qu'au mot, Paris, à la cin-  
quième ligne soit substitué  
le mot, Planches.

Indépendamment de ce qui précède  
cent quatre vingt deux ans  
l'autorisation du Département de  
Justice & Police, suivant avis  
du 7 Avril 1896, n° 5063.

Une copie vérifiée de la Lettre de  
bourgeoisie est déposée aux archives  
L'Officier d'état civil

Luy Puyot  
mair

Aujourd'hui deux Septembre mil huit cent  
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bartholmess William Edward, bachelier es lettres et  
es sciences naturelles.  
de Paris Planches domicilié à Bon. Port (Planches)  
fils de François Guillaume Louis et de Sophie Amélie Chmann  
célibataire  
né à Strasbourg le vingt sept février mil huit cent qua-  
rant deux

et

2. von Versen Katharine Wilhelmine Friederike, rentière  
de Schwieben près Fost, Suisse domiciliée à Bon. Port (Planches)  
fille de Johann Georg Leopold et de Friederike Louise Renate von Toll  
célibataire  
née à Schwieben le deux juillet mil huit cent cinquante  
deux

Les publications ont eu lieu à ux Planches, à Paris, & à Schwieben,  
le vingt quatre juillet dernier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

William Edward Bartholmess  
Kathinka von Versen

des témoins :

Ch. P. Chessex  
H. Monod

L'officier de l'état civil :

P. Mayor sub

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux.  
Certificat de publication aux Planches, à la Chancellerie  
Requis du Département.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de



## Registre des mariages A.

N° 33

Dufaux  
Däppen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui die-huit Septembre mil huit cent  
huitante-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Tierre Vincent Dufaux, cultivateurde Châteland domicilié à Chaillyfils de Tierre Vincent Dufaux et de Esther Marie Marguerite née  
Bochetcélibatairené à Chailly le quinze Juin mil huit cent soixante,

et

2. Adèle Däppen, cultivateurde Chessel domiciliée à Chesselfille de Auguste Däppen et de Louise Susanne née Piletcélibatairenée à Châteauvex le die-huit Décembre mil huit cent  
soixanteLes publications ont eu lieu à Châteland le vingt-huit et à Chessel le  
vingt-neuf Août mil huit cent huitante deuxAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Vincent DufauxAdèle Dufaux née Däppen

des témoins :

Sté. AnetAlfred Anet

L'officier de l'état civil :

Lilaya

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux.Certificats de publication.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Villeneuve.

N° 34

Vuichoud  
Chessex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Septembre mil huit cent  
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Vuichoud Constant, cultivateur,  
de Châtelard domicilié à Chêne  
fils de défunt Marc Vuichoud et de Suzanne Françoise Vuichoud,  
célibataire,  
né à Chêne le vingt sept Décembre mil huit cent  
soixante.

et

2. Chessex Marie Suzanne, sans profession,  
de Blanches domiciliée à Blanches  
fille de Charles Vincent et de Françoise Marie Amélie Fourny,  
célibataire  
née à Blanches le huit Août mil huit cent soixante deux.

Les publications ont eu lieu à Châtelard & aux Blanches, le  
vingt un Août dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Constant Vuichoud  
Marie Vuichoud

des témoins :

A. Monod  
Baronnet Jean

L'officier de l'état civil :

R. Mayor sub.

Papiers présentés :

Acte de naissance des époux.  
Certificats de publication.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

## Registre des mariages A.

N° 35

Penard  
Hebert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre mil huit cent  
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Penard Jules Samuel, Chef de cuisine,  
de Vandœuvre, Senes domicilié à Mont. Fleuri, Planchet  
fils de défunt Jacques et de Jeanne Marie Françoise Olivet  
célibataire,  
né à Singins, le premier janvier mil huit cent quarante  
-trois

et

2. Hebert Louise Pauline, Soudicr,  
de Grimisuat, Valais, domiciliée à Chesiens, Ollon,  
fille de défunt Joseph et de Madelaine Genilloud,  
célibataire  
née à Bulle, le des sept Octobre mil huit cent cinquante  
-six

Les publications ont eu lieu aux Planchet, Ollon, Vandœuvre  
et Grimisuat, les un, deux & trois Septembre dernier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jules Samuel Penard  
Louise Penard

des témoins :

Anri Gilly  
A. Drogue

L'officier de l'état civil :

R. Mayorub

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux  
Certificat de publication

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vandœuvre, Ollon & Grimisuat

N° 36

Cretton

Richard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Octobre mil huit cent  
soixante-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Joseph Emanuel Cretton, cocher  
de Charvat, Talais — domicilié à Bezport, Marches  
fils de Joseph Gabriel Cretton et de Marie Thérèse née Moret  
célibataire

né à Martigny-Fille le quatorze Avril mil huit cent quarante sept  
et

2. Marie Louise Richard née Mottier, repasseuse  
de Bez, Tard — domiciliée à Marches,  
fille de Jean Pierre Samuel Mottier et de Louise Madeleine née Rouge  
veuve de Louis Emanuel Richard est le vingt-huit Avril mil huit cent septante six  
née à Marches — le sept Février mil huit cent quarante cinq

Les publications ont eu lieu à Charvat le dix, à Bez le neuf et aux Marches  
le neuf Septembre mil huit cent soixante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Joseph Emanuel Cretton  
Louise Cretton née Mottier

des témoins :

Joseph Louis Guichard  
Carrière Jn  
L'officier de l'état civil :  
Lellayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications  
certificat de décès en premier mari de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Martigny & Bez

N° 37

Dufour  
Röck

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui enze Octobre mil huit cent  
huitante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jules Alexandre Dufour, cultivateur

de Châtelard domicilié à Sales, Montbéliard

fils de Jean Pierre Dufour et de Louise elladeleine née ellailard

veuf de Sophie née Jahn des le vingt neuf Septembre mil huit cent septante six

né à Sales le vingt trois Juin mil huit cent cinquante deux

et

2. Julie Ida Röck, sans profession

de Corsier domiciliée à Javel

fille de François Abram Röck et de ellaine Louise née Jahn

cultivatrice

née à Javel le sept Octobre mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt six et à Corsier le vingt sept  
sept Septembre mil huit cent huitante deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures.

des époux :

Alexandre Dufour  
Ida Dufour née Röck

des témoins :

Louis Blau  
Auguste Montandon

L'officier de l'état civil :

Lillay

Papiers présentés :

actes de naissance des époux, certificats de  
publications et acte de décès de la femme  
de l'époux.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Corsier.

N° 38.

Küntz  
Möer-Stelzer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Octobre mil huit cent  
huitante-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Ferdinand Küntz, Sellar-tapeissierde Leuthen, Bruchsal, Baden domicilié à Siles, Châtelainfils de Leah Küntz et de Franiska von Rosbs,veuve de Bertha née Wolff, née le six Avril mil huit cent soixante-dix-huitné à Leuthen le vingt-neuf Janvier mil huit cent trente-sept

et

2. Louise Möer-Stelzer, tailleurde Küsnacht, Zurich domiciliée à Zurich, Ellenbach Strassefille de Henri Stelzer et de Félicité née Mählerveuve de Charles Möer, née le quatorze Octobre mil huit cent soixante-septnée à Ober Engstringen le quatorze Mars mil huit cent quarante-deuxLes publications ont eu lieu à Bruchsal Baden le vingt-cinq Septembre au vingt  
Octobre, à Zurich le vingt-cinq Septembre et au Châtelain le 22 Septembre 1882Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Ferdinand Küntz  
Fr L Möer Stelzer

des témoins :

J. Graessli  
Josef Luffen

L'officier de l'état civil :

L. Mayat

Papiers présentés :

certificats de publications, acte de décès de la  
première femme de l'époux et de sa première mariée Zurich, Küsnacht  
l'épouse, autorisation de célébration du Département de la Chancellerie  
de Zurich & Soluri en date du 23. Octobre 1882  
et certificats de naissance.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

## Registre des mariages A.

Aujourd'hui vingt-sept Octobre mil huit cent  
huitante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Charles Perret, ouvrier de bois

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelaire domicilié à ux Marches

Noms des parents :

fils de Jean François Louis et de Hermine ou Uxerit

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à ux Marches le vingt Octobre mil huit cent cinquante neuf

Nom et profession de l'épouse :

2. Josephine dite Julie Kammer, Marchionnise

Lieu d'origine et de domicile :

de Lauterburgen, Bex, domiciliée à Bex

Noms des parents :

fille de Jacob Kammer et de Josephine ou Beugenis

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à La Collonge le vingt huit Juin mil huit cent cinquante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelaire le vingt six, ux Marches le vingt six, à Bex le vingt six, Lauterburgen, le vingt sept Septembre mil huit cent cinquante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Perret Charles  
Julie Perret ou Kammer

des témoins :

Julio Chuffy  
Henri Dubochet

L'officier de l'état civil :

Lilayan

Papiers présentés :

actes de naissance des époux et  
certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lauterburgen Bex

N° 40

Maurer  
Zuberbühler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Novembre mil huit cent  
huitante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Frederic Maurer, Cocher  
de Bleiken, Berne, domicilié à Toritet, ci-devant à Villoroux  
fils de Jacob Maurer et de Elisabeth, née Müller, veuve  
célibataire  
né aux Combodornes, Toritet, le dix Septembre mil huit cent cinquante sept  
Noushâtel

et

2. Bertha Zuberbühler, fille de chambre  
de Frogen, Appenzell, P. C. domiciliée à la Tour de Feitz  
fille de feu Conrad Zuberbühler et de Elisabeth née Schaubert, sa  
célibataire, d'ancien autorisée  
née à Olten le dix Avril mil huit cent soixante cinq

Les publications ont eu lieu à Ol-Diesbach le vingt sept, à Frogen le vingt huit, à Montby le vingt six, à Villoroux le vingt huit et à la Tour de Feitz le vingt sept et à Villoroux le vingt huit mil huit cent huitante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Maurer Frederic  
Bertha Maurer Zuberbühler

D. T. 1802  
Jules Dupraz

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

certificats de naissance des époux  
certificats de publications  
et autorisation de la mère de l'épouse.

à Frogen, Diesbach, Olten, Schun,  
à la Tour de Feitz & Villoroux

Par jugement rendu le quatre  
Novembre mil huit cent quatre  
vingt-dix sept, déclaré exécutoire le  
vingt-deux Janvier suivant, le  
Tribunal civil du district de Lau-  
sanne a dissous par le divorce  
le mariage des époux, Maurer  
Zuberbühler, dont l'acte est  
ci-joint.  
Le divorce a été prononcé  
en vertu de l'art. 47 de la  
loi fédérale du 24 Décembre 1848.  
Intérim le trois Janvier mil  
huit cent quatre vingt dix-huit  
par ordre du Département de  
Justice Police (Acte du 2 Janvier 1878  
P. 1878) sur production d'un extrait  
du jugement en divorce.  
L'officier de l'état civil  
Aug. Mayor



N° 41

Aujourd'hui vingt deux Novembre mil huit cent  
huitante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Décosterd  
Chevalley

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Emile Décosterd, cultivateur

Lieu d'origine et de domicile :

de Thioleyres domicilié à Chailly

Noms des parents :

fils de Jean Pierre Louis Daniel et de Elise née Fayet, sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à aux Thioleyres le vingt Décembre mil huit cent soixante

Nom et profession de l'épouse :

2. Sophie Eugénie Chevalley, cultivateur

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelaire domiciliée à Beau Regard <sup>sur le Châtelaire</sup>

Noms des parents :

fille de Jean Jacques Chevalley - et de Sophie née Dubochet, dédicée

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Chailly le vingt Février mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelaire le vingt et aux Thioleyres le sept  
Novembre mil huit cent huitante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Décosterd

Sophie Eugénie Chevalley

des témoins :

M. Chussey

Caronnet

L'officier de l'état civil :

Lillayon

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Oron  
le même jour

No 42.

Hutin  
Frachsel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre mil huit cent  
huitante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jean Édouard Hutin, Cuisinier  
de Dardagny, Genève, — domicilié à Ferrière, —  
fils de Jean Pierre Hutin et de Jeanne Louise née Aubert  
Célibataire  
né à Dardagny — le dix Janvier mil huit cent cinquante sept

et

2. Anna Rosa Louise Frachsel, Couturière, —  
de la Lenk, Berne, — domiciliée à Leytauz —  
fille de Jacob Frachsel et de défunte Anna née Straton  
Célibataire  
née à Bourry, Nuchâtel le vingt neuf Août mil huit cent cinquante huitLes publications ont eu lieu à Dardagny le huit, à la Lenk le neuf, aux Planches  
le six et à Leytauz le six Novembre mil huit cent huitante deux.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Édouard Hutin  
Rosa Hutin née Frachsel

des témoins :

Bovard  
Ketty

L'officier de l'état civil :

L'illayar

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publicationsLe mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Genève &amp; la Lenk

Registre des mariages A.

N° 43

Chevalley  
Lehender

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent

huitante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jean François Chevalley, cultivateur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domicilié à Beau Regard, vicie  
le Châtelard

Noms des parents :

fils de Jean Jacques Chevalley et de Sophie née Dubouché

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Chailly le vingt deux Juillet mil huit cent cinquante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Rosellane Lehender, fille de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Köniz, Berne - domiciliée à Clarens

Noms des parents :

fille de feu Charles Alexandre Lehender et de Ellavie Bähler, sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Hauterive, Satchâtel le deux Avril mil huit cent soixante un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard le quatorze Jours de la commune et à Köniz  
le seize Jours de la commune mil huit cent huitante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Chevalley  
Sophie Chevalley née Lehender

des témoins :

Vincent Monod  
Emile Chevalley

L'officier de l'état civil :

A. Mayor sub

Papiers présentés :

certificats de publications et  
certificats de naissance.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Köniz.

N<sup>o</sup> 44

Maeder  
Michlig

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Décembre mil huit cent  
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Maeder Samuel, jardinier

de Mühleberg, Berne domicilié à Clams

fils de Jacob Maeder et de Anna née Maeder

célibataire

né à Mühleberg le vingt cinq Août mil huit cent cin-  
quante

et

2. Michlig Anna Marie Regine Caroline Françoise fille de  
chantre

de Bellwald, Valais domiciliée à Clams

fille de Ferdinand Michlig et de Regine née Schmid

célibataire

née à Ried, Buge le sept février mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Châteland, à Mühleberg & à Bellwald,  
les sept, huit & neuf Décembre courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Maeder

Caroline Maeder

des témoins :

Jules Troncy

Albat Walspi

L'officier de l'état civil :

J. Mayor sub

Papiers présentés :

Actes de naissance

Promesse de mariage

3 Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mühleberg

& Bellwald

Un double a été remis le 12 Janvier 1883 à l'Autorité cantonale  
en exécution d. l'Art 2. de la loi. Montreux, le 12 Janvier 1883  
L'Officier d. l'état civil de Montreux

J. Mayor sub

Le N<sup>o</sup> 44, à la page 312 est celui de la dernière inscription  
fait dans l'année 1882. Les deux doubles du présent registre  
sont conformes. C. qui nous certifie. Montreux, le 24 Décembre 1882.  
L'Officier de l'état civil de Montreux:  
J. Mayor sub



## Registre des mariages A.

1883.

N° 1.

de la Mortière  
Lundström

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui quatre Janvier mil huit cent  
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Monsieur Emile Charles Fexden de la Mortière, Vice-Consul de France  
de Paris domicilié à Luzich  
fils de Arcinthe Emile Fexden de la Mortière et de Agathe Caroline Felicie Lavigne  
célibataire  
né à Paris le sept et six mil huit cent cinquante un

et

2. Mademoiselle Charlotte Aurora Lundström rentière  
de Stokholm Suède domiciliée à Planches, Montreux  
fille de défunt Nils Lundström et de sa veuve Frédérique Mathilde Emilie  
célibataire de Hedenberg épouse de Monsieur le Baron  
de Schütz de Joenole  
née à Aby Byske, Suède, le vingt trois Octobre mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Paris le dix sept et vingt quatre Décembre et aux  
Planches-Montreux le quatorze Décembre mil huit cent quatre vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Emile Charles Fexden de la Mortière  
Charlotte Aurora Lundström  
Paul Schabliani, sous-secrétaire de Mairie  
de la commune de la Ville Impériale de Luzich  
Auguste Brody  
ans

des témoins :

Roulet  
L. Monnet  
L'officier de l'état civil :  
L. Mayar

Papiers présentés :

actes de naissance des époux, certificats de  
publications et autorisation de célébration  
du Département de Justice et Police du Canton de la Chancellerie  
de Jand en date du 3 Janvier 1883.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Luzich

N° 2

Henchoz  
Byrde

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Janvier mil huit cent  
quatre-vingt-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Adrien Louis Henchoz, cultivateurde Châteauver domicilié à Chaillyfils de Adolphe Henchoz et de Marie Augustine rue Alluaycélibatairené à Chailly le vingt-sept Décembre mil huit cent cinquante-trois

et

2. Louise Emma Byrde, sans professionde Châteauver domiciliée à Prusfille de Alexandre Louis Byrde et de Françoise Marie rue Isozcélibatairenée à Marchampassus le vingt-quatre Mars mil huit cent soixante-deux

Les publications ont eu lieu à Spittelard le trois et à Châteauver le  
cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis Henchoz  
Louise Henchoz rue Byrde

des témoins :

Jean Guex  
Holliger

L'officier de l'état civil :

Lillayor

Papiers présentés :

acte de naissance des époux  
certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Châteauver

N° 3.

Menney  
Rossier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mars — mil huit cent  
quatre-vingt-trois — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Emile Louis Menney, cultivateur,

de Châtellera — domicilié à Marchamp —

fil de François David Menney et de Rosine née Suter —

célibataire —

né à Clarens — le treize Janvier mil huit cent soixante

et

2. Anna Henriette Rossier, cuisinière,

de Blonay — domiciliée à Ferrier ci-devant à Sausanne

filles de Pierre François David Rossier et de Marianne Louise née Jeanneret —

célibataire, l'épouse mineure a été autorisée de sa mère. —

née à Blonay — le sept Mars mil huit cent soixante-trois.

Les publications ont eu lieu à Châtellera le dix-neuf, à Blonay le vingt et  
à Sausanne le vingt Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Menney Emile  
Anna Menney née Rossier

des témoins :

Caronney  
Yve

L'officier de l'état civil :

Clayton

Papiers présentés :

actes de naissance des époux &  
certificats de publications.

L'autorisation de la mère de l'épouse a été  
donnée dans l'acte de promesses de mariage.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ferrier & Sausanne.

N° 4.

E. Masson

E. Masson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mille mil huit centhuitante-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jean Henri Masson, Négociantde Teytaux domicilié à Bexfils de Henri Samuel Masson et de Suzanne née Anchercélibatairené à Châtel St-Denis le dix Janvier mil huit cent cinquante un

et

2. Jenny Masson, sans professionde Teytaux domiciliée à Chillonfille de Émile Masson et de Jeanne Sophie dite née Turvaincélibatairenée à Telleneuve le neuf mille huit cent cinquante troisLes publications ont eu lieu à Teytaux le vingt cinq et à Bex le vingt sept  
Janvier mil huit cent huitante trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Henri Masson  
Jenny Masson

des témoins :

M. Maud  
Pierre Feryer

L'officier de l'état civil :

Lellayon

Papiers présentés :

autorisation de célébration de l'officier  
de l'état-civil de Bex en date du  
12 Janvier 1883

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Bex



## Registre des mariages A.

N° 5

Morier  
Masson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mars mil huit cent  
quatre-vingt-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Victor Morier, cultivateurde Vevey et de Châtaud'Vez domicilié à Clarensfils de Monsieur Samuel Morier et de Mme Louise née Fuchs, sa femmecélibatairené à Marchamp le sept Décembre mil huit cent cinquante deux

et

2. Sanny Sophie Masson, sans professionde Châtaud'Vez domiciliée à Clarensfille de Monsieur Firmin Masson et de Mme Charlotte Henriette née Dufauxcélibatairenée à Clarens le deux huit Octobre mil huit cent cinquante unLes publications ont eu lieu à Châtaud'Vez, à Vevey et à Châtaud'Vez  
le dix-sept Mars mil huit cent huitante trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Victor MorierSophie Morier née Masson

des témoins :

Auseron AugusteLongchamp Julien

L'officier de l'état civil :

Lillay

Papiers présentés :

actes de naissance des épouxet certificats de publicationsLe mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil deVevey et Châtaud'Vez

N<sup>o</sup> 6.Borrier  
Spicher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Mars mil huit cent  
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Borrier Joseph-Marie, cultivateur,  
de Fran. d'Aulph, St. Savie domicilié à Chenux,  
fils de feu Jean-Pierre et de feu Marie-vei Roular  
célibataire

né à F d'Aulph le trente Septembre mil huit cent  
quarante trois.

et

2. Spicher Marie-Thérèse-Justine, laboureur,  
de Neubourg, Feiburg domiciliée à Chenux,  
fille de feu Joseph et de feu Marie-Jeanne-vei Laill  
célibataire,

née à Staramens, le quatorze février mil huit cent qua-  
rante quatre.

Les publications ont eu lieu à Fran. d'Aulph, à Neubourg &  
à Montreux, le trois février dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

des témoins :

Les époux ne savent pas écrire. P. St. Chabloz  
Auguste Montandon

L'officier de l'état civil :

R. Mayorbult

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Actes de naissance des époux  
Autorisation du Département  
d. Justice & Police Neubourg & à la  
Chancellerie.

officiers de l'état civil de

N° 7.  
*Menzies*  
*Talquier*

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
 Date des publications :

Aujourd'hui *ense Avril* mil huit cent  
*quatre vingt trois* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :  
 1. *Menzies Adolph, Inspecteur forestier Carlesol*  
 de *Châtillard* domicilié à *Clarens*  
 fils de *Emanuel Rodolph Menzies* et de *Louise Françoise née Caillet*  
*veuf de Noël Menzies né Franey des le vingt un Mars mil huit cent septante trois*  
 né à *Clarens* le *dix neuf Décembre mil huit cent quarante sept*  
 et  
 2. *Talquier Louise Françoise Frédérique Scannette, sans profession*  
 de *Feytaux* domiciliée à *Feytaux*  
 fille de *Max Rodolph Talquier* et de *Scann Louise née Visirano*  
*célibataire*  
 née à *Feytaux* le *vingt trois Mars mil huit cent cinquante sept*  
 Les publications ont eu lieu à *Châtillard et à Feytaux le quinze*  
*Mars mil huit cent quatre vingt trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :  
*Menzies*  
*La Première née Talquier*  
 des témoins :  
*J. Mayor*  
*J. Roué*  
 L'officier de l'état civil :  
*Mayor*

Papiers présentés :  
*actes de naissance des époux*  
*certificat de décès de la première femme*  
*de l'époux et certificats de publications*  
 Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

N° 8

Richard

Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
 huitant trois \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Louis Frédéric Richard, cultivateur

de Châtelara \_\_\_\_\_ domicilié à Clarens \_\_\_\_\_

fils de Frédéric Richard et de Julie Marie ou Françoise

célibataire

né à Clarens \_\_\_\_\_ le onze Juillet mil huit cent cinquante six

et

2. Adèle Chevalley, domestique

de Champtaux \_\_\_\_\_ domiciliée à Clarens \_\_\_\_\_

fille de feu Jean Pierre Chevalley et de Marguerite ou Chevalley, sa veuve

célibataire

née à Champtaux \_\_\_\_\_ le six Octobre mil huit cent cinquante quatre

Les publications ont eu lieu à Châtelara le vingt deux et à Champtaux le  
 vingt quatre Mars mil huit cent huitant trois \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis Richard  
 Adèle Richard née Chevalley

des témoins :

H. Grasset  
 Carrey J.

L'officier de l'état civil :

Lillayon

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
 certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

Combrémont-le-Grand.

## Registre des mariages A.

N° 9.

Flückiger  
Giachero.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par décision du 15 juillet 1929  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens qu'au lieu du nom patronymique  
"Flückiger" son orthographe  
"Flückiger".

Montreux, le 20 juillet 1929

L'officier de l'état civil  
E. M. M. M.  
et au Digne.

Aujourd'hui vingt sept Août ————— mil huit cent  
quatre vingt trois, ————— par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Edouard Flückiger, cocher,  
de Wynigen, Rom domicilié à aux Planches  
fils de Jean Jacques — et de Catherine Luder  
célibataire,  
né à Wynigen, — le trois juin mil huit cent cinquante huit

et

2. Anna Giachero née Schiffmann, gouvernante,  
de Vici, Rom, Italie domiciliée à Aigle  
fille de Jean Schiffmann et de Marguerite Ambühl,  
veuve de Pierre Giachero, dès le douze Septembre mil huit cent dix  
née à Seuffenthal, le dix sept Août mil huit cent qua-  
rante six.

Les publications ont eu lieu à Wynigen, à Vici, au Consulat d'Italie  
à Genève, aux Planches & à Aigle.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Flückiger Ed.  
Anna Giachero

des témoins :

M. M. M.  
St. Chablon

L'officier de l'état civil :

R. M. M.

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Actes de naissance des Epoux. officiers de l'état civil de  
Actes de décès de P. Giachero. Wynigen, Aigle  
certificats de publication. à la Chancellerie

N° 10

Fétas  
Chollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Mai mil huit cent  
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Fétas Henri-David tapissier,de Chamblon domicilié à Veunierfils de Henri-François et de Caroline-Félicienne Fündel  
célibataire,né à Geneve le vingt sept Septembre mil huit cent  
soixante deux.

et

2. Chollet Marie Elisabeth, tailleurse,de Freibourg domiciliée à Veunierfille de Sim. Guzman et de Elisabeth Webercélibataire,née à Freibourg le quinze Juin mil huit cent cinquante  
neuf.Les publications ont eu lieu à Montagny, Freiburg & Chamblon, les  
treiz, quatorze & quinze Avril dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Henry Fétas  
Elisabeth Chollet

des témoins :

Paul Hegros  
C. Monneron

L'officier de l'état civil :

R. Mayonnet

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publication.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Montagny & Freiburg.

## Registre des mariages A.

N° 11

Depallens  
Cheraux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mai mil huit cent  
quatre-vingt-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Ami Depallens, télégraphiste  
de Châtelard domicilié à Jallens  
fils de Louis Depallens et de Elmire Marguerite Henriette née Berdeley  
Célibataire  
né à Jalev le trois Février mil huit cent cinquante-neuf

et

2. Septie-Suzanne Cheraux, blanchisseuse  
de Jalleronne domiciliée à Clavon  
fille de Toussaint Louis Cheraux et de Marianne Henriette Catherine née Desplan  
Célibataire  
née à Clavon le vingt Décembre mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Châtelard le quinze Mai et à Jalleronne le vingt  
cinq Mai mil huit cent cinquante trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Ami Depallens.  
Septie Depallens née Cheraux.

des témoins :

G. Volloger  
Auguste Ansermoz

L'officier de l'état civil :

L. Mayeur

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Jalleronne, le même jour.

No 12

Masson  
Brudermann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Mai mil huit cent  
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Masson Edgar Julien, agriculteur,de Veytaux domicilié à Veytauxfils de feu Sieur Vincent et de Georgine Elisabeth Matter  
célibatairené à Veytaux le deux Aout mil huit cent soixante

et

2. Brudermann Maria Elisabeth, sans profession,de Waldenburg, Bâle Lorraine domiciliée à Veyrier, Genèvefille de feu Martin et de feu Susanna Detwyler,  
célibatairenée à Bâle le quinze Septembre mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Veytaux, Veyrier & Waldenburg,  
le huit & trois Mai courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

des témoins :

Edgar MassonP. LopezMaria Elisabeth Brudermann Aug. Inoué

L'officier de l'état civil :

P. Mayorant

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Actes de naissance des Epoux

officiers de l'état civil de

Certificats de publication, Waldenburg & de Veyrier



Registre des mariages A.

N° 13

Monnet  
Dufour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Louis Monnet, maître d'hôtel de Châtelard domicilié aux Hanches fils de Louis Daniel Monnet et de Lydie née Richard Célibataire né aux Hanches le vingt-Avril mil huit cent soixante-deux

et

2. Eugénie Tanny Dufour de Châtelard domiciliée à Cherves fille de Jean-Denis-Joseph Dufour et de Marie-Louise Thérèse Richard Célibataire née à Cherves le deux-Septembre mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu aux Hanches et au Châtelard le quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Monnet  
Eugénie Monnet Dufour

des témoins :

Ch. Bouvenard  
Fontanille notaire

l'officier de l'état civil :

Lelluyer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

N° 14

*Veichoud*  
*Mermeud*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente Juin* mil huit cent  
*huitante trois* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Philippe Auguste Veichoud, serrurier*  
de *Châtelaud* domicilié à *Yverdon*  
fils de *Charles Pierre David* et de *Marie Françoise Sylvia Dufour*  
*célibataire*  
né à *Chêne* le *vingt cinq Septembre mil huit cent cinquante*  
*vingt*

et

2. *Anna Rosine née Mermeud, sans profession*  
de *Folix-le-Grand* domiciliée à *Folix-le-Grand*  
fille de *Abraham Mermeud* et de *Jeanne Marie née Puez*  
*Célibataire*  
née à *Folix-le-Grand* le *cinquième Juillet mil huit cent cinquante six*

Les publications ont eu lieu à *Châtelaud, à Folix-le-Grand et à*  
*Yverdon, les dix-sept, dix-neuf et vingt Janvier mil huit cent huitante trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Auguste Veichoud*  
*Rosine Mermeud née Mermeud*

des témoins :

*D. L. L.*  
*Chabloz Fr. L.*

L'officier de l'état civil :

*L. Mayor*

Papiers présentés :

*autorisation de célébration*  
*de l'officier de l'Etat civil à Yverdon*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de *Yverdon*  
*et Folix-le-Grand*

Registre des mariages A.

N° 15.

Henchoz  
Ternet

Aujourd'hui vingt-cinq mil huit cent  
soixante-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Emile Jules Henri Henchoz, cultivateur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ressinières domicilié à Sales-Montbeugny

Noms des parents :

fils de feu Pierre David Henchoz et de Marie Marguerite Clusier née Cochard

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Téraye le sept décembre mil huit cent soixante-un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Cécile Ternet, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Crémot-dessus domiciliée à Prent

Noms des parents :

fille de feu Pierre Firmin Ternet et de Julie Rosalie Lydie née Dupont

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Prent le dix-sept mai mil huit cent soixante-trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ressinières le deux juin, à Crémot-dessus le vingt-neuf juillet, et au Château de Givry le vingt-neuf juillet mil huit cent soixante-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Henchoz  
Cécile Henchoz née Dupont

des témoins :

J. Besson  
J. Defalloux

L'officier de l'état civil :

L. Luyon

Papiers présentés :

actes de naissance des époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ressinières et Crémot-dessus

N° 16

Gillard  
Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui le dix Sept Juillet mil huit cent  
huitante trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Auguste Gillard, fermier

de Sussy, Trébois domicilié à Julliers, Taux

fils de Pierre Joseph Gillard et de Elodie Elaguier née Jaquet, décédée

célibataire

né à Sussy le vingt Septembre mil huit cent cinquante deux

et

2. Hélène Chapuis, Néguier

de Romanet domiciliée à Julliers

fille de Emmanuel Chapuis et de Anne Françoise née Durussel, décédée

célibataire

née à Julliers le trois Octobre mil huit cent quarante huit

Les publications ont eu lieu à Julliers le vingt Juin, à Sussy le même jour et à  
Romanet aussi le vingt Juin mil huit cent huitante trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gillard Auguste  
Hélène Gillard née Chapuis

des témoins :

Auguste Montaudou  
Auguste Manzini

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Papiers présentés :

autorisation de célébration de l'officier de  
l'Etat Civil de celle-ci.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Romanet  
Villars St-Jierre et Allèvières

N° 17.

Cochard  
Byrde

Aujourd'hui dix-neuf Juillet mil huit cent  
huitante-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Samuel Cochard — charcutier —

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtellard — domicilié à Marchamp —

Noms des parents :

fils de Jean François Gabriel Cochard et de Julie Catherine née Ferron —

Etat civil :

Célibataire —

Date de la naissance :

né à Marchamp — le vingt deux deux mil huit cent quarante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marie Eugénie Byrde, — Sans profession —

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Arx — domiciliée à Marchamp —

Noms des parents :

fille de Jean Pierre François Byrde et de Françoise Marie née Dubochet —

Etat civil :

Célibataire —

Date de la naissance :

née à Marchamp — le treize deux mil huit cent soixante un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtellard vingt sept Juillet et à Château d'Arx vingt huit Juillet mil huit cent huitante trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Cochard

Eugénie Cochard née Byrde

des témoins :

J. Allard  
M. B. G. G. G.

L'officier de l'état civil :

L. L. L.

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

communiqué le même jour à Château d'Arx

N° 18

Masson

Ferret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Juillet mil huit cent  
huitante-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Masson Emile, Directeur de la prison Centrale,  
de Feytaux domicilié à Chillon,  
fils de Jean Jacques Vincent Masson et de Suzanne Françoise née Dreliacourt,  
veuf de Jean Baptiste Aimé né Turrian des le veige l'été mil huit cent  
né à Feytaux le premier Janvier mil huit cent <sup>septante sept.</sup> vingt neuf.

et

2. Ferret Sophie, Sans profession,  
de Châtillard domiciliée à Fernex,  
fille de Pierre François Ferret et de Sabine née Buisson, décédée,  
célibataire  
née à Fernex le trente-un Décembre mil huit cent quarante deux

Les publications ont eu lieu à Feytaux et au Châtillard le vingt-cinq Juillet  
mil huit cent huitante-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Emile Masson

Jean Ferret not.

Sophie Masson née Ferret

J. Buisson

L'officier de l'état civil :

Lulliger

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

certificats de naissance des époux  
actes de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux  
certificats de publications

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

N° 19.

Chessex

Demierre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

En suite de jugement rendu le vingt huit jour mil huit cent quatre vingt douze par le Tribunal civil du District de Vevey, le mariage a été déclaré nul, Chessex Demierre, a été déclaré par le divorce, puis révoqué contre l'épouse, en application de l'art. 46, litt. c de la loi fédérale du 14 Décembre 1844.

Inscrit, le vingt Septembre mil huit cent quatre vingt douze, par ordre du Conf. de Justice, y. P. L. (Lettre P. 3124)

L'officier d'Etat Civil de Montreux.

Rosset

Aujourd'hui premier jour mil huit cent quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Charles Chessex — cultivateur

de Stanchas — domicilié à Stanchas

fils de Jean Simon Chessex et de Louise Françoise Ru Chessex

Célibataire

né à Stanchas — le quinze Mars mil huit cent cinquante huit

et

2. Louise Demierre, sans profession

de Chardonne — domiciliée à Hauteville, St Léger

fille de François Louis Demierre et de Marie Elise Ru Bonjourn

Célibataire

née à Vinsel — le vingt neuf Avril mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Stanchas le dix, à Chardonne le onze et à St Léger le quatorze Juillet mil huit cent quatre vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Chessex Charles

Louisa Chessex née Demierre

des témoins :

J. Blanc fils

J. Lüscher

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Papiers présentés :

actes de naissance des époux et certificats de publications.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Chardonne & St Léger

Aujourd'hui trois Août mil huit cent

huitante trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. François Marie Elussy, Coiffeur

de Cublens domicilié à Salis-Allentaux

fil de François Rodolph Elussy et de Françoise Josephine née Fieolles

Célibataire

né à Genève le vingt quatre Juillet mil huit cent soixante un

et

2. Lydie Aeschbacher, — couturière

de Seedorf, Berne domiciliée à Marches-Montaux

fille de Samuel Aeschbacher et de Hortense née Allard

Célibataire

née à Marches le deux avril mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Cublens le premier Juin, à Seedorf, le premier Juin  
au Châtelard et aux Marches le trois août mil huit cent huitante trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

#### Signatures

des époux :

François Elussy

Lydie Elussy née Aeschbacher

des témoins :

Corgiat Charles

Pierre Rothoy

L'officier de l'état civil :

Lillayor

Papiers présentés :

actes de naissance des époux et

certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cublens & Seedorf



N° 21.

Héritier  
Roy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Août mil huit cent  
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Héritier Charles Théophile-Louis, maître d'hôtel  
de Mollondins & d'Orzens — domicilié à Clarens,  
fils de Pierre Louis Héritier et de Rosina née Rambejeu  
célibataire

né à Satterbach, — le quatorze janvier mil huit cent  
quatre vingt neuf.

2. Roy Fanny Louisa —  
de Agier — domiciliée à Clarens,  
fille de Xavier Roy — et de Fanny née Vuffray  
célibataire,

née à Vuffray, l. Château, le dix juillet mil huit cent quarante un.

Les publications ont eu lieu à Montreux, Agier, Mollondins & Orzens, les  
vingt huit, vingt neuf, trente & trente un juillet dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Héritier  
Fanny Héritier

des témoins :

D. Masson  
C. Bismar

L'officier de l'état civil :

R. Mayon

Papiers présentés :

Actes de naissance  
des Epoux. —

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Agier, Mollondins  
& Orzens.

N<sup>o</sup> 22

Burnier

Carrard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Août mil huit cent  
quatre-vingt-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Burnier Henri — Docteur en Médecine —de Lutry et Cully — domicilié à Lausanne —fils de César Samuel Auguste — et de Françoise Bertha née Curtat —  
célibataire —né à Lausanne — le huit Septembre mil huit cent cinquante sept

et

2. Carrard Louise-Marie-Augusta, sans profession —de Orbe — domiciliée à Le Nois-Blanc —fille de Alfred Benjamin Carrard et de Marie Thérèse de Bolschwing —  
célibataire —née à Ferney — le quatre Juillet mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Orbe le vingt-trois, à Lutry le vingt-huit, à Cully le vingt-huit  
Lausanne le troisième jour et au Châtelleraud le vingt-trois Juillet mil huit cent cinquante-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Dr. H. BurnierLouise Burnier née Carrard

des témoins :

G. SchestenerThodore Flournoy

L'officier de l'état civil :

Lecuyer

Papiers présentés :

autorisation de célébration accordée le 19 Mars 1883par l'officier de l'Etat-Civil du domicile de l'époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cully, LutryLausanne et Orbe.

## Registre des mariages A.

N° 23.

Küng  
Tindayer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Août mil huit cent  
huitante trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Küng, Joseph, — Négociant —

de Escholzmatt, Lunz — domicilié à Passet-Montreux

fils de Joseph Küng — et de Barbara née Schrijver

veuf de Anna née Kaufmann des le quinze Février mil huit cent huitante trois

né à Escholzmatt — le vingt-trois Juillet mil huit cent trente quatre

et

2. Tindayer Elise, — fille de Chambree —

de Genay, Jura, — domiciliée à Passet-Montreux

fille de François Tindayer — et de Eléonore née Delay —

célébraire

née à Allouvier — le huit mai mil huit cent cinquante quatre

Les publications ont eu lieu à Genay le deux Août, à Escholzmatt, le même jour  
et au Spätelard le deux Juillet mil huit cent huitante trois. —Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Joseph Küng  
Elise Küng née Tindayer

des témoins :

Fritz Maist  
Julio Boulenger

L'officier de l'état civil :

Lindayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux

certificats de publications et acte de décès

de la première femme de l'époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Escholzmatt &amp;

Donneloye.

No 24

Bähler Baumann

Aujourd'hui vingt trois Sept mil huit cent  
huitante trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bähler, Christian — Cocher

Lieu d'origine et de domicile :

de Uebeschi, — Berne, — domicilié à Ferrex-ellontaux

Noms des parents :

fils de Abraham Bähler et de Elisabeth née Schöthal, décédée

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Uebeschi le vingt-vingt Sept mil huit cent quarante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Baumann née Grote, Pauline Mathilde Auguste, Tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Grindelwald, Berne — domiciliée à Ferrex-ellontaux

Noms des parents :

fille de Charles Grote, décédé et de Septu Louisie née Schütte, veuve

Etat civil :

veuve de Christian Baumann, dès le deux Janvier mil huit cent septante neuf

Date de la naissance :

née à Cherbach le vingt-sept Janvier mil huit cent quarante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Uebeschi le quatre deux, à Grindelwald le six  
Sept, et au Châtelard le trois deux mil huit cent huitante trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Christian BählerMathilde Bäcker née Grote

des témoins :

Von FerretAbbas

L'officier de l'état civil :

Mayor

Papiers présentés :

actes de naissance des épouxcertificats de publications et acte de décèsde premier mari de l'épouseLe mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil deMierachem &Grindelwald.

## Registre des mariages A.

N° 25

Dupertuis  
Chablaix

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Août mil huit cent  
huitante trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dupertuis François Louis Juste, cultivateur  
de Cremot-dessous domicilié à Chailly  
fils de Auguste Dupertuis et de Fanny née Dumond  
célibataire  
né à Chailly le six Septembre mil huit cent soixante

et

2. Chablaix Louise Léonie, cultivateur  
de Cremot-dessous domiciliée à Cremot-dessous  
fille de Jean-Louis Chablaix et de feu Julie-Elvire née Mottier  
célibataire  
née à Cremot-dessous le deux Février mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à Châtelleraux le vingt six et à Cremot-dessous  
le vingt-sept Juillet mil huit cent huitante trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

F. Dupertuis  
F. Dupertuis née Chablaix

des témoins :

R. Barbois  
Jean Noël

L'officier de l'état civil :

L. Mayas

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cremot-dessous

N<sup>o</sup> 26.Chevremont  
de Wartburg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Août mil huit cent  
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chevremont Ernest Léon cuisinier,de Paris domicilié à Clamart,fils de Denis Augustin Antoine et de Mari-Rosalie née Haun  
célibatairené à Paris le vingt huit Août mil huit cent cin-  
quante trois.

et

2. de Wartburg Elisabeth, cuisinière,de Rohrbach, Berny domiciliée à Le Bassetfille de feu Jacob de Wartburg et de Veronica née Hermann  
célibataire.née à Rohrbachgraben, le quinze Août mil huit cent cin-  
-quante un.Les publications ont eu lieu à Paris, à Montrouge & à Rohrbach,  
les sept & neuf Mai dernier.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Ernest L. Chevremont  
Elisabeth Chevremont

des témoins :

Edmond Oney  
Dr. 4102

L'officier de l'état civil :

R. Mayor sub

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux,  
Certificats de publications,  
Permis de célébration du Département à la Chancellerie.Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil deRohrbach &

Registre des mariages A.

N° 27.

Jollet-Morez

Aujourd'hui deux Septembre mil huit cent huitante trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jean Louis Jollet, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Menthonnay, Sionne domicilié à Sergin-Menthonnay

Noms des parents :

fil de Joseph Jollet et de Félicité née Dentax

Etat civil :

veuf de Elisa Clise Morez dès le vingt Décembre mil huit cent huitante deux

Date de la naissance :

né à Gagny, Sionne le dix sept Janvier mil huit cent cinquante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Louise Rosalie Morez, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-dessous domiciliée à Sergin-Menthonnay

Noms des parents :

filles de François Simon Morez et de Marie Louise née Nicod

Etat civil :

(célibataire), (autrefois de Sionne)

Date de la naissance :

née à Sionne, Sionne le premier Septembre mil huit cent soixante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Menthonnay le vingt un Juillet, à Ormont-dessous le même jour, à Ellon le même jour et au Châtelard le vingt Juillet mil huit cent huitante trois

Par décision du 21 juin 1938 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que le nom patronymique de la famille Jollet soit orthographié "Jollet".

Montreux, le 2 juillet 1938 L'officier de l'état civil

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Jollet

Louise Jollet née Morez

des témoins :

Jacquemont Joseph

Jacques Binzli

L'officier de l'état civil :

Ullmayor

Papiers présentés :

certificats de naissance des époux  
certificats de publications et acte de décès de la première femme de l'époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Menthonnay, Ellon

et Ormont-dessous.

N° 28.

*Polax-Rochat*

Aujourd'hui *treize Septembre* mil huit cent  
*huitante trois* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Auguste Polax* — *tailleur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *L'Abbaye du Lac de Joux* domicilié à *Clarens*

Noms des parents :

fils de *Jean Louis François Henri* et de *Suzanne Catherine née Annon*

Etat civil :

*célibataire*

Date de la naissance :

né à *Clarens* le *premier Décembre mil huit cent cinquante quatre*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Lina-Elézy Rochat* — *Domestique*

Lieu d'origine et de domicile :

de *L'Abbaye et du Lieu* domiciliée à *Clarens*

Noms des parents :

fille de *Georges Eugène Samuel* et de *Louise Josephette née Rochat*

Etat civil :

*Célibataire*

Date de la naissance :

née à *us Bieud* le *neuf Juillet mil huit cent cinquante sept*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Chablard le dix sept, au Lieu le dix huit et à*  
*L'Abbaye le dix neuf Août mil huit cent quatre vingt trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*actes de naissance des époux*  
*et certificats de publications*  
*Auguste Polax*  
*Lina Polax née Rochat*

des témoins :

*Dr. Lloz*  
*Fr. St Chablard*

L'officier de l'état civil :

*Mayor*

Papiers présentés :

*actes de naissance des époux*  
*et certificats de publications*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
*L'Abbaye et du lieu.*



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 29.Dorwald  
Dufour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre mil huit cent  
huitante trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dorwald, François Alfred, Ingénieur  
de Menzingen, Lüg, domicilié à Kriens, Lucerne,  
fils de Jean Alvis Dorwald et de Barbara née Staub  
célibataire  
né à Menzingen le vingt-neuf Janvier mil huit cent cinquante six

et

2. Dufour Marie Henriette, sans profession  
de Châteland domiciliée à Tessoz Montboux  
fille de Jean Rodolph Dufour et de Suzanne Rosalie Hélène ou Chandon  
célibataire  
née à uz Flanches le vingt-six Octobre mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Menzingen le vingt-neuf, à Kriens le trente  
et au Châteland-Montboux le vingt-sept deux mil huit cent huitante trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Alfred Dorwald Ingénieur  
Marie Dorwald née Dufour

des témoins :

Auguste Cuench  
Felix Dupraz

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Papiers présentés :

autorisation de célébration de  
l'officier de l'état civil du domicile  
de l'époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Menzingen & Kriens.

No 30

Nöding  
Dubois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Septembre — mil huit cent  
huitante trois — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Nöding Frédéric Christian, Serrurier —  
de Spangenberg Cassel — domicilié aux Marches-Montreux —  
fils de Gottfried Nöding — et de défunte Lisette née Graebenstein —  
Célibataire —  
né à Spangenberg — le vingt dix Décembre mil huit cent cinquante huit

et

2. Dubois Sophie Marie, sans profession —  
des Clés et Vallées sous Montagny — domiciliée aux Marches devant à Ford —  
fille de Daniel Dubois — et de Sophie Amélie née Jautier —  
Célibataire —  
née à Marches — le deux Janvier mil huit cent Soixante —

Les publications ont eu lieu à Spangenberg le trois et quatorze Septembre, à Ford le deux, aux  
Clés le premier à Vallées sous Montagny le deux Septembre et aux Marches le 31 août 1883

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Christian Frédéric Nöding  
Sophie Marie Nöding née Dubois

des témoins :

Carl Leo  
Fiodor Hill

L'officier de l'état civil :

Lillayar

Papiers présentés :

actes de naissance des époux, certificats de  
publications et permis de célibat en Département Montagny, Romainmotier & Ford  
en Suisse le 24 Septembre 1883.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Montagny, Romainmotier & Ford  
& à la Chancellerie.

## Registre des mariages A.

N° 31.

Mourot  
Gutkrecht

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Septembre mil huit cent  
huitante-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jean Gabriel Philippe Mourot, cultivateur  
de Châtillars, Neuville et Rennaz domicilié à Claxens  
fils de Jean Benjamin Mourot et de Susanne Esther née Rivière  
veuf de Hermine Peite née Gillier des le vingt huit Juillet mil huit cent huitante deux  
né à Salu-entraine le quatre Novembre mil huit cent trente dix

et

2. Maria Gutkrecht, journalière  
de Agrismyl, Tribourg — domiciliée à Claxens  
fille de Samuel Jean Gutkrecht et de Maria née Herber  
Célibataire  
née à Agrismyl le vingt deux Mars mil huit cent soixante unLes publications ont eu lieu à Châtillars le cinq, à Neuville le onze, à Rennaz le onze  
et à Agrismyl le douze Juillet mil huit cent huitante trois.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Mourot Philippe  
Mourot Jean

des témoins :

Monsieur Auguste  
Charles Cochard

L'officier de l'état civil :

Lelay

Papiers présentés :

actes de naissance du époux, acte de décès  
de la première femme de l'époux et certificats  
de publications.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Villeneuve et de  
Champagny.

N<sup>o</sup> 32.Berdos  
Tavre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre mil huit cent  
huitante trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Henri-Jules Berdos, agriculteur

de Rossinières domicilié à Tallens

fils de Jean-Samuel Berdos et de Suzanne Esther née Depallens

Célibataire

né à Tallens le dix Sept Décembre mil huit cent vingt quatre

et

2. Elise Tavre, domestique

de Provence domiciliée à Crin, vice le Châteauneuf

fille de Samuel Justin Tavre et de Charlotte née Fellicion

Célibataire

née à Provence le vingt cinq Février mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à Rossinières le huit, à Provence le même jour  
et au Châteauneuf le quatre Septembre mil huit cent huitante trois.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Henri Berdos

Elise Berdos née Tavre

des témoins :

E. H. D. M.

J. Rabey

L'officier de l'état civil :

L'ellayon

Papiers présentés :

actes de naissance des époux

certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rossinières &amp; de

Provence

N<sup>o</sup> 33.

Francy  
Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Octobre mil huit cent  
huitante trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Francy Aloys, Charcutier

de Châtillard domicilié à Clarens

fil de Jean Louis Samuel Francy et de Scarpe Marie née Maillard

Célibataire

né à Clarens le six Septembre mil huit cent cinquante

et

2. Favre Elise Henriette Marie, domestique

de Cremont dessus et de Noiville domiciliée à Clarens

fille de Chite David Louis Favre et de Elaine Rosine née Jamboum

Célibataire (légalement autorisée)

née à Telchepat le six Septembre mil huit cent cinquante cinq

Les publications ont eu lieu à Châtillard le vingt quatre, à Noiville le vingt six et à  
Cremont dessus, le vingt six Septembre mil huit cent cinquante trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aloys Francy  
Elise Francy née Favre

des témoins :

Mombandon Auguste  
E. Heuermans

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cremont dessus et  
de Noiville.

N<sup>o</sup> 34Golaz  
Allen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Novembre mil huit centhuitante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Golaz Henri Francis, charbonde L'abbaye (La de Souz), domicilié à Clarensfils de Louis Francis Henri Golaz et de Suzanne Catherine née Annetcélibatairené à Clarens le sept Septembre mil huit cent soixante un

et

2. Allen Sophie Louise Harlette Annade Gessenay Berne — domiciliée à aux Planchesfille de Jean Auguste Allen et de Marie Louise Julie née SteinerCélibataire, — dument autoriséenée à Crin, rue le Châtard le vingt Septembre mil huit cent soixante quatreLes publications ont eu lieu à L'abbaye le vingt neuf, à Gessenay le vingt six  
au Châtard et aux Planches le vingt quatre Septembre mil huit cent huitante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

H. Golaz  
Louise Golaz née Allen

des témoins :

Louis ChassinM. Rebault Auguste

L'officier de l'état civil :

Livayon

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux.  
Certificats de publicationLe mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil deGessenay & de  
L'abbaye.

N<sup>o</sup> 35

Ternet  
Rieben

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Novembre mil huit cent  
huitante-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Louis Henri Gustave Ternet, Végourant  
de Ormont-dessus domicilié à ux Hanches  
fils de Jacques Henri Ternet et de Rose ou' Chapuis, décédée  
célibataire  
né à ux Hanches le deux Juin mil huit cent cinquante sept

et

2. Herminette Jeanne Albertine Rieben, sans profession  
de Epalinges et de la Lenk domiciliée à Lausanne  
fille de Jean Jacques Rieben et de Louise ou' Stauffer, sa femme  
célibataire  
née à Lausanne le sixième Décembre mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à Ormont-dessus le sixième, aux Hanches le sixième, à la  
Lenk le vingt, à Epalinges le vingt et à Lausanne le vingt-Septième Octobre mil huit cent huitante-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Ternet  
Herminette Rieben

des témoins :

J. Rodière  
L. Prat

L'officier de l'état civil :

Lellayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ormont-dessus, Epalinges  
et de la Lenk, Lausanne

N<sup>o</sup> 36  
 Rambert  
 Dixereus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Novembre mil huit cent  
 huitante trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Rambert Louis Jean Frédéric, cultivateur  
 de Châtillard et Noville — domicilié à Javel  
 fils de Jean David Samuel Elie et de Marie Louise Rodolphe née  
Fuechard  
 — Célibataire  
 né à Javel — le neuf Janvier mil huit cent soixante six

et

2. Dixereus Lina Aimée, sans profession  
 de Sauder — domiciliée à Brent  
 fille de Charles Louis Dixereus et de Françoise Marie née Chevalley  
 — Célibataire  
 née à Brent — le quinze Mars mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à Châtillard le vingt Octobre, à Noville le deux et  
à Sauder le trois Novembre mil huit cent huitante trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

## Signatures

des époux :

des témoins :

Louis RambertAuguste AnsermozLina Rambert née Dixereus

L'officier de l'état civil :

Pully

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil deacte de naissance des époux  
certificats de publicationsPully & Villeneuve



N° 37

Marlier  
Messay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Novembre mil huit cent  
huitante trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Samuel Louis Marlier, tapissier  
de Genève, - Ville - domicilié à Genève  
fils de feu Louis Joseph Marlier et de Catherine Rosine ou Russ, sa femme  
Célibataire  
né à Genève le six Décembre mil huit cent cinquante six

et

2. Louise Marie Messay, sans profession  
de l'Isle, - Jaud - domiciliée à Ferrex-Éloire  
fille de Isaac François Messay et de feu Jeanne Françoise Marie Fister  
Célibataire  
née à Ferrex-Éloire le onze Juin mil huit cent cinquante cinq

Les publications ont eu lieu à Genève le huit, à l'Isle le neuf et au Prévost  
le huit Novembre mil huit cent huitante trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Samuel Marlier  
Louise Marlier née Messay P. L. Chabloy

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

autorisation de célébration  
accordée par l'Officier de l'Etat Civil de Genève  
Genève en date du 22 Novembre 1883.

officiers de l'état civil de l'Isle,

à Genève.

N<sup>o</sup> 38  
 Jaurin-Pilet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Novembre mil huit cent  
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jaurin Edouard Imprimeur

de Sey et Villars le Ferron domicilié à Lussan

fils de Jean David Jaurin, Notaire et de Jeanne Charlotte Henriette du Jaurin

Célibataire

né à Cully le vingt neuf Janvier mil huit cent cinquante sept

et

2. Pilet Eugénie Rosette, Sans profession

de Ressinières et Villeneuve domiciliée à Villeneuve

fille de Jean François Isaac Pilet, cédant et de Luise et Marguerite Elisa de Chausson

Célibataire

née à Villeneuve le quatorze Aout mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à Sey, le six Novemb., à Villars le Ferron le quatre, à Lussan le  
trois, à Ressinières le quatre et à Villeneuve le quatre Novembre mil huit cent quatre vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

## Signatures

des époux :

Eugénie Jaurin Pilet

des témoins :

Ch. Favre  
Auguste Trounoux  
 L'officier de l'état civil :  
Lillayer

Papiers présentés :

autorisation de célébration donnée par  
l'officier de l'état civil de Lussan

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Lussan  
de Villeneuve, Ressinières, Sey et Villars le Ferron

## Registre des mariages A.

N° 39

Chessez  
Aubert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Décembre mil huit cent  
huitante trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chessez Jules Rodolph, cultivateur  
de Manches domicilié à Manches  
fils de François Rodolph Chessez et de Suzanne née Pécour, sa femme  
Célibataire

né à Chéris-ellouieux le premier Novembre mil huit cent cinquante huit

et

2. Aubert Euphrasie Josephine, -laboureur-  
de Charrat, Valais, domiciliée à Charrat  
fille de Joseph Aubert et de Elisabeth née Jaquier, sa femme  
Célibataire, - (démont. antérieure)

née à Charrat le sept Août mil huit cent soixante quatre

Les publications ont eu lieu à Manches le seize Novembre et à Charrat le  
dix-sept Novembre mil huit cent huitante trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jules Chessez  
Josephine Chessez Aubert

des témoins :

H. Gelaz  
Louis Chessez

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Martigny-Tille, le même jour

N<sup>o</sup> 40Lombard  
Tomei

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Décembre mil huit cent  
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Titre Jacques Lombard, sans professionde Genève domicilié à Plainpalaisfils de Alexandre Etienne Lombard et de Elisabeth Stephanie née RichCélibatairené aux Eaux-Vives-Genève le vingt Septembre mil huit cent quarante six

et

2. Elisabeth Emilie Clémentine Henriette Marie Tomei, sans professionde Londres, naturalisée Russe domiciliée à Genève-les-Bainsfille de Clément Tomei et denée à Eding, près Fienne le deux Décembre mil huit cent quarante sept

Les publications ont eu lieu à Châtillon-Allantais le treize, à Genève le quinze et à  
Plainpalais le quatorze Novembre mil huit cent huitante trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

J. Lombard  
E. Lombard  
née Tomei

Sup: Lombard

des témoins :

G. Jaccard Pastur  
J. Mury

L'officier de l'état civil :

L'ellayor

Papiers présentés :

autorisation de célébration accordée par  
L'Officier de l'Etat-civil de Plainpalais et

l'éclaration du Docteur allégué constatant que  
l'époux est au bénéfice de l'article 38 de la loi  
du 24 Décembre 1874 sur l'Etat Civil.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Genève  
et Plainpalais

## Registre des mariages A.

N° 41

Lilla  
Chessel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Décembre mil huit cent  
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Lilla, Joseph Dominique, - ouvrier maçon, -  
de Tisano, Province de Nouvelle Italie domicilié à ux Planches Monticours  
fils de Jean Lilla et de Antonia Tacassi, d'indie  
Célibataire  
né à Tisano le vingt sept Avril mil huit cent soixante

et

2. Chessel, Marie-Anne, - Cuisinière, -  
de la Commune d'Abondance, Arrondissement de Thonon domiciliée à ux Crottes, Châtellera  
fille de François Chessel et de Clémentine Berthoud, veuve  
Célibataire  
née à Abondance le neuf Décembre mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Tisano, à Abondance, au Consulat d'Italie, aux Planches  
le dix neuf Octobre et au Châtellera le deux jours mil huit cent cinquante trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Lilla Giuseppe  
Maria Anne Lilla née Chessel

des témoins :

M. Anet  
Costa Voell aux  
Planches

L'officier de l'état civil :

Licuyer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux, certificats de publication  
et autorisation du Département de Suisse de Valais  
en date du 6 Décembre 1853.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
à la Chancellerie

N° 42

Epoux-BlancAujourd'hui vingt-un Décembre mil huit cent  
quatre-vingt-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Epoux, Samuel Auguste, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Tenthatat domicilié à Aclens

Noms des parents :

fils de Jean Louis Epoux et de de feu Jeanne Louise Henriette Cordey

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Aclens le vingt-cinq Janvier mil huit cent trente huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Blanc, Suzanne Louise Marie Susanne, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domiciliée à Planche-Clément

Noms des parents :

fille de Jean Louis David Blanc et de Marie Elisabeth veuve Amandus

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Cour, Sous-Lausanne le trois Décembre mil huit cent quarante un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tenthatat le vingt-cinq, à Lausanne et à Clément le 26  
et à Planche le vingt huit Novembre mil huit cent quarante trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

S. Epoux

des témoins :

Louise née sans Blanc Mme Cordey à Aclens  
Comtesse

L'officier de l'état civil :

Lellayer

Papiers présentés :

autorisation de célébration de  
l'officier de l'état civil de Collombier  
de 20 Décembre 1892.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Tenthatat & Lausanne

N° 43.

Chollet  
Bardoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Décembre mil huit cent  
quatre-vingt-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chollet Jean Louis, agriculteur  
de Maracon domicilié aux Côtes, Châteland  
fils de Jérôme Gabriel Chollet et de Marguerite née Texier, décédée  
Célibataire  
né à Maracon le vingt huit mai mil huit cent quarante deux

et

2. Bardoux Rosalie, sans profession  
de Mouzon domiciliée à Clairon  
fille de feu Jean Pierre Bardoux et de Suzanne née Chappuis, sa femme  
Célibataire  
née à Carrouge le vingt six Février mil huit cent quarante neuf

Les publications ont eu lieu à Maracon le cinq, à Mouzon le dix et au Châteland  
le huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jean Louis Chollet Montanon Agt  
Rosalie Chollet née Bardoux Auguste Ansermoz

L'officier de l'état civil :

Liliyan

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

actes de naissance des époux et  
certificats de publications.

officiers de l'état civil de

Maracon & Mouzon

N° 44.

Mauguelin Barman

Aujourd'hui trente-un Décembre mil huit cent  
huitante-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Mauguelin, Charles Aimé, Cordonnier

Lieu d'origine et de domicile :

de Fevy et de Moudon domicilié à Crin, Montcaux

Noms des parents :

fils de Françoise Marie Louise Mauguelin et de celle-ci fille de Jacques François Bernard Mauguelin

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Corsier le dix mai mil huit cent cinquante-un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Barman, Marie Virginie-Rosalie, repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de St Maurice Fatais domiciliée à la Pommaz-Montcaux

Noms des parents :

fille de Louis Antoine Barman et de Marie Elisabeth née Meltan

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à St Maurice le vingt huit Septembre mil huit cent cinquante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Fevy le vingt neuf, à Moudon le vingt huit, à St Maurice  
le même jour et au Châteauneuf le vingt six Novembre mil huit cent huitante troisAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles MauguelinMoselle Mauguelin Ne Barman C. A. A. A.

des témoins :

Guen Bonnet

L'officier de l'état civil :

Lellayon

Papiers présentés :

actes de naissance des épouxet certificats de publicationsLe mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil deFevy, Moudon &St Maurice



N° 45

Gailloud-Garnier

Aujourd'hui treize de Décembre mil huit cent  
huitante trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Gailloud François Frédéric Charles, manoeuvre

Lieu d'origine et de domicile :

de Noville, Rennat et Villeneuve domicilié à Basset, Châtillard

Noms des parents :

fils de Pierre Frédéric Gailloud et de Louise Rose Esther née Allroy

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Clarens le quinze Janvier mil huit cent vingt sept

Nom et profession de l'épouse :

2. Garnier Louise Fanny, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Carouge, Genève domiciliée à Clarens

Noms des parents :

fille de Jean François Barrat et de Julie Françoise Caroline née Chapuis

Etat civil :

veuve de Félix David Louis Garnier, né le vingt huit Janvier mil huit cent huitante deux

Date de la naissance :

née à Fick le dix sept Décembre mil huit cent cinquante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Noville, Rennat et Villeneuve le vingt sept, à Carouge le  
vingt sept et au Châtillard le vingt six Novembre mil huit cent huitante trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Gailloud Charles  
Fanny Gailloud

des témoins :

Pierre Monnet  
P. O. O.

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
actes de décès du premier mari de l'épouse  
certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Villeneuve & Carouge

le N° 45 : la page 157 est celui de la dernière inscription faite dans l'ancien 1883. Les deux, double du présent registre sont conformes. Ceci nous certifie. Montreux 31 Octobre 1883.  
L'Officier de l'Etat Civil de Montreux : R. Mayor sub.



Un double a été remis le 12 Janvier 1884 à l'Autorité Cantonale en exécution de l'article 2 de la loi. Montreux, le 15 Janvier 1884.  
L'Officier de l'Etat Civil de Montreux : R. Mayor sub.

N° 1.

Treichoud

Treichoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un Janvier mil huit cent  
huitante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Treichoud, Vincent Pierre, agriculteurde Châtelard domicilié à Tertitfils de feu Treichoud Jean Vincent et de Sophie veuve Treichoud, sa veuve  
veuf de Louis Treichoud veu Terny des le dix huit Janvier mil huit cent septante quatrené à Tertit le deux Janvier mil huit cent quarante trois

et

2. Treichoud, Elise Marie Caroline, sans professionde Châtelard domiciliée à Tertitfille de feu Treichoud Vincent et de Sophie veuve Terny, sa veuvecélibatairenée à Tertit le vingt neuf Juin mil huit cent cinquante huitLes publications ont eu lieu à Châtelard, le neuf Janvier mil huit cent quatre  
vingt quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

feu Treichoud  
Caroline Treichoud

des témoins :

et Chervalley  
Caru...  
L'officier de l'état civil :  
L...mayor

Papiers présentés :

actes de naissances des époux  
certificat de publications  
acte de décès de la femme décédée

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

N° 2.

Schwal  
Jaugg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui leatre-ur Janvier mil-huit cent  
huitant quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Schwal Alexandre Eugène Alfred, rentier  
de Berne, Bienna et Nidau domicilié à Berne  
fils de David Schwal et de Clise Joséphine née Tordar  
veuf de Anna Rosine née Hurth, des le vingt Janvier mil huit cent septant  
né à Bienne le vingt quatre duit mil huit cent quarantquatre (1844)

et

2. Jaugg Bertha née von Arx, rentière  
de Erismyl, Berne domiciliée à Montaux, ci devant à Berne  
fille de David von Arx et de Elisabeth Charlotte née Abergg  
divorcé de Friedrich Jaugg, des le vingt sept Juin mil huit cent septante sept  
née à Kieschberg le seize Août mil huit cent quarantquatre (1844)

Les publications ont eu lieu à Berne le dix sept Décembre, à Bienna et à Nidau  
et à Erismyl le six huit Décembre et à Montaux le six huit Décembre mil huit cent huitant quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Schwal  
Bertha Schwal née von Arx

des témoins :

Charles Bresser  
Elisabeth von  
Elisa von  
L'officier de l'état civil :

Lilleyer

Papiers présentés :

attestation de célibat accordé  
par l'officier de l'Etat civil de Berne  
en date du 4 Janvier 1884

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Berne, Bienna, Nidau  
& Erismyl.

N° 3.

Dufour  
Goumoens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois ans Janvier mil huit cent  
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dufour Henri, Tailleur  
de Châtelard domicilié à Cuis, rue le Châtelard  
fils de feu Pierre Louis Dufour et de Françoise Marie née Dufour  
Célibataire  
né à Brent le deux Mai mil huit cent soixante

et

2. Goumoens Julie, Sans profession  
de Saint-Saphorin, Lavaux, domiciliée à Torrey  
fille de Jean François Louis Goumoens et de Louise Marie Françoise née Favre  
Célibataire (dument autorisée)  
née à Chardonne le premier Février mil huit cent soixante quatreLes publications ont eu lieu à Châtelard, le dix sept Janvier, à St Saphorin

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Dufour Henri  
Julie Dufour

des témoins :

Rob. Aeschbacher  
nie Goumoens  
Goumoens  
L'officier de l'état civil :  
Mayor

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications et  
autorisation de père et l'épouse.Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil deSt Saphorin.

N° 4.

Comte Blanquet du Chayla  
de Fontbonne

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Février \_\_\_\_\_ mil huit cent  
quatre vingt quatre \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Comte Blanquet du Chayla, demandeur et marié, célibataire,  
de Heitenried, Canton de Feilboug, domicilié à Feilboug,  
fils de feu le Comte Blanquet du Chayla et de Lucie-Charlotte née d'Agout, domiciliés à Paris,  
demandeur et marié  
Célibataire,  
né à Vaux, Département de la Sarthe, France, le quatre Septembre mil huit cent  
soixante deux.

et

2. de Fontbonne, Marie Joséphine Antoinette, Rentière  
de Bone, Département de Constantine, Algérie, domiciliée à Paris  
fille de de Fontbonne Louis Joseph Gustave et de Henriette née Faudin, domiciliés à Paris  
Célibataire  
née à Bone, Département de Constantine, Algérie, France, le quatre Mai mil huit cent  
vingt neuf.Les publications ont eu lieu à Feilboug le trente un Janvier, à Heitenried le premier  
Février et à Paris du treis au dix Février mil huit cent quatre vingt quatreAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Comte Blanquet du Chayla

Marie Joséphine Antoinette de Fontbonne

Marquis G de Fontbonne

des témoins :

de Longueville

de Boyac et de Agout  
de Fontbonne  
d'Agout et de Chayla

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Papiers présentés :

autorisation de célébration accordée par  
l'officier de l'état civil de Feilboug le  
16 Janvier 1884

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

( la Chancellerie )

Heitenried

N<sup>o</sup> 5

Bride Cachin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre ellars mil huit cent

huitante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bride Louis Edouard, agriculteur

de Chateaud'Orx domicilié à Brent, rive le Chateaud

fils de Jean Louis Bride et de Marie Marguerite née Faure

célibataire

né à Leyden le quatre ellars mil huit cent quarante cinq

et

2. Cachin Adèle, sans profession

de Cerniat, rive Villarzél domiciliée à Cerniat

fille de Jean David Cachin et de Marie Marguerite née Kessel

célibataire

née à Cerniat le onze ellars mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Chateaud'Orx le cinq, à Cerniat et au Chateaud  
le quatre Jévier mil huit cent huitante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

E. D. Byrde  
Adèle Byrdenée Cachin

des témoins :

M. Anet  
O. F. Anet

L'officier de l'état civil :

Lillazél

Papiers présentés :

actes de naissance des deux époux

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Chateaud'Orx  
à Villarzél

## Registre des mariages A.

N° 6.  
*Ligeret*  
*Rawska*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Septellars mil huit cent  
huitante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Ligeret Charles (Vicar Justave), Vigouant  
 de Chambres domicilié à aux Planches  
 fils de ellare François Louis Samuel et de Louise Henriette née ellare  
Célibataire  
 né à aux Planches le vingt-un - trois mil huit cent cinquante

et

2. Rawska Edwige Marie, sans profession  
 de Kuzeczyne, District de Hayzin, Province de l'Ukraine, Pologne domiciliée à aux Planches  
 fille de Sydar, ou Szwarc Vincent Rawski et de ellare Isatine née Perotay, décédée  
Célibataire  
 née à elloges, Land, le trente deux mil huit cent cinquante un

Les publications ont eu lieu à Chambres le vingt-cinq Février et aux Planches le deux  
Février mil huit cent huitante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Ligeret  
E. Ligeret née Rawska

des témoins :

Armand Perrot  
Auguste Richard

L'officier de l'état civil :

Lellayer

Papiers présentés :

actes de naissance des deux époux  
certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Chambres, à la Chancellerie.

N° 7

Cottier  
Jertsch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent  
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cottier David \_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_  
de Rougemont \_\_\_\_\_ domicilié à Sever-ellenbourg  
fils de Jean Pierre Cottier et de Suzanne née Heimberg  
Célibataire  
né à Erlenbach le douze Août mil huit cent quarante deux

et

2. Jertsch Elisabeth, \_\_\_\_\_ Domestique \_\_\_\_\_  
de Lauterbrunnen Bern domiciliée à La Rouveraz-ellenbourg  
fille de Ulrich Jertsch et de Marianne née Schmoeller  
Célibataire  
née à Interlaken le neuf Avril mil huit cent cinquante quatre

Les publications ont eu lieu à Rougemont lequartze, à Lauterbrunnen le quinze  
et au Hôteldard-ellenbourg le douze Février mil huit cent huitante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

David Cottier  
Elisabeth Cottier Gaboune Gruff

des témoins :

Emile Pittet à Lyon  
Auguste Mombasani en Grendy

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Papiers présentés :

actes de naissance des deux époux  
et certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Rougemont & Lauterbrunnen.



Registre des mariages A.

N° 8.  
Jordan Fouilloz

Aujourd'hui vingt deux Mars mil huit cent quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jordan, Henri, dit Louis, cultivateur

Lieu d'origine et de domicile :

de Flanches domicilié à Gyon

Noms des parents :

fils de Henri Jordan et de Louise Estabé né Arnaud

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Gyon le vingt Mars mil huit cent soixante un

Nom et profession de l'épouse :

2. Fouilloz, Marie-Louise, <sup>et</sup> Couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Martigny-Tille, Talais, domiciliée à Gyon

Noms des parents :

fille de Marie Aimée Fouilloz et de

Etat civil :

célibataire, (clausum autorisée)

Date de la naissance :

née à Martigny-Tille le six Mars mil huit cent soixante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu aux Flanches le quinze et à Martigny-Tille le dix sept Février mil huit cent huitante quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Jordan  
Louise Jordan née Fouilloz

des témoins :

Jean Courmesney  
Ed. Blaine  
huissier

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Papiers présentés :

certificats de naissance des époux  
certificats de publications  
autorisation de la mère de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Martigny-Tille

N° 9

Roux-Martinot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Mars mil huit cent

huitante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Roux, Charles, cultivateur

de Châtellard domicilié aux Tournes

fils de Emanuel Roux et de Jeanne Henriette née Desys

Célibataire

né à Chailly-Montoux le vingt deux Janvier mil huit cent cinquante cinq

et

2. Martinot, Rose-Marie, sans profession

de Wittelbaur domiciliée à Lormes, ci-devant à Trugny

fille de feu Abram Louis Martinot et de Henriette née Turpe, aussi décédée

Célibataire

née à Serris, puis Tronche, le vingt Janvier mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Châtellard le vingt quatre, à Wittelbaur le vingt six Janvier et à Tronche, Neuchâtel, le quatre Mars mil huit cent huitante quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Charles Roux

Marie Roux née Martinot Colfied Ouet

des témoins :

Albert Trogon

L'officier de l'état civil :

Lilayer

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publications.Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Baulmes &amp; St. Aubin

## Registre des mariages A.

N° 10.  
Francy Terbelet

Aujourd'hui vingt-vingt Mars mil huit cent  
huitante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Francy Henri Isaac, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domicilié à Clarens

Noms des parents :

fils de Jean Finest Francy et de Marie Elise née Rambert

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Clarens le vingt-deux Septembre mil huit cent soixante-trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Terbelet, Marie Louise, Blanchisseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Blanches domiciliée à Teraye

Noms des parents :

fille de Jean David Finest Terbelet et de Marie Louise Esther née Cochard

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Teraye le seize Novembre mil huit cent quarante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Blanches le neuf Février  
mil huit cent quatre-vingt quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Isaac Francy  
Louise Francy, née Terbelet

des témoins :

P. 1102  
P. St. Chablon

L'officier de l'état civil :

Liray

Papiers présentés :

acte de naissance des deux époux  
actes de publications de mariage

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

N° 11

Dubuis-Serret

Aujourd'hui vingt huit Mars mil huit cent  
huitante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dubuis Ernest-Camille, Secrétaire municipal

Lieu d'origine et de domicile :

de Rossinières domicilié à Serret

Noms des parents :

fils de Jean Samuel Dubuis et de Rose Augustine née Lugin

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à St Croix le dieux Octobre mil huit cent cinquante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Serret Elisa Eugénie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Cumont dessus domiciliée à Serret

Noms des parents :

fille de Jean François Louis Serret et de Elise Agathe née Carin

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à la Rousselle le six Octobre mil huit cent cinquante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelleraud le six, à Cumont dessus le sept  
et à Rossinières le huit Mars mil huit cent huitante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

E. DubuisElisa Dubuis née Serret

des témoins :

P. St CharlesP. St Charles

L'officier de l'état civil :

Lilayer

Papiers présentés :

Certificats de publications et  
certificats de naissance

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Rossinières & Coumont-Serret

N<sup>o</sup> 12.  
Byrde-Chevalley

Aujourd'hui dix-huit Avoil mil huit cent  
huitante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Byrde, Louis Emile, cultivateur

Lieu d'origine et de domicile :

de Châteaud'Vez domicilié à Charans

Noms des parents :

fils de Abram Louis Byrde et de Marie Marguerite veuve Jauré

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Tauty, rive Leysin le quinze Janvier mil huit cent cinquante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Chevalley, Justine, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Champtauroux domiciliée à Champtauroux

Noms des parents :

fille de Jean Pierre Chevalley décédé et de Marguerite veuve Chevalley, sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Champtauroux le vingt quatre Septembre mil huit cent cinquante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châteaud'Vez le dix huit, à Champtauroux le dix sept  
et au Châteaud'Vez le dix huit Mars mil huit cent huitante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L<sup>ns</sup> Emile Byrde  
Justine Byrde née Chevalley

des témoins :

A. Mombardas  
C. P. ...

L'officier de l'état civil :

Lucas

Papiers présentés :

acte de naissance des époux  
certificats de publications.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Châteaud'Vez &  
Comblément, le Grand

N° 13

Thomney  
Storcer

Aujourd'hui neuf mai mil huit cent  
quarante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Thomney, Charles-Henri, menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Julliers, Jaud domicilié à elles deux

Noms des parents :

fil de Henri François Thomney et de Marie Louise née Dutheil

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à ellouder le vingt un mars mil huit cent quarante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Storcer, Elisabeth, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Büch, Schappouse domiciliée à aux Hanches

Noms des parents :

fil de Conrad Storcer et de Charlotte née Brütseh

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Büch le vingt quatre février mil huit cent cinquante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Julliers, le huit, à Büch, le dix, aux Hanches  
le dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Thomney  
Elisabeth Thomney née Storcer

des témoins :

Max Rufin  
Georges Frédéric

L'officier de l'état civil :

L'Mayor

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Meizieres & Barch

N° 14

Leu, Tuchs

Aujourd'hui vingt quatre mai mil huit cent  
 huitante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Leu, Jacob, boulanger

Lieu d'origine et de domicile :

de Rohrbach Graben, Berne, domicilié à Estembes-ellentieux

Noms des parents :

fils de Jean Leu et de Maria née Debusold, décédés

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Dompierre, Jura, le vingt un Octobre mil huit cent cinquante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Tuchs, Lina, Cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Neuveceek, Berne, domiciliée au Chêne-ellentieux

Noms des parents :

fille de Christian Tuchs et de Anna née Elter, décédés

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Bethlehem, Berne, le trois Février mil huit cent cinquante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rohrbach Graben le vingt six, à Neuveceek le  
 vingt cinq et au Christland-ellentieux le vingt quatre Avril mil huit cent huitante  
 quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jacob Leu  
 Lina Tuchs

des témoins :

A Montandon  
 Pr. St. Chabloz

L'officier de l'état civil :

Lecuyer

Papiers présentés :

acte de naissance des époux  
 certificats de publications.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rohrbach &amp; Neuveceek.

No 15

Stalder  
Richard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

En suite de jugement rendu le  
sept mois mil huit cent quatre  
vingt trois, déclaré exécutoire  
le Tribunal civil de District  
de Yveroy a débours par le  
dépens le mariage ci-contre  
des époux, Stalder Richard,  
diton a été prononcé  
par défaut contre l'épouse  
en application de l'article  
46 l. l. a. de la loi fédérale  
du 24 Décembre 1864.  
Intervu le cinq juin mil  
huit cent quatre vingt trois  
L'officier de l'état civil  
Eug. Broyer

Aujourd'hui vingt-quatre Mai mil huit cent  
huitante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Stalder Jean Louis Christian, menuisier  
de Lotzwyl Berne, domicilié à la Roussaz  
fils de Jean-André Stalder et de Jeanne Marie Anne née Blaribou  
Célibataire  
né à Lausanne le Sept Octobre mil huit cent cinquante six

et  
2. Richard, Emma Louise, couturière  
de Ormont-les-Bains Faud, domiciliée à Sionne-Allant  
fille de David Henri Richard et de Anna Maria Louise née Jaquerod  
Célibataire  
née à Yveroy le vingt huit Janvier mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Lotzwyl le vingt huit, à Ormont-les-Bains le vingt huit  
et au Chatland le vingt sept Février mil huit cent huitante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Stalder Louis  
Emma Stalder née Richard

des témoins :

P. L. Chablon  
A. Montandon

L'officier de l'état civil :

Ullmann

Papiers présentés :

acte de naissance des époux  
attestations de publications

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
Lotzwyl & Ormont-  
les-Bains



Registre des mariages A.

N° 16.

Wolff  
Inermühle

Aujourd'hui deux Juin mil huit cent  
huitante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Wolff Saverio, boucher

Lieu d'origine et de domicile :

de Solothurn Berne domicilié à Territet Allondon

Noms des parents :

fils de Jean Wolff et de Annacée Ferber, domiciliés à Territet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Koll, Taud, le quatorze elles mil huit cent quarante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Inermühle, Elisabeth, cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ansdalpingen, Berne domiciliée à Clavens Allondon

Noms des parents :

fille de Christian Inermühle et de Elvira née Inermühle, domiciliés à Ansdalpingen

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Ansdalpingen le huit Octobre mil huit cent quarante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Solothurn le quatorze, à Ansdalpingen le treize, au  
Sulzer dans Planches le onze elles mil huit cent huitante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Saverio Wolff  
Elisabeth Wolff  
Inermühle

des témoins :

Matthias  
Saverio Müssli

L'officier de l'état civil :

Livayon

Papiers présentés :

actes de naissance des deux époux  
et certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Solothurn & Ansdalpingen

N° 17.

Anet Fergusson

Aujourd'hui vingt Juin mil huit cent  
huitant par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Anet Louis Charles, Denteur et Médecin

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelaud domicilié à Chailly

Noms des parents :

fils de Jean Stanislas Louis Anet et de Jeanne Caroline Louis née Ellis

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Buzelles le dix-sept Mars mil huit cent cinquante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Fergusson, Marie Françoise Coleman, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Greenwich, Angleterre, domiciliée à Chailly

Noms des parents :

fille de Edmond Stanislas Jirny Fergusson et de Jeanne Clara née Kelly

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Greenwich le vingt six Avril mil huit cent cinquante-un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelaud, le vingt-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt quatre. (Les publications n'étant pas nécessaires en Angleterre)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

L. P. AnetJ. C. Anet née Fergusson

des témoins :

F. 7102A. M. M. M. M.

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

à la Chancellerie.

## Registre des mariages A.

N° 18

Francis Jenton

Aujourd'hui 18 Juin mil huit cent  
huitante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Francis Marc, journaliste,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtillard domicilié à Chailly

Noms des parents :

fils de Jean François Abram et de Rose Sophie née Martin, sœur

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Clarons le quinze Mars mil huit cent soixante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jenton, Marie Caroline, lingère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chardonne domiciliée à Chailly

Noms des parents :

fille de Etienne Louis Jenton et de Marie Lorette née Ginsberg, domiciliée à Clarons

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Corsier le seize Septembre mil huit cent soixante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtillard le vingt sept Mai et à Chardonne le  
vingt neuf Mai mil huit cent huitante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Marc Francis  
Caroline Francis née Jenton

des témoins :

Jules Leguet Wichard  
G. Cresset

L'officier de l'état civil :

Mayan

Papiers présentés :

certificats de naissance des fiancés  
et certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Corsier

N° 19

Jeanjaquet  
Rieker

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Juin mil huit cent  
huitante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jeanjaquet Louis Charles, employé de commerce

de Couvet et de Neuchâtel domicilié à Couvet

fils de Auguste Constant Jeanjaquet et de Marie Sophie née Delay  
célibataire

né à Couvet le vingt Janvier mil huit cent soixante un

et

2. Rieker Julie, née, sans profession

de Kandergrund Berne, domiciliée à Montbana

fille de Jean Rieker, veuf et de Julie née Kopp, domiciliée à Couvet

Célibataire

née à Couvet le vingt Janvier mil huit cent soixante un

Les publications ont eu lieu à Couvet le dix neuf Mai, à Neuchâtel le vingt Mai, à  
Montbana le vingt un Mai et à Kandergrund le dix neuf Mai mil huit cent huitante quatreAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Ch. Jeanjaquet

A. Jeanjaquet née

des témoins :

Charles Junod

Rieker Léopold Battelli

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Papiers présentés :

autorisation de célébration accordée

par l'officier de l'état-civil de Couvet

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Couvet, Neuchâtel et

Kandergrund

## Registre des mariages A.

N° 20.

Keschbacher  
Maillard.Aujourd'hui dix-huit Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent  
\_\_\_\_\_ cinquante quatre \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Keschbacher, Charles Benjamin, Comptable,

Lieu d'origine et de domicile :

de Seedorf, Berne, domicilié aux Planches

Noms des parents :

fils de Samuel Keschbacher et de Hortense néllon, domiciliés aux  
Planches.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né aux Planches le vingt Octobre mil huit cent soixante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Maillard Septi Henriette Louise, Couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Chesalles \_\_\_\_\_ domiciliée à Clavens \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fille de Jean Frédéric Maillard et de Louise Charlotte néllon,

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Clavens \_\_\_\_\_ le six Janvier mil huit cent soixante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Seedorf le vingt six, à Chesalles le vingt cinq, aux  
Planches et au Châtelard le vingt quatre Juin mil huit cent cinquante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux

*Keschbacher*  
\_\_\_\_\_

*Maillard*  
\_\_\_\_\_

Louise Keschbacher née Maillard P. Moron.

des témoins :

*H. Grafet*

L'officier de l'état civil :

*Lilayer*

Papiers présentés :

actes de naissance des deux époux  
et certificats de publications.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*Seedorf et Clavens**Oron*

N° 41

Allamand

Morlhue

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Juillet mil huit cent  
huitante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Allamand, François-Alexis, agriculteur  
de Ormont-dessus domicilié à Feytaux  
fils de Pierre Louis Pierre Allamand et de Marie Louise Henriette née Chérie  
veuve de Allamand né Leica des le vingt un Janvier mil huit cent huitante trois  
né à Ber le six sept dix mil huit cent cinquante trois

et

2. Morlhue, Elisabeth née Zumbroschen, Domestique  
de Bière domiciliée à Feytaux  
fille de Christian Zumbroschen et de Rosa née Egger, domiciliée à Feytaux  
veuve de Octave July Morlhue des le vingt trois mil huit cent huitante  
née à Trévissin le deux Septembre mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Ormont-dessus le quatre, à Bière le quatre  
et à Feytaux le trois Juillet mil huit cent huitante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Alexis Allamand  
Elisabeth Zumbroschen

M. Anet  
D. Anet

L'officier de l'état civil :

L. Mayas

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

actes de naissance des époux  
certificats de décès de la femme de l'époux  
et du mari de l'épouse et certificats de publications

Ormont-dessus &  
Bière.

N° 22.

Aerni  
Michel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Juillet mil huit cent  
huitante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Aerni Frédéric, Cocher  
de Bollingen Berne domicilié à Uster  
fils de Jean Aerni — et de Anna Barbara née Stämpfli, d'Uster  
Célibataire  
né à Muesellen, Berne, le sept Décembre mil huit cent cinquante sept

et

2. Elisabeth, filles de chambre  
de Berigen, Berne domiciliée à Berigen  
fille de Jean Michel — et de Marguerite née Herzog, d'Uster  
Célibataire  
née à Berigen — le Seize Juillet mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Bollingen le premier Juin, à Berigen le vingt neuf Mai  
et à Uster le trente un Mai mil huit cent huitante quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Friedrich Aerni  
Elisabeth Aerni et Michel

des témoins :

M. Portier  
M. St. Chablon

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Papiers présentés :

actes de naissance des deux époux  
certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bolligen & Gsteig et  
Interlaken.

N° 23

Steub  
Ruebli

Aujourd'hui vingt Août mil huit cent  
huitante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
1. Steub Charles Lucien Henri, bachelier  
de Bâle-Ville domicilié à Clarens  
fils de Edouard Steub et de Elisabeth née Löw, décédée  
célibataire  
né à Bâle le vingt-huit Mars mil huit cent cinquante huit

et  
2. Ruebli Florence-Sophie-Julie, Comptable  
de Effingen, Argovie domiciliée à Clarens  
fille de feu Abraham Ruebli et de Marthe née Péreny, de la ville de Clarens  
célibataire, (dignement autorisée)  
née à Louvain le deux Juillet mil huit cent soixante cinq

Les publications ont eu lieu à Bâle-Ville le douze, à Effingen le neuf et au Château le huit Juillet mil huit cent huitante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :  
Charles Steub  
Florence Steub née Ruebli

des témoins :  
P. L. Chabloy  
Alfred Anet

L'officier de l'état civil :  
L. Mayor

Papiers présentés :  
actes de naissance des deux époux  
et certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
Bâle & Effingen



## Registre des mariages A.

N° 24

Gabriel  
Masson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Août mil huit centhuitante-quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gabriel, Auguste Emile, employé de Banquede Genève domicilié à Parisfils de Samuel Gabriel et de Armiée ou Lestéeveuf de Elise Marie Eugénie née Masson des le vingt-un Mars mil huit cent huitante deuxné à Hainpalais le vingt-neuf Septembre mil huit cent quarante neuf

et

2. Masson, Marie, Sans professionde Feytaud, Foud domiciliée à Feytaudfille de Jean Rodolph Masson et de Elise Marie née Fonteloup, décédée.célibatairenée à Feytaud le vingt-trois Mai mil huit cent cinquante neuf,Les publications ont eu lieu à Genève le dix Juillet, à Paris les treize & vingt-Juillet  
et à Feytaud, le dix Juillet mil huit cent quatre-vingt quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

G. GabrielMarie Gabriel née Masson

des témoins :

E. G. AmanL. L. L.

L'officier de l'état civil :

L. L. L.

Papiers présentés :

actes de naissance des deux époux.  
acte de décès de la première femme de l'époux  
certificats de publications.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Genève.

N° 25

Tuenzieux  
Grandchamp.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept août mil huit cent  
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Tuenzieux Emanuel Jacques Daniel, entrepreneur,  
de Châtelard domicilié à Clarens  
fils de feu Charles Armand et de France Marianne née Saget  
célibataire,

né à Clarens, le vingt un janvier mil huit cent  
quatre vingt

et

2. Grandchamp Charlotte Marie, couturière,  
de Cherbourg domiciliée à Vevay  
fille de feu Charles Auguste César et de Léonie Louise née Lerou  
célibataire,

née à Vevay, le premier décembre mil huit cent  
soixante cinq

Les publications ont eu lieu à Montoux, Vevay & Cherbourg, le  
trois & quatre août mil huit cent quatre vingt quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

E. Tuenzieux  
M. Grandchamp

des témoins :

Auguste Montoux  
Edmond Lerou

L'officier de l'état civil :

J. P. Mayorat

Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux  
3 Certificats de publication.

officiers de l'état civil de

Cherbourg & Vevay

## Registre des mariages A.

N° 26.

Hübscher  
Messerli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre mil huit cent  
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Hübscher Jean, charpentier,

de Seedorf, Berne domicilié à Veytaux

fils de Benoit Hübscher et de Maria née Weibel

célibataire,

né à Rothholz, le deux mille huit cent soixant

et

2. Messerli Rosina, cuisinière,

de Rümliigen, Berne domiciliée à Veytaux,

fille de Jean Messerli et de Anna née Riesen

célibataire,

née à Rümliigen le trois Septembre mil huit cent qua-

-rante cinq

Les publications ont eu lieu à Veytaux, Seedorf, Lausanne & Kirchen,  
Thunnen, les quatorze, quinze, seize & dix sept Août dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean Hübscher

Rosina Messerli

des témoins :

Tulas Legret Weibel.

Jean Weibel

L'officier de l'état civil :

P. Mayorant

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Seedorf, Kirchenthurnen

&amp; Lausanne.

Papiers présentés :

les actes de naissance.

4 Certificats de publication.

N° 27

Mury Aeschlimann

Aujourd'hui deux Septembre mil huit cent  
huitante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Mury, Alphonse, cultivateur

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domicilié à Avants

Noms des parents :

fils de Alphonse Henri Mury et de Françoise Louise née Chevalley, décédée

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Chautin le six clout mil huit cent cinquante sept

Nom et profession de l'épouse :

2. Aeschlimann, Louise Marie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Langnau, Berne domiciliée à Chêne

Noms des parents :

fille de Charles Auguste Aeschlimann et de Louise née Fellet, journalière, veuve

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Chêne-Monticour le vingt deux Février mil huit cent dix huit quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard le trois clout et à Langnau le  
premier Septembre mil huit cent huitante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Alphonse Mury  
Marie Mury née Aeschlimann

des témoins :

Jules Hufour  
Louis Leguet Weichand

L'officier de l'état civil :

Lillayor

Papiers présentés :

actes de naissance des deux époux  
et certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Langnau.

## Registre des mariages A.

N° 28.  
Cherpillou Simon

Aujourd'hui dix neuf Septembre mil huit cent  
huitante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cherpillou Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Chebres domicilié à Chebres

Noms des parents :

fils de ~~de~~ de Jean Samuel Louis Cherpillou et de Louise née Olivier

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Chebres le deux mai mil huit cent soixante trois

Nom et profession de l'épouse :

2. Simon, Sophie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Chebres domiciliée à Chebres

Noms des parents :

fille de feu François Louis Simon et de Jeanne Françoise née Brun, décédée

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Chebres le dix sept Septembre mil huit cent cinquante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chebres le vingt un Août mil huit cent  
huitante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Henri Cherpillou  
Sophie Cherpillou née Simon

des témoins :

M. Anet  
Lalonde et Verhade

L'officier de l'état civil :

Lecuyer

Papiers présentés :

attestation de célibat accordée  
par l'officier de l'état civil de Chebres.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Chebres.

N° 29

Bougeois  
Roydor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Septembre mil huit cent  
huitante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bougeois Alexis, apprenti de Peinarmerie  
de Ballaignes domicilié à la Beaumaz-Montreux  
fils de Jean Pierre Albert Bougeois et de Septie nee Prebet, décédée  
célibataire

né à Ballaignes le onze Janvier mil huit cent quarante cinq

et

2. Roydor nee Bousset, Eugénie Harceux, couturière  
de Bois-d'Amont, Jura domiciliée à Bois-d'Amont  
fille de François Emile Bousset et de Marie Lucie nee Juy, à Bois-d'Amont  
veuve de Joseph Marie Hilaire Roydor, dis treize Mars mil huit cent huitante  
née aux Landes d'Amont le premier Mars mil huit cent cinquante trois

Les publications ont eu lieu à Ballaignes le cinq à Châtenod Val de Bois d'Amont  
les sept et quatorze Septembre mil huit cent huitante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Bougeois app'te  
Eugénie Bougeois nee Bousset

des témoins :

Caroz Genevieve  
Blanc

L'officier de l'état civil :

Lillayon

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications par les deux époux  
certificat de décès du premier mari de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Ballaignes et à la  
Chancellerie

N° 30.

Diener-Monbaret

Aujourd'hui vingt-sept Septembre mil huit cent  
 huitante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Diener Henri Frédéric, Négociant-Talonnier

Lieu d'origine et de domicile :

de Wiedikon Zurich domicilié à Seytaux, Jura

Noms des parents :

fils de Frédéric Diener et de Madeleine Caroline née Bachmann

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Wiedikon le dix-sept dix-huit cent cinquante-un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Monbaret Jeanne Némie née Duret, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Angoulême, Charente, France domiciliée à Seytaux, Jura

Noms des parents :

fille de Camille Duret et de Stéphanie Léontine née Faronni

Etat civil :

veuve de Jean Monbaret décédé le dix-sept Décembre mil huit cent septante-neuf

Date de la naissance :

née à La Rochelle le cinq Janvier mil huit cent soixante-deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Wiedikon le seize, à Seytaux le quinze et à Angoulême

les dix-sept, vingt-quatre dix-huit cent huitante quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Diener  
 Diener

Jeanne Diener née Duret

des témoins :

Jules Legrand  
 Vanhondt

L'officier de l'état civil :

Ullay

Papiers présentés :

actes de naissance des époux

certificats de publications

acte de décès du premier mari de l'épouse

consentement du père de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Wiedikon et Sausanin

N<sup>o</sup> 31.  
Rosset-Terret

Aujourd'hui Sept Octobre mil huit cent  
huitante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
1. Rosset Emile, agriculteur  
de Villemeuve et Feytaux domicilié à Villemeuve  
fils de Charles Rosset et de Jeanne Françoise Louise née Berley  
Célibataire  
né à Villemeuve le vingt Octobre mil huit cent cinquante sept

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

et  
2. Terret Ida, sans profession  
de Châtelard domiciliée à Cherrier  
fille de Jean François Louis Terret et de Jeanne Susanne née Chevalley  
Célibataire  
née à Cherrier le vingt-un Octobre mil huit cent cinquante dix

Les publications ont eu lieu à Châtelard le seize, à Feytaux le seize et à  
Villemeuve le dix-sept Septembre mil huit cent huitante quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :  
Rosset Emile  
Ida Rosset née  
des témoins :  
Julien Legrand  
Terret Auguste Ansermoz

L'officier de l'état civil :  
Lillayor

Papiers présentés :  
autorisation de célébration délivrée  
par l'Officier de l'Etat Civil de Villemeuve  
de 3 Octobre 1884.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
Villemeuve



Registre des mariages A.

N° 32.

Gilliardy  
Bonzon

Aujourd'hui dix sept Octobre mil huit cent quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Gilliardi Joseph-Marius, limonadier,

Lieu d'origine et de domicile :

de St-Gingolph, Ste-Savine domicilié à La Rouvenat,

Noms des parents :

fil de Attilio Gilliardi et de Françoise née Cochat,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à St-Gingolph le vingt un février mil huit cent soixante-trois.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bonzon Elisa, blanchisseuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-Dezous domiciliée à Villeneuve,

Noms des parents :

filie de Jean Pierre David et de Marie-Félicie née Deschbacher,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Villeneuve le vingt huit juillet mil huit cent soixante-un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Montreux, Villeneuve, Ormont-Dezous & St-Gingolph, les quinze, dix sept, dix neuf & vingt un Septembre dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Joseph Gilliardy  
Elisa Gilliardy

des témoins :

Duret Alfred  
André Boreau

L'officier de l'état civil :

F. P. Mayorub

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux.  
Certificats de publication.  
Autorisation du Département.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St-Gingolph, d'Ormont-Dezous et Villeneuve.

N° 33

Maurer - Leprot

Aujourd'hui vingt deux Octobre mil huit cent  
soixante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Maurer, Robert, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Zollikofen, Berne, domicilié à Glys-en-Allentaux

Noms des parents :

fils de Jacob Bernard Maurer et de Marie Madeleine née Reichenbach

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Reymont le vingt cinq Décembre mil huit cent cinquante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Leprot Marie Albertine Célestine, journalière

Lieu d'origine et de domicile :

de Clugnat, La Creuse, France domiciliée à Tellenne

Noms des parents :

fille de Etienne Leprot et de Marie Louise née Nicollet

Etat civil :

célibataire domiciliée à Tellenne

Date de la naissance :

née à Tellenne le vingt deux Octobre mil huit cent soixante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Zollikofen le vingt deux, aux Thurbes le vingt deux, à Tellenne  
la Creuse et à Clugnat le vingt deux et vingt trois Septembre mil huit cent soixante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Robert Maurer  
Caroline Maurer née Leprot

des témoins :

L. Dubois  
Jules Leger et W. Richard

L'officier de l'état civil :

Lillayot

Papiers présentés :

actes de naissance des deux époux  
consentements du père et de la mère de l'époux Zollikofen  
certificats de publicationsLe mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

N° 34.

Beraneck  
Cuénet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Octobre mil huit cent  
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Beraneck Louis Georges, employé de Commerce

de Denatye domicilié au Châtelard

filz de Adam Georges Beraneck et de Marie Louise née Ferrin décédée

célibataire

né à La Tour de Peitz le die Avril mil huit cent cinquante Sept

et

2. Cuénét Julie Marie, commerçante

de Châtelard domiciliée à Fernez

fille de Jean Louis Cuénét et de Julie Louise née Dupraz, décédée

célibataire

née à Fernez le premier Avril mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à Denatye le vingt six au Châtelard le vingt deux  
Septembre mil huit cent huitante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

actes de naissance des deux époux

certificats de publications.

L. G. Beraneck

Marie Beraneck née Cuénet

des témoins :

O. Blanchard

J. Allouy

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Papiers présentés :

actes de naissance des deux époux

certificats de publications.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Aranchas le 26 Jui. 1844.

N° 35

Keller-Augsburger

Aujourd'hui vingt huit Octobre mil huit cent  
quatre-vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Keller, Bernard Dominique Jean Baptiste, menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Sarmenton, Argonie domicilié à Crin, Montaux

Noms des parents :

fils de Jean Baptiste Keller et de Anna Maria ou Jiger

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Sarmenton le seize Décembre mil huit cent quarante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Augsburger Elisabeth, repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Worche Berne domiciliée à Crin, Montaux

Noms des parents :

fille de Nicolas Augsburger et de Catherine ou Jutzi, veuve

Etat civil :

célébataire

Date de la naissance :

née à Worche le quatre Décembre mil huit cent vingt quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sarmenton le huit, à Worche le sept et au  
Châtelard le six Octobre mil huit cent quatre-vingt quatre, 1884

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

des témoins :

Jean Keller menuisier, C. Eplaff  
Elisabeth Keller repasseuse, Hermann Betschinger

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

actes de naissance en leur époux  
et certificats de publications

Sarmenton et Worche

N° 36.

*Morod  
Cherpillod*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-huit Octobre* mil huit cent

*soixante quatre* par devant l'officier de l'état civil soussigné, qui

comparu :

1. *Morod, Rodolph Frédéric, comptable*

de *Châtelain, Noaille & Renaz* domicilié à *Jenny*

fils de *Jean Benjamin Morod* et de *Séraphine Fuchs*, sa femme

*Célibataire*

né à *Jenny* le *20* Décembre mil huit cent *soixante deux*

et

2. *Cherpillod, Marie Juliette Elise, commerçante*

de *Chesbes* domiciliée à *Jenny*

fille de *Jean François Cherpillod* et de *Louise née Elly, domiciliée à Corsica*

*Célibataire*

née à *Corsica* le *vingt* Septembre mil huit cent *cinquante huit*

Les publications ont eu lieu à *Châtelain* le *vingt* Septembre, à *Noaille & Renaz* le

*deux* et à *Chesbes* le *premier* Octobre mil huit cent *soixante quatre*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*R. Morod*

*Elise Morod née Cherpillod*

des témoins :

*Lardet Henri*

*H. Bon*

L'officier de l'état civil :

*Illayot*

Papiers présentés :

*actes de naissance des deux époux*

*certificats de publications*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*Jenny, Chesbes et Villeneuve*

*Par jugement rendu le dix-neuf juillet mil neuf cent deux, déclaré définitif et exécutoire le trois Octobre suivant, le tribunal civil du District de Lausanne a dissous par le divorce le mariage ci-contre des époux, Morod Cherpillod. Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 46, lettre b de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.*

*Inséré le quinze Octobre mil neuf cent deux, sur ordre du Département de Justice et Police (office) du 8 Octobre 1904) et sur production d'un extrait du jugement.*

*L'Officier de l'état civil  
Auguste Pérois*

N° 37

Häster - Fischer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Octobre mil huit cent

soixante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Häster, Frédéric, boucher

de Bönigen Bern domicilié à Clarensellenboex

fils de feu Jacob Häster et de Barbara née Guitner

célibataire

né à Bönigen le vingt six Octobre mil huit cent soixante un

et

2. Fischer née Pless, Maria Anna, sans profession

de Narau domiciliée à Arburg

fille de Friedrich Pless et de Maria née Laubi, domiciliée à

Narau divorcée de Hermann Fischer, de la date sept Janvier mil huit cent soixante un

née à Niedermyl in Füll le vingt sept mai mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Bönigen le premier Octobre, à Narau le treize Septembre

à Arburg le treize Septembre et au Châteland le vingt neuf Septembre mil huit cent soixante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fritz Häster  
Maria Häster née Pless

des témoins :

Camille Saujon  
Louis Léger Vuischaud

L'officier de l'état civil :

Lillayon

Papiers présentés :

acte de naissance des époux

certificat de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bönigen et Narau

N° 38

Generey-Fogt

Aujourd'hui trente Octobre mil huit cent  
huitante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Generey, Simon Prosper, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtellard, Vaud domicilié à Cherrier-Montreux

Noms des parents :

fil de Frédéric Simon Generey et de Marguerite Louise née Duverrier

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Cherrier le dix neuf Mars mil huit cent quarante huit

Nom et profession de l'épouse :

2. Fogt, Marie Joséphine, Cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Schluchsee, Tribourg (B) domiciliée à Cherrier

Noms des parents :

fille de Théodore Fogt, domicilié à Amt St. Blasien

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Schluchsee le six Février mil huit cent quarante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtellard le premier et à Schluchsee le quatre  
Octobre mil huit cent huitante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emmanuel Generey  
Maria Generey Fogt

des témoins :

Blanc  
Hubert Wiskard

L'officier de l'état civil :

L'Mayor

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
à la chancellerie

N° 39

Jaggi Boyay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre novembre mil huit cent

soixante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jaggi Stanis Charles, boucher

de Pessenay Beune domicilié aux Marches

fils de Marie Marguerite Jaggi et de Cella fille veuve de Sr. Samuel Jaggi

Célibataire

né à Yverden le vingt trois septembre mil huit cent cinquante deux

et

2. Boyay Marie Louise, sans profession

de Rougemont domiciliée à Trévière les Marches

fille de Louis Abram Boyay et de Marie Louise veuve Deluche, les deux

Célibataire domiciliés au Tré.

née à Rougemont le vingt Octobre mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Pessenay, ledit, à Rougemont le même jour et  
aux Marches le vingt Octobre mil huit cent soixante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Charles Jaggi  
Louise Jaggi née Boyay

des témoins :

Blanc  
Léon Legrand Virehoud

L'officier de l'état civil :

L'officier

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
et certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Pessenay et Rougemont.



N<sup>o</sup> 40.  
 Michoud  
 Monnet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Novembre mil huit cent  
huitante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Michoud Constant, cultivateur,

de Châtelard domicilié à Clarens.

filz de Simons Louis Michoud et de Marie Louise née Ullery, décédée

Célibataire

né à Clarens le six Septembre mil huit cent vingt quatre

et

2. Monnet Elise Emilie, Sans profession,

de Châtelard domiciliée à Fernez

fille de Simons Louis Monnet et de Julie née Lamy, domiciliée à Fernez

Célibataire

née à Fernez le vingt quatre Janvier mil huit cent soixante un

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt cinq Octobre  
mil huit cent huitante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Michoud

Elise Michoud née Lamy Monnet

des témoins :

Ami Blanc

Constant Dupereau

L'officier de l'état civil :

Lillayor

Papiers présentés :

certificats de naissance ou époux  
certificats de publications.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de



N° 41.

Steu  
Riva

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Novembre mil huit cent

huitante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Steuer, Charles Wilhelm, batteur

de Krosna, Toloczyn Russe domicilié à la Rouvray-elleux

fils de Jean Steuer et de Susanna Strickling, à Bienbaum

célibataire

né à Nunkai le huit Janvier mil huit cent cinquante trois

et

2. Riva, Marie Josephine Ida, piqueuse

de Sion, Talais domiciliée à la Rouvray-elleux

fille de Noel Riva, décédé et de Etienne ou Elie, décédé

célibataire

née à Sion le huit Avril mil huit cent cinquante trois

Les publications ont eu lieu au lieu d'origine de l'époux, à Sion le onze et au  
Chateaud le six Septembre mil huit cent huitante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Carl Steuer

Ida Steuer Né Riva

des témoins :

Jos Felling

Louis Forboz

L'officier de l'état civil :

L'officier

Papiers présentés :

acte de naissance en deux copies  
certificats de publications et justifications  
de célébration du Département de Justice et Police

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Il ressort d'une Lettre  
de bourgeoisie notariée  
L. Rosset, à Roubaix, le  
quatre janvier mil neuf  
cent neuf, que Charles  
Wilhelm Steuer dont  
l'acte de mariage est iconté  
a été reçu avec toute la  
famille au nombre des  
bourgeois de la Commu-  
-ne de Roubaix.  
Inscrit le quatre janvier  
mil neuf cent neuf au  
Bureau de la Chancellerie  
d'Etat du 23 janvier  
1909, transmis par le  
Département de Justice  
et Police.

L'officier de l'état civil  
Eug. Forboz

N° 42

Pion Bovey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Novembre mil huit cent  
huitante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pion, Charles Louis Henri, agriculteur

de Etoy domicilié à Beaufort, Allanche

fils de Jean Samuel Isaac Pion et de Louise mi'elleyer, décédée

Célibataire

né à Etoy le vingt Octobre mil huit cent soixante trois

et

2. Bovey Elise domestique

de Charriac, Taud domiciliée à Beaufort, Allanche

fille de Jacques Louis Bovey, a Charriac et de Marie née Ferrat, au même lieu

Célibataire

née à Charriac le huit Mars mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Charriac le six, à Etoy le même jour,  
et aux Marchés le quatre Novembre mil huit cent huitante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Pion  
Elise Pion née Bovey

des témoins :

J. Dubuis  
P. Bovey

L'officier de l'état civil :

Lillayor

Papiers présentés :

actes de naissance des époux  
certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Etoy et à Charriac.

N° 43

Duraux  
Dupraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq décembre mil huit cent

soixante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Duraux Charles Edmond Henri, agriculteur  
de St-Léger et la Châssaz domicilié à Chailly  
fils de feu Jean François Duraux et de Jeanne Louise née Cathélas  
Célibataire

né aux Marches-Montchaux le quatre Avril mil huit cent cinquante six

et  
2. Dupraz Jerry Septimé Marie, agriculteur  
de Blenay domiciliée à Cojonnez  
fille de Jean Julien Gabriel Dupraz et de Jeanne Hermette née Dupraz  
Célibataire

née à Cojonnez, Blenay le vingt quatre Décembre mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à St-Léger et la Châssaz le quinze, à Blenay le  
quinze et au Châtellard le quatorze Novembre mil huit cent soixante quatreAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Edmond Duraux  
Jerry Dupraz née Dupraz

des témoins :

Eugène Hamon  
Jeanne

L'officier de l'état civil :

Lillayor

Papiers présentés :

actes de naissance des deux époux  
et certificats de publications.Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

St-Léger

N° 43

Duraux  
Dupraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Décembre mil huit centsoixante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Duraux Charles Edmond Henri, agriculteur  
de St-Léger et la Chèze domicilié à Chailly  
fils de feu Jure François Duraux et de Jeanne Louise née Cathélas  
Célibatairené à Marches-Montchaux le quatre Avril mil huit cent cinquante sixet  
2. Dupraz Jerry Septin Marie, agriculteur  
de Blenay domiciliée à Cojonnes  
fille de Jean Julien Gabriel Dupraz et de Jeanne Hermette née Dupraz  
Célibatairenée à Cojonnes, Blenay le vingt quatre Décembre mil huit cent cinquante huitLes publications ont eu lieu à St-Léger et la Chèze le quinze, à Blenay le quinze et au Chailly le quatorze Novembre mil huit cent soixante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Edmond Duraux  
Jerry Dupraz née Dupraz

des témoins :

Emile Hamon  
Jean

L'officier de l'état civil :

Lillayor

Papiers présentés :

actes de naissance des deux époux  
et certificats de publications.Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil deSt-Léger

Noms	Prénoms	Folios	Numéros
Adamina	Joan Baptiste	4.	4.
Aeschbacher	Marguerite	5.	5.
Ackermann	Julis - Pierre - Henri	70.	18.
Aubert	François - Adrien	78.	26.
Andersson	Auguste David	99	11.
Albers	Johannes Peter Almuadus	116	28.
Asal	Jacob	119	31
Anderegg	Peterlieb	134	6.
Arthur	John	195.	22.
Augsbourg	Louis	204.	31.
Aubert	François - Louis	210.	34.
1881. Arn	Maria - Anna	226.	7.
Aubert	Victor - Henri	237.	17.
Aubert	Alexandre Eugène	243.	23.
Aubert	Théophile	253.	33.
1882. Achar	Charles Henri	273.	27.
Aeschbacher	Anna	274.	26.
Alder - Polyer	Louise	306.	38.
1883 Aeschbacher	Lydie	322.	20.
Aellen	Sophie Louise Henriette Anna	330	34.
Aubert	Euphrasine Josephine	361	39.
1884 Aeschbacher	Charles Benjamin	377.	20
Allamand	François - Alexis	378.	21.
Arck	Lucien Charles	374.	17.
Aarni	Friedrich	379.	22.
Aeschlimann	Louise - Marie	384.	27
Augsburger	Elisabeth	392.	35.

Handwritten text at the top of the page, possibly a header or title, including the word "L'année" on the right side.

Main body of handwritten text, appearing to be a list or ledger with multiple columns and rows. The text is very faint and difficult to read, but some words like "L'année" and "L'année" are visible in the right-hand columns.

Noms	Prénoms	Folios	Numéros
Bournoud	Odèle-Maryguite	2.	2.
Byrde	Jean-François	3.	3.
Butticaz	François-Charles	6.	6.
Burkhard	Joseph	14.	14.
Brondez	Julie-Théodore	16.	16.
Boand	Victor-François, marquis d'Idet	27.	27.
Bébonx	Louise-François	33.	33.
Barbier	Pauline-Camille	34.	34.
Blanc	Françoise-Louise	37.	37.
Blösch	Jean-Guillaume	42.	42.
Baldeck	Jean	49.	49.
Burnier	Louis-Jules	53.	1.
Bockhacker	Friedrich-Wilhelm	62.	10.
Bullis	Elisa-Louisa	62.	10.
Branche	Louis-Josue	69.	12.
Bochaton	Julienne	69.	12.
Baumberger	Antoine-Louis-roi-Kaete	70.	18.
Burgisser	Marianne-Christine	79.	27.
Berkard	Anna-Maria	96.	8
Bertholet	Marianne-Sophie	99.	11
Beun	Julien-Louis-François	101	13.
Berlot	Louis-Alexandre	102	14
Bonzon	Louise-Henriette	102	14.
Brunner	Charles-Frédéric	104	16
Blanc	Louis-Henri	108	20
Berdor	Fabrice-Constant	109.	21.
Berlot	Sylvie-Rosalie	114	26
Bertholet	Louise	115	27.
Blanc	Marie-Diane-Louis	118	30
Bach	Madeline	124	36
Barmann	Bernard-Emile	129.	1
Berlot	Valine-Jenny	131.	3.
Byrde	Marie-Elégie	133.	5
von Ballmoss	Elisabeth-die-Clise	135.	7.
Bauer	Jean-Jacob	144.	16
Builly	Marie-Jenny	150	22.
Bettschen	Jean-Frédéric	155	27.
Berlot	Suzanne-Valine	155	27.
Berger	Anna-Elise	156	28
Bussard	Joseph-Séverin	157	29.
Berlot	Louise-Lauron-Françoise	158.	30
Boccard	Joseph-André	162.	36.
Bockhacker	Elisa-Louisa	165.	37.
Böhler	Louis	173.	1.
Briod	Louis-Eugène	174.	5.
Burdet	Mervie	179.	7.
Blanc	Charlotte-Jenny-Louise-Jenny	179.	7.

1880.



Noms

Prénoms

Folios

Numéros

Borjour	Louise Marie Marg <sup>te</sup> J <sup>l</sup> te	182.	9
Blaser	Elisabeth	183.	10.
Béquin	Jean Pierre Louis	185.	12.
Bernasconi	Jean	198.	24.
Baufuis	Fredrich	201	28.
Bauw	Jean	209.	36.
Borloy	Alise Amélie	210.	37.
Borjave	François Louis	211.	38.
Besse	François	214.	41.
Bähler	Hans Esar	222.	3.
Briod	Emma	229.	9.
Burdet	Emanuel Jean Gabriel	232.	12.
Burnod	Emile	233.	13.
Burkhalter	Anna	243.	23.
Borloy	Louis Eugène Maac	244.	24.
Bury	Louise Julie	256.	36.
Borck	Emma	257.	37.
Besson	Jacques Louis Jules	261.	41.
Brundler	Maximilien	265.	44.
Burnens	Jean Louis Marc	273.	4.
Boucher	Charles Alexis	276.	8.
Berger	Marie Claudine	289.	21.
Bollinger	Maximilien Ernest Charles	291.	23.
Behr	Maria Dorothe Elisabeth	291.	23.
Barcholmess	William Edouard	300.	32.
Byede	Louise Emma	314.	2.
Bovee	Joseph Marie	318.	6.
Brudermann	Maria Elisabeth	324.	12.
Byrde	Marie Eugénie	329.	17.
Burnier	Henri	334.	22.
Bähler	Christian	336.	24.
Baumann	Louise Mathilde Auguste	336.	24.
Berdoz	Henri Jules	344.	32.
Blanc	Françoise Louise Anne Susanne	354.	42.
Badoux	Rosalie	355.	43.
Bauman	Marie Eugénie Rosalie	356.	44.
Bride	Louis Edouard	362.	5.
Byrde	Louis Amille	369.	12.
Bourgeois	Alais	386.	29.
Bonzon	Elisa	389.	32.
Beraneck	Louis Georges	391.	34.
Bovay	Marie Louise	396.	39.
Bovey	Elisa	399.	42.

1883.

1884.

<u>Noms</u>	<u>Prénoms</u>	<u>Folios</u>	<u>Numéros.</u>
Créatmaz	Marie - François	3.	3.
Cochard	Françoise - Marie	6.	6.
Carrard.	Alfred	13.	13.
Chambaz.	Suzanne - Fanny - Louise - Elise.	13.	13.
Corthesy	Philippine - Adrien	16.	16.
Cochard	Rodolphe - Alexis	23.	23.
Chevalley	Fanny - Marie - Luc	23.	23.
Cochard	Sophie	25.	25.
Cachat	Joseph - Théodore	29.	29.
Corbaz	Jean - Isaac - Maurice	31.	31.
Cuv. Linv	Louise - Geneviève - Clément	38.	38.
Clerc	Henriette - Laurence	40.	40.
Cusinay	Eugène - Henri	47.	47.
Chevalley	François - Alexis	50.	50.
Cochard	Louise - Sophie.	57.	5.
Chevalley	Félix	60.	8.
Cachat. Bertinette	Marie - Anne	72.	20.
Comut	Alphonse	74.	22.
Chollet	Julie - Philippine	80.	28.
Chevalley	Emma - Léona	89.	1.
Chevalley	Sophie	93.	5.
Cochard	Clisa	94.	6.
Chessex	Clément	95.	7.
Cherix	Marianne	98.	10.
Cochard	Stélie	109.	21.
Corthesy	Alexandre - Édouard	124.	36.
Cochard	Jean - Louis	125.	37.
Cusinay	Joa Sironie	127.	39.
Curat	Jean Alphonse Marie	139.	11.
Cottier	Louis - Alexandre	149.	21.
Chevalley	Jules - Édouard - Colette	160. 159	31.
Chopard	Louis - Criste	170.	42.
Cusinay	Elise - Louise - Caroline	178.	45.
1880. Chessex	Henriette - Louise - Ida	184.	14.
Cochard	Vincent	200.	28.
Chapalay	Aimé	205.	32.
Chevalley	André - Eugène	213.	40.
Chevalley	Marie - Alex	215.	42.
Cusinay	Victor - Auguste	214.	44.
Cavin	Sophie	218.	45.
1881. Curtin	Marie - Susanne	221.	2.
Chevalier	Marie - Susette	223.	4.
Chapalay	Sophie - Louise	231.	11.
Curdy	Julie	232.	12.
Chavasse	François	249.	29.
Chapalay	Sophie	250.	30.

Noms

Prénoms

Folios

Numéros.

1882

1883

Carlin	Louise-Elie	257.	31.
Cochard	Eugene	275.	7.
Carroy	Georges-Frédéric	277.	9.
Cochard	Charles-Emanuel die Heerri	280.	12.
Coutay	Marie-Louise	281.	13.
Curby	Orile-Victorine	288.	20.
Cartier	Nico-Gabriel-François	296.	21.
Cochard	Suzanne	298.	30.
Chesses	Marie-Suzanne	302.	34.
Cretton	Joseph-Emanuel	304.	36.
Chevolley	Sophie-Suzanne	309.	41.
Chevalley	Jean-François	311.	43.
Chevalley	Adèle	320.	8.
Collet	Marie-Elisabeth	322.	10.
Chenaux	Sophie-Suzanne	323.	11.
Chappuis	Hélène	328.	16.
Cochard	Samuel	329.	17.
Chesse	Charles	331.	19.
Charad	Louise-Marie-Augusta	334.	22.
Chablais	Louise-Léonie	337.	25.
Chesremont	Ernest-Léon	338.	26.
Chesses	Julius-Rodolphe	351.	29.
Chessel	Marie-Uma	352.	41.
Collet	Jean-Louis	355.	43.

1884

Comte Blanquet du Bonga	Armand-Charles-Marie	361.	4.
Cochin	Adèle	362.	5.
Cottier	David	364.	7.
Chevalley	Lurline	369.	12.
Chepillo	Henni	315.	28.
Luinet	Julie-Marie	391.	34.
Chepillo	Marie-Ludette-Elisa	393.	36.

<u>Noms.</u>	<u>Prénoms</u>	<u>Folios</u>	<u>Numéros.</u>
Duchêne	Marie-Julie	14.	14.
Ducrot	Louis-Henri	15.	15.
Duding	Marie-Fugère-Léona	25	25.
Ducrot	Marie-Lina	32.	32.
Ducrot	Jean-François	33.	33.
Duvignat	Auguste-François	39.	39.
Dufaux	Louisa	50.	50.
Dixerens	Fernand	51.	51.
Dupraz	Julienne-Marie	53.	1.
Dufour	Jean-Louis-Léopold	56.	4.
Dupraz	Emma-Henriette-Rosalie	61.	9.
Dubochet	Sophie-Caroline	67	15.
Dongoz	Sophie-Marguerite	75.	23
Debois	François-Charles	91.	3.
Dupour	Henri-Finès-Jules	93	4
Dixerens	Alouis	106	18.
Dupey	Marie-Eugénie	108	20
Dupour	Ulric-Louise-Pertha-Charlotte	113.	25.
Dupaux	Marie-Clise-Eugénie	121.	33.
Duvignat	Sophie-Joséphine	122	34
Duperré	Jules	123.	35.
Dalp	Jacob	128	40.
Dupresne	Marie	129.	1.
Ducrot	Auguste-Jules	131	3
Deshusses	Pierre-Antoine	132	4.
Dost	Carl-Otto	136	8
Depallens	Louise-Henriette	139.	11
Délienne	Sophie-Louise-Henriette	151.	23
Deluche	Jules	152.	24.
Disoches	Elisabeth	154.	26.
Delisle	Charles	167.	39.
1880. Ducreux	Louise-Henriette	185.	12.
Dupour	Lina	202.	29.
de Sieberthal	Françoise-Anne	204.	31.
Droquet	Marie	219.	46.
1881. du Hlessis	Emile-Georges-Henri	221.	2.
Dupraz	François-Louis-Jacques	223.	4.
Dind	Jules	230.	10.
Dardel	Octavie	240.	20.
Dupour	Marie	245.	25.
Dérivaz	Jean-Augustin	246.	26.
Demierre	Julie-Léonie-Bléline	252.	32.
Dutait	Eduard	258.	38.
Denny	Eugène-Emile	260.	40.
Dupour	Jules-Louis	263.	42.
Ducrot	Louise-Emilie-Haline	265.	44.

NomsPrénomsFoliosNuméros.

	Jarier	Henri	270.	2.
	Dufaux	Juliet	273.	5.
	Dupraz	Emma Saline	276.	8.
	Suerit	Emma	296.	21.
	Seluy	Louise	299.	31.
	Dufaux	Louis Jean	299.	31.
	Dufaux	Ferre Vincent	301.	33.
	Thippen	Adete	301.	38.
	Dufour	Juliet Alexandre	305.	32.
	Westerd	Emile	309.	44.
1883	Depallens	Ami	323.	11.
	Dufoux	Angéline	325.	13.
	Demierre	Louisa	331.	19.
	Dupertuis	François Louis Gustave	337.	25.
	de Hartburg	Elisabeth	338.	26.
	Doswald	François Alfred	341.	29.
	Dufour	Marie Henriette	341.	29.
	Dubois	Sophie Marie	342.	30.
	Dixerens	Lina Aimé	348.	36.
1884.	Dufour	Henri	360.	3.
	de Fontbonne	Marie Joséphine Antoinette	361.	4.
	Dubuis	Carnest Camille	368.	11.
	Diener	Henri Frédéric	387.	20.
	Ducraux	Charles Edmond Henri	400.	43.
	Dupraz	Jenny Sophie Marie	400.	43.

<u>Noms.</u>	<u>Prénoms.</u>	<u>Folios.</u>	<u>Numéros.</u>
Ecuyer	Marie-Catherine	19.	19.
Evesch	Gottfried	58.	6.
<del>Emard</del> Emard.	Jean-Louis	248.	38.
Emery	Jean-Benjamin	255.	35.
1882.			
Epper	François-Joseph	271.	3.
1883.	Samuel Auguste	354.	42.
Epars			

... ..

... ..

... ..

... ..  
... ..  
... ..

Noms	Prénoms	Folios	Numéros
Franca	Maria, reparaucse	4.	4.
Freissli	Maria- Elisabeth	8	8.
Favrod- Coune	Charles. Vivia	20.	21.
Forkwengler	Henri	24.	24.
Fatio	Lucie. Victoire. Adèle	26	28.
Franceny	Elisa	54.	2.
Franceny	Emile- Philippe- Auguste	55.	3.
Fillion	Joseph	63	11.
Flukiger	Antoine	67	15.
Favre	Maria- Louise	74.	22.
Foretay	Fanny- Louis- Adèle	77.	25.
Favre	Rose Susanne Louise	85	33.
Friedli	Yvette	86	34.
Frautschi	Salomé	128.	40
Fah	M Adalina	136	8.
Favre	Susanne Marie	140.	12.
Faney	Louis Henri	147.	19.
1880. Frei	Berthe	163.	1.
Falquier	Julia- Suzanne	184.	11.
Fluck	Madeline	191.	18.
Franceny	Sophie	216.	43.
Fontarney	Lucie- Elisa- Adèle	234.	14.
Frite	Emilie	246.	26.
Falquier	Olois- Eugène	251.	31.
Fillebock	Blanche	260.	40.
Fiola	Antoine- Frédéric- Sorigines	266.	45.
1882. Falletay	Charles	269.	1.
Flück	Marguerite	283.	17.
Fluti	Jean	294.	26.
1883. Falquier	Louisa- Françoise- Frédérique <sup>1883</sup>	319	7.
Flukiger	Edouard	321	9.
Fétay	Henri David	322.	10.
Favre	Elise	311	22.
Franceny	Olois	343	32.
Favre	Elise- Henriette- Marie	345	33.
		18	
Franceny	Henri Isaac	367.	10.
Fuchs	Lina	371.	14.
Fergusson	Maria- Françoise- Coleman	374.	17.
Franceny	Maria	375.	18.
Fischer	Maria- Anna	394.	37.





<u>Noms</u>	<u>Siècles</u>	<u>Folios</u>	<u>Numéros.</u>
Genier	Adrien	17.	17.
Garagnon	Jeanne - Yvonne	27	27.
Gros	Marie - Romaine	30.	31.
Grasset	François. Henri. Institutum	37.	37.
Girard	Emilie - Fanny	41.	41.
Gerber	Albrecht, seign	46.	46.
Genier	Charles - Firmin	51.	51.
Guenel	Marie - Louise	55.	3.
Guenzi	Elie. Jean Baptiste	61.	9.
Genoud	Marie Aurélie	63.	11
Gammeter	Johann. Christian. Karl	72.	20.
Garano	Joseph	77.	25.
Generey	Sophie	83.	31
Fidel	Rodolph	90.	2.
Frap	Vénère	90.	2.
Faberil	Auguste Emile	95 <sup>bis</sup>	8
Filabert	Edouard Jules	100.	12.
Ferdinand	Joseph	110.	22.
Folay	Louis Henri	84	32.
Fillich	Marie Catherine Julienne	143.	15
Grandjean	Henri Jean Louis	146	18
Renard	Marie Catherine	161	33.
Guyenet	Marie Lina	163.	35.
Fay	Clise Fatina	167.	39.
Frosjean	Henri	172.	44.
1880. Grasset	Louis	178.	6.
Grasset	Suzette Henriette Louise	178.	6.
Grognuz	François. Louis	182.	9.
Grauwiler	Louise	193.	20.
Genard	Marie - Amélie	213.	40.
Grivet	Pierre - Tobie	216.	43.
1881. Giegling	Emma Wilhelmine	220.	1.
Gampel	Antoine	225.	6.
Qua	François. Henri	234.	14.
Gros	Auguste - Alfred	235.	15.
Genton	Fanny	236.	16.
Girvat	Henri François	242.	22.
Giddey	Amélie	242.	22.
Girardet	Anna	247.	27.
Urogg	Jacob	250.	30.
Guljay	Arnold. Edouard	254.	34.
1884. Girardet	Elina	269.	1.
Gadmer ni Beeli	Anna Catharina	271.	3.
Giroud	Constant	281.	13.
Gütter	Catherine	292.	29.

Noms

Prénoms

Folios

Números

1883

Gebure  
Diachéro  
Gillard  
Golaz  
Guttenicht  
Golaz  
Gailloud  
Garnier

Louise Pauline  
Anna  
Auguste  
Auguste  
Maria  
Henri François  
François Frédéric Charles  
Louise Fanny

313.  
321.  
328.  
340  
343  
346.  
357.  
357.  
360.  
364.  
375.  
381.  
382.  
389.  
395.

35.  
9.  
16.  
28.  
31.  
34.  
45.  
45.  
3.  
7.  
18.  
24.  
25.  
32.  
38.

1884

Loumoëns  
Gertsch  
Genton  
Gaberel  
Grandcamp

Lulie  
Elisabeth  
Marie Caroline  
Auguste Emile  
Charlotte Marie  
Joseph-Marius  
Vincent-Emmanuel

<u>Noms</u>	<u>Prénoms</u>	<u>Folios</u>	<u>Numéros</u>
Helle	Jean Baptiste	1.	1.
Koffer	Ferdinand	8.	8.
Henry	Louise	21.	21.
Hans. Jacob	Francis. Jules	22.	22.
Hoydemann	Richard. Henri. Gustf	26.	26.
Hahn	Charles. Jean Guillaume	38	38.
Heimberg	Luudine Dorothee	45.	45.
Henchoz	Jules. Henri	68.	16.
Herlacher	Elisabeth	103	15.
Herrion	Julius Louis Ulysse	105.	17.
<sup>Huber</sup> Haldy	Charles. Friedrich. Rodolphe cum	137 159.	30.
Heintz	Annette Anna. Marie	211.	38.
Henchoz	Josephine. Fanny. Julie	214.	44.
1881. Heimberg	Auguste. Friedrich. Daniel	220.	1.
1882. Hicks	Sarah	229.	11.
Henchoz	Elis. Marie	280.	12.
Humbert Roy	Marie. Louise	292.	24.
Hutin	Jean Edouard.	310.	42.
1883.			
Henchoz	Adrien Louis	314.	2.
Henchoz	Emile Jules Henri	326.	15
Héritier	Charles Joseph Louis	333	21
1884.			
Hübcher	Jean	383	26.
Häbler	Fridin	394.	37.



Noms	Prénoms	Folios	Numeros
Isos	Henriette Elise	47.	47.
Jordan	Marie Louise	169.	41.
Joly	Louisa	207.	34.
Nobly	Louis Henri	236.	16.
Noy	Jean David	279.	11.
Paquet	Charles	291.	30.
Peggy	Francis Charles	396.	39.

146

147

148

149

150

NomsPrénomsFoliosNuméros

1881	Joly	Louis Lucie	235.	15.
	Jacquet	Louise Philippine	246.	18.
1883	Joillet	Jean Antoine	339.	27.
	Jaurin	Edouard	350	38.
		1884.		
	Jordan	Henri dit Louis	365.	8.
	Indernible.	Elisabeth	373.	16.
	Jeanjaquet	Louis Charles	375.	19.





<u>Noms.</u>	<u>Prénoms.</u>	<u>Folios.</u>	<u>Numéros.</u>
Köhler	Josephine	31.	31.
Klenk	Charles-Auguste Progniste	44.	44.
Kind	Helène	73.	21.
Krumenacher	Marie	87.	35
Köhli	Julio	86	37
Künzli	Jacob	96	9.
Kolberg	Ewald Wilhelm Ernst	168.	40.
Keller	Robert	198.	25.
Kloppfer	Henri	206.	33.
Kubli	Robine	267.	46.
Kammer	Jean-Eduard-Alphonse	274.	6.
Kauer	Jean-Sébastien	282.	14.
Krebs	Robine	287.	19.
Krebs	Maria-Elisabeth	295.	28.
Kunz	Ferdinand	306.	38.
Kammer	Josephine dite Julie	308.	39.
1883	Joseph	335	24.
Kunz	1884.		
Keller	Bernard-Dominique Jean-Baptiste.	392.	35



	<u>Noms.</u>	<u>Prénoms.</u>	<u>Folios.</u>	<u>Numéros.</u>
	Leger	Jouis Henri agriculteur	28.	28.
	Lischer	Maurice, Guilleme	46.	46.
	Lami	Jean Louis Charles	64	12.
	Liard Louis	Louis	105	17.
	Lêre	Adolph Gustave Antoine Jacques Frantz	117.	29.
	Laurent	Jean Jacob	141.	13.
	Liechti	Tinne	142.	14
	Luthold	Franziska	144.	16
	Locatelli	Joseph François	151	23.
81.	Lamy	Victor Louis	224.	5.
	Lepret	Jenny	253.	33.
82.	Lutz	Subarone-Jeanne-Marie	270.	2.
	Laurent	Eugénie	294.	25.
	1883.			
	Landstein	Charlotte Aurora	313.	1.
	Lombard	Victor Jacques	352.	40.
	Silla	Joseph Dominique	353.	41.
84	Légeret	Charles Oscar Gustave	363.	6.
	Leu	Jacob	371.	14.
	Lepret	Maria Mathine Caroline	390.	33.

1600

1600

1600

1600

1600

1600

1600

1600

1600



<u>Noms</u>	<u>Prénoms</u>	<u>Folios</u>	<u>Numéros.</u>
Mächler	Henri Louis.	5.	5.
Muller	Henri	7.	7.
Millet	Thérèse - Françoise	7	7
Morier	Abram - Louis	10.	10.
Morod	Elise - Julie	15.	15.
Masson	Françoise - Bertha	20.	21.
Minotti	Jean - Baptiste - Eugène - cademum	29.	29.
Morod	Marie.	32	32.
Mayor	Henri - Adèle	36.	36.
Martin	Jean - Pierre	41.	40.
Mühlemann	Elisabeth	42.	42.
Mammillo	Maurice - Charlotte	44.	44.
Mayor	Ernest	48	48.
Mcarti	Anna	56.	4.
Morod	Pierre - Henri - Benjamin	57.	5.
Muntwyler	Léonard	65	13
Meyer	Elisa	65	13
Muridier	Louise	68.	16.
Masson	Louis	71.	19.
Martin	Jules	76.	24.
Mühlemann	Jacob.	79.	27.
Marzi	Henri	81.	29.
Mistopis			
Mithouaz	Joseph Auguste	82	30
Mury	Jules Simon	83	31
Musy	Jules Franquid	89	1.
Masson	Albert	99	6.
Munsey	Elisa Alise	95.	7.
Masson	Elise Marie Eugénie	95 bis	8
Moret	Marie - Catherine - Thérèse	100	12
Magnin	Charles Henri	107.	19.
Mottier	Jules David - Natalie	112.	24.
Munsey	Ant. Louise Françoise	119.	31.
Meyer	Simon - Marie	121.	33.
Moinat	Louis	122.	34
Morod	Louise Rosalie.	123.	35.
Morier	François	127.	39.
Megener	Louise	142.	14
Maillard	François Louis Emile	145	17.
Moret	Françoise Marie au Turin	148	20.
Megroz	Olympe	153.	25
Mayor	Jean David	154	26
Meylan	Eugène Constant	156	28
Marichaux	Marie Justine	157.	29.
Mayer	Elisa Emma	160	31
Mottier	Emile Simon	161	32

<u>Noms</u>	<u>Prénoms</u>	<u>Pages</u>	<u>Numéros</u>
Mottier	David Constant	161	33
Mottier	Jules François	162.	35.
Maximoff	Hélène	164.	36.
Müller	Adolph Christian Frantz	165.	37.
Moser	Anna Maria	168.	40.
<hr/> 1880. <hr/>			
Mooser	Friedric Arnold	176.	4.
Meystre	Rosine	177.	5.
Mury	Jules	180.	8.
Mutter	Anna	186.	13.
Méan	Jules Auguste	196.	23.
Mühlemann	Suzette-Sophie-Augustine	201.	28.
Marquerat	Paul-Louis	203.	30.
Masson	Anna-Henriette	203.	30.
Monnet	Henriette-Hélène	206.	33.
Marilley	Jean-Alfred	219.	46.
Ménard	Rose-Laurence	222.	3.
Moré	Maria-Isabelle	228.	8.
Mattlé	Mauris-Joséphine	238.	18.
Méautis	Georges-Tiers	239.	19.
Museat	Jean-Léonard	241.	24.
Mermod	Henriette	244.	24.
Momod	Jules-Louis-Baptiste	247.	27.
Michel	Suzanne	254.	34.
Müller	Jean-Ernest-Étienne	259.	39.
Mollard	Elisabeth	266.	45.
Mawrer	Fredéric	267.	46.
Mickaud	Louise-Adèle	272.	4.
Minotti	Rocco-Jean	278.	10.
Mair	Maria	282.	14.
Mottier	Elisa	283.	15.
Michel	Féguet-Joseph-Émile	284.	16.
Maurer	Fredéric	308.	40.
Maidor.	Samuel	312.	44.
Nichlig	Anna Maria Régine Clère	312.	44.
<hr/> 1883 <hr/>			
de la Martière	Emile Charles Fédon	313.	1.
Mansy	Emile Louis	315.	3.
Massen	Jean Henri	316.	4.
Messon	Jenny	316.	4.
Morice	Fiter	317.	5.
Messon	Jenny Sophie	317.	5.
Masson	Edgar Julien	324.	12.
Maomet	Louis	325.	13.
Mernand	Anna Rosine	326.	14.
Masson	Emile	330.	18.
Mausy	François Moare	332.	20.
Moorex	Louise Rosalie	339.	24.

Suite à lettre A.

Noms

Prenoms

Folios

Numero.

Nicolas  
Nydegger  
Noding

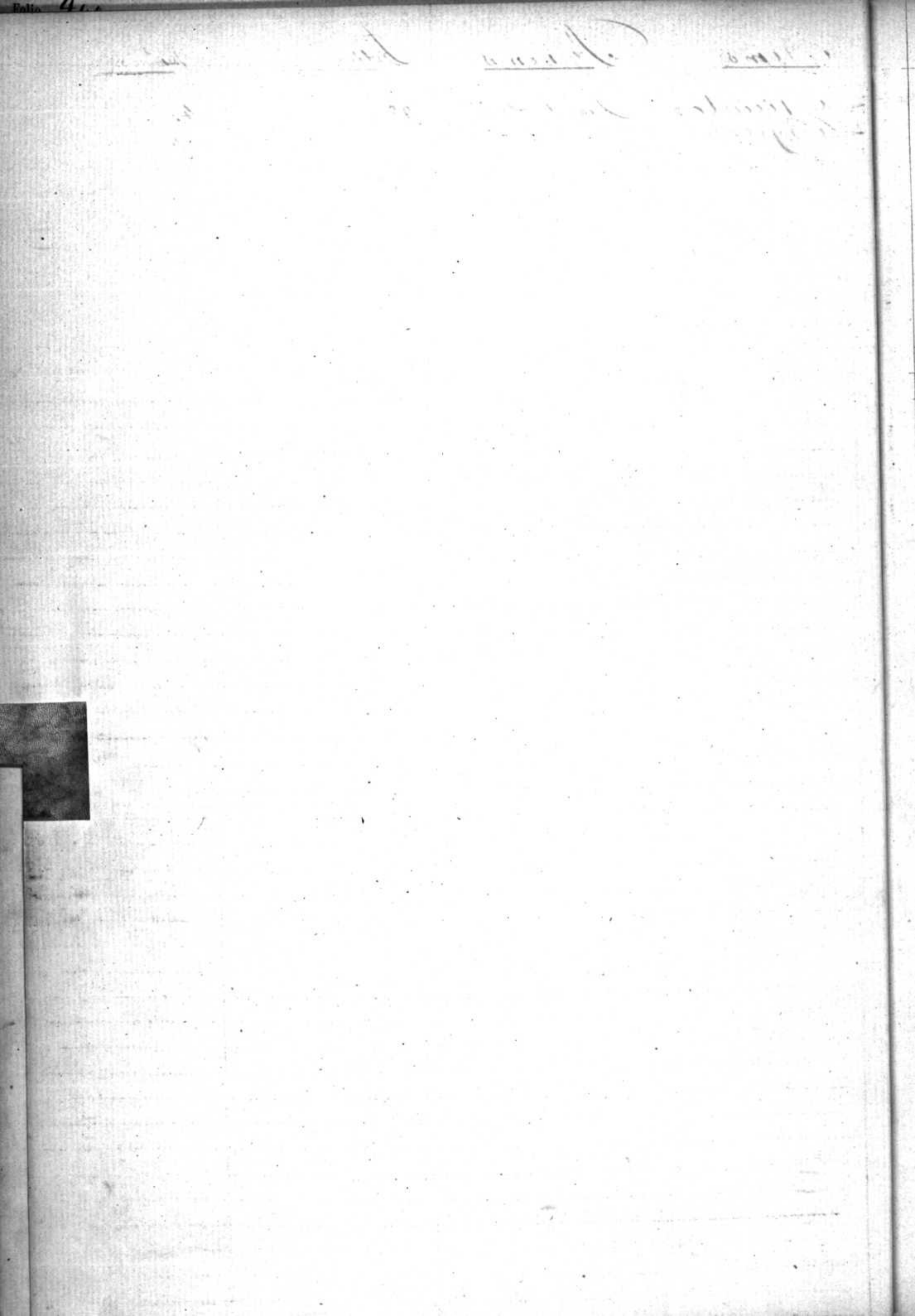
Samuel Louis  
Louise Catherine  
Frederick Christian

92  
172.  
317.

4.  
46.  
30.

1885





Noms

Prénoms

Folios

Nombres

Cimoni

Suzanne née Fische 91

3.



<u>Noms</u>	<u>Prénoms</u>	<u>Folios</u>	<u>Numéros</u>
Pilet	David-Améon-Louis	11.	11.
Perret	Emile	21.	21.
Richard	Adol. Françoise	24.	24.
Reind	Charles-Agrippin	30.	30.
Selloux	Mari. Pascal-Henri, Agrippin	34.	34.
Pollerat	Marie	35.	35.
Lilivel	Emile, Sigismond	36.	36.
Jillex	Fely-Vard-Louis	59.	7.
Perret	Elise	60.	8.
Ponti	Laurent-Charles-Bernard	80.	28.
Probst	Elisabeths.	81.	29.
Tarissod	Louis	113.	25.
Tanchon	Clise	118.	30.
Terret	Sophie	127.	33.
Tilet	Sincere-Louis	130.	2.
Tolailon	Françoise-Catherine	132.	4.
Tillet	Julis-Edouard-Louis	133.	5.
Tanchand	Lina-Henriette-Jenny	138.	10.
Terret	Emma	145.	17.
Torveca	Joseph-Ambrogio	150.	22.
Tillot	Henriette-Henriette-Marie	162.	34.
Tenissi	Sebastiano	164.	36.
Tarissod	Samuel-Eugène	172.	45.
1880. Tarissod	Louis-Albert	174.	2.
Puergius	Maurice	184.	11.
Tenzpierre	Julis	189.	16.
Terret	Mare-Francois	199.	26.
1881. T. Pistoe	Gottfried	226.	7.
Thyrollez	Charles-Henri-Louis	229.	9.
Péro	Louise-Françoise	237.	17.
Thalanchet	François	238.	18.
Tasche	Daniel	245.	25.
Terret	Anna	249.	29.
Tarissod	Ami	256.	36.
Torani	Mario-Emma-Anna	273.	5.
1882. Tardini	Louis-Urbain-Joseph	275.	17.
Fonard	Julis-Samuel	307.	35.
Taru	Charles	307.	39.
1883. Puergius	Adolph-Inspecteur-Pratier-El.	319.	4.
Perret	Reille	327.	15.
Perret	Sophie	330.	18.
Perret	Louis-Henri-Lustave	347.	35.
Pilet	Eugénie-Rouette	350.	38.
1884. Perret	Olisa-Eugénie	368.	11.
Richard	Anna-Louise	372.	15.
Puergius	Emanuel-Saques-Daniel	382.	25.

<u>Noms.</u>	<u>Prénoms.</u>	<u>Folios</u>	<u>Numéros.</u>
Perret	Ida	388.	31.
Pion	Charles-Louis-Henri	399	42.

<u>Noms</u>	<u>Prénoms</u>	<u>Folios</u>	<u>Numeros.</u>
1881. <del>Cemond</del>	<del>Suzanne</del>	<del>91.</del>	<del>2. (Voir Lettre O)</del>
Quiblier	Françoise	239.	19.

Suit de lettre M.

1883 Monod	Jean Gabriel Philippe	343.	21.
Moulier	Daniel André	349	37.
Maesson	Louis Marie	349	37.
Maquetin	Charles Aimé	356	44

1884.

Martinet	Rose Marie	365.	9
Maillard	Sophie Henriette Louise	377.	20.
Mouthoux	Elisabeth nie Lumbumun	378.	21.
Meichel	Elisabeth	379.	22.
Masson	Marie	381.	24.
Misseli	Rosina	383.	26.
Mury	Alphonse	384.	27
Moutazel nie Ducet	Jeanne Verne	387.	30.
Maurer	Robert	390.	33.
Monod	Rodolph Frédéric	392	36.
Monnet	Else Emilie	397.	40.

1800  
1800

1800  
1800

1800  
1800

1800  
1800

<u>Noms</u>	<u>Prénoms</u>	<u>Folios</u>	<u>Numéros</u>
Rocher	Anna	10.	10.
Rona	Marie-Elise	12.	12
Rosset	Jean-Christophe	12.	12.
Roux	Marie-Ida	17.	17.
Ruchet	Henri-Félix-Ludovic	35.	35.
Roxille	Amélie-Louis	39.	39.
Riechelman	Carl-Friedrich-Christoph	45.	45.
Rognon	Marie-Wilhelmine	49.	49.
Roulet	Henriette	57.	57.
Raemy	Alexandre-Ignace	73.	73.
Riehon	Sophie-Céline	92.	92.
Rüfenacht	Marie	101.	101.
Rivar	Hortense Fanny	112.	112.
Ramel	Louis Henri	114.	114.
von Rosenberg	Louise Emilie Antoinette	116.	116.
Reif	Friedrich Gottlieb	120.	120.
Reymondin	Henri	140.	140.
Rochat	Ida Rosalie zu Güttesmih	141.	141.
Rivar	Jean Ernest Joseph Marie	143.	143.
Rieben	Catherine	149.	149.
Roux	Elise Henriette	146.	146.
Ruchonnet	Albert Friedrich	153.	153.
Ruchet	Charles François Louis	166.	166.
Rayeux	Marie	166.	166.
880 Rubi	Sophie	174.	174.
Rouge	Henri	183.	183.
Rohr	Heinmann	186.	186.
Roux	Marie-Louise	194.	194.
Rozot	Marie-Anne-Pauline	195.	195.
Rouge	Rose-Emilie	196.	196.
Roux	Suzanne Madeleine	198.	198.
Rubin	Lina	205.	205.
Rappaz	Marie-Joséphine	212.	212.
Riehon	Joséphine	214.	214.
Rinne	Marcel-Nicodème	215.	215.
Ringgenberg	Marie-Anna	225.	225.
Rinne	Armedée-Eugène	231.	231.
Rogues	Charles-Louis-Gustave	252.	252.
Rivar	Henriette-Louise-Elise	255.	255.
Reiff	Friedrich Charles	257.	257.
Renner	Marie-Colète	259.	259.
912 Raymond	Julia Anna-Marie Adèle	277.	277.
Ravon	Marie-Louise	278.	278.
Richenbach	Gottlieb	289.	289.
Roux	Friedrich-Guillaume	295.	295.
Richard	Marie-Louise	304.	304.
Roeck	Julie-Ida	305.	305.



<u>Noms</u>	<u>Prénoms</u>	<u>Âges</u>	<u>Numéros</u>
883 Rossie	Anna Henriette	315.	3
Roy	Fanny Louisa	333.	21
Rochelet	Lina Félicie	340	22.
Rieben	Henriette Jeanne Albertine	347.	25.
Rambert	Louis Jean Frédéric	348	26.
<hr/>		1884	
Rawska	Edwige Marie	363.	6.
Roux	Charles	365.	9.
Rieken	Julie Adèle	376.	19.
Rubli	Florence - Jeanne Julie	380.	23.
Roydor né Bouisset	Eugénie - Hortense	386.	29.
Rosset	Emile	388.	31.
Riva	Marie - Josephine - Ida	398.	41.

Noms

Prénoms

Folios

Numéros

	Stael von Holstein	Auguste Jean	9.	9.
	Schmidig	Maria Josephine	11.	11.
	Stebler	Pauline	18.	18.
	Scherer	Anna Thérèse	21.	21.
	Sellie	Mario	52.	52.
	Strahm	Jean-Frédéric	54.	2.
	Schneiter	Emile Louis	66	14.
	Schaub	Mario	84.	32.
	Sackmann	Konrad	85	33.
	Soldati	Jean Marie	98.	10.
	Stäger	Luise	104	16.
	Schmidt	Julie Louise	107.	19.
	Schumacher	David	111.	23.
	Stutzmann	Mario Elisa	117.	29.
	Sülliger	Sophie	130.	2.
	Schnorer	Anna	134	6
1880.	Schmid	Jean	189.	16.
	Savary	Jules Marc Frédéric	190.	18.
	Seiler	Gottlieb	191.	18.
	Schaffauer	Jean Silvestre	192.	19.
	Signer	Maria Anna Catharina	192.	19.
	Schweizer	Jacob	193.	20.
	Seizer	Anne-Marie	194.	24.
	Stettler	Rosina	199.	26.
	Schären	Auguste	202.	29.
	Schreyer	Marianna.	209.	36.
1881	Seria	Mario Louise Frédérique	224.	5.
	Sperati	Charles Mario Joseph	240.	20.
1882.	Spitz	Mario Louise	275.	7.
	Schläpfer	Jean Ulrich	277.	14.
	Steffen	Auguste-Edouard	283.	15.
	Schwartz	Jean	286.	18.
	Schmid	Mathias	290.	22.
1883	Spicker	Mario Thérèse Justine	318.	6.
1884	Schwab	Alexandre Eugène Alfred	339.	2.
	Shorer	Elisabeth	370.	13.
	Stalder	Jean Louis Christian	372.	15.
	Staub	Charles Lucas Henri	380	23.
	Simon	Sophie	385.	28.
	Steuer	Charles Wilhelm	398.	41.

2029111

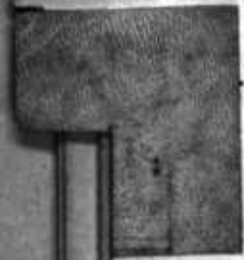
2029111

2029111

2029111

2029111  
2029111  
2029111  
2029111

2029111  
2029111  
2029111  
2029111



<u>Noms.</u>	<u>Prénoms</u>	<u>Folios.</u>	<u>Numéros.</u>
Talarletti	Time	25.	19.
Talon	Sophie - Elisa - Vite - Louise	52.	52.
Thuillard	Emilio - Rosine	66	14.
Talon	Caroline - Hortense	71.	19.
Talon	Sophie - Caroline	76.	24.
Trolliet	Mariane - Elise	78.	26.
Tester	Charles Louis	88	36.
Tauze	Augustine	88	36.
Thonney	Jean Louis	103.	15.
Trachsel	Jacob dit Jacques	135	7.
Tauze	Rose Louise	171.	43.

1880.

Tille	Julie Sylvie	175.	3.
Talon	Henri	187.	14.
Teuscher	Susanna Catharina	188.	15.
Turrian	Auguste - Emile - Louis	194.	21.
Tinturier	Auguste	206	34.
Talon	David	218.	45.
Traudner Marmoud	Marquette Louise	230.	10.
Kritten	Elisabeth	233.	13.
Talon	Marie - Caroline - Elise	263.	42.
Thomet	Mic Louis	290.	22.
Trachsel.	Anna Rosa Louise	310.	42.
1883 Tomei	Elisabeth Emilie & Léonore Henriette Marie	352.	10

1884.

Terbelet	Marie Louise	367.	10.
Thonney	Charles Henri	370.	13.

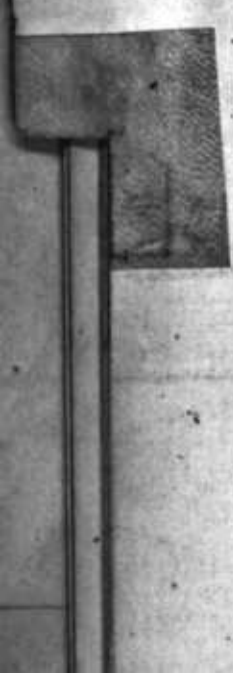
10. 3. 11. 11. 11.

collot

emond

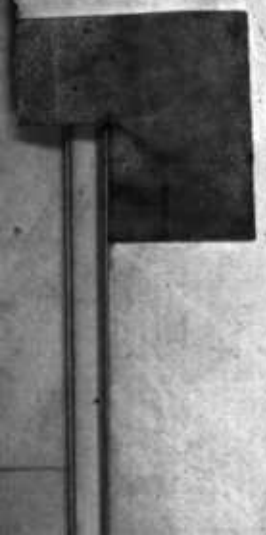
emo

illbralat  
no 12  
no 13  
no 14  
no 15  
no 16  
no 17  
no 18  
no 19  
no 20



<u>Noms.</u>	<u>Prénoms.</u>	<u>Folios.</u>	<u>Números.</u>
Umbekr	Louis Alexandre	126.	38.
Umgliat-Joro	Joseph Amédée	148.	20.

*Faint, illegible handwriting at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.*



<u>Noms</u>	<u>Prénoms</u>	<u>Folios</u>	<u>Numéros</u>
Quichoud	Jules	2.	2.
von der Zahren	Catherine - natalie - eldelaine	9.	9.
Lögele	Sophie - Frederique	1.	1.
Quichoud	Engene - Rodolphe	41.	41.
von Leeb	Georges - Gustave - Hermann	43.	43.
von Esch	Esther - Josephine - restine	43.	43.
Quichoud	Mario - Helene	48.	48.
Sachar	. Helene	58.	6.
von Limburg	Carl - Auguste - Louis	73.	21.
Veillard	Sophie Elise	106.	18
Jodex	Séraphine Clésore Talantine	110.	22.
Fittel	Gabriel	115.	27.
Fasserot	Louise Caroline	120	32
Falotten	Louise	147.	19.
Lolet	Helene Caroline Fanny	152.	26.
Quichoud	Charles	169.	41.
Fulliers	Marie Fanny	170.	42.
<u>1880</u> Villard	Jean Alfred	175.	3.
Sachar	Judith	176.	4.
von Paucker	Wilhelmine Sophie	190.	18.
Quichoud	Emma	200.	28.
Fogt	Rodolph	212.	39.
<u>1881</u> Könnel	Marianne Ursandine	264.	43.
<u>1882</u> Guadent	Fanny Louise	274.	6.
Sauterweil	Elie	284.	16.
Veillard	Pierre - Joseph	288.	20.
Falotten	Jules - Jacob - Jérôme	292.	24.
Netta	Joseph	297.	29.
von Kersen	Catharin Wilhelmine Friederike	300.	32.
Quichoud	Constant	302.	34.
<u>1883</u> Quichoud	Louis Frédéric	320	8.
Quichoud	Philippe Auguste	325	14.
Vindayer	Olise	333	23.
<u>1884</u> Quichoud	Vincent Pierre	338.	1.
Quichoud	Elisa Marie Caroline	358.	1.
Douilloz	Marie Louise	365	8.
Fogt		395.	38



11111111

11111111

11111111

11111111

11111111

11111111

11111111

11111111

11111111

11111111



<u>Noms.</u>	<u>Prénoms.</u>	<u>Folios.</u>	<u>Numéros.</u>
Wüster	Madeleine	11.	11.
Wollichard	Jean-Paul	19.	19.
Wulschleger	Sophie Albertine	64.	12.
Widmer	Maria	83	31.
Wagner	Maria Regina	111.	23.
Wasserot	Louise Caroline	120	32.
Wichoud	Elise	125.	37.
Warpelin	Alexis	138.	10.
Wurlo	Emma	161	32
Wicki	André Théophile	171.	43.
<hr/>			
1880.			
Wärren	Rosine-Catherine	180.	8.
Wächter	Charles	188.	15.
Weller	Henri-David	208.	35.
Wittmann	Anna-Henri	241.	21.
Wiland	Antoinette	248.	28.
Widmer	Emma	258.	38.
Wautli	Anna-Barbara	261.	41.
Wicky	Louis-Martin	264.	43.
<hr/>			
1884			
Wolff	Friederich	373.	15.
Wichoud	Constant	397.	40.

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

Noms

Prénoms

Folios

Numerus

Zuberer  
Zwahlen  
Alindon  
Futabübel  
Zehender  
Zaugg

Jean Rodolph  
Sophie  
Joseph-Alain  
Bertha  
Kole-Marie  
Bartharine von Arn

87  
208.  
228.  
308.  
311  
359.

35.  
35.  
8.  
40.  
43.  
2.

1881

*Faint, illegible handwriting at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.*

